S
7363

Ja 68

ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
ET DE
MATIÈRE MÉDICALE

Pour 1869.

Librairie médicale de Germer Baillière.

Ouvrages du même auteur.

Annuaires de thérapeutique, de matière médicale, de p
macie, de toxicologie pour 1841 à 1859. 19 vol. gr. in
Prix de chaque. 1 fr

Ces Annuaires se publient au commencement de chaque a
depuis 1841; ils contiennent le résumé des travaux thérap
ques et toxicologiques publiés pendant l'année précédente,
un mémoire original de M. Bouchardat.

Supplément à l'Annuaire de thérapeutique, etc.,
1846, et pour 1856. 2 vol. in-32. Prix de chacun : 1 fr

Formulaire vétérinaire, contenant le mode d'action, l'
ploi et les doses des médicaments simples et composés
crits aux animaux domestiques. 1860, 1 vol. in-18. (
PRESSE.)

Nouveau Formulaire magistral, précédé d'une notic
les hôpitaux de Paris, suivi d'un Mémorial thérapeutique,
1858, 9e édit., 1 vol. in-18, br. 3 fr

Manuel de matière médicale, de thérapeutique et de p
macie. 1856-57, 2 vol. gr. in-18. 1

**BOUCHARDAT et feu QUEVENNE. — Instruction p
l'analyse et l'essai du lait,** 1er fascicule de 112 pa

**— Propriétés générales du lait fourni par div
animaux,** 2e fascicule de 208 pages.

Prix de l'ouvrage complet : 6 fr.

**JAMAIN et WAHU. — Annuaire de médecine et de
rurgie pratiques pour** 1860 (15e année); résumé des
vaux pratiques les plus importants publiés tant en France
l'étranger pendant 1859. 1 vol. gr. in-32. 1 f

— La collection de 1846 à 1860 forme 15 volumes. Pri
chacun : 1 f

Paris.— Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

ANNUAIRE
DE
THÉRAPEUTIQUE
DE
MATIÈRE MÉDICALE,
DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE
POUR 1860,

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES PUBLIÉS EN 1859

ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX,

suivi

D'un mémoire sur l'infection déterminée dans le corps de l'homme par la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels. — Des désinfectants qui peuvent être employés pour prévenir cette infection,

PAR

A. BOUCHARDAT,

Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie impériale de médecine, de la Société centrale d'agriculture, et du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine.

20e année.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue de l'École-de-Médecine, 17.

1860

PRÉFACE.

Ce volume forme la vingtième année de mon Annuaire de thérapeutique. Pour un ouvrage de ce genre, exécuté par le même auteur, c'est un temps déjà long. Je dois remercier de ce succès, que le temps n'a fait qu'accroître, la Providence qui jusqu'ici m'a accordé une ferme santé, mes nombreux amis des départements et des diverses contrées qui ont adopté la thérapeutique française (Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Russie, Turquie, Grèce, républiques de l'Amérique méridionale, etc.), qui me sont restés si fidèles.

Ce volume contient des matériaux aussi nombreux que ses devanciers. J'ai, autant que je l'ai pu, indiqué les sources originales et donné mon opinion sur les objets les plus importants.

J'appellerai principalement l'attention de mes leteurs sur les articles consacrés aux opiacés, aux injections sous-cutanées de sulfate d'atropine, à l'emploi de la digitaline contre la fièvre puerpérale, de la pommade au sulfate de quinine contre les fièvres d'accès de l'enfance.

J'aborde dans le mémoire final l'étude d'une des questions les plus importantes de la pathologie, de l'hygiène et de la thérapeutique; j'y traite bien sommairement, je le reconnais, de l'infection déterminée dans le corps de l'homme par la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels, et des moyens d'entraver ces décompositions putrides; c'est le premier jallon d'un travail dont je réunis les matériaux depuis plusieurs années.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Acide arsénieux c. congestion, 227.
— chlorhydrique étendu comme révulsif, 105.
— carb. sur plaies, 106.
— nitr. c. coqueluch., 170.
— nitr. c. rhumat., 175.
— sulfuriq. dilué c. diarrhées, 171.
— sulfurique c. pourriture d'hôpital, 172.
Aconit, valeur comparative, 60.
Alcool en chirurgie, 87.
Altérants, 204.
Alliage de dentistes, 271.
Analeptiques, 155.
Anesthésiques, 75.
Antispasmodiques, 75.
Arsenic (effets), 222.
— c. chorée, 229.
Arsenicale (intoxic.), 226.
Arsénite de bromure potassium, 230.
Asclepias incarnata, 94.
Astringents, acidules, 163.
Atropine (injections), 24.
— dans épilepsie, 42.

Bains chauds c. brûl., 111.
— d'hypochlorite de soude, c. panaris, 110.
Balsamique (médic.), 98.
Belladone c. antiaphrodisiaques, 46.
— c. choléra, 49.
— c. dysenterie, 48.
— c. incont. mat. féc., 46.
— c. irritab. de vessie, 53.
— c. sécrét. lait, 45.
Bichromate de potasse c. verrues, 262.
Biscuits purgatifs, 150.
Blennorrhagie, traitement abortif, 252-254.
— (traitement), 98.
Brom. potass. bromé, 244.
Brûlures (traitement), 67.

Café comme diurétiq., 88.
Calomel c. syphilis, 208.
Camomille romaine, 95.
Cantharidine dans les différentes parties de la cantharide, 113.
Capsules hématiques, 200.
Carbonate plomb, 247.
Caustiques c. désinf., 297.
Cérat cosmétique, 160.
Charbon c. désinfect., 303.
Charpie carbonifère, 295.
Chlorate de potasse (injections), 139.
Chlorhydrate d'ammoniaque en inhalations, 117.
— d'ammoniaque c. ulcérations, 118.
Chloroforme (accidents par), 75.
— c. hypnotique, 77.
— c. gale, 268.
— (inhalation par une narine), 75.
— à l'extérieur, 78.
— chez aliénés, 78.
Chlorure de zinc, 299.
— — (caulérisat.), 260.
Coaltar, 292.

Colchique (action), 134.
Collod. riciné c. brûl., 263.
Collyre c. ophthalm., 252.
— c. hypopyon, 238,
— c. ophth. chron., 265.
Colocynthine (prép.), 148.
Copahu (administr.), 101.
Coque du Levant, 62.
Curare dans tétanos, 72.
Cytise (graines de), 65.

Datura bellad. c. dys , 48.
Désinfectants, 273-289.
— à l'intérieur, 301.
Diaphorétiques, 115.
Digit. et kermès c. pneumonie, 129.
— c. fièvre puerp., 120.
— c. inert. de l'utér., 128.
— suc (empoisonn.), 133.
Digitaline, 119.
— dans fièv. puerp., 124.
— dans la métrorrh., 125.
Diurétiques , contro - stimulants, 119.
Dolychos pruriens comme vermifuge, 267.

Eau bromée, 243.
Écorce de carapa touloucouna, 198.
Embrocation à l'arnica, 80.
Emplâtre de poix de Bourgogne dans les pustules malignes, 103.
Emplâtre résolut. c. affect. chroniq. des yeux, 263.
Esculine (propriétés), 168.
Essences (action tox.), 89.
Ether quinique, 196.
Evacuants, 140.

Faux acacia, 67.
— ébénier, 67.
— — (fleurs), 64.
Fermentation putr., 274.
Ferro-cyanate de quinine. 206.
Ferrugineux, 199.
Ficaire c. hémorrh., 168.
Formules c. syphilis, 209.
Frictions quiniques, 177.
Fucus vesicularis, 242.

Glycérine (gelée et lotion), 161.
Goître (traitement), 213.
Goudron de houille, 292.
Gouttes rouges, 10.
Guaco c. syphilis, 94.

Huile à l'iod. d'amm., 237.
— d'ail, 96.
— d'arachide, 160.
— de cannabis, 158.
— de croton (empoisonnement), 148.
— de foie morue, phthisie, 155.
— de squale, 157.
Hydrogène antim. inhalations, 143.
Hypochlorites , hyposulfites et acide benzoïque (action), 198.
Hypnotisme, 84.

Incubation de Guyot, 112.
Infection par prod. morbides, 273.
Infusoires intestinaux ch. l'homme, 268.
Injection c. blenn., 173.
Iode, ang. scarlatin., 234.
— (liquide), 238.
Iodure de chl. merc., 215.

Iodure ferreux, 241.
— de potassium, c. ulcères jambes, 233.

Kermès, indications, 142.

Laveur. c. oxyures, 267.
Laudanum c. affaibl., vue, 10.
Limonade citrate de magnésie, 152.
Liniment d'atropine, 44.

Mélange c. gerçures de la langue, 139.
— Cosmétiques, 264.
Mixture anesthésique, 79.
— au tannin, 167.
— d'ac. acét. dilué, 175.
— c. angine, 204.
— purgative, 150.
Muguet, traitement, 249.

Narcotiques, 1.
— leur ass. à plusieurs médicaments, 12.
Nitrate d'argent, 249.
— acide d'argent, 257.
— — c. plaies, 250.
Nitro-glycérine, 71.

Opium et belladone, antagonisme, 14.
— dans choléra, 5.
— dans la manie, 7.
— indigène, 1.
— titrage, 3.
— variabilité, 5.
Oxyde de zinc c. coq., 259.
Oxyures, 266.

Papier nitré, traitem. de l'asthme, 106.
Parasiticides. 266.
Pastill. alumineuses, 173.
— de choc., iodées, 236.
Perchlorure de fer. c. purpura, 201.
— de fer c. mal de la peau, 203.
Phosphore amorphe, 113.
— c. paral. de l'œil, 114.
Pilules antispasmod., 81.
— c. fièvre urétrale, 197.
— c. l'incont. d'urine, 97.
— c. sueurs phthis., 55.
— de Holloway, 151.
— d'iodure ferreux, 239.
— hydragogues, 151.
— antigoutteuses et antirhumatismales, 70.
Pommade camphrée, 80.
— de quinine, 193.
— quinique, 181.
— au tannin, c. vaginite, 165.
— c. l'acné. 168.
— c. les crevasses et les engelures ulcérées, 103.
Pommes de terre (fruit), empoisonnement, 58.
Potion ac. phos., 174.
— ammon. anisée, 115.
— c. des céph. nerv., 115.
— diurétique, 139.
— c. dysenterie, 174.
— rasorienne, 140.
— c. le scorbut, 98.
Poudre antidyseptiq., 246.
— c. ang couenn., 207.
— c. incont. d'urine, 56.
— rév., c. mal yeux, 242.
— de vieux bois, 266.
Poumons désinfect., 301.
Préparation du sel de Boutigny, 214.

Principe vénéneux (chanvre), 159.
Prises c. chloro-aném., 68.

Quinquina et sels de quinine, sur utérus, 194.

Robinier, faux acacia, racine, 64.
— faux acacia, 67.
Rhus radicans, 58.

Safran de Mars c. empoisonnement, 231.
Salep indigène, 162.
Santonate de merc., 269.
Saturnine médic., 247.
Scarlatine, prophyl., 161.
Sécrétion laiteuse, 212.
Selin, 81.
Sel marin, 111.
Semences de chardon Marie, 146.
Sirop antiscrofuleux, 237.
— de belladone par hyd. et alcoolature, 51.
— brou de n. iodé, 236.
— de curaçao iodé, 235.
— de dentition, 176.
— c. goutte, 56.
— c. syphilides, 239.
— de feuilles de noyer, iodé, 236.
— de scille, 133.
Solanine, 57.
Solution alum. benzinée, 29.
Solution huil., bioxyde de mercure, 210.
Solution, injections c. uréthrite, 259.
Sous-nitr. bismuth, 245.
Stimulants généraux, 87.
Stéaraté benziné d'iodoforme, 242.
Strychnine dans diarrhée chronique, 69.
Sulfate d'atropine (inject. sous-cutanées, 24.
Suppositoire vaginal contre vaginite, 260.

Tannin anasarque, 163.
Tannin c. mal. utér., 164.
Tarton (raire, propr.), 265.
Thérapeut. générale. 273.
Topique c. goutte, 56.
— résolutif, 57.
— sédatif, 57.
Transpiration anomale des pieds, 245.

Urine désinfectant, 296.

Vin antilymph., 197.
Vin antirhumatism., 138.
Vin de colchique opiacé c. rhumatisme, 135.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

Ancelon. Sel marin, 111.
Aran. Arsenic, 229.
Argenti. Pastil. alum., 173.
J. Ascherley. Ac. nitr., 170.
Aubergier. Titrage de l'opium, 3.

Barraillier. Potion, 115.
Bastelaer. Pom. camphr., 80.
Bastich. Chloroforme à l'extérieur, 78.
Bataillhé et Guillet. Alcool en chirurgie, 87.
Baudot. Incubation, 112.
Bazin. Sirop c. syph., 239.
Beau. Carbon. plomb, 24.
Becquerel. Tannin, 164.
Behier. Inject. sulf. d'atropine, 24.
Behier. Antagonis. opium et belladone, 14.
Behrend. Belladone c. irritabilité vessie, 53.
Bennett. Gr. de cytise, 65.
Beraud. Chloroforme, 75.
Blashko. Bichromate de potasse, 262.
Blache. Pot. diurétiq., 139.
Bock. Chlorof. c. gale, 268.
Boinet. Sirop antiscrofuleux, 237.
Bonnet. Poudre antidyseptique, 246.
Bontemps. Poudre, 207.
Bourgeois de Faverdas. Vin antirhumatis., 138.
Boutigny. Vin, 197.
Brinton. Mélange, 139.
Brou. Pommade, 103.
Brown. Mixture, 175.
Butler. Intoxic. arsen., 226.

Caventou. Écorce, 198.
Calloud. Aconit, 60.
Calvé. Topiq. c. goutte, 56.
Caussé. Digitale suc. 133.
Chaix. Sirop de brou de noix, 236.
Chaix. Sirop curaçao, 235.
Chaix. Pastilles de chocolat, 236.
Chaix. Sirop de feuilles de noyer, 236.
Champouillon. Pilul., 151.
Th. Clémens. Arsénite, 230.
Clerc. Blennorrhagie, 98.
Cochran. Quinquina, 194.
Cormak. Acide sulfurique dilué, 171.
Cornaz. Amblyopie, 241.
Coulon. Inject. sulf. d'atropine, 39.
Courty. Inject. sulf. d'atropine, 40.
Coxe. Pil. c. sueurs phthisiq.
Crocq. Nitr. ac. d'arg., 257.
Cruveilhier. Mixture, 150.

Debout. Pilules, 97.
Della Suda. Coque du Levant, 62.
Delpech. Digitale, 128.
Demarquay et Lecomte. Acide carboniq., 106.
Denique. Pil. d'iodure, 239.
Descotes. Rhus radicans, 57.
Despretz. Belladone c. choléra, 49.
Devergie. Poudre de vieux bois, 266.
Devergie. Huile, 157.
Devergie. Iodure de chlorure mercureux, 215.
Devergie. Perchlorure de fer, 201.
Diday. Trait. abortif, 252.
Diday. Topiques, 57.
Duchêne-Duparc. Fucus, 242.

Eismann. Prises c. chloro-anémie, 68.
Eismann. Vin de colchique, 135.

Faure. Chloroforme, 75.
Faure. P. c. incontinence d'urine, 56.
Fabre. Biscuits, 150.
Ferrer. Cantharidine, 113.
Fonssagrives. Chlorof., 77.
Fonssagrives. Potion rasorienne, 140.
Foucher. Collyre, 252.
Foy. Capsules. 200.
Franchenio Eugenio. Brûlures, 67.

Gaffard. Transpiration anomale, 248.
Gaffard. Pil. antispasmodiques, 81.
Gaffard. Pil. antigout., 70.
Gallius. Huile de croton, 148.
Gamburini. Injection, 173.
Gamburini. Huile à l'iodure d'ammon., 237.
Garnier. Tannin, 163.
Gaudriot. Injections c. uréthrites, 259.
Gaudriot. Supposit. vaginal, 260
Gehin. Salep indigène, 162.
Gersheim. Alliage de dentiste, 271.
Gieseler. Chlorhydr., 117,
Gomez. Guaco, 94.
Guéneau de Mussy. Mixture anesthésique, 79.
Guillot. Muguet, 249.
Gunsuurg. Colchique, 134.

J. Hannon. Hydrogène antimonié, 143.
Hartieng. Ac. nit., 175.
Hutchinson. Chlorhydr., 118.
Hausser. Asclepias incarnata, 94.
Herard, Inject. sulf. d'atropine, 39.
Herpin. Selin, 81.
Hervieux. Oxyures, 266.
Henstis. Belladone c. antiaphrodis., 46.
Heyder. Pommade, 193.
Hochsteker. Oxyde de zinc, 259.

Jacobi. Kermès, 142.
Jacquinot. Emplâtre, 103.
Jeannel. Solution huileuse. 210.

Kletzinsky. Hypochlorites, 108.

Lafont. Sous-nitrate bismuth, 245.
Lamare-Picquot. Acide arsénieux, 227.
Landerer. Huile d'ail, 96.
Lobach. Charbon marée, 146.
Lecocq. Carb. plomb, 249
Lecœur. Lavement contre oxyures, 967.
Lee. Calomel, 208.
Leclerc. Bellad. c. dysenterie, 48.
Lecointe, Goutt. roug., 10.
Lefort. Citr. magnés., 152.
Legrand du Saulle. Opium dans manie, 7.
Lehmann. Café, 88.

Lesage-Picou. Fl. faux-ébénier, 64.
Loret et Jame. Sirop belladone, 51.
Marchal de Calvi. Liquide iodé, 238.
Mackenzie. Ph. amorphe, 113.
Malapert. Charpie carbonifère, 292.
Maresch. Atropine d. épilepsie, 42.
Marotte. Potion ammoniacale, 115.
Martin-Barbet. Ferro-cyanate, 206.
Meynier. Essences, 88.
Millet. Digit. kermès, 129.
Monot. Goître, 213.
Neumann. Bellad. sur sécrét. lait., 45.
Nosca. Laudanum contre ophthalmie, 10.
Oridi. Stéaraté d'iodoforme, 242.
Osiecki. Pot. ac. phos., 174.
Ozanam. Eau brom., 243.
Paillou. Potion, 174.
Pavesi. Santonate de mercure, 269.
Passavant. Bain ch., 111.
Pétrequin. Pilule, 197.
Pineau. Nitr. d'arg., 250.
Pinilla. Ac. sulf., 172.
Praag. Bains, 110.
Preterre. Hypnotisme, 86.
Reeves. Iode, 234.
A. Richard. Bellad. c. inc. mat. fécales, 46.
Richardson. Pilules d'iod. d'ammonium, 237.
Rivaud-Landrau. Collyre c. ophthalmies, 265.
Rivaud-Landrau. Collyre, 238.
Rodet. Pom. c. acné, 168.
Roux. Opium indigène, 1.
Ruspini. Mélanges cosmétiques, 264.
Salmon et Maunoury. Cautérisation, 260.
Salter (Hyde). Pap. nitré, 106.
Scouletten. Scarlat., 161.
Semanas. Frictions, 177.
Semanas. Pommade quinique, 181.
Serres (d'Alais). Digitale, 120.
Skoda. Pot. c. scorbut, 98.
Smith. Huile de foie de morue, 155.
Stratin. Glycérine, 161.
Swain. Collodion ric., 263.
Talley. Embrocat. à l'arnica, 80.
Tavignot. Emplâtre résolutif, 263.
Tavignot Phosphore, 111.
Tavignot. Poudre, 212.
Témoin. Digitaline, 124.
Thiry. Copahu, 101.
Thiry. Trait. abortif, 252.
Timbal-Lagrave. Camomille, 93.
Trastour. Iodure de p tassium, 233.
Trapani. Safran de Moro. 231.
Van Holbeck. Ficaire, 168.
Vicaire. Esculine, 198.
Von Dahl. Strychnine contre diarrhée, 69.
Vulpian. Nitro-glycér., 71.
Villemsens. Mixtur., 167.
Walz. Colocynthine, 148.

ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
ET DE
MATIÈRE MÉDICALE.

NARCOTIQUES.

Sur l'opium indigène (Roux).

M. Roux a exécuté de nombreuses recherches qui ajoutent une confirmation nouvelle aux beaux travaux de M. Aubergier. Les expériences de l'auteur ont porté sur huit variétés ou espèces de pavots, savoir : 1° le pavot blanc médicinal à capsules indéhiscentes; 2° le pavot œillette; 3° le pavot œillette aveugle (capsules indéhiscentes); 4° le pavot lilas foncé avec une tache brune à la base du pétale; 5° le pavot violet; 6° le pavot à pétale rouge; 7° le pavot de l'Inde, *cassa-cassa* de la côte de Coromandel; 8° le pavot à bractées.

1° Le pavot de l'Inde fou nit une proportion

considérable d'opium et de graines; la culture de cette vigoureuse et remarquable espèce devrait être tentée dans les départements où l'extraction de l'huile d'œillette s'opère sur une grande échelle. Cette plante s'acclimatera facilement en France.

2° Les pavots œillettes, œillettes aveugles et rouges, sont les espèces qui fournissent le meilleur opium.

3° Le suc provenant de ces pavots offre une richesse en morphine supérieure à celle des opiums du commerce.

4° L'œillette aveugle, le pavot indien, le pavot rouge, pourraient être cultivés avec avantage dans la plupart de nos départements.

5° Un ouvrier peut récolter, en quinze heures, 100 grammes d'opium au moins.

6° La récolte de l'opium me paraît promettre des bénéfices notables au cultivateur qui la tenterait avec un peu d'intelligence. Si l'on se rappelle que la France retire annuellement des pavots qu'elle cultive une quantité d'huile dont la valeur atteint de 25 à 30 millions de francs, on verra qu'il serait facile d'ajouter comme annexe à cette importante production l'intéressante industrie de l'opium indigène.

L'opium récolté par M. Roux a été administré avec succès, par M. Duval, premier chirurgien en chef de la marine de Brest.

Cela est parfaitement conforme aux résultats que MM. Rayer et Grisolles ont obtenu avec l'opium récolté par M. Aubergier.

Titrage de l'opium (Aubergier).

J'ai toujours regardé le titrage des médicaments importants comme le progrès pharmacologique le plus sérieux de notre temps.

J'ai aujourd'hui l'espérance que, grâce aux persévérants efforts de M. Aubergier, ce résultat est obtenu pour le premier d'entre eux l'opium. Voici en quels termes le savant doyen de la Faculté des sciences de Clermont expose, dans une lettre adressée à l'Académie de médecine, la phase nouvelle dans laquelle cette grande question est entrée :

« Depuis que j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie mes travaux sur les moyens de régulariser la richesse en morphine de l'opium employé en médecine, j'ai rencontré, pour atteindre d'une manière pratique le but que je me proposais, des difficultés nombreuses. Ces difficultés ont été si souvent présentées comme insurmontables dans le sein même de l'Académie, qu'elle ne devra pas s'étonner du temps que j'ai dû mettre à les vaincre. La crise des subsistances est venue les augmenter depuis trois ans, en rendant les exigences des cultivateurs plus grandes. La bienveillance avec laquelle l'Académie a bien voulu accueillir mes communications m'était un trop puissant encouragement pour que ma persévérance pût se lasser, et j'ai considéré comme un devoir de profiter de la période d'abondance dans laquelle nous sommes entrés, pour développer la production de l'opium indigène.

» Le temps d'arrêt que le déficit des récolte en céréales m'a obligé d'apporter dans cette pro duction en France, m'a conduit à étudier sou une nouvelle face la solution du problème qu je m'étais proposé, la régularisation du titre en morphine de l'opium employé en médecine. J'a fait étudier la production de l'opium en Orient et j'ai reconnu que je pourrais me procurer faci lement des opiums orientaux d'une richesse de 10 pour 100 en morphine, et qu'en cas d'insuf fisance de la récolte indigène, il me serait facile de continuer la livraison d'un opium titré à 10 pour 100 de morphine en allant chercher direc tement en Orient, avant qu'elles aient passé par les mains des falsificateurs, les quantités néces saires pour combler le déficit.

» Après m'être entouré de ces renseignements et avoir pris les mesures qu'ils me rendent faciles fort, du reste, d'une expérience qui remonte à 1843, j'entreprends de livrer au commerce un opium titré à 10 pour 100 de morphine, dont la composition sera toujours identique.

» J'ai l'honneur de joindre à cette lettre un échantillon de mon opium, que je vous prie de vouloir bien mettre sous les yeux de l'Académie. La feuille d'étain que j'emploie comme enveloppe a l'avantage de mieux assurer la conservation de l'opium que la feuille de pavot et les semences de rumex auxquelles on a eu recours jusqu'ici. »

Opium dans le choléra. — Variabilité dans les opiums du commerce (Soc. médic. de Gannat).

J'extrais du compte rendu de la Société médicale de Gannat des considérations intéressantes sur l'utilité de l'opium dans le choléra, et des remarques pleines d'à-propos sur la grande variabilité des opiums du commerce et sur les dangers que cette variabilité entraîne à sa suite.

M. Chosy pense qu'à grandes ou petites doses l'opium a une action différente : cette action, quand on dépasse certaines limites, est excitante, non soporifique; variable du reste, suivant les âges, elle est fort énergique dans l'enfance, puisqu'il a vu une goutte et demie de laudanum, administrée en lavement, narcotiser un enfant de vingt mois. Il n'en proscrit pas l'usage dans le choléra; mais il veut qu'on agisse prudemment et en connaissance de cause; car c'est, dit-il, une arme à deux tranchants.

Le docteur Boudant est d'avis que les opiacées sont, dans le traitement du choléra, d'une grande importance. Il pense comme M. Lagout qu'à titre de stimulant le laudanum peut et doit convenir dans le traitement du choléra.

Suivant M. Fortineau, dans les opiums bruts, la proportion de morphine variant de 2 à 9 pour 100, il importe, dans l'appréciation des effets obtenus, de tenir compte de cette particularité.

M. Lagout a observé et traité un cas de dysenterie qui résistait à une dose d'opium de

déterminé de la dépression dès les premiers jours. En deux mots, lorsqu'un malade subit l'entraînement opiacé, s'il s'agite en raison directe de la dose du médicament, il guérit; s'il s'affaisse, au contraire, dès le début, il faut abandonner sur-le-champ cette médication, sous peine de voir apparaître bientôt des accidents. La persévérance, en pareil cas, est plus nuisible qu'utile, et c'est à d'autres moyens qu'il faut désormais s'adresser pour arriver à une heureuse solution. »

Mode d'administration. — Le premier jour il prescrit un bain. Le lendemain un purgatif est administré, et, après l'emploi de ces deux moyens préparatoires, il formule une potion de 120 grammes avec 2 centigrammes 1/2 ou 5 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, à prendre dans les vingt-quatre heures. Tous les deux jours il augmente la quantité du médicament de 2 centigrammes 1/2, si bien qu'en peu de temps il arrive ainsi à la dose de 20, 30, 40 et 50 centigrammes. C'est du reste extrêmement variable, puisque l'élévation progressive de l'opium dépend, pour lui, du degré d'excitation du malade. Lorsqu'il juge que l'accès maniaque est arrivé à sa plus haute puissance, il supprime brusquement la médication et ne fait plus que de l'expectation. En général, à partir de ce moment, tous les phénomènes pathologiques vont en s'amendant notablement et, dans un espace de temps qui varie entre huit et trente-cinq jours, l'aliéné entre en convalescence.

« Toutes les fois, dit M. Legrand du Saulle,

que j'ai fait entrer dans les potions du laudanum liquide de Sydenham, mes prescriptions ont oscillé, comme limites extrêmes, entre 30 et 80 gouttes, après avoir débuté seulement par 6 gouttes. » Mais cette préparation, inspirant en général une très grande répugnance aux malades, il a souvent été obligé d'y renoncer. Les pilules sont très mal prises par les aliénés. Les sels de morphine sont les agents les plus faciles à administrer en pareil cas; on les incorpore dans la tisane, dans de l'eau ou dans du vin.

M. Legrand du Saulle est pénétré de cette idée que l'opium prescrit à doses progressives, puis brusquement supprimé, est de la plus grande efficacité dans le traitement de la manie. Quant à l'assoupissement prolongé, aux nausées, aux vomissements, à la céphalalgie, aux vertiges et à la sécheresse du gosier, il ne les a en général constatés que chez les malades réfractaires à l'action de l'opium, et chez lesquels on abandonnait bientôt l'expérimentation. La constipation a été opiniâtre chez presque tous les aliénés ainsi traités; mais on l'a combattue par les moyens appropriés.

La proportion des guérisons a été de 3 1/2 sur 5 pour les cas de manie aiguë dont le début était récent, et de 1 1/2 sur 10 pour les cas de manie chronique, dont l'invasion remontait à un, deux, trois, cinq ou six ans. (*Annales médico-psychologiques*, janvier 1859.)

10 décigrammes, et qui a été immédiatement enrayé par 10 centigrammes du même médicament pris dans une autre pharmacie.

Le docteur Trapenard sait bien que la médication opiacée échoue, toutes les fois qu'il s'agit de choléras dits foudroyants; mais dans les cas moins graves, l'opium agit d'une manière évidente, bien que complexe, en enrayant, par exemple, les sécrétions. Il croit que la forme est réellement peu importante, puisque l'effet précité est tout aussi bien produit par l'extrait-gommeux et la morphine que par le laudanum. En résumé, la forme est pour lui moins à considérer que la quantité.

Le docteur Secretain constate que la question n'est pas nouvelle, et que la Société, si ses souvenirs le servent bien, regardait, il n'y a pas fort longtemps, l'opium comme la meilleure médication qu'on pût opposer au choléra. A propos de la femme atteinte du choléra et efficacement traitée par l'opium, dont il a été question dans une précédente communication, M. Mignot a soutenu que la médication opiacée est, contre le choléra, de beaucoup la plus efficace; or, la Société a semblé se ranger à cette manière de voir ; il lui est donc permis de s'étonner quelque peu, en la voyant, à si bref délai, se déjuger et tomber ainsi dans une flagrante contradiction.

M. Lagout réplique qu'il ne voit pas la contradiction dont on se plaint. Qu'a-t-on voulu établir en effet, sinon que l'opium est, dans certaines conditions, un stimulant qui peut être

avantageusement opposé à une maladie caractérisée, comme le choléra, par un profond affaissement des forces? Et la chose, ajoute-t-il, n'est pas sans importance, puisque l'opium, en raison de ses propriétés sédatives plus généralement connues, semblait au docteur Boudant contre-indiqué dans la thérapeutique du choléra. — En définitive, conclut M. Trapenard, l'opium diminue les sécrétions, stimule et ranime les cholériques.

Les faits annoncés par M. Fortineau et par M. Lagout démontrent l'utilité du titrage de l'opium, et l'importance de la réforme opérée par M. Aubergier, qui aura pour résultat de faire rencontrer dans toutes les pharmacies un opium toujours identique.

Des conditions dans lesquelles l'opium réussit dans la manie (Legrand du Saulle).

L'opium est utile contre certaines formes de la manie. Mais quelles sont ces formes? C'est ce que M. Legrand a cherché avec une grande raison à préciser. La thérapeutique ne progressera que lorsque les conditions d'utilité des médicaments énergiques seront nettement indiquées.

« Je n'ai jamais vu, dit M Legrand, rester incurable un malade qui, placé sous l'empire de l'agent stupéfiant, ait présenté une sensible exagération de tous les phénomènes pathologiques précédemment observés ; tandis que je n'ai jamais vu guérir un individu chez lequel l'opium ait

Gouttes rouges (Lecointe).

Camomille.	60	grammes.
Opium à 10 pour 100.	8	—
Safran	2	—
Girofles	1	—
Cannelle	1	—
Alcool.	300	—

Faites macérer pendant huit jours, dans l'alcool, les substances convenablement divisées, exprimez fortement et filtrez (préparation de M. Dunand). M. d. a. De 5 à 20 gouttes, plusieurs fois dans la journée, sur du sucre, dans les gastralgies (crampes stomacales), les diarrhées séreuses et la prédisposition morbide au choléra en temps d'épidémie.

Laudanum dans les cas d'ophthalmie et d'affaiblissement de la vue (Nasca).

Après avoir signalé les contre-indications (dont quelques-unes, telles que l'état subaigu, peuvent être éloignées par un traitement antiphlogistique et altérant préalable), M. Nasca spécifie en termes précis la période de l'ophthalmie où le remède possède toute sa puissance. Alors, dit l'auteur, laissez tomber une goutte de laudanum entre les paupières, une fois par jour pendant le premier septénaire, puis progressivement deux, trois, et jusqu'à quatre fois par jour. Proscrivez en même

temps toute lotion émolliente remplacée avec avantage par celles faites avec un vin faible additionné de teinture de myrrhe, et vous parviendrez souvent, par ce traitement si simple, à triompher d'ophthalmies qui allaient passer ou qui étaient passées à l'état chronique. — Une autre application fort précieuse de ce remède est indiquée par M. Nasca. Les personnes âgées, dont la vue va s'affaiblissant de manière à réclamer l'emploi des verres convexes, se trouveront bien, pourvu qu'il n'y ait aucune lésion des nerfs, de se badigeonner tous les soirs les paupières et le front avec le laudanum, qu'elles devront y laisser durant toute la nuit. En trente ou quarante jours au plus, l'effet sur la vision est ordinairement très sensible.

(*Gaz. méd. de Lyon* et *Bull. gén. de thér.*)

Le travail qui précède est très intéressant, mais ce sera toujours une chose pénible que de se barbouiller chaque soir avec du laudanum de Sydenham; il est très-probable que là, comme dans beaucoup de préparations, c'est la morphine qui agit. Ne pourrait-on pas essayer de substituer pour cette application au laudanum une *solution morphique* avec :

Chorhydrate de morphine.	0,10
Alcool à 15 p. 100.	4,00
Alcoolat de mélisse.	1,00

Faites dissoudre. Chaque gramme de cette solution contiendra 2 centigrammes de sel de mor-

phine et correspondra à peu près au laudanum de Sydenham en puissance morphique.

De l'association des narcotiques à plusieurs autres médications.

Les médicaments narcotiques, et l'opium particulièrement, sont associés à un grand nombre de médicaments, aux solanées vireuses, au camphre, à l'essence de térébenthine, à la teinture de cantharides, à l'émétique, etc. Le plus souvent, le but qu'on cherche à atteindre est de faire tolérer un médicament qui possède une action irritante sur les premières voies; mais il est un autre but qu'il ne faut pas perdre de vue. Le plus souvent, l'opium intervient par son action dynamique, qui peut modifier beaucoup l'action dynamique du médicament principal. On a avancé, mais en exagérant la vérité, que, dans certains cas, cette action pouvait être considérée comme neutralisante. Les exemples les plus nets qu'on peut invoquer en faveur de cette opinion sont ceux de l'action réciproque, si curieuse, de l'opium et de la belladone; dans ce cas même, ce n'est pas une neutralisation dans le sens que nous attachons ordinairement à ce mot. Les manifestations physiologiques principales de l'opium et de la belladone disparaissent par leur association; mais, en même temps, il en apparaît de nouvelles. J'ai eu, ainsi que bien d'autres praticiens, trop d'occasions d'administrer avec avantage ces deux médicaments réunis

pour ne pas admettre une résultante de leur action.

Une remarque à propos de l'association des narcotiques et des médicaments énergiques, à laquelle j'attache de l'importance, c'est de pouvoir graduer, modérer l'action de l'agent narcotique. Pour atteindre ce but, au lieu de l'associer dans une potion avec le médicament principal, je regarde presque toujours comme plus sûr et plus utile de l'administrer à part, et souvent, lorsqu'il s'agit d'établir la tolérance, de préférer l'hypnotique le plus faible. Ainsi, pour choisir des exemples, s'agit-il de faire tolérer l'émétique, la teinture de cantharides, etc., au lieu de prescrire dans la même potion l'émétique et une préparation opiacée, je les fais donner séparément et je fais accompagner l'administration de la potion émétique d'une demi-cuillerée à café de sirop d'opium tant que la tolérance n'est pas établie, ou mieux d'une cuillerée à café de *sirop d'Aubergier* au *lactucarium*. On suspend l'usage de l'agent hypnotique aussitôt qu'il n'est plus nécessaire. Dans un grand nombre d'affections chroniques de l'estomac, je me suis très bien trouvé d'administrer une cuillerée à café de sirop d'Aubergier au lactucarium, en même temps que je donnais soit un petit verre de vin de quinquina, soit 20 centigrammes de rhubarbe et de craie associés, soit 2 grammes de granules de sous-nitrate de bismuth, soit une cuillerée de poudre de charbon de peuplier. Les hypnotiques les plus faibles sont d'une grande

utilité dans beaucoup d'affections chroniques de l'appareil digestif, soit seuls, soit associés. Le lactucarium, agissant à la fois comme amer et comme calmant, convient, dans ces cas, à plusieurs titres.

Antagonisme réciproque de l'opium et de la belladone (Béhier).

M. Benjamin Bell, après avoir fait connaître comment l'opium a pu lui servir d'antidote contre l'empoisonnement par la belladone, ajoute qu'il n'a pas eu occasion d'employer sur l'homme la belladone comme moyen de neutraliser les effets toxiques de l'opium. Mais il a grandement raison de croire à la réciproque (qu'on me permette le mot) des faits qu'il rapporte et dans lesquels l'opium a modifié avantageusement l'empoisonnement atropique.

J'ai été, en effet, témoin de deux faits qui démontrent clairement ce que M. Bell admet comme probable, à savoir, l'action salutaire de la belladone pour combattre les effets toxiques de l'opium. Ces deux faits sont antérieurs à la publication qui a été faite en février dernier de la note de M. Bell dans l'*Union médicale*. L'un d'eux s'est accompli dix jours à peine avant l'insertion du premier de ces articles.

Mais avant de rapporter brièvement ces observations, je désire faire remarquer que l'antagonisme de ces deux médicaments narcotiques

est une remarque encore bien moins nouvelle que ne paraît le croire M. Bell.

En effet, outre l'exemple qu'il rapporte sous le nom de Th. Anderson, et qui, ainsi que le remarque le traducteur de l'article, est attribué à M. Lindsey par M. Cazin, ce dernier auteur cite des observations qui ne laissent aucun doute. Telles sont celle d'une demoiselle empoisonnée par une infusion de belladone, et guérie par 0,03 d'extrait gommeux d'opium pris d'heure en heure (*Traité des plantes indigènes*, p. 125); celle de M. Moleux, qui ingéra presque impunément un liniment contenant 6 grammes de laudanum de Sydenham et 2 grammes de teinture de belladone, ce qui ne peut s'expliquer que par une neutralisation réciproque des deux agents contenus dans ce liniment (p. 148). Renversant les termes du problème, M. Cazin a même posé en principe (p. 173) que la belladone « peut être employée avec avantage dans l'empoisonnement par l'opium, en raison de l'antagonisme qui existe entre ce dernier et les solanées vireuses. » Plus loin (p. 339), il établit « que l'opium et la jusquiame se mitigent l'un l'autre. » Page 722, il rappelle les cas d'empoisonnement par la belladone guéris par l'opium, et revient sur le même sujet de la même manière page 920, à propos de l'empoisonnement par le stramonium.

Mais en remontant plus haut encore que M. Lindsey, que M. Cazin, on trouve l'existence de cet antagonisme très nettement établie. Ainsi, j'ouvre le *Traité philosophique et expérimental*

de matière médicale et de thérapeutique, par G.-A. Giacomini, traduit par MM. Mojon et Rognetta, traduction qui fait partie de l'*Encyclopédie des sciences médicales* (Paris, 1839), et j'y lis à l'article BELLADONE (p. 573, 1re colonne) : « L'expérience avait déjà appris aux anciens ce qu'une bonne philosophie pathologique nous démontre, savoir : que les effets toxiques de la belladone sont anéantis par les substances hyposthénisantes. Prosper Alpin et Lobel avaient déjà remarqué que l'opium combiné à la belladone affaiblit l'action de cette dernière.

» . . . . . Dans l'empoisonnement en question (par la belladone), les excitants et la thériaque étaient prescrits par Faber (*Strychnomanie*, p. 87).

» Lippi compte plusieurs guérisons à l'aide du laudanum de Sydenham. » (*De ven. bacc. bellad. prod. atque opii in eo usu.* Tub. 1810.)

Dans le même ouvrage, à propos de l'opium, on trouve (page 70, 1re colonne) : « 1° L'opium a été trouvé constamment utile dans les empoisonnements de nature hyposthénique, et cette observation est exacte. De ce nombre sont, par exemple, les empoisonnements par la belladone, par le stramonium, par la jusquiame. Les Italiens ont donné dans ces cas l'opium à haute dose, et ils ont vu la stupeur, le délire et les convulsions disparaître. » Giacomini ne cite ici aucun auteur en particulier, mais le passage ne laisse aucun doute.

L'antagonisme de ces deux substances était

donc un point déjà connu avant les articles de M. Cazin, avant ceux que cite M. Benjamin Bell. Et, chose singulière, ce qui était plus particulièrement noté, c'est l'action de l'opium comme antidote de la belladone, et non pas l'utilité de cette dernière contre les effets de l'opium, car je n'en ai rencontré aucun exemple dans Giacomini; et ailleurs même, ils sont très rares; on ne trouve même que le fait attribué par M. Cazin à Lindsey et par M. Bell au docteur Thom. Anderson. Du reste, l'action de l'opium, comme antidote de la belladone, étant établie, l'action de la belladone comme antidote de l'opium était plus que probable. Les observations sont seulement moins nombreuses à l'appui de cette utilité pratique de la belladone qu'il importe beaucoup de mettre en lumière.

Aussi, quoique n'ayant pas produit un fait nouveau, l'article de M. Benjamin Bell, qui fixe une fois de plus l'attention sur cette question, n'en a pas moins par cela même une grande valeur. Il en emprunte une nouvelle à l'application pour l'étude de cette question du procédé de M. Alexandre Wood; et, n'y eût-il que ce point, j'en serai moi-même très profondément reconnaissant à M. Benjamin Bell, à propos des études que j'ai entreprises sur ce procédé depuis la lecture de son article, études que je publierai d'ici peu.

Voici maintenant les deux faits dont je parlais plus haut, tels qu'ils se sont présentés à mon observation, et alors que j'ignorais moi-même

l'existence des passages de Giacomini et même ceux de M. Cazin, que je viens de relever tout à l'heure. En présentant des exemples de l'action de la belladone contre les effets exagérés de l'opium, ils complètent, pour leur part, le tableau exposé par les auteurs que je viens de citer.

Un homme d'environ quarante ans s'était empoisonné volontairement avec du laudanum de Sydenham. Des vomissements spontanés avaient déjà eu lieu en assez grande abondance lorsque j'arrivai près de lui. Une partie du laudanum, partie que je ne pouvais apprécier même approximativement, avait été cependant absorbée, car le malade restait dans un état de somnolence, et dès qu'on l'en tirait, nausées et vomissements reprenaient de la façon la plus gênante pour lui; c'était, avec un sentiment de tournoiement, les symptômes dont il se plaignait le plus. J'eus alors l'idée, à propos de ces contractions vomitives incessantes, d'avoir recours à la belladone comme à un moyen capable de détendre cette action presque permanente de l'estomac, et de calmer les accidents de forme quasi-convulsive observés du côté de ce viscère. Je prescrivis alors des pilules de 0,01 d'extrait hydro-alcoolique de belladone, pour être prises une toutes les demi-heures au besoin, jusqu'à concurrence de trois ou quatre. Tout en agissant ainsi, je n'étais pas sans préoccupation. De narcotique à narcotique, me disais-je, il n'y a pas bien loin, et, quoique j'eusse été dirigé par une idée que je croyais raisonnable, cependant je revins promptement

auprès de mon malade. Une seule pilule avait été prise ; le sommeil était tranquille, les nausées et les vomissements n'avaient plus reparu, et quand j'éveillai le malade, il accusait un mieux réel et n'éprouvait plus le tournoiement qui, avec ses nausées, l'avait tant incommodé. Une seconde pilule de belladone fut administrée. Le lendemain, les accidents avaient disparu.

Madame X..., âgée de cinquante-quatre ans, ayant cessé d'être réglée depuis cinq ans, d'une constitution assez forte, d'un tempérament nervoso-lymphatique, est sujette à des migraines fréquentes. L'année dernière (1858), vers le mois de juin, elle fut prise, pour la seconde fois, d'une attaque de colique hépatique. La première atteinte, éprouvée quelques mois auparavant, avait été légère. On avait même alors, à la campagne où était la malade, considéré cette douleur comme une atteinte de gastralgie. Il n'y avait pas eu bien positivement d'ictère, mais cependant les urines avaient été très jaunes ; les yeux un peu altérés par une teinte analogue, qui était perceptible aussi au pourtour de la bouche et sur les ailes du nez.

Au mois de juin 1858, l'attaque fut des plus violentes et des mieux caractérisées. L'ictère ne pouvait laisser de doutes ; il se prolongea même pendant longtemps.

L'éther, la térébenthine, les eaux de Plombières, un régime convenable avaient amené un amendement complet. L'ictère avait disparu,

l'appétit était excellent, la force et l'embonpoint très marqués.

La malade revint à Paris vers le mois de novembre 1858.

Au milieu de janvier 1859, après une vive contrariété, elle éprouva de nouveau tous les symptômes qu'elle avait ressentis en juin 1858. Douleur violente occupant l'hypochondre et le flanc droit, nausées et vomissements, anxiété vive et un peu plus tard ictère très bien caractérisé. Nouveau traitement, térébenthine, éther, à doses élevées et sous forme de perles, bains, laxatifs, opium à doses modérées à l'intérieur.

L'amélioration était à peu près complète, lorsque, dans les premiers jours de février 1859, une attaque survint pendant la nuit, sans nausées, sans vomissements, mais avec une douleur des plus vives.

La malade se fit faire alors par sa femme de chambre, vers trois heures du matin, un demi-lavement de décoction de pavot. Deux têtes de pavot furent mises dans environ 350 grammes d'eau et bouillirent pendant un temps que je n'ai jamais pu faire préciser exactement. Le demi-lavement fut gardé. La douleur diminua; mais alors se manifestèrent des demi-syncopes, avec somnolence incessante, malaise profond, vomissements et nausées incessants, se reproduisant avec redoublement d'une céphalalgie pénible, et caractérisée surtout par un état de lourdeur douloureuse. On me mande vers sept heures du matin.

Cet état continuait; la face était altérée, pâle, le pouls petit, dur, fréquent, la peau fraîche, les pupilles contractées, le regard vague et comme hébété; un vomissement bilieux a lieu en ma présence et redouble la douleur de tête et le malaise, que la malade compare au tournoiement d'un vaisseau, son lit lui semblant balancer par un mouvement analogue. La connaissance est complète.

Guidé par le souvenir de ce qui s'était passé dans l'exemple précédent et voulant encore ici calmer les contractions de l'estomac, je prescris trois pilules de 0,01 chaque à prendre de demi-heure en demi-heure, si le malaise dure, et qui devront être suspendues si le calme se rétablit. Vers neuf heures et demie, je reviens, la malade n'a pris qu'une seule pilule, le calme est complet, sans sommeil trop profond; elle n'a pas dormi plus de trois quarts d'heure; les accidents sont complétement dissipés; la malade réclame son déjeuner, qui sera ajourné d'une heure encore et devra être très léger.

Voilà donc deux exemples dans lesquels les phénomènes produits par l'opium ont été dissipés par la belladone et même par des doses peu élevées de cette dernière substance.

J'avais été conduit à l'emploi de ce moyen par des données certainement incomplètes, mais l'intention, ici comme ailleurs, en thérapeutique importe peu, le résultat seul a de la valeur et le résultat est très probant.

Lorsque je publierai les autres observations

auxquelles je faisais allusion plus haut, je montrerai de nouveaux exemples de l'efficacité de l'opium pour combattre les accidents déterminés par l'absorption du sulfate d'atropine, même alors que l'opium est administré par une voie différente de celle qui avait servi à absorber le sulfate d'atropine.

Toutefois j'ajouterai en terminant qu'il y a peu de jours encore j'ai été témoin du fait suivant :

Une jeune femme, très nerveuse, au milieu d'un état de maladie grave du côté des organes pulmonaires, fut prise de douleurs assez vives dans la partie inférieure de l'abdomen. Pour une part, ces douleurs se rapportaient à une lésion superficielle du col utérin, et d'autre part elles semblaient tenir aussi à un certain degré de stimulation de la vessie, car elles étaient exagérées par l'émission des urines, laquelle était suivie d'une contraction douloureuse dans le bas-ventre, se prolongeant jusque vers la vulve.

Pour combattre cette sorte de spasme vésico-uréthral, je prescrivis entre autres moyens, l'usage de suppositoires contenant chacun 1 gramme d'asa fœtida et 1 centigramme d'extrait de belladone. Ils étaient introduits dans le rectum le soir au moment du coucher.

Pendant quatre jours, ils furent employés (un chaque soir) sans provoquer le moindre accident. Les douleurs étaient même diminuées. Mais le sixième jour, après l'emploi du cinquième suppositoire, la malade s'éveille et sent des étourdissements répétés, sa langue est sèche, ses idées

un peu incertaines et par-dessus tout, ce qui l'effraye au plus haut degré, ainsi que ceux qui l'entourent, c'est qu'elle ne peut pas venir à bout de lire une lettre qu'on lui apporte. Les caractères lui paraissent tout à fait microscopiques, les lignes sont inégales et semblent toutes converger les unes vers les autres. Tous les objets qui l'entourent ont cependant conservé leur volume ordinaire; elle ne trouve plus petits que les objets qui demandent une attention et une fixité plus grande de la vue. La malade est, du reste, un peu myope.

La face est congestionnée, surtout au niveau des paupières. Les yeux sont brillants et vagues tout à la fois, la conjonctive est injectée, la pupille dilatée. La figure retrace, en un mot, l'aspect d'un certain degré d'ivresse. A mon arrivée auprès de la malade, elle me déclare qu'elle croit avoir éprouvé un coup de sang et réclame instamment une émission sanguine.

Je reconnus bien vite l'aspect que donne à la face l'intoxication atropique; je venais d'en observer le matin même à l'hôpital un exemple, et je prescrivis 30 grammes de sirop diacode à prendre en deux doses à une heure et même à demi-heure d'intervalle, si les phénomènes ne s'amendent pas après la première dose. Le calme se manifesta au bout de vingt à vingt-cinq minutes; la vue était revenue en partie; elle restait encore incertaine; mais cette singulière altération des petits objets avait disparu. Deux tasses d'une infusion de café furent administrées, et la

seconde dose de sirop diacode fut renvoyée au soir. (*Union médicale.*)

Les faits rapportés par M. Béhier sont très intéressants, mais il ne faut pas leur accorder une valeur thérapeutique plus grande qu'ils n'en méritent. Dans un cas d'empoisonnement par une grande dose d'opium, je regarde toujours l'indication de tenir le malade constamment éveillé en le forçant à marcher et en lui faisant avaler de grandes doses de café sans sucre, comme bien plus certaine que celle qui consisterait à administrer de l'extrait de belladone. Le traitement que j'ai préconisé a fait ses preuves (voyez Supplément à l'*Annuaire de thérapeutique de* 1856, p. 220).

J'ai sauvé des malades ayant avalé plus de dix grammes de laudanum, et j'ai retrouvé des quantités énormes de morphine dans leurs urines.

Emploi du sulfate d'atropine sous forme d'injections sous-cutanées (Béhier).

J'ai la certitude que, lorsque nous avons, Stuart Cooper et moi, introduit dans la thérapeutique l'usage interne de l'atropine (voy. *Annuaire de* 1849), nous avons accompli un progrès. Voici une application nouvelle de ce médicament qui promet les plus heureux résultats par la précision du dosage et par la rapidité de l'action. Laissons parler M. Béhier.

« En 1853, M. Wood eut l'idée de se servir de la seringue pour porter les solutions médicamenteuses dans le voisinage du nerf atteint de névralgie. J'arrive, dit M. Béhier, à l'exposé des résultats que j'ai obtenus et aux divers points sur lesquels je désire appeler l'attention.

Je me suis servi, pour les injections que j'ai pratiquées, non pas de la seringue de Fergusson employée par M. Wood, mais de la seringue inventée par Pravaz pour les injections de perchlorure de fer. Cette dernière offre, sur celle qu'avait adoptée M. Wood, des avantages que j'indiquerai plus loin. Ce choix fait, comme s'il s'agissait de médicaments énergiques et d'un moyen peu connu, j'ai cherché à me renseigner sur la façon dont fonctionne ce petit instrument.

Voici ce qu'une étude attentive nous a démontré, à moi ainsi qu'à MM. Mialhe et Grassi, qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils et de leurs recherches dans cette partie de mon travail.

La petite seringue est accompagnée de deux trocarts de taille différente. Le trocart que l'on choisit une fois introduit avec sa canule sur le trajet du nerf douloureux, sur le nerf lui-même, s'il est possible, ou dans tout autre point du corps, on retire le trocart, et sur la canule restée dans les tissus on visse le petit corps de seringue. On peut encore, comme on le fait pour l'injection de perchlorure de fer, introduire, dans la canule qui a été implantée dans les tissus, une

canule plus petite, vissée à la seringue et toute chargée de liquide : cela évite d'introduire dans le tissu que l'on injecte, en même temps que le liquide médicamenteux, l'air que contenait la canule, après qu'on a eu retiré le trocart. J'ai négligé d'ordinaire cette précaution sans aucun dommage pour les malades et pour le succès de l'opération, comme je le dirai tout à l'heure.

Une fois la seringue ainsi vissée sur la canule, on tourne le piston qui descend graduellement à chaque tour de vis. Et c'est ici qu'il faut être bien renseigné, si l'on veut se rendre un compte exact de la quantité de liquide que l'on emploie, et par conséquent de la dose de médicament qui est introduite. La seringue porte bien des graduations, mais dans la manœuvre de l'instrument il serait difficile, sinon impossible, de les observer. Le plus sûr est de savoir ce que produit chaque mouvement du piston. Voici ce que nous avons constaté, MM. Mialhe, Grassi et moi. Chaque quart de tour du piston, qui est à vis, donne issue par l'extrémité de la canule à une goutte de liquide médicamenteux. Mais un premier point est de savoir ce que contient chacune des canules quand elle est remplie par le jeu du piston. En effet, cette canule introduite vide au sein des organes en est retirée pleine, si bien qu'il faut, pour avoir la dose exacte du liquide déposée dans les tissus, défalquer cette contenance de la canule de la dose totale. Or, 4 gouttes sont nécessaires pour remplir la plus petite des deux canules, et 5 pour l'autre; soit

quatre quarts de tour du piston pour la première, et cinq quarts de tour pour la seconde. C'est donc seulement au cinquième quart de tour que la canule la plus petite laisse échapper une goutte du liquide médicamenteux dans les tissus, et au sixième quart de tour seulement que ce résultat est obtenu avec la canule la plus forte. Je n'ai, du reste, jamais employé cette dernière dans mes expériences. De plus, je dirai que M. Mathieu a construit, sur ma demande, des canules plus fines encore et qui sont remplies par trois quarts de tour du piston seulement.

» Lorsqu'on procède ainsi par quart de tour du piston, on obtient, pour la capacité totale du corps de seringue, 32 gouttes. Leur poids total est de 61 centigrammes, ce qui fait pour chaque goutte un poids de 19 milligrammes.

En effet, les 10 premières gouttes pèsent ensemble	18	centigrammes.
La deuxième série de 10 gouttes pèse.	19	—
La troisième série de 12 gouttes pèse.	24	—
Total.	61	centigrammes.

Ces pesées réunies donnent donc pour le poids moyen d'une goutte 19 milligrammes, ou, en chiffre rond, 2 centigrammes.

Pour la grosse canule, malgré la différence (très petite du reste) du volume, les gouttes offrent le même poids; elles l'offrent également

lorsqu'elles sortent d'une canule plus mince, parce que, il faut bien le remarquer, une fois la canule remplie, la somme de liquide qui s'échappe de son extrémité dépend presque uniquement du mouvement du piston et non de la lumière de la canule; la différence au moins est si minime qu'il n'y a nullement lieu d'en tenir compte.

Mais il faut bien savoir que ces résultats ne sont précis, et tels que je les expose, que lorsqu'on procède par quart de tour et lentement, car, si on imprime au piston une impulsion plus vive, sans s'arrêter à chaque quart de révolution, j'ai constaté, et MM. Mialhe et Grassi ont également remarqué que les gouttes qui s'échappent par la canule deviennent un peu plus grosses, et que leur nombre diminue à tel point, qu'on n'en obtient plus ainsi que 24 ou même 22 pour tout le corps de seringue, au lieu de 32.

On arrive même souvent, en tournant brusquement, à un jet véritable qui certainement correspond à un écoulement relativement beaucoup plus large et plus abondant, et qu'il est impossible de mesurer. Selon MM. Mialhe et Grassi, cette irrégularité que l'on remarque dans les gouttes quand on fait avancer brusquement le piston et que l'on opère à l'air libre, irrégularité qui, disent-ils, tient à l'adhérence de la goutte aux parois de la canule, ne doit pas se produire quand l'extrémité de cette canule est enfoncée dans les tissus. Alors chaque quart de révolution, selon eux, doit donner sa goutte. Quant à

moi, je ne suis pas de cet avis; je ne crois pas que les choses se passent dans les tissus différemment de ce que nous voyons à l'air libre, d'autant plus que la seringue se vide de la même façon dans les tissus ou à l'air, et il vaut beaucoup mieux, pour être sûr de ce qu'on fait, procéder par quarts de révolution, lesquels correspondent chacun à une goutte, lorsqu'on les sépare les uns des autres par un petit temps d'arrêt.

Le liquide a été, dans 53 cas, une solution de sulfate d'atropine, d'abord dans la proportion de 20 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée, proportion qui est indiquée dans le mémoire de M. Benjamin Bell. Nous avons donc alors injecté, à chaque quart de révolution, un dixième et demi de milligrammes de sulfate d'atropine environ, et 6 gouttes ont représenté environ un milligramme de cette substance. Il vaut beaucoup mieux procéder comme nous l'avons fait dans les derniers temps et comme nous le faisons maintenant, c'est-à-dire employer une dissolution de sulfate d'atropine, dans la proportion de 30 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée, ce qui donne exactement deux dixièmes de milligramme de sel par chaque goutte ou par chaque quart de révolution, et pour 5 gouttes ou 5 quarts de révolution un milligramme de sulfate d'atropine.

Tel est le petit instrument que j'ai employé; elles sont les précautions que j'ai observées et que je conseillerais de prendre toutes les fois

qu'on voudra procéder avec quelque sûreté à l'usage des injections sous-cutanées.

Quels sont maintenant les résultats que m'a donnés l'emploi de cette méthode? A quelles maladies l'ai-je opposée?

Les observations qui ont été recueillies à l'hôpital Beaujon, répondent à cette question. Je n'ai pas l'intention d'abuser de la bienveillance de l'Académie, et je vais lui soumettre seulement le résumé des faits qui se sont passés sous mes yeux. 61 malades ont été soumis à ce mode de traitement; ils étaient affectés des maladies suivantes :

Névralgie sciatique.	18
Névralgie intercostale sans complication.	9
Névralgie intercostale chez des sujets atteints de tubercules pulmonaires.	2
Névralgie intercostale compliquée de phénomènes tout à fait bizarres.	1
Névralgie brachiale.	1
Névralgie faciale.	1
Pleurodynie	4
Douleurs musculaires rhumatoïdes	11
Contusions.	2
Douleurs sympathiques d'un cancer utérin	1
Douleurs liées à d'autres affections . . .	3
Cette première catégorie de malades au nombre de	53

a été soumise aux injections avec le sulfate d'atropine.

Viennent ensuite les malades sur lesquels j'ai pratiqué des injections avec une solution de sulfate de strychnine. Chez 7 malades, savoir :

Paraplégie suite d'angine couenneuse . . . 2
Paraplégie de cause inconnue et de date ancienne 1
Paralysie de la jambe gauche, liée peut-être à une affection névralgique 1
Hémiplégie suite d'hémorrhagie cérébrale. 2
Paralysie du bras suite de compression . . 1
Enfin, j'ai injecté une solution de chlorhydrate de morphine dans un cas de colique avec constipation, chez un peintre (colique de plomb légère). 1

Dans tous ces exemples, l'effet avantageux du médicament a été constant et très marqué avec des résultats définitifs très nettement constatés pour les uns, moins bien constatés pour les autres. La cause de cette dernière incertitude, c'est que certains malades ont été traités à la consultation de l'hôpital, et que plusieurs, après avoir tenu parole et être revenus une fois ou deux, ont cessé de reparaître, ce qui me met hors d'état d'affirmer leur guérison définitive, malgré l'amélioration éprouvée et signalée hautement par plusieurs d'entre eux et constatée par nous-mêmes.

Bien que là encore les résultats avantageux aient été des plus évidents, j'ai dû cependant présenter ces cas avec la réserve que je viens d'indiquer. Cette explication étant donnée, nous

pouvons dire que, sur 18 sciatiques, nous avons constaté positivement 12 guérisons; que, dans 6 exemples, la guérison a été plus que probable, les malades l'ayant annoncé comme telle, mais n'étant pas revenus nous permettre de constater l'absence de toute récidive. Voici un exemple que je demanderai à l'Académie la permission de lire.

L'observation est courte et donne une idée de l'effet rapide et complet du moyen que j'étudie ici. (M. Béhier lit alors l'observation dont suit l'extrait.)

Dalard, quarante-quatre ans, tailleur. Atteint en octobre 1858 d'un refroidissement portant sur les reins et plus spécialement sur la hanche droite. Peu de jours après, la marche est impossible par suite des crampes éprouvées dans la cuisse et dans la jambe droite. Revenu à Paris avec une douleur très vive dans la fesse droite, s'étendant au jarret, à la partie externe du genou droit et au mollet du même côté, il ne peut rester assis ni se coucher sur le dos, ni marcher sans éprouver sa douleur. Des vésicatoires, des frictions améliorent sa position sans le guérir, et les froids de l'hiver réveillent ses souffrances.

Entré le 21 février 1859 à l'hôpital Beaujon, on constate l'existence des mêmes douleurs occupant le membre inférieur droit. La sensibilité à la pression est très vive au niveau de la région ischiatique droite, le long de la cuisse et au niveau de l'articulation périnéo-tibiale du même

côté. Dans la jambe et à la face externe du pied, sensation de lourdeur et de froid.

Du 21 février au 5 mars, on applique des ventouses et on emploie l'iodure de potassium à l'intérieur, en vue de quelques antécédents syphilitiques, sans aucun amendement dans la douleur.

Le 8, une injection de 8 gouttes de solution de sulfate d'atropine (0,20 pour 30 d'eau distillée) est faite au niveau de l'émergence du nerf sciatique. Le malade se sentit tellement mieux peu après l'injection qu'il put marcher facilement et se tenir assis. A quatre heures du soir, les douleurs reparaissent avec vivacité ; le malade se couche, la douleur cesse et est remplacée par un sentiment d'agacement dans le membre. Le lendemain, à la visite, la douleur n'existe plus, un peu de malaise revint dans la journée, et, le malade s'étant couché, le membre inférieur droit fut le siége d'une sueur profuse. Aucune douleur ne reparut jusqu'au 15 mars, jour de la sortie du malade, aucune précaution, aucun traitement n'ayant été continués.

Il ne faut pas croire, du reste, que, dans tous les exemples, la guérison a été aussi rapide. Cependant, chez deux autres malades, il a suffi de 4 jours et de 2 injections chez l'une, de 3 chez l'autre, por amener la guérison complète.

Dans une observation recueillie par M. Dayot, interne distingué des hôpitaux, il a suffi également de deux injections pour amener la gué-

rison en six jours. La deuxième injection, selon le dire de mon collègue et ami, M. Frémy, qui a appliqué lui-même le moyen, le malade étant dans son service, n'a été pratiquée que pour compléter et assurer la guérison déjà manifeste après la première injection.

Chez deux autres malades, il a fallu pour l'un dix injections donnant un total de 160 gouttes de solutions de sulfate d'atropine, et pour l'autre huit injections formant un total de 149 gouttes de solution atropique.

Mais je dois faire remarquer que le dernier de ces malades a peut-être bien prolongé son séjour à l'hôpital plus qu'il n'était nécessaire, et réclamé un plus grand nombre d'injections qu'il n'était besoin. Il appartient à cette catégorie d'individus qui savent fort bien ce que peut valoir une sciatique bien exploitée et qui se font de leur maladie une sorte de revenu et de moyen d'entretien. Il est entré dans notre service, ne pouvant marcher sans douleur, ayant certainement une attaque de névralgie sciatique. Il se levait au bout de peu de jours, mais il a continué à réclamer pour une guérison plus complète des injections tantôt sur un point, tantôt sur un autre, dessinant très habilement le trajet des nerfs par les points qu'il indiquait, exaltant les bienfaits de la méthode que nous employions lorsqu'il la comparait aux traitements qu'il avait subis antérieurement, et exhalant contre ces traitements des plaintes amères qu'il a proférées depuis dans un autre service contre nos injections.

J'ai dû laisser tout le temps voulu à ce malade. Quand on expérimente un moyen, il faut subir ces exigences et même ces tromperies, sous peine d'avoir l'air d'imposer en vertu d'un parti pris une guérison qui pourrait ne pas exister.

Enfin, dans une autre observation, le traitement a nécessité quinze injections, 164 gouttes de liquide et vingt-cinq jours de durée; mais il faut remarquer que, pendant onze jours, le malade est venu seulement à la consultation subir les injections, et qu'il s'en retournait ensuite, vaquant à ses travaux, se fatiguant à la marche, tandis qu'il n'a fallu que quatorze jours, après son entrée à l'hôpital, où il restait en repos, pour obtenir la guérison, qui s'est maintenue depuis, comme j'ai pu le constater.

Les observations dont la terminaison n'a pu être bien précisée n'ont jamais comporté plus de quatre injections, et toujours chaque injection a été suivie d'un mieux notable.

Les observations qui portent sur d'autres maladies que les névralgies sciatiques et qui sont des névralgies intercostales, pleurodynies, douleurs rhumatoïdes musculaires; ces observations, dis-je, donnent des résultats plus satisfaisants et plus rapidement obtenus. Onze névralgies intercostales, dont deux ayant lieu sur des sujets tuberculeux, ont été toutes guéries, chacune par une seule injection au niveau de l'espace intercostal douloureux. La douleur fut enlevée, par conséquent, en un seul jour, quelle qu'ait été la durée antérieure de la maladie, et nous avons

injecté de 8 à 20 gouttes de solution atropique.

En résumé, sur 35 cas dans lesquels j'ai employé les injections de sulfate d'atropine pour des douleurs variables et pour des contusions, j'ai constaté dix-huit guérisons complètes obtenues d'ordinaire par une seule injection, par deux au plus, et quinze autres fois nous avons constaté les bons effets constants du moyen, même alors que nous n'avons pas pu compléter les observations comme nous l'aurions désiré; chez deux malades, les résultats sont tout à fait inconnus.

Si nous réunissons les exemples des deux catégories que je viens de passer en revue, nous voyons que chez cinquante-trois malades les injections de sulfate d'atropine faites au niveau du point douloureux, quel qu'il fût, ont toujours été efficaces pour calmer la douleur nerveuse, et qu'elles les ont toujours guéries dans les cas où elles ont pu être suffisamment multipliées, c'est-à-dire dans 31 cas sur 53.

Je répèterai que plusieurs des 22 cas qui restent étaient réellement des cas de guérison bien avancée, tant était grand le soulagement au moment où nous avons perdu les malades de vue.

Sur deux de nos malades, j'ai cherché à étudier comparativement les injections de chorhydrate de morphine, et je les ai répétées pendant plusieurs jours à doses assez élevées, 24, 30 gouttes par injection. Cette préparation m'a donné des résultats moins satisfaisants, et je me suis hâté de revenir au sulfate d'atropine.

Chez tous les malades, nous avons constaté

les signes de l'intoxication atropique plus ou moins bien exprimés. Un quart d'heure, une demi-heure, ou quelquefois, quoique beaucoup plus rarement, une heure seulement après l'injection, les malades étaient pris de malaise, d'étourdissements, de sécheresse de la gorge, de troubles de la vue. Un homme voyait les objets beaucoup plus gros qu'ils n'étaient réellement, leurs contours étaient mal circonscrits; un autre les voyait tout colorés en rouge, un troisième leur trouvait une teinte verte, quelques-uns ont éprouvé des hallucinations. Une femme, après ses injections, voyait des rats, ailés ou non, qui couraient par la salle. Un malade croyait voir les chevaux qu'il a l'habitude de soigner, leur parlait et croyait les panser. Enfin, le délire a été chez certains malades plus vif et plus actif : ils se levaient et descendaient au jardin et accomplissaient des actes peu raisonnables dont ils ne conservaient pas le souvenir une fois revenus à eux-mêmes.

Un malade présenta une marche singulière de son délire atropique, à la suite d'une injection de 20 gouttes de solution atropique, faite le 14 mars; il se leva, courut les corridors de l'hôpital sans savoir où il allait, perdant ses habits et tenant des propos incohérents, sans violence; on le coucha, et pendant la nuit il dormit tranquillement ; à son réveil, il n'offrait plus de délire le 15, et racontait à la visite les événements de la veille dont il avait conservé un vague souvenir. On croyait tout terminé, lorsque peu après, sans injection nouvelle, sans aucune adminis-

tration d'un médicament quelconque, le délire reparut, dura toute la journée, et le lendemain, après une nuit agitée, il était encore en plein délire, à genoux sur son lit, me conjurant de sauver sa femme et ses enfants.

J'ai cru devoir signaler ici la durée du délire, et surtout l'intermittence singulière qu'il présenta. Chez lui, comme chez six autres malades, l'opium, sous forme d'extrait ou de sirop, arrêta tous les phénomènes toxiques.

Du reste, il faut le dire, rien ne ressemble plus à l'ivresse alcoolique que l'ivresse atropique, si on ajoute l'aspect particulier du regard brillant et vague tout à la fois, l'injection de la conjonctive des paupières et de la partie supérieure de la face qui prend un aspect vraiment spécial. Deux ou trois de nos malades ont présenté des éruptions ortiées consécutivement aux injections atropiques. Enfin, il est un phénomène que nous avons retrouvé souvent aussi, c'est la rétention d'urine, avec douleur lors de l'émission des premières proportions de ce liquide, qui déterminaient au méat urinaire une sensation de brûlure très pénible. Cette rétention d'urine a souvent duré plusieurs heures. Un seul nous a offert, comme phénomène produit par la solution atropique, un relâchement du sphincter de l'anus et des émissions involontaires de matières fécales.

(*Bulletin thérapeutique.*)

Les injections de sulfate d'atropine ont été pratiquées avec succès dans la plupart des hôpitaux;

l'*Union médicale* a rapporté des observations recueillies dans les services de M. Becquerel et de M. Hérard; voici en quels termes M. Coulon, interne de ce dernier, expose les précautions que commande l'opération :

1° L'injection des liquides médicamenteux dans les tissus est une opération extrêmement simple ; cependant elle offre parfois de petites difficultés : ainsi, à cause de la densité des tissus dans certaines régions, à cause du peu de volume de l'instrument employé et du peu de résistance qu'offre la canule en argent, il est quelquefois assez difficile de faire pénétrer l'extrémité du trocart au delà du tissu cellulaire sous-cutané.

Nos malades atteints de névralgie sciatique ont été guéris d'une manière rapide ; une seule injection au niveau de chaque point douloureux a suffi pour amener la disparition de la douleur, et jusqu'à présent, la guérison s'est parfaitement bien maintenue.

Chez la plupart des autres malades, au contraire, nous avons été obligés de faire plusieurs injections au niveau du même point douloureux pour obtenir la guérison ; mais, dans tous les cas, l'injection sous-cutanée a été un excellent moyen pour faire absorber rapidement le liquide médicamenteux.

M. Courty a également employé avec succès la même méthode thérapeutique. La quantité, dit-il, de médicament déposée par chaque injection dans le tissu cellulaire a varié de 2 milligrammes pour les doses les plus faibles (6 à 8 gouttes de

la solution au 100e, c'est-à-dire de 5 centigrammes de sulfate d'atropine dans 5 grammes d'eau), à 1 centigramme pour les doses les plus fortes (20 gouttes de solution au 50e, c'est-à-dire de 10 centigrammes de sulfate d'atropine dans 5 grammes d'eau).

Il ne s'est produit dans ce traitement, dit M. Courty, aucun accident, soit général, soit local.

Les phénomènes généraux de narcotisation n'ont presque jamais exigé l'emploi des antidotes. Néanmoins, dans le petit nombre des cas où l'intoxication atropique a donné naissance à des phénomènes cérébraux qui ont paru devoir être combattus, M. Courty a constaté que l'opium, à la dose de 25 milligrammes de demi-heure en demi-heure hâtait le retour des fonctions à l'état normal, en neutralisant en quelque sorte les effets de la belladone sur le cerveau. Il a suffi ordinairement de 1 à 2 pilules pour calmer les accidents.

Relativement aux accidents locaux, M. Courty assure n'en avoir observé aucun : ni douleur, ni hémorrhagie, ni suppuration. Seulement, dans les piqûres faites à la face, on a vu parfois sortir quelques gouttes de sang facilement arrêtées par le collodion.

En résumé, il est ressorti aux yeux de M. Courty de ces expériences ce double fait, conforme aux observations déjà faites par M. Béhier et par quelques-uns de ceux qui se sont livrés aux mêmes essais, savoir :

1° Que les injections locales sous-cutanées de morphine et d'atropine ont sur les névralgies une action plus puissante et plus rapide que l'administration des médicaments par l'estomac ou que leur absorption par la surface réticulaire du derme dénudé;

2° Que le nombre des guérisons obtenues par l'atropine est plus considérable que le nombre des guérisons obtenues par la morphine;

3° Que les névralgies essentielles, puis les névralgies rhumatismales, guérissent plus facilement sur ce moyen que les névralgies sympathiques ou symptomatiques;

4° Enfin que, lorsque la névralgie n'est pas guérie par les injections, elle éprouve du moins une modification locale immédiate qui apporte un grand soulagement aux malades.

Je suis convaincu que l'injection sous-cutanée du sulfate d'atropine trouvera de belles et inattendues applications, surtout dans les cas où il importera de stimuler promptement et énergiquement l'économie.

Dans les cas de rage confirmée, je n'hésiterais pas à m'adresser à cette nouvelle méthode thérapeutique. Dans l'angine de poitrine avec imminence de suffocation, j'y aurais encore recours. Dans les cas d'asphyxie par suite d'intoxication, on peut espérer remuer profondément l'organisme par les injections sous-cutanées de sulfate d'atropine.

Atropine dans l'épilepsie.

J'ai le premier employé l'atropine contre l'épilepsie; on peut consulter le mémoire qui m'est commun avec Stuart Cooper sur les *propriétés physiologiques et thérapeutiques de cet alcaloïde* (*Annuaire thérapeutique*, 1849). Depuis ce temps, je l'ai prescrit avec des succès variés contre cette redoutable névrose.

Le docteur Max. Maresch, profitant de sa position de médecin d'un établissement d'aliénés à Vienne, a soumis des sujets épileptiques à l'usage de l'atropine, et a fait publier, dans le *Journal de médecine de Vienne* (nouvelle série, 1, 7 et 8), les résultats qu'il a obtenus.

Les essais du docteur Maresch se sont étendus à huit sujets de la section des femmes de l'établissement et à dix de la section des aliénés incurables, quatre hommes et six femmes. Des huit premières malades, trois ont été complétement guéries, et l'état des cinq autres a été amélioré, de manière qu'il a été impossible de nier l'effet bienfaisant de l'atropine. Des dix individus appartenant à la classe des incurables, huit ont éprouvé une notable diminution dans la violence et la fréquence de leurs accès épileptiques, en même temps que dans les exacerbations de leurs troubles psychiques. Ces résultats, joints à ceux que d'autres praticiens ont obtenus de l'atropine dans le traitement de l'épilepsie, méritent la plus sérieuse attention.

Maresch a soigneusement noté les phénomènes pharmacodynamiques qui se sont présentés pendant l'administration du remède. 1/50 de grain d'atropine donnait lieu, dans tous les cas, aux effets qui suivent habituellement l'administration de cet agent, tels que sécheresse de la gorge, difficulté à parler, aberration visuelle, dilatation des pupilles, etc., phénomènes auxquels les malades s'habituaient peu à peu, mais qui ne se maintenaient pas moins pendant tout le traitement. Dans tous les cas, le pouls perdait 8 à 12 pulsations pendant la première heure après la prise du remède, mais il reprenait sa fréquence normale dès que les autres phénomènes pharmacodynamiques se manifestaient. Il ne s'est présenté chez aucun malade d'accélération notable du pouls sous l'influence de la dose indiquée d'atropine. Comme phénomènes particuliers, Maresch a vu survenir, dans trois cas, pendant l'administration de l'atropine, un exanthème analogue à la roséole, qui ne tarda pas à disparaître par la cessation du remède et par quelques bains tièdes. Il est, en outre, digne de remarque que l'atropine n'a donné lieu, chez aucun malade, à des troubles digestifs ou à quelque autre symptôme fâcheux que ce soit.

L'administration du remède dont il s'agit n'a produit aucun bon résultat dans toutes les autres formes des maladies mentales. De petites doses restèrent sans effet, et des doses plus grandes donnèrent lieu à des symptômes d'intoxication qu'on fut forcé de combattre sans qu'ils produi-

sissent des modifications favorables dans la psychose.

Le docteur Maresch administre l'atropine de la manière suivante : il en dissout 1 grain dans 500 gouttes d'alcool rectifié et donne de la solution 5 à 10 gouttes, soit 1/100 à 1/30 de grain. Cette dose est administrée en une fois, le matin avant le déjeuner, qui ne peut comprendre ni café, ni thé, ni cacao, ces substances contrariant l'action du médicament. Celui-ci est continué pendant 60 à 90 jours sans interruption, puis est repris après un intervalle de 30 à 45 jours. Chez les femmes, il n'est pas besoin de le suspendre pendant la durée des menstrues, dont il favorise l'écoulement et qu'il augmente. Rarement l'atropine donne lieu à la constipation ; plutôt elle occasionne des diarrhées, qui, lorsqu'elles deviennent intenses, obligent à en suspendre l'administration pendant quelques jours.

(*Ann. de Roulers.*)

Liniment d'atropine.

Atropine. . . . . 5 centigrammes.
Huile d'olives. . . . . 12 grammes.

Faites dissoudre. En appliquant quelques gouttes de cette dissolution sur les paupières, l'auteur a obtenu une dilation très persistante.

De l'action de la belladone sur la sécrétion du lait (Neumann).

Voici les lois que l'auteur établit à propos de cette action :

I. La belladone exerce une action efficace dans les cas suivants, où il est utile d'arrêter la sécrétion du lait :

a. Lorsque l'enfant est mort-né, ou lorsqu'il meurt dans les premiers jours qui suivent l'accouchement.

b. Lorsqu'on désire sevrer brusquement l'enfant, et que l'écoulement du lait continue à se montrer aussi abondant.

II. Dans les cas où il survient un gonflement de la glande, et où un abcès laiteux devient imminent.

a. Lorsque, à cause d'un mamelon présentant une surface trop plane, par suite de plaie du sein due à un abcès antérieur, ou faute de lait, la mère est obligée de renoncer à donner le sein après un petit nombre d'essais infructueux. Dans ces cas, la glande mammaire, bien qu'elle ne soit pas soumise à une activité continuelle, est cependant irritée, et par suite la tendance à l'inflammation se trouve accrue.

b. Lorsque la mère a déjà allaité et donné le sein à son enfant d'une façon continue, mais que, par une cause accidentelle, il lui survient une congestion dans la glande mammaire.

Dans douze cas au moins, Neumann a retiré

de bons résultats de l'emploi de la belladone. L'arrêt de la sécrétion ou la résolution de la tuméfaction suivait de près cet emploi. Le médicament fut administré seul, et on ne lui adjoignit ni calomel, ni sel d'aucune espèce. L'auteur s'est servi de l'extrait amolli avec parties à peu près égales de glycérine, et il l'a appliqué en dessinant un cercle autour de la portion du sein qui forme la limite externe de l'aréole. Il a été rarement nécessaire de continuer son usage au delà de vingt-quatre heures. Pour ce qui est de la possibilité d'arrêter la sécrétion du lait dans un des seins quand il y a menace d'abcès, et en même temps de continuer à allaiter l'enfant avec l'autre, Neumann ne peut rien dire de certain là-dessus, aucun cas de ce genre ne s'étant présenté à lui; toutefois il redoute l'influence de la belladonne sur l'enfant. Dans les cas qu'il a recueillis, il n'a remarqué aucun effet fâcheux produit sur la mère, si ce n'est un simple élargissement des pupilles et une photophobie de courte durée.

En terminant, il recommande encore de soutenir le sein avec un bandage que l'on place au-dessous de la glande, et dont les extrémités sont nouées autour du cou. Il préfère ce moyen aux bandages que l'on fait avec une bande ou avec les emplâtres agglutinatifs. (*British med. Journ.*)

Belladone comme antiphrodisiaque (Heustis).

Le docteur Heustis ayant employé l'extrait de belladone chez un adulte atteint de coqueluche,

le malade se plaignit de ce que le médicament agissait comme anaphrodisiaque : la belladone avait été administrée trois fois par jour, à la dose d'un quart de grain. Le même résultat se fit remarquer chez un autre malade. Le docteur Heustis vit dans cette action de la belladone un nouvel emploi de ce médicament dans certaines affections des organes génitaux. Il réussit, entre autres, à guérir par ce moyen un malheureux souffrant de pollutions nocturnes. Il n'hésite pas à le préconiser dans le cas d'incontinence d'urines, si fréquente chez les enfants. Il n'en a point encore fait l'essai dans ce cas, mais il ne doute point de la réussite, la belladone ayant une action sédative directe sur la vessie et la glande prostate. (*Presse médicale belge.*)

Belladone contre incontinence de matières fécales (Ad. Richard).

M. Ad. Richard ayant à traiter un jeune garçon atteint depuis six mois d'une incontinence des matières fécales qui avait résisté à la plupart des moyens préconisés récemment, eut l'idée d'expérimenter la belladone, qui réussit souvent si bien contre l'incontinence d'urine. Il prescrivit le sirop de belladone à l'intérieur et fit placer une mèche enduite de pommade belladonée dans le rectum. Deux jours après le début de ce traitement l'enfant n'eut plus de selles involontaires et fut guéri de son infirmité. Témoin de ce résultat remarquable l'interne du service, M. Ber-

cioux, a continué l'expérimentation commencée par M. Richard, et a réussi chez un autre malade. (*Gaz hebdom.*)

Belladone ou datura pour arrêter le ténesme dans la dysenterie épidémique (Leclerc).

1° On applique au-dessus du pubis un large emplâtre quadrilatère d'extrait de belladone. L'expérience a démontré que la propriété absorbante de la peau est beaucoup plus active qu'on ne le soupçonne généralement; cette propriété s'exerce dans les cas les plus graves et persiste jusqu'à la mort. Chaque emplâtre doit être renouvelé toutes les vingt-quatre heures chez les malades gravement atteints, ou chez les dysentériques qui n'ont été soumis au traitement qu'après le huitième jour de la maladie.

2° L'extrait de datura-stramonium peut remplacer l'extrait de belladone, seulement il cause quelquefois une légère démangeaison à la peau. Chaque emplâtre d'extrait de belladone ou d'extrait de datura doit être composé d'au moins 50 grammes d'extrait préparé au bain-marie.

3° Dans les cas graves, il est bon de faire alterner l'emplâtre d'extrait de belladone avec l'emplâtre d'extrait de datura, et *vice versa*.

4° Conjointement avec l'application de l'emplâtre de belladone ou de datura, M. Leclerc emploie la médication purgative.

Voici les conclusions de la thèse de M. Ansaloni :

1° Chez tous les dysentériques, les solanées ont agi sur le ténesme d'une manière efficace, à quelque époque de la dysenterie qu'elles aient été employées. Mais, il faut le remarquer, le ténesme disparaît presque instantanément sous leur action salutaire, lorsque le mal est pris à son début, c'est-à-dire dans les deux ou trois premiers jours; une fois le ténesme disparu, deux ou trois jours suffisent pour amener la guérison.

2° Les dysentériques mis en traitement après sept ou huit jours de maladie sont beaucoup plus réfractaires que ceux dont je viens de parler. L'emploi des solanées amène encore, dans ce cas, les effets les plus heureux.

3° L'application extérieure d'une solanée calme et dissipe la douleur, sans jamais produire l'effet toxique. Les pupilles se dilatent, il est vrai, mais elles reprennent leur état normal dès qu'on cesse l'application.

Belladone à haute dose contre le choléra (Desprès).

M. Desprès, chirurgien de Bicêtre, ayant eu l'occasion de traiter quelques cas de choléra, a eu recours à l'emploi de la belladone par la méthode endermique. Appelé auprès d'un malade qui était dans un état déplorable, en proie à des vomissements, à des évacuations alvines incessantes, avec crampes, cyanose, refroidissement général, yeux flétris, et rejetant toutes les substances que l'on tentait d'ingérer dans l'estomac, M. Desprès, en présence d'un danger aussi imminent, eut

l'heureuse idée d'administrer la belladone par la méthode endermique. Sur une surface dénudée par un vésicatoire, il appliqua du papier gris imprégné d'une quantité d'extrait de belladone égale à celle du cérat qu'on emploie pour faire un pansement simple. L'absorption fut tellement prompte que, à l'instant même, les phénomènes cholériques cessèrent comme par enchantement. Dès lors plus de crampes, plus de vomissements, plus de diarrhée. Les pupilles se dilatèrent, la respiration devint ronflante, et les muscles tombèrent dans la résolution complète. Progressivement la peau reprit la chaleur normale et la circulation se régularisa. Au bout de quelques minutes, jugeant le narcotisme suffisamment établi, M. Desprès enleva la belladone, recouvrit la surface absorbante d'un linge cératé, et le malade continua son paisible sommeil; deux heures après, il dormait toujours et réagissait si faiblement aux excitations, que l'on conçut des craintes sérieuses. La surface du vésicatoire fut levée, puis, dans le but de combattre les effets sédatifs de la belladone, on fit abondamment usage de l'infusion de café, qui ne fut point rejetée. Durant la nuit, les symptômes de dépression se dissipèrent insensiblement. Avec la disparition du narcotisme, commença la convalescence. Cette méthode de traitement nous a paru digne de fixer l'attention des praticiens. (*Gaz. des Hôpit.*, octobre 1859.)

Ce fait, quoique isolé, suffit pour légitimer des essais plus précis de la médication atropique

contre le choléra. Il me semble qu'on pourrait avoir recours aux injections sous-cutanées avec la dissolution de *sulfate d'atropine*. On trouverait là réunies deux conditions importantes : sûreté du dosage, rapidité d'action.

Sirop de belladone par l'hydrolat et l'alcoolature (Loret et Jame).

Sucre raffiné.	1000 parties.
Eau distillée de belladone recohobée	500 —

Faites S. A. un sirop par simple solution et à froid (l'odeur vireuse de la belladone étant très fugace, il est utile de distiller la plante avant sa parfaite floraison, et de la transformer en sirop aussitôt après sa préparation).

D'autre part, préparez une alcoolature de belladone avec :

Feuilles fraîches de belladone.	1000 parties.
Alcool à 36 degrés	1000 —

Laissez macérer quarante-huit heures à + 25°, épuisez complétement la plante par lixiviation (cette macération de quarante-huit heures, au lieu de quinze jours, comme le demande le Codex, a pour but d'empêcher l'acétification d'une partie de l'alcool affaibli par le suc de la plante et ses divers principes) ; passez avec expression et filtrez.

L'alcoolature donne en poids 1,290 grammes ;

enlevez par distillation, approximativement, 290 grammes d'alcool qu'il faut conserver.

Les 1000 grammes d'alcoolature contiennent : atropine, résine verte, chlorophylle, un peu d'amidon, quelques sels, etc. Ces divers produits sont entraînés à la faveur de l'eau de végétation de la plante.

Afin de débarrasser le résidu de la distillation des substances inactives, nous avons ajouté un poids connu de noir animal purifié. Par des filtrations successives, nous avons obtenu un liquide de couleur ambrée marquant 15 degrés Cartier.

Après dessiccation de noir animal à douce température, nous reprenons par l'alcool à une température de + 60°, afin de dissoudre les principes actifs seuls, conformément aux expériences de M. le docteur Garrod.

Il est à remarquer que cet extrait, qui peut remplacer avantageusement l'extrait du Codex, n'est pas complétement soluble dans l'alcool à 40 degrés Cartier, mais bien dans un alcool affaibli; en effet, quand on reprend par l'eau le résidu de cet extrait épuisé par l'alcool fort, on obtient cette substance sous forme d'extrait résineux de Brande qui se dissout dans l'eau.

Il nous devient facile de doser le sirop, en ajoutant par 30 grammes $0^{gr},01$ d'extrait dissous dans l'alcool marquant 45 degrés centigrades. Nous employons à cet usage l'alcool retiré de la distillation de l'alcoolature.

Ce sirop est incolore, d'une odeur vireuse caractéristique; et cependant d'une saveur

agréable (*surtout ne donnant pas d'âcreté à la gorge*).

Belladone contre irritabilité de la vessie (Behrend).

Une dame âgée de trente ans, mariée, sans enfants, avait toujours eu une bonne santé, sauf quelques accidents dyspeptiques dont elle avait été guérie par l'hydrothérapie et l'exercice du cheval ; surtout elle avait toujours joui d'un excellent sommeil, lorsque, en mai 1857, sans cause appréciable, elle commença à être réveillée plusieurs fois toutes les nuits, par un besoin impérieux de miction. Ce besoin se reproduisait trois ou quatre fois chaque nuit, souvent sept ou huit fois et même davantage. Le jour, il n'y avait que très peu ou pas du tout d'irritabilité vésicale, la quantité de l'urine était ordinaire ou à peu de chose près ; mais, dans la nuit, cette quantité devenait trois ou quatre fois plus considérable, et l'urine rendue était pâle, insipide, sans sucre ni albumine, ni aucun autre constituant anomal. Par l'effet combiné de la perte du repos et de ce flux exagéré, la santé générale commençait à s'altérer : amaigrissement, soif, céphalalgies, troubles gastriques, état moral affecté, découragement, pressentiments funestes. Il y avait quinze mois que durait l'affection, lorsque la malade vint consulter M. Behrend, en août 1858. Teinture de perchlorure de fer, teinture composée de valériane, teinture de jusquiame, liqueur de potasse, acides minéraux dilués, bains

de mer, rien ne fit : au mois d'octobre suivant il n'y avait aucune amélioration. A cette époque, M. Behrend résolut d'essayer la belladone. L'extrait fut d'abord prescrit à la dose de 1/12 de grain trois fois par jour, et, l'idiosyncrasie de la maladie ne s'y opposant pas, il fut immédiatement porté à 1/3 de grain trois fois par jour, soit 1 grain quotidiennement. Cette dose ayant été continuée pendant six semaines, quelques-uns des effets toxiques de la belladone commencèrent à se manifester : troubles de la vision, toutefois sans dilatation de la pupille, sécheresse et aridité de la bouche et de la gorge, quelques nausées de temps à autre ; mais déjà il y avait une notable amélioration. Comme il est reconnu que, pour obtenir la plénitude des avantages que peut donner la belladone, il faut l'administrer jusqu'à la production de tous ses effets spécifiques, la dose fut encore augmentée et mise à 1 grain 1/2 par jour, 1/2 grain le matin, 1 grain le soir : au bout de trois ou quatre jours, dilatation des pupilles, nausées, vomiturition. Dès lors la maladie se trouva domptée, la quantité de l'urine redevint normale, et la malade ne se réveillait plus qu'une fois la nuit; la santé générale se rétablit rapidement, et depuis la guérison s'est très bien maintenue. (*Lancet*, juin 1859.)

Cette observation ajoute un fait à ceux que l'on connaît sur l'action de la belladone pour diminuer ou régulariser l'excrétion de l'urine.

Pilules contre les sueurs nocturnes des phthisiqus (Coxe).

Après les essais répétés sur les divers médicaments propres à combattre ce symptôme, le docteur Coxe cite la médication suivante comme la plus efficace.

Des petites doses d'opium, comme dans la poudre de Dower; les acides tannique et gallique, soit seuls, soit unis à la morphine; l'acide sulfurique dilué dans une infusion de sauge; des pilules de sulfate de fer et d'alun, au moment du coucher, et enfin une forte infusion d'écorce de cerisier sauvage. Enfin le docteur Th. Tompson, de Londres, a récemment appelé l'attention de ses confrères sur un mélange d'oxyde de zinc et d'extrait de jusquiame, qu'il recommande comme très efficace contre ces sueurs nocturnes. Le docteur Coxe, après avoir essayé souvent ce remède, déclare que, bien que dans certains cas il ait été administré sans succès, il a été le plus souvent utile, et qu'il le considère comme une précieuse ressource pour le praticien. En voici la formule :

Oxyde de zinc . . . . . } ââ 20 centigrammes.
Extrait de jusquiame. . } ⁂

à prendre le soir en se couchant. (*Annales de la Société méd. d'Anvers.*)

Poudre contre l'incontinence d'urine nocturne chez les enfants (Ph. Faure).

Sous-carbonate de fer	15 centigr.
Extrait de belladone.	ââ 3 centigr.
Noix vomique pulvérisée. . . .	

Pour une prise à donner chaque jour. L'emploi de ce remède est ordinairement suivi, au bout de huit à dix jours, d'une guérison complète.

Sirop et topique contre la goutte et le rhumatisme (Clavé).

SIROP.

Extr. alcoolique d'aconit.	50 centigr.
— de menthe poivrée.	50 —
— de digitale	50 —
Extrait aqueux de persicaire. . . .	1 —
Eau distillée.	q. s.

Pour dissoudre :

Sirop de gomme.	300 gram.

Une cuillerée à café le matin, une à midi et une le soir, dans un verre d'eau gommée.

TOPIQUE.

Teinture de lierre terrestre. . .	100 grammes.
— de scille.	100 —
— de menthe poivrée . .	100 —
— de belladone	60 —

On enveloppe les parties affectées d'une compresse imbibée de ce topique.

Topique sédatif (Diday).

Extrait de belladone. . . . . 6 grammes.
Délayez avec laudanum de Sydenham. . . . . 2 à 3 —
Triturez dans le mortier, puis ajoutez :
Chloroforme . . . . . 4 grammes.

A étendre trois ou quatre fois par jour sur les parties, siége d'une névralgie ou d'une inflammation aiguë. La propriété spéciale de ce topique lui vient de ce qu'il adhère à la peau, qu'il y prolonge son contact, et par conséquent son effet médicamenteux beaucoup plus longtemps que ne le ferait une pommade.

Topique résolutif (Diday).

Extrait de belladone . . . . . 6 grammes.
Faites ramollir avec eau environ 15 à 20 gouttes.
Ajoutez teinture d'iode. . . . . 6 grammes.

Mêlez. — On a, de cette manière, et par le même mécanisme que ci-dessus, l'effet résolutif uni à l'effet sédatif. Ce topique rend notamment des services dans le traitement des épididymites, après que l'inflammation aiguë a été apaisée.

Solanine.

D'après M. Otto Gmelin, la solanine n'est pas un alcaloïde, mais un corps de l'ordre des glycoïdes ne renfermant pas d'azote.

Empoisonnement par les fruits de la pomme de terre.

La fille d'un habitant de Birkenhead, âgée de quatorze ans, alla dans le jardin attenant à la maison de son père et mangea une certaine quantité de fruits de pomme de terre. Le lendemain, elle fut très malade et prise de vomissements répétés. Un médecin fut appelé ; mais, malgré ses soins, l'état de la malade empira, et elle mourut le jour suivant. (*Lancet.*)

Rhus radicans contre l'incontinence d'urine (Descotes).

Une petite fille de douze ans, atteinte d'incontinence nocturne d'urine, présentait un état d'atonie générale et une sorte d'éréthisme nerveux accusé par des palpitations. Notre confrère eut recours à un remède dont l'emploi a été jusqu'ici limité et trop peu connu, à l'extrait de *rhus radicans* (sumac vénéneux). conseillé par quelques auteurs contre la scrofule et la paralysie par débilité générale. Après huit jours de l'usage de ce médicament, pris sous forme pilulaire, à la dose de cinq centigrammes par jour, l'incontinence d'urine cessa, mais des vertiges ayant fait suspendre l'usage du remède, elle ne tarda pas à reparaître ; le même moyen l'éloigna de nouveau.

Sous l'action puissante de cet agent, dont l'usage a été plusieurs fois suspendu pour évi-

ter les vertiges et les effets de l'accoutumance, l'infirmité qui avait résisté aux amers et aux ferrugineux longtemps continués, a fini par ne plus reparaître. La dose d'extrait de rhus radicans absorbé pendant toute la durée du traitement avait été de 2 grammes.

L'auteur ajoute, avec Brera, que la poudre des feuilles desséchées pourrait être aussi efficace, et que la teinture, en frictions sur la colonne vertébrale, serait également utile.

M. Calloud, chargé de rendre compte de cette observation, est entré dans quelques considérations sur les propriétés du *rhus radicans* et du *rhus toxicodendron*. Il a rappelé que ces deux plantes de la famille des térébinthacées jouissent des mêmes propriétés; que l'une et l'autre renferment un principe âcre d'une extrême volatilité, principe que la chimie n'a jamais pu isoler, disparaissant à l'air ambiant et surtout à la chaleur; que, douées de propriétés vénéneuses à l'état frais, ces deux plantes les perdent complétement par la dessiccation et la chaleur. Il a cité à ce sujet les observations de deux pharmacologistes distingués, Guibourt et Soubeiran, qui rappellent que l'extrait des feuilles fraîches de rhus radicans, préparé avec tous les soins et administré par le docteur Gueneau de Mussy, s'est montré infidèle; il pense que, pour avoir des données certaines sur l'usage du rhus radicans, ce serait le suc frais de l'alcoolature qu'il faudrait choisir.

De la valeur comparative des aconits.

L'aconit napel, cette plante précieuse dont Stork, Murray, Gilibert, Royer-Collard, Chapp, Collin, Fouquier, Rosenstein, Tomasini, etc., ont constaté l'efficacité, dans un certain nombre de maladies, et que MM. Lombard de Genève et Borson de Chambéry ont regardé, après des expériences multipliées, comme un spécifique dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu, est aujourd'hui, malgré d'aussi recommandables témoignages, peu utilisé. L'inconstance de ses effets, observée par un grand nombre de praticiens, a fait douter du mérite spécial de l'aconit napel. C'est à ses variabilités d'action et aux dissidences des expérimentateurs sur les résultats obtenus qu'il faut attribuer le jugement défavorable qu'ont porté sur la valeur de l'aconit deux auteurs accrédités en matière médicale, MM. Trousseau et Pidoux.

M. Bouchardat, toutefois, reconnaît l'utilité de cette plante quand elle est soumise à des préparations pharmaceutiques convenables.

Les inégalités d'action des préparations d'aconit ne proviennent-elles pas aussi de l'emploi des espèces autres que de l'espèce médicinale ? C'est ce qu'il est permis de supposer, attendu que l'habitat de l'aconit napel n'est pas très commun.

Le fait communiqué à la Société médicale de Chambéry d'un malade qui, ayant pris par erreur, d'un seul coup, 25 pilules contenant chacune

cinq centigrammes d'extrait alcoolique d'aconit, n'en éprouva aucun effet physiologique, et l'aveu du préparateur, qui n'a point cherché à dissimuler que ce médicament avait été extrait de l'aconit paniculé au lieu du napel semblent être la condamnation de l'assertion de certains auteurs, que toutes les variétés d'aconit peuvent être indifféremment utilisées. Il en est des aconits comme des quinquinas, et le napel, par sa richesse en aconitine, est aux autres variétés ce qu'est le calysaya par sa proportion de quinine relativement aux autres variétés de l'écorce péruvienne.

Frappée du fait que nous venons de rapporter et reconnaissant l'importance de voir établir la valeur comparative des deux espèces d'aconit (napel et paniculé) par le dosage du principe actif, l'aconitine, la Société chargea de cette étude M. Calloud, qui est venu faire connaître le résultat de ses recherches dans une séance de la Société médicale de Chambéry.

« Le produit en matière d'extrait alcoolique fourni par égale quantité de feuilles fraîches des deux espèces d'aconit soumise à un traitement identique, diffère notablement, il est d'un tiers plus fort avec l'aconit paniculé. Mais, d'autre part, l'extrait alcoolique d'aconit napel révèle, par les réactifs précipitants, une quantité considérable d'aconitine (10 milligrammes par gramme), tandis que celui obtenu par l'aconit paniculé ne fournit que des traces de cette base active.

» L'extrait aqueux d'aconit napel est à peu

près inerte. La raison en est que, pendant la préparation, il se forme dans le marc de la plante pilée du tannate d'aconitine que l'eau seule est impuissante à dissoudre.

« Deux autres préparations d'aconit napel, l'alcoolature (alcool de feuilles et de racines fraîches) contenant 1/2 milligramme d'aconitine par gramme, et l'extrait d'alcoolature de racines, sont doués d'un degré d'action supérieur à l'extrait alcoolique des feuilles. »

En conséquence, ces trois préparations d'aconit napel devraient être seules employées comme réunissant toutes les conditions durables d'efficacité.

Coque du levant, deux cas d'empoisonnement (Della Suda).

Première observation.—Le nommé N..., affecté depuis longtemps d'hémorrhoïdes, après avoir épuisé tous les moyens empiriques, se présenta chez un barbier et lui exposa son état. Celui-ci lui assura une prompte guérison, s'il se décidait à prendre un médicament, de mauvais goût, il es tvrai, mais d'une action sûre principalement sous forme d'infusion. N... rentra chez lui extasié d'avoir rencontré la panacée de son affection; et pour avoir un effet plus rapide, il s'avisa de prendre une forte quantité de cette substance contuse et d'en faire une décoction. Peu de temps après, il fut pris de vomissements, de fortes convulsions et succomba dans l'espace de trois

heures devant le réchaud qui avait servi à préparer le breuvage mortel.

Le résidu du décocté et l'excès de la substance furent envoyés à l'École impériale de médecine. Nous en fîmes l'analyse qui nous démontra que la substance réduite en poudre grossière et le résidu qui avait subi l'ébullition, n'étaient autre chose que de la coque du Levant pure et sans mélange.

Deuxième observation. — Le nommé M..., atteint d'hémorrhoïdes, s'adressa à un *rentchiper* (maçon) qui s'empressa de lui donner une poudre infaillible pour son mal et pour la toux assez opiniâtre qui le tourmentait. La prescription fut suivie et après quelques heures M... expirait au milieu d'atroces souffrances à l'hôpital de l'arsenal sans pouvoir proférer un seul mot ; malgré tous les soins, rien ne put le sauver.

On trouva sur lui 15 drachmes de coque du Levant : l'analyse fut faite par nous et le rapport très détaillé concluait en ces termes : « La poudre grossière envoyée par la police était de la coque du Levant, substance très toxique. »

Ces faits, publiés par M. Della Sada, sont très intéressants, ils ajoutent une preuve nouvelle à celles que l'on avait déjà de l'énergie de la puissance toxique de la coque du Levant et de l'utilité des réglements qui prohibent la vente libre de cette dangereuse substance.

Empoisonnement par la racine de robinier faux-acacia (Mœller).

Une jeune fille de huit ans, ayant sucé une racine de robinier faux-acacia fraîchement arrachée, qu'elle prenait pour une racine de réglisse, fut empoisonnée au point d'en être extrêmement malade. Les symptômes de l'empoisonnement étaient tout à fait semblables à ceux qu'on observe sur les personnes qui ont mangé des baies de belladone. La jeune fille fut traitée par le sulfate de cuivre, la limonade et le café noir. Tous les symptômes alarmants disparurent le lendemain, et il ne resta à la malade qu'un grand relâchement. Un fait très curieux fut également observé. Avant l'empoisonnement, cette enfant avait la fièvre intermittente, qui ne reparut pas après l'accident. — L'auteur de la note du *Botanische Zeitung* dit avoir eu également connaissance d'un fait dans lequel deux enfants présentèrent tous les symptômes d'un empoisonnement, qui heureusement n'eut pas de suites funestes, pour avoir mâché des racines fraîches de robinier faux-acacia.

Empoisonnement par les fleurs du faux-ébénier (Lesage-Picou).

Dans un certain monde, on prétend que la fleur d'acacia frite dans le beurre est un mets délicat et recherché à ce titre.

Sans se rendre compte de la différence qu'il pouvait y avoir entre la fleur jaune du faux ébénier (*Cytisus laburnum*) et celle de l'acacia (*Robinia pseudo-acacia*), pensant qu'à la couleur près, la ressemblance des fleurs pouvait produire la même sensation sur le palais, et, comme d'ailleurs l'un fleurit avant l'autre, la maîtresse de la maison, voulant donner à ses convives un plat qu'ils ne connaissaient que de nom, leur servit une friture de fleurs de *Cytise faux ébénier;* tous en mangèrent plus ou moins, et tous furent plus ou moins indisposés; tous eurent des vomissements assez fréquents et quelques-uns des garderobes copieuses.

On était à en chercher la cause, et l'on se perdait en conjectures lorsque j'arrivai au milieu des six personnes composant la réunion; je questionnai, et j'appris alors qu'on avait mangé des fleurs d'*acacia* frites, et que jamais pareille chose n'était arrivée; mais, comme nous étions dans les premiers jours de mai, il n'y avait encore que le faux ébénier en fleur; l'énigme fut promptement trouvée, et, en effet, on me montra dans le jardin la fleur perfide.

Empoisonnement par des graines de cytise (Bennet).

Une jeune fille de huit ans fut apportée au dispensaire de Liverpool dans un état de collapsus survenu après qu'elle eut mangé des petits pois récoltés à la campagne. Elle avait eu plusieurs selles et des vomissements abondants. Son

pouls était à peine perceptible, ses pupilles étaient dilatées, et la salive coulait de sa bouche. Une application d'ammoniaque aux narines fit cesser l'état comateux, mais aussitôt après survinrent des spasmes tétaniques violents, semblables à ceux que détermine la strychnine. On lui fit prendre alors 1 scrupule de sulfate de zinc dissous dans une pinte d'eau chaude; trois minutes après, elle vomit abondamment, les spasmes devinrent moins intenses et les pupilles furent moins dilatées. Deux heures plus tard, la mère apporta le reste des pois dont sa fille avait mangé et qui n'étaient autres que des graines de cytise (*Cytisus laburnum*). On administra une forte dose d'huile de ricin. Le soir, les spasmes musculaires reparurent avec plus de violence, surtout à la face : chaque muscle de la face paraissait se contracter successivement ; ceux de l'avant-bras faisaient saillie et chacun d'eux semblait se séparer des muscles voisins. Les mains étaient fortement fléchies, la plante des pieds recourbée et les orteils rigides. La peau avait une teinte brunâtre, caractéristique. L'inhalation d'un gros de chloroforme amena quelque soulagement, mais les contractions musculaires ne tardèrent pas à reparaître. Une seconde inhalation de chloroforme faite trois heures plus tard eut le même résultat. Les jours suivants, les mêmes symptômes se reproduisirent par intervalles, accompagnés de soif intense et de douleur à la région épigastrique. Ce ne fut qu'au bout de treize jours que la peau reprit sa couleur normale et que les spasmes

musculaires commencèrent à diminuer. — Trois autres enfants du voisinage avaient mangé des graines de cytise avec cette jeune fille et offrirent les mêmes symptômes à un degré moindre. — Les graines du *Cytisus laburnum* et la cytisine qu'on en retire, ainsi que de l'*Arnica montana*, sont généralement considérées comme des poisons irritants, déterminant des vomissements et des superpurgations; mais, d'après l'observation précédente, ces substances ont une action analogue à celle de la strychnine.

Sur les effets toxiques déterminés par le robinier faux acacia et le faux ébénier.

J'ai rapporté ci-dessus trois observations d'empoisonnements. Ces faits méritent de fixer l'attention, mais ils demandent à être contrôlés par des observations nouvelles, car la comparaison de ces trois notes ne conduit pas à la certitude.

La racine du robinier faux acacia est-elle réellement vénéneuse? Ou ne l'aurait-on pas confondue avec la racine du *Cytisus laburnum*? Cette dernière supposition n'est pas probable, car il n'y a eu ni vomissements ni superpurgations.

L'action de ces substances sur le système nerveux mérite d'être étudiée et appliquée.

Traitement des brûlures (Franchino Eugenio).

Après avoir nettoyé les surfaces et percé les phlyctènes pour donner issue à la sérosité, re-

couvrir les brûlures avec des compresses trempées dans un mélange de 100 parties d'eau distillée de laurier-cerise et de 8 parties de sirop de gomme. Pour renouveler les pièces du pansement, il est utile de les mouiller préalablement en les recouvrant quelques instants de linges trempés dans l'eau fraîche ou tiède, et l'on procède ensuite à de nouvelles applications du liquide calmant. Le soulagement obtenu à l'aide de cette médication est très prompt, il est dû à l'action sédative spéciale de l'eau de laurier-cerise et au mode d'abri que l'on procure aux surfaces brûlées par l'addition d'un liquide gommeux.

Prises contre la chloro-anémie (Eismann).

Poudre de fèves de Saint-Ignace.	0,06
Lactate de fer ou limaille de fer porphyrisé.	0,18
Rhubarbe.	0,18 à 0,24
Oléo-saccharure de menthe poivrée	0,36

Mêler. Prendre deux paquets par jour. Avec cela, régime nourrissant et tonique, exercice en plein air.

Voici les propositions qui résument les observations de M. Eismann sur la chlorose : « La chlorose est une maladie qui se développe spécialement sous l'influence des constitutions médicales qui prédisposent aux affections nerveuses.

» Elle affecte de préférence le sexe qui a une prédisposition marquée pour les névroses.

» Elle se développe à une époque de la vie où les névroses de toutes sortes sont très fréquentes.

» Son début est marqué par l'apparition de phénomènes nerveux, tandis que le sang ne présente pas encore la moindre altération.

» Pendant toute la durée de la chlorose, on observe de nombreux phénomènes nerveux.

» L'altération particulière du sang peut manquer même dans des cas où la maladie est complétement développée.

» Elle guérit par l'emploi de moyens thérapeutiques qui exercent une action spéciale sur la moelle.

» Lorsqu'on la néglige, elle donne souvent lieu à des affections spinales chroniques et même mortelles. » (*Bulletin de thérapeutique.*)

La plupart de ces propositions ont été déjà exprimées avec netteté par Sandras ou par ses élèves, et particulièrement par le docteur Dalpiaz dans sa thèse inaugurale.

Strychnine dans la diarrhée chronique (von Dahl).

Il se trouvait, l'été dernier, dans l'hôpital de Riga, un Russe atteint depuis plusieurs semaines d'une diarrhée séreuse, non accompagnée de coliques. On ne put constater aucune affection organique et le malade n'éprouvait d'ailleurs aucun autre dérangement; cependant, ses forces et son embonpoint allaient en diminuant, quoique l'ap-

pétit fût conservé, et il se manifesta une anémie de plus en plus prononcée. Il prit sans aucun succès toute la série des moyens antidiarrhéiques, tant minéraux que végétaux, jusqu'à ce que l'auteur eût l'idée de recourir à la strychnine, la diarrhée lui paraissant dépendre d'un état paralytique de l'intestin. Après avoir employé ce médicament pendant deux fois vingt-quatre heures, les selles devinrent pultacées et bientôt après tout à fait moulées. M. von Dahl fit continuer l'usage de la strychnine, maintint le malade encore une semaine en observation à l'hôpital; il n'y eut pas de récidive. Il revit le malade plusieurs semaines après sa sortie de l'hôpital, et apprit que ses intestins fonctionnaient très normalement.

(*Journal de médecine de Bruxelles.*)

Pilules antigoutteuses et antirhumatismales (Gaffard).

Extrait alcoolique de cévadille, obtenu par la dissolution de ses principes dans l'alcool bouillant (au moyen de l'alambic).	1	gramme.
Scammonée d'Alep vraie.	5	—
Aloès des Barbades vrai.	5	—
Rob de sureau.	4	—

Pour quatre-vingt-seize pilules.

S'emploient comme celles de Lartigue, c'est-à-dire deux toutes les six heures, puis deux toutes les huit heures, puis seulement toutes les dix

heures, ainsi de suite jusqu'à achèvement de vingt-quatre. On boit par-dessus une infusion légère de thé.

Nitro-glycérine (Vulpian).

La nitro-glycérine est un composé formé par l'action de l'acide azotique sur la glycérine, auquel on a donné le nom de glonoïne ou nitro-glycérine. C'est à un médecin anglais, M. Field, que l'on doit les premiers essais de cette substance, qui ont été étendus depuis par M. Baker Edwards sur toute la série des corps xyloïdes, tels que la xyloïdine, la pyroxyline, la saccharoïne, la glonoïne, la benzoïne, etc. Toutes ces substances auraient, suivant ce dernier expérimentateur, sur le système nerveux, une action semblable à celle de la strychnine, à un plus ou moins haut degré. Or la glonoïne serait la plus active de toutes ces substances; à la dose de 20 gouttes, elle aurait produit chez un lapin adulte et vigoureux des effets qui ressemblent, d'une façon remarquable, à ceux qui sont déterminés par la strychnine. D'après MM. Field et Brady, la glonoïde jouirait d'une grande efficacité dans les cas de douleurs névralgiques, et cela à des doses extrêmement minimes, presque homœopathiques. D'un autre côté, MM. Fuller et Harley n'ont reconnu à cette substance, à des doses très supérieures, qu'une action d'une puissance bien inférieure à celle que ces deux médecins lui ont attribuée.

En présence de ces assertions contradictoires, M. Vulpian a répété à son tour les expériences de MM. Fuller et Harley, et elles lui ont donné des résultats qui démontrent que la glonoïne ne produit aucun des effets de la strychnine, et n'est pas ordinairement toxique à d'assez hautes doses. On a fait avaler de 80 à 90 centigrammes de glonoïne pure à un jeune lapin malade depuis plusieurs jours et très maigre. On l'a observé pendant deux heures et demie, sans remarquer aucun trouble quelconque; mais il meurt au bout de dix-huit heures, sans présenter de convulsions, au moins dans les dernières heures. Dans d'autres expériences, on n'a obtenu aucun effet. Ainsi un chien, assez jeune et de grande taille, a avalé la même dose (80 à 90 centigrammes) de glonoïne pure, sans être aucunement malade. Ce même chien, plusieurs jours après, a avalé sans résultats 4 grammes de glonoïne pure, et, d'après un intervalle de quelques jours, il en a pris de nouveau 4 grammes, dont 2 grammes au moins étaient dissous dans de l'alcool; il n'y a eu aucun phénomène morbide.

Curare dans le tétanos.

On a espéré un moment avoir dans le curare un spécifique contre cette terrible affection, le tétanos traumatique.

Le premier fait d'application du curare sur l'homme atteint de tétanos appartient à M. Vella

(de Turin); mais comme le curare employé n'a pas été expérimenté sur les animaux, on ne peut connaître la quantité de substance employée; il y a véritablement une lacune dans l'observation. Cependant les remissions qui ont été constatées après l'emploi du médicament font supposer qu'il a eu une certaine action, et on peut admettre comme très probable que le curare a agi dans ce cas.

Le second fait est celui qui a été rapporté par M. Manec, qui l'a observé sur un malade du service de M. Velpeau; ici l'insuccès a été complet. L'on avait affaire à un tétanos aigu, très grave; l'emploi du curare n'a pu conjurer les accidents, et la mort a eu lieu. Vient enfin celui de M. Chassaignac, qui paraît avoir été primitivement chronique et devoir être rangé parmi les cas moyens; il appartient à cette catégorie des cas de tétanos qui guérissent quelquefois par les autres moyens thérapeutiques généralement conseillés. Cependant, comme ils peuvent aussi être suivis de mort aussi bien que les plus aigus, on doit en tenir compte dans une statistique sur l'emploi du curare dans le tétanos; d'ailleurs, à Londres, où l'on a dressé une statistique sur l'emploi de l'opium dans cette affection, on a confondu ensemble les cas graves, moyens et légers, et, malgré cela, le résultat obtenu n'a été que onze guérisons sur 43 cas de tétanos, ce qui est peu, comme le fait remarquer le rédacteur du *Medical Times;* de sorte que si, plus tard, l'utilité du curare était seulement prouvée dans

ces cas, l'on aurait évidemment à constater une conquête de la thérapeutique. Ici le curare employé avait été expérimenté auparavant; 5 centigrammes introduits dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un chat suffirent pour faire périr l'animal. L'agent toxique a été à la fois administré par la bouche en même temps qu'il a été mis en contact avec la plaie; et c'est seulement après son emploi que des intermittences ont été constatées dans les contractures musculaires, ainsi que M. Taër l'a rapporté à M. Boinet. Néanmoins, si l'on songe que le malade a déjà commencé à éprouver un peu de rémission une heure après l'administration de la première dose du médicament qui devait être bien minime, puisqu'il n'y avait que 20 centigrammes de curare dans une potion de 120 grammes, et 25 centigrammes dans 200 grammes d'eau pour arroser la plaie, on est en droit de se demander si cette amélioration était déjà due au curare.

Pour conclusions, voici ce que l'on peut dire : le curare a-t-il bien réellement des propriétés opposées à la strychnine? Cela étant admis, peut-il être réellement utile dans le tétanos, comme Brodie le premier l'avait supposé? Les faits connus ne permettent point encore de décider ces questions.

ANESTHÉSIQUES. — ANTISPASMODIQUES.

Accidents par le chloroforme.

Le *New-York medical Press* annonce un cas de mort par le chloroforme au *Bellevue Hospital*. Un accident du même genre, chez un malade qui se servait du chloroforme pour échapper à des accès de colique hépatique, est rapporté dans l'*Archiv fur pathologische Anatomie;* ce même journal publie un cas d'asphyxie chloroformique guéri par la faradisation du diaphragme.

Plusieurs cas de mort sont survenus cette année par suite de l'inhalation du chloroforme; les journaux de médecine en ont fourni les détails. Les opérateurs doivent donc redoubler d'attention en s'astreignant à toutes les règles que nous avons rappelées dans nos précédents Annuaires ; ils doivent également examiner avec soin les méthodes qui pourraient éloigner les chances d'accidents.

Inhalation du chloroforme par une seule narine (Faure, Béraud).

Ayant été chargé pendant quatre mois d'un service de chirurgie à l'Hôtel-Dieu, j'ai voulu, dit M. Béraud, mettre à l'épreuve la méthode que M. Faure a proposée pour administrer le chloroforme.

M. Faure, on le sait, s'est proposé de faire respirer le chloroforme avec le moins de danger possible et de la manière la moins incommode pour l'opéré et pour l'opérateur. Il a d'abord recherché quelle est la quantité de chloroforme strictement nécessaire pour amener l'anesthésie, et il a constaté, par des expériences nombreuses et très variées sur des animaux, qu'il suffit que la quantité d'air chargée de vapeur de chloroforme soit égale à la quantité d'air pur respirée. En se fondant sur cette donnée, il a pensé qu'on pourrait arriver à des résultats suffisants en ne faisant respirer la vapeur de chloroforme que par une seule narine, l'autre narine restant en communication avec l'air atmosphérique, et la bouche étant fermée. Sa prévision a été pleinement confirmée par un grand nombre d'expériences.

L'appareil et la manière de procéder sont des plus simples. Comme appareil, c'est un flacon de la contenance de 100 grammes, à deux tubulures. A l'une des tubulures est adapté un tube de caoutchouc du calibre n° 15; l'extrémité libre de ce tube est munie ou non d'un embout légèrement conique.

Pour procéder, M. Faure introduit à l'entrée de la narine cette extrémité libre du tube, l'appareil ne contenant pas encore de chlorure, et il invite le sujet à respirer librement, tranquillement. Une fois que le sujet s'est familiarisé avec cette manière de respirer, M. Faure le prévient qu'il va ressentir une légère cuisson dans la narine. Il fait tomber une gouttelette de chloro-

forme dans le flacon par l'embouchure restée ouverte ; une seconde après, il en fait tomber une nouvelle, et ainsi de suite. Si le sujet se plaint d'une cuisson trop vive, on éloigne un peu l'appareil, puis on le rapproche peu à peu. Le sujet devient, en général, très rapidement insensible à l'action locale exercée dans la narine; alors on fait couler 7 ou 8 grammes de chloroforme dans le flacon. Si l'anesthésie ne se prononce pas à la troisième ou quatrième minute, on agite le flacon de manière à le projeter sur les parois et à augmenter la surface d'évaporation.

On pourrait croire, d'après ces détails, que l'opération est compliquée; il n'en est rien : presque toutes les inhalations ont été faites par des élèves du service qui avaient vu employer l'appareil une fois ou deux seulement. Il n'y a pas de moyen dont l'emploi soit plus simple, parce qu'il n'en est aucun où la surveillance soit aussi aisée.

Une fois l'anesthésie déclarée, on la maintient au degré voulu avec une facilité sans pareille; il suffit pour cela de tenir le tube à portée de la narine, selon l'exigence du moment, on retire l'appareil ou on l'agite. »

Chloroforme comme hypnotique (Fonssagrives).

« La formule de M. Uytterhoven, qui consiste à administrer une dose variable de 5 à 10 gouttes dans une potion mucilagineuse, me paraît parfaitement remplir le but ; je m'en suis constamment bien trouvé. L'exiguïté de cette dose du

chloroforme employé comme hypnotique confirme encore le rapprochement que, dans un travail récent, j'ai cru devoir établir entre les anesthésiques proprement dits et les autres stupéfiants diffusibles ou fixes, lesquels ne sont également somnifères que quand on les administre en petites quantités. »

(*Bulletin de thérapeutique.*)

Chloroforme chez les aliénés.

On a fait à l'hospice des aliénés de Zurich l'essai de surmonter la résistance de certains malades pour la nourriture, en les soumettant à l'effet du chloroforme, et cela avec un plein succès, puisqu'il n'a pas été nécessaire de renouveler plus de deux ou trois fois cette opération.

(*Écho médical suisse.*)

Chloroforme à l'extérieur (Bastick).

Le *chloroforme* est désormais fréquemment employé dans la composition des liniments, mais il est tellement mêlé à d'autres ingrédients que dans ce que le patient consomme d'abord de ce liniment, il n'y a presque pas de chloroforme; ce qui reste est autre chose que du chloroforme. Cela tient à ce que le chloroforme est prescrit dans des solutions aqueuses ou dans de la teinture spiritueuse ou des liniments. Le chloroforme, n'étant pas complétement soluble dans ces préparations, se sépare, et en raison de sa grande

pesanteur tombe au fond lorsqu'on le remue, et avant que le patient ait le temps de verser le contenu de la bouteille.

Pour seconder les intentions du médecin qui a fait la prescription, il faut que le chloroforme soit seulement ordonné avec des teintures préparées avec l'esprit de vin rectifié, afin que la solution du chloroforme puisse s'opérer. La séparation est une objection sérieuse, particulièrement dans les cas fréquents où l'extrait de belladone ou quelque autre substance médicamenteuse puissante est prescrite en même temps que le chloroforme et une solution aqueuse. Toutes les difficultés, en pareils cas, peuvent être levées, et un liniment d'un bon aspect et remplissant toutes les conditions d'efficacité qu'on voulait en obtenir, sera en effet réalisé en dissolvant l'atropine dans l'alcool et en ajoutant la quantité voulue de chloroforme à cette solution, ainsi : atropiæ, 5 à 10 centigrammes; spirit. vini rectif., 16 grammes; chloroforme, 16 grammes; misc. st. linimentum.

Mixture anesthésique (Guéneau de Mussy).

Teinture d'aconit.	40 grammes.
Eau de Cologne.	20 —
Chloroforme.	10 —

Mêlez. Contre l'élément douleur dans les névralgies. On recouvre l'index avec une pièce de linge mou et épais, on le plonge dans le mélange et on frotte doucement les gencives pendant

quelques minutes. Par ce procédé, on obtient quelquefois une guérison complète et permanente, et toujours un soulagement considérable et presque immédiat. Quand la douleur est due à quelque maladie organique, telle qu'affection des dents, inflammation chronique des gencives ou des alvéoles, ou nécrose superficielle de l'os, on remplace dans la formule l'esprit de vin par de la teinture d'iode. On a obtenu ainsi de bons résultats, non-seulement dans la névralgie de la branche sous-orbitaire, mais encore dans quelques cas de névralgie sus-orbitaire très intense.

(*Gazette hebdomadaire*, n° 16, 1859.)

Embrocation à l'arnica (Talley).

Teinture d'arnica . . .	}	
Teinture de saponaire .	}	ââ 30 grammes.
Chloroforme		8 —

Mêlez. A employer à l'extérieur dans les douleurs articulaires et musculaires.

Préparation de la pommade camphrée. (V. Bastelaer).

Camphre	32 grammes.
Axonge	125 —
Teinture alcoolique de Benjoin.	6 —

Triturez finement le camphre par l'intermède de la teinture de benjoin, ajoutez-y l'axonge et mêlez intimement. (*J. pharm. d'Anvers.*)

Pilules antispasmodiques (Gaffard).

Castoreum	3gr.	50	centigram.
Extrait alcoolique de valériane	3	00	—
Asa fœtida.	2	00	—
Galbanum.	1	50	—
Camphre	1	20	—
Extrait de stramonium. .	1	00	—
Extrait d'opium	»	50	—

F. s. a. soixante pilules; à prendre de deux à six par jour, en commençant par deux, et en augmentant graduellement jusqu'à six.

Selin contre l'épilepsie (Herpin).

« *Dose et mode d'administration.* — La dose initiale hebdomadaire doit être de 30 grammes, partagée en vingt prises; on administre trois prises par jour, une heure avant chaque repas ou la dernière au moment du coucher. Si le patient éprouve de la colique ou de la diarrhée, on réduit, pour ce jour-là, le nombre des prises à deux et même à une seule; presque toujours le lendemain on peut revenir aux trois prises.

L'accroissement hebdomadaire doit être de 15 grammes, et il sera poursuivi jusqu'à ce qu'on parvienne à 120 grammes, dose qui sera atteinte à la septième semaine, s'il n'y a pas eu d'arrêt dans la progression. Pour le huitième septénaire on portera la dose à 125 grammes, nombre rond

Si, pendant la période ascendante, les malaises gastro-intestinaux se renouvelaient plus d'une fois par semaine, on réitérerait la même dose le septénaire suivant; cela est rarement nécessaire; il est bien plus rare encore qu'on soit forcé, par la persistance des incommodités, de redescendre de 15 grammes.

La dose maximum sera poursuivie pendant six semaines dans un traitement normal où l'on aura ainsi employé, en trois mois, 1,275 grammes de poudre de selin. Nous indiquerons plus loin la conduite à tenir ultérieurement.

Dans la seconde enfance, de sept à treize ans environ, on débutera par la dose hebdomadaire de 20 grammes, et l'accroissement sera de 10 grammes par semaine; on atteindra ainsi, en neuf septénaires, la dose de 100 grammes, et, en la poursuivant pendant cinq semaines, on aura administré en trois mois 940 grammes.

Pour les enfants plus jeunes, guidé par l'analogie, je propose 10 grammes comme dose initiale, 5 grammes comme progression, 50 comme maximum; d'où résulterait l'emploi de 400 à 500 grammes en un trimestre.

La poudre de selin a une saveur âcre et aromatique; les malades s'y habituent cependant très bien, même les enfants. Aussi, on peut se borner d'ordinaire à la faire mélanger avec un peu de sirop avant de l'étendre d'eau; pour les personnes délicates, on enveloppera la poudre d'une hostie. Un pharmacien de Paris, M. Mentel, m'a proposé d'en préparer avec du sucre, des granules à admi-

nistrer comme la graine de moutarde, et il a très bien réussi dans cette préparation. Cette forme sera surtout commode pour les enfants. 5 grammes des granules de M. Mentel contiennent 2 grammes de poudre de selin.

Pendant combien de temps faut-il administrer le selin à la dose maximum, ou, en d'autres termes, quelle quantité totale faut-il en avoir administré avant d'y renoncer, quand les effets utiles du remède ne se manifestent pas? En cessant trop tôt le remède, on s'expose à l'abandonner au moment même où il allait porter ses fruits; en en prolongeant trop longtemps l'usage, on perd un temps quelquefois précieux et qui serait peut-être consacré beaucoup plus utilement à une autre médication. Pour résoudre le problème, j'ai cherché, dans mes cas de guérison par le selin, à quelle époque du traitement ou plutôt à quelle quantité totale du remède on était parvenu, quand les attaques ont été supprimées. J'ai vu que, si dans des cas exceptionnellement favorables les accès avaient été supprimés alors que les patients n'avaient encore pris que de 350 à 700 grammes, il fallait, le plus souvent, pour atteindre ce but, en avoir administré de 1,000 à 1,250; dans deux cas même, les attaques n'ont cessé de se montrer qu'à 1,750 grammes. En suivant la progression tracée dans la posologie, on atteindra 1,275 grammes en un trimestre environ, et 1,750 en quatre mois. Ces deux termes serviront de règle : le premier, pour les cas favorables par le petit nombre antérieur d'attaques et la date

récente de la maladie; le second, pour ceux d'un pronostic moins avantageux par les circonstances contraires. Ces règles s'appliquent aux adultes; la quantité proportionnelle sera facile à trouver pour les enfants, d'après ce qu'il a été dit des doses à leur prescrire.

Lorsqu'après trois ou quatre mois de l'usage du selin, les accès continuent, mais à des intervalles de plus en plus éloignés, ou avec une atténuation évidente dans leur intensité (ce qui est plus rare), il faut continuer la médication, tant que l'amélioration va croissant. On changera de remède quand la marche restera stationnaire.

En cas de succès, le meilleur moyen de prévenir les rechutes, c'est de continuer, après la suppression des attaques, la médication à la dose du maximum pendant un temps aussi long que celui qui a été nécessaire pour obtenir ce résultat. On emploiera ainsi, pour la consolidation, une quantité supérieure à celle qui a été nécessaire pour supprimer les attaques. Il ne faut jamais terminer la cure, ni à doses décroissantes, ni d'une manière intermittente, si l'on veut éviter les récidives. » (*Bullet. de thérapeutiq.*)

Contre l'épilepsie, tout remède est douteux. Avant le selin, je place l'atropine et le lactate de zinc.

Hypnotisme.

Lorsqu'on place un corps brillant quelconque à une distance d'environ 15 centimètres au-devant

de la ligne médiane du visage, un peu au-dessus du niveau de la racine du nez, et qu'on fait converger sur cet objet les yeux de l'individu soumis à l'expérience, on voit souvent paraître au bout de quelques minutes une série de phénomènes étranges, connus aujourd'hui sous le nom de *phénomènes hypnotiques*. L'ordre dans lequel se succèdent ces phénomènes, leur marche, leur durée sont extrêmement variables. Une période d'excitation ou d'hyperesthésie se montre quelquefois dès le début, mais cela est assez rare, et il est beaucoup plus commun de voir une période d'anesthésie précéder la période d'hyperesthésie. L'état de catalepsie, caractérisé par la contraction fixe, permanente et involontaire des muscles, est un des phénomènes hypnotiques les plus constants, mais il y a des cas d'anesthésie sans catalepsie, comme il y a des cas de catalpsie sans anesthésie. A une période plus avancée, survient non chez tous les individus hypnotisés, mais seulement chez quelques-uns, un état de sommeil véritable, avec perte de connaissance; dans cet état, comparable, jusqu'à un certain point à celui des somnambules, on peut entendre, comprendre et répondre d'une manière parfaitement sensée, mais on ne se souvient au réveil ni de ce qu'on a dit ni de ce qu'on a entendu pendant le sommeil. Les divers phénomènes de l'hypnotisme n'ont qu'une durée assez limitée. Ils disparaissent peu à peu, au bout d'un quart d'heure, d'une demi-heure, d'une ou deux heures au plus tard; cela varie suivant les individus. Mais on peut toujours, à

un moment quelconque, faire cesser instantanément et complétement l'état hypnotique, en faisant une friction sur les yeux, suivi d'une insufflation d'air froid sur le visage.

M. Braid, de Manchester, qui a le premier, en 1842, établi et signalé ces singuliers phénomènes, a pensé que l'hypnotisation pouvait constituer un traitement applicable à la plupart des maladies du système musculaire ou du système nerveux. Mais ses assertions, n'ayant été jusqu'ici confirmées par personne, ne nous occuperont pas ici. Il n'en est pas de même d'une autre application, proposée déjà par M. Braid, puis entièrement oubliée, et retrouvée tout récemment par M. Broca. Ce chirurgien, à qui M. Azam de Boweney avait fait connaître les phénomènes de l'hypnotisme, a pensé que la période d'anesthésie qui se produit chez certains individus hypnotisés pourrait être mise à profit pour pratiquer des opérations sans douleur. Depuis la première opération pratiquée ainsi au commencement de décembre 1859 par MM. Broca et Follin, divers chirurgiens ou dentistes (1) ont obtenu un certain nombre de résultats analogues, et M. Guérineau

(1) M. A. Preterre annonce que sur 21 essais d'hypnotisation il a eu 14 succès ou 14 extractions sans douleur. Dans ce nombre, sur 8 hommes adultes il n'a réussi que 4 fois (*Art dentaire*, décembre 1859). L'incertitude de réussite de l'hypnotisme en rendra l'application douteuse, même pour l'extraction des dents.

de (Poitiers) a même pu exécuter sans aucune douleur, à la faveur de l'hypnotisme, une amputation de cuisse sur un individu qu'il eût été dangereux de soumettre aux inhalations du chloroforme, à cause des lésions qu'on avait constatées dans sa poitrine. Au surplus, M. Broca n'a présenté cette méthode anesthésique à l'Académie des sciences et à la Société de chirurgie, que comme une méthode applicable seulement à un certain nombre d'individus. Beaucoup de femmes et la plupart des enfants sont accessibles à l'hypnotisme, mais on ne réussit que par exception sur les individus adultes du sexe masculin. En outre, on n'est jamais certain d'obtenir une période d'insensibilité même chez les individus qui ont été rendus insensibles dans une expérience précédente. Cette méthode ne constitue donc qu'un procédé d'exception, et sans préjuger en rien de l'avenir, nous pouvons dire que jusqu'ici l'étude de l'hypnotisme a beaucoup plus d'importance pour les physiologistes que pour les médecins et les chirurgiens.

STIMULANTS GÉNÉRAUX.

De l'alcool et des composés alcooliques de chirurgie (MM. Batailhé et Guilhet).

Voici la conclusion d'un travail intéressant à propos duquel M. J. Lecœur a rapporté des observations concluantes sur l'emploi interne

de la *teinture d'aloès* qui du temps de Boerhaave était journellement employée, de même que le *baume du commandeur*.

1° Les alcooliques favorisent la réunion immédiate (preuves théoriques, expérimentales, tirées de la pratique des gens du peuple. Preuves historiques).

2° Les alcooliques préviennent le phlegmon diffus (preuves théoriques, expérimentales, historiques).

3° Les alcooliques préviennent les phlegmasies des synoviales tendineuses (mêmes preuves).

4° Les alcooliques préviennent l'infection purulente (preuves théoriques, historiques).

5° Les alcooliques préviennent les phlébites et les angéioleucites suppurées (mêmes preuves).

6° Donc, dans le pansement des plaies récentes et des plaies d'opérations, il faut abandonner les corps gras, les cataplasmes, et il faut revenir aux alcooliques; en un mot, il faut revenir à la pratique des anciens.

Café comme diurétique (Lehmann).

Les dernières recherches de Lehmann ont démontré que, chez les personnes qui font usage de café, la proportion d'eau contenue dans l'urine se trouve augmentée, et que l'urée, l'acide phosphorique, et en général les parties solides, paraissent plutôt diminués. Ces derniers, demeurant ainsi en plus grande quantité dans l'orga-

nisme, augmentent d'autant ses propriétés nutritives.

Quand on emploie le café comme diurétique, il ne faut pas le donner avec du lait, parce qu'alors il développe des flatuosités et agit chez beaucoup de personnes comme purgatif. Il faut ordonner la décoction du café pur, qui, comme chacun sait, exerce une action très tonifiante sur l'intestin.

Des actions toxiques des essences d'anis, de citron, de cannelle, etc. (Meynier).

Ces essences, employées en inhalations sur des lapins, ne nous ont donné que des résultats négatifs, comme le camphre; ces inhalations ont été prolongées pendant trois heures sans aucun résultat. L'essence d'anis est pourtant un violent poison pour les animaux supérieurs; il suffit, suivant M. Fonssagrives, d'en introduire quelques gouttes dans l'estomac de chiens de diverses tailles, pour déterminer chez ces animaux des accidents quelquefois foudroyants. Ceci s'accorderait complétement avec l'expérience suivante, faite sur un lapin.

Expérience. — Au moyen d'une sonde en caoutchouc, on introduit dans l'estomac d'un lapin, qui n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures, 6 grammes d'essence d'anis tenue en suspension dans de l'eau gommée. Le larynx est maintenu par un aide et attiré en avant pour empêcher la sonde de s'introduire dans les voies

respiratoires, ce qui est très facile chez le lapin, suivant la remarque faite par M. Bernard. L'animal reste un instant comme étourdi, marche dans le laboratoire; puis, au bout d'une minute, tombe sur le flanc, la tête renversée en arrière, les yeux saillants, agitant rapidement les pattes antérieures. Ces mouvements durent trois minutes; l'animal se met ensuite à pousser des cris aigus, en remuant convulsivement la mâchoire inférieure; la pupille est très contractée. Ces dernières convulsions durent quatre minutes.

Alors survient un collapsus complet; la respiration est très accélérée (100 mouvements respiratoires par minute); le lapin reste ainsi couché dix minutes; de temps en temps, il remue convulsivement la mâchoire inférieure; puis il se remet sur ses pattes; les pupilles sont toujours très contractées, même dans l'ombre complète; il fait souvent des efforts pour vomir. Cet état dure près de deux heures, pendant lesquelles il court souvent autour du laboratoire; les convulsions le reprennent, il tombe, vomit une partie de l'essence; la respiration s'arrête pendant la crise, et il meurt au bout de deux minutes. La rigidité s'empara rapidement de ses muscles. L'autopsie, faite sur-le-champ, n'a donné aucun résultat saillant : les poumons sont engoués, l'estomac paraît être assez enflammé, mais on n'observe ni ulcérations ni perforation. Rien d'appréciable du côté des centres nerveux.

On voit, par cet exemple, que l'essence d'anis est un poison très énergique. M. Bouchardat avait

depuis longtemps appelé l'attention sur l'action toxique de cette substance sur les vertébrés inférieurs (1). Deux gouttes d'essence d'anis dans 1 litre d'eau suffisent en effet pour tuer un grand nombre de poissons; nous nous sommes assuré qu'il en était de même pour les salamandres et les grenouilles. Il suffit même d'exposer une grenouille aux émanations de cette essence pour la priver de respiration au bout de deux heures; si on prolonge l'expérience, l'insensibilité et l'inertie musculaire sont les conséquences de ces émanations. La mort n'est encore qu'apparente (ce cas paraît général quand on expérimente les huiles essentielles dans ces conditions); pourtant les grenouilles soumises à ces émanations paraissent se rétablir difficilement. Si on met simplement l'essence dans l'eau du vase qui contient ces animaux, la mort est toujours la suite de cette épreuve.

L'action de l'essence de citron paraît assez faible; cette essence pourtant tue les lombrics, les sangsues, les batraciens. M. Bouchardat a prouvé qu'elle tuait les poissons. Huit gouttes d'essence de citron dans un litre d'eau n'ont tué des grenouilles qu'au bout de deux jours. Son action est assez rapide sur les lombrics, et tout porte à croire que l'essence de citron serait, comme l'essence de térébenthine, un anthelminthique et un tœnicide.

---

(1) *Recherches sur la végétation appliquée à l'agriculture.* 1 vol. in-18.

Quand on soumet des grenouilles aux émanations d'essence de citron sous une cloche de 8 litres, dans les conditions précédemment exposées, la mort apparente n'arrive qu'au bout de trente à trente-trois heures. Après cinq ou six heures d'exposition à l'air, l'animal se rétablit.

L'essence de cannelle, expérimentée de la même manière, seule de toutes les essences que nous avons essayées, n'a donné aucun résultat. Des grenouilles exposées aux vapeurs de cette essence ne paraissaient pas incommodées au bout de trois et même de quatre jours; mais, quand on met ces animaux sous une cloche avec du coton imprégné d'essence de cannelle, on voit que son effet toxique est presque aussi violent que celui de l'essence d'anis. Au bout de trente minutes, les grenouilles ne peuvent alors ni fuir ni respirer.

Ces animaux meurent dans l'eau qui contient de l'essence de cannelle; ce fait est du reste général. Il est nécessaire, pour que l'élimination du poison se fasse, quand les batraciens ont été empoisonnés par des essences, que ces animaux soient hors de l'eau. C'est une conséquence naturelle des fonctions cutanées respiratoires, si actives chez ces animaux; c'est à l'air seulement que chez eux peuvent s'éliminer, d'une manière assez rapide, des poisons volatils comme les essences.

Je ne citerai que pour mémoire les essences de moutarde, de girofle, de valériane, de cajeput, de fleurs d'oranger, de menthe, etc., expé-

rimentées par M. Bouchardat; toutes sont des poisons pour les poissons, à des doses presque impondérables. Bref, toutes les essences paraissent être de violents poisons pour les animaux inférieurs, plus violents peut-être que la plupart des poisons d'origine végétale.

Les expériences faites sur les animaux supérieurs ne sont pas assez nombreuses pour qu'on puisse décider, même approximativement, quelle serait l'énergie toxique de la plupart des essences chez l'homme. On sait pourtant que le camphre est loin d'être inoffensif; plusieurs huiles essentielles, comme l'essence d'anis, et, suivant M. Fonssagrives, les essences de lavande, de romarin, de bergamote, sont de violents poisons pour les chiens et les lapins. La prudence commande donc une assez grande réserve dans l'emploi de ces substances. Il est vrai de dire, en y réfléchissant, que leurs propriétés physiologiques et physiques s'opposeront souvent à leur absorption complète; la plupart du temps, elles se borneront à stimuler vivement le tube digestif, comme l'essence de térébenthine et l'essence de copahu, ce qui devra les éliminer en grande partie par les diarrhées. Néanmoins cet effet n'est pas constant, car nous avons vu le copahu, dans certains cas dont les conditions sont encore à étudier, ne produire ni vomissements ni diarrhées, et déterminer de graves symptômes d'intoxication.

Guaco comme moyen topique contre la syphilis (Gomez).

Le guaco est un arbre qui croît en Inde. Les indigènes se servent du suc de ses feuilles contre les morsures des animaux venimeux et contre les blessures faites avec des flèches empoisonnées On a proposé, dans ces derniers temps, la décoction des écorces et des feuilles contre la blennorrhagie, les bubons ouverts et les chancres. Le docteur Gomez a fait, sur une grande échelle, à l'hôpital militaire de Valence, des essais sur l'efficacité de ce nouveau moyen.

Il déduit de ses recherches ces conclusions : que le guaco employé à l'extérieur est un excitant puissant; qu'il modifie les tissus, favorise la cicatrisation et possède, pour amener ces résultats, une action plus puissante qu'aucun des moyens connus. On peut encore l'employer contre le charbon, les pustules varioleuses du visage, les piqûres des animaux venimeux, etc. L'action antiseptique demande cependant, pour pouvoir être définitivement admise, à être confirmée par de nouvelles expériences. (*El Signo medico.*)

Asclepias incarnata contre la blennorrhagie et la syphilis (Hauser).

L'*Asclepias incarnata* croît en abondance dans les provinces méridionales des Etats-Unis; c'est sa racine que M. Hauser a particulièrement ex-

périmentée. Il en fait préparer une teinture alcoolique dont il administre une cuillerée à café, trois fois par jour, immédiatement avant les repas et quels que soient, d'ailleurs, le stade de la maladie ou la nature des accidents. Cette médication serait infiniment supérieure à toutes celles qu'on a pu proposer ou employer jusqu'à ce jour. La racine d'*Asclepias incarnata* se recommande, en outre, par ses propriétés éminemment altérantes, diaphorétiques, diurétiques et apéritives. M. Hauser s'applaudit en particulier de pouvoir la substituer à des drogues coûteuses qu'il faut aller demander au loin à des nations *ennemies* et qui réussissent fort mal, et, à ce propos, il engage vivement ses confrères à s'occuper un peu plus qu'ils ne font du côté industriel de leur profession. (*Atlanta medical and surgical Journal*, août 1858.)

La camomille romaine du commerce (Timbal Lagrave).

Depuis quelques années on trouve dans nos maisons de droguerie, sous le nom de camomille romaine, des fleurs appartenant à trois plantes qui, quoique ayant des affinités botaniques et médicales assez rapprochées, méritent à bon droit d'être séparées, et ne peuvent, ce me semble, être substituées les unes aux autres avant que des expériences cliniques viennent confirmer l'analogie des propriétés médicinales de ces

plantes, analogie que les caractères botaniques de ces diverses espèces nous font pressentir.

Les trois plantes qui produisent les fleurs de camomille du commerce sont : 1° l'*anthemis nobilis* L. à fleurs monstrueuses, 2° le *chrysanthemum parthenium* Pers. à fleurs semi-doubles, 3° le *matricaria parthenioides* Desf.

Parmi les caractères que j'ai indiqués pour séparer ces diverses plantes, il en est trois qui me paraissent à la portée de tous les pharmaciens, même de ceux qui sont éloignés des études botaniques; 1° l'odeur caractéristique de chacune de ses fleurs; 2° la grosseur et la forme des calathides; 3° la forme tubuleuse à cinq dents des fleurons du centre de la fleur, petits, peu nombreux, à peine visibles dans l'*Anthemis;* grands, très nombreux, très longs dans les deux autres.

(*Société pharm. Haute-Garonne.*)

Huile d'ail (Landerer).

L'huile d'ail est employée en Orient par le peuple, à titre de remède antirhumatismal. Voici comment cette huile se prépare : les ails, complétement séparés de leur pelure, sont enveloppés dans un linge et suspendus ainsi dans un vase, dans le fond duquel est contenue un peu d'eau, de manière qu'ils ne bouillent que dans la vapeur. Après plusieurs heures, les ails s'amollissent et forment une pâte qu'on sort et comprime fortement. Ce jus est l'huile d'ail, qui pos-

sède une telle force, que les parties du corps qu'on en frictionne deviennent rouges et se couvrent d'ampoules. Son action sur les rhumatismes passe pour être remarquable.

(*Echo médic. suisse*, mai 1859.)

Pilules contre l'incontinence d'urine (Debout).

Mastic en larmes. . . . 32 grammes.
Sirop de sucre. . . . . q. s.

Pour une masse pilulaire que l'on divise en soixante-quatre bols. Lorsque les jeunes malades avalent difficilement, on fait diviser cette masse en 128 pilules. On peut même substituer le miel au sirop et faire préparer un électuaire, que l'on administre enveloppé dans du pain azyme.

Quelle que soit la forme pharmaceutique que l'on adopte, si l'enfant a plus de dix ans, il faut que les 32 grammes soient pris en quatre jours, c'est-à-dire 8 grammes par jour, soit 4 grammes le matin, autant le soir, deux heures avant le repas. Lorsque les petits malades sont au-dessous de cet âge, on diminue les doses et on met six ou huit jours à administrer les 32 grammes de mastic.

Lorsque la guérison ne couronne pas cette première tentative, on recommence immédiatement l'emploi du médicament et aux mêmes doses. Mais si l'incontinence nocturne d'urine persiste après ce second essai, il est inutile de poursuivre plus longtemps la médication. Ces

faits d'insuccès forment l'exception, car dans les deux tiers des cas où nous avons employé le mastic, nous avons vu la cure se produire, même chez des sujets âgés de dix-huit à vingt-quatre ans et qui étaient affectés de cette dégoûtante infirmité depuis leur première enfance.

(*Bullet. thérapeutiq.*)

Potion contre le scorbut (Skoda).

Décoction de malt, avec bourgeons de sapin.	275 grammes.
Levûre de bière	25 —
Sirop d'écorce d'orange. . . .	25 —

F. s. a. une cuillerée toutes les deux heures.

Traitement de la blennorrhagie, médication balsamique (Clerc).

Les injections astringentes pratiquées en temps opportun suffisent, dans la très grande majorité des cas, pour mettre fin à l'écoulement blennorrhagique, terminaison, du reste, qui est celle vers laquelle tend spontanément l'uréthrite contagieuse. Mais il est des cas dans lesquels les astringents se montrent insuffisants; l'écoulement, quoique modifié dans sa qualité et dans sa quantité, persiste malgré l'emploi des injections. Il persiste encore ou augmente même, si ces dernières sont suspendues momentanément,

et l'affection prend ainsi une durée dont le médecin et le malade mesurent le terme avec inquiétude. C'est dans ces blennorrhagies réfractaires aux astringents qu'il convient particulièrement d'avoir recours à la médication balsamique. On doit alors abandonner l'usage des injections astringentes et leur substituer le cubèbe ou le copahu à l'intérieur, ou bien employer concurremment les injections et les balsamiques.

Les doses de cubèbe et de copahu que la plupart des médecins sont dans l'habitude de prescrire nous semblent très exagérées. L'emploi de ces hautes doses nous paraît résulter de l'usage inopportun de ces médicaments. Nous avons déjà dit qu'ils étaient contre-indiqués et nuisibles dans l'état aigu de la blennorrhagie; que dans la période purulente, alors même que cet état aigu a cédé ou n'existe pas, ils sont impuissants à maîtriser l'écoulement; qu'on n'en obtient alors d'effets qu'en les administrant pendant fort longtemps, c'est-à-dire précisément jusqu'à la période de déclin de la blennorrhagie. Il faut donc savoir attendre cette période de déclin pour administrer le cubèbe ou le copahu, et à cette période ils rendent d'importants services, soit qu'on les administre seuls, soit qu'on les associe aux injections astringentes. On peut même dire qu'ils jouissent à ce moment d'une véritable spécificité, tant est évidente et prompte leur action curative, mais alors les hautes doses sont inutiles, et il suffit, pour obtenir un résultat vraiment avantageux, d'administrer ces agents médicamenteux à des

doses très faibles, relativement à celles que l'on conseille généralement.

Nous nous contentons de prescrire, en pareil cas, une cuillerée à café de cubèbe matin et soir, à prendre dans un demi-verre d'eau sucrée ou dans du pain azyme. Nous ne tardons même pas à réduire cette prescription à une seule cuillerée le matin à jeun. Nous préférons en général le cubèbe au copahu. Il nous a toujours paru mieux toléré par l'estomac et les intestins. En outre, ce médicament est moins sophistique que le copahu. Mais il est des malades chez lesquels le cubèbe agit moins bien que le copahu. L'association du cubèbe et du copahu est, selon nous, une très heureuse combinaison pharmaceutique, et souvent nous prescrivons un opiat ainsi composé :

Cubèbe.	60 grammes.
Copahu.	20 —
Cachou en poudre .	5 —
Conserve de roses .	q. s.

Le malade prend deux fois par jour gros comme une noisette de ce mélange dans un pain azyme. D'autres fois, nous faisons diviser l'opiat en 80 bols et nous en prescrivons de 4 à 6 par jour.

Pour résumer notre opinion sur une médication dont on fait un si fâcheux abus, nous dirons que lorsqu'un écoulement qui a cessé d'être purulent se montre après une dizaine de jours rebelle aux injections astringentes variées et bien dosées, alors surgit la grande et belle indication des balsamiques. Nous ne voulons pas dire par

là que ces médicaments seraient inutiles s'il étaient employés concurremment avec les astringents ; nous pensons seulement qu'il faut s'abstenir de leur emploi si les injections réussissent et qu'il faut spécialement les réserver comme auxiliaires de ces injections.
(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Règles sur l'administration du copahu (Thiry).

En règle générale, nous croyons pouvoir dire que si le copahu peut, par sa seule puissance, guérir une uréthrite simple, il est cependant rare qu'il arrive à ce résultat ; le plus souveut son efficacité est subordonnée à l'emploi concomitant d'agents locaux qui favorisent plus directement la résolution de la phlegmasie. Le traitement des uréthrites ne se borne donc point dans l'usage d'un seul moyen, il en réclame un grand nombre qui varient à l'infini, car il n'est pas deux uréthrites qui se ressemblent complétement et offrent les mêmes indications.

Nous ferons encore remarquer que quand on prescrit le copahu comme agent révulsif, pour être utile son action doit être prompte, car on ne peut longtemps persister dans le mode d'administration sans s'exposer à voir se dresser devant soi des symptômes plus ou moins graves provenant de perturbations digestives, retentissant sur le système cutané. Il arrive même que l'administration du copahu, à haute dose, n'est

pas supportée ; alors on peut l'administrer par le rectum sous forme de lavements. Dans certaines circonstances, surtout dans les uréthrites chroniques, lorsque le copahu a été administré à l'intérieur sans succès notables et pendant longtemps, nous nous sommes bien trouvé de son emploi en injections, soit pur, soit mélangé avec de l'urée. Le mélange du copahu avec de l'urée se rapproche plus ou moins des conditions qu'il possède par le fait de la modification qu'il imprime aux urines. Nous avons, par ce mélange, guéri des uréthrites qui avaient résisté à une foule d'autres agents.

Pour que le copahu réussisse, il importe de faire choix d'une bonne préparation. Il faut aussi placer le malade dans des conditions de régime favorables à l'action de ce médicament. Sans vouloir une diète absolue, nous pensons que l'on doit diminuer l'alimentation, éloigner tous les excitants, recommander les boissons émollientes, et éloigner tout ce qui pourrait surexciter les organes malades.

Comme agent révulsif, au début d'une uréthrite simple aiguë, nous administrons le copahu chez un adulte, à la dose de 6, 8, 10, 20 et même 30 grammes dans les vingt-quatre heures, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Pommades contre les crevasses et les engelures ulcérées (F. Bron).

Cire jaune. . . . . 16 grammes.
Faites fondre dans :
Huile de graine de lin . . 30 grammes.
Agitez dans le mortier, et ajoutez :
Teinture de benjoin . . . 8 grammes.
Glycérine. . . . . 14 —
Aromatisez avec :
Essence de lavande. . . . q. s.

Emplâtre de poix de Bourgogne dans les pustules malignes (Jacquinot).

Au mois de juillet 1853, un boucher du village d'Imphy, homme robuste, âgé d'environ trente ans, se présenta à la consultation de M. Jacquinot, portant à la partie externe et moyenne de chaque avant-bras une pustule charbonneuse. A l'avant-bras gauche, la pustule avait déjà atteint un diamètre de 3 centimètres environ; elle était d'une couleur brun-violacé, surmontée et entourée de petites phlyctènes remplies de sérosité. Déjà le bras, jusqu'à l'aisselle, était rouge et tuméfié; l'avant-bras droit, au contraire, ne présentait qu'une pustule d'un centimètre au plus de diamètre; la rougeur et le gonflement du membre étaient modérés. L'apparition de cette dernière était récente; l'autre, au contraire,

datait de deux ou trois jours. Comme le cas était fort simple, et qu'il était facile de pratiquer la cautérisation, si le mal paraissait faire des progrès, M. Jacquinot résolut d'expérimenter le remède qu'il avait entendu vanter. L'épiderme qui recouvrait les pustules fut excisé et en partie enlevé, la sérosité absorbée, et un petit emplâtre de poix de Bourgogne placé sur chaque pustule.

Ce pansement avait eu lieu le matin; le soir, on constata que le mal n'avait fait aucun progrès; le surlendemain matin, l'enflure et la rougeur des bras étaient en grande partie dissipées; la pustule était affaissée, limitée; toute trace d'une inflammation avait disparu.

Les jours suivants, les progrès en mieux furent des plus rapides, les eschares se détachèrent rapidement et se changèrent en plaies simples, qui guérirent en peu de jours.

Encouragé par ce premier succès, M. Jacquinot se promit de renouveler l'épreuve à la première occasion. Cette occasion se fit attendre plusieurs années. Ce ne fut qu'au mois de septembre 1856 qu'il fut appelé auprès d'une femme qui avait aidé à dépouiller un bœuf mort d'une affection charbonneuse, et qui avait contracté dans cette opération une pustule maligne à la joue. L'emplâtre de poix de Bourgogne fut immédiatement appliqué. C'était le soir : le lendemain, au matin, tous les symptômes étaient très améliorés. Les jours suivants, la position de la malade était tellement satisfaisante, que M. Jacquinot ne jugea pas à propos de faire renouveler

ses visites. Quelques jours après, cette femme était complétement guérie.

M. Jacquinot engage les praticiens qui voudraient expérimenter la poix de Bourgogne à employer la résine pure (1) ; on pourrait encore, en raison de sa friabilité, l'employer en poudre ; sous quelque forme qu'on en fasse usage, l'application doit en être renouvelée matin et soir. Quant aux soins généraux, M. Jacquinot s'est borné, dans ces deux cas, à mettre les malades à la diète lactée.

(*Abeille médicale*, septembre 1859.)

Acide chlorhydrique étendu comme révulsif.

Je prescris souvent l'acide chlorhydrique étendu de deux à trois fois son poids d'eau pour maniluve et pédiluve dans les congestions sanguines du poumon ou du cerveau. Il est important que l'acide employé soit exempt de chlore. Je fais plonger les pieds et les mains dans le mélange

---

(1) Qu'entend M. Jacquinot par de la *résine pure?* Est-ce la poix de Bourgogne du commerce, qui n'est que du *galipot* du *Pinus sylvestris*, ou de la poix de Bourgogne vraie, qui est la térébenthine solide de la pesse *Abies pectinata*, beaucoup plus active que la poix de Bourgogne du commerce, et qui mériterait d'être plus employée?

jusqu'à ce qu'ils rougissent. On lave à grande eau et l'on essuie parfaitement avec friction.

Lorsqu'il s'agit des mains, je me borne à faire imbiber et frictionner les mains avec quelques grammes de liquide acide, jusqu'à ce que la rubéfaction apparaisse accompagnée d'une légère douleur; on lave ensuite à grande eau et l'on essuie très fortement.

J'étends ces lotions acides sur les bras, et même sur le corps, lorsqu'il importe de réveiller plus énergiquement qu'à l'aide des frictions la vitalité de la peau.

Du gaz acide carbonique sur les plaies (Demarquay et Lecomte).

L'acide carbonique favorise au plus haut degré l'organisation des plaies sous-cutanées, et en amène la guérison dans un laps de temps beaucoup plus court que dans les ténotomies faites en dehors de l'influence de l'air.

L'acide carbonique semble donc appelé, ainsi que l'avait annoncé, le premier, Priestley, à jouer un rôle important dans la thérapeutique des plaies.

Papier nitré dans le traitement de l'asthme (Hyde Salter).

On emploie de plus en plus en France le papier-salpêtre. Les fumées qui s'exhalent de sa combustion sont efficaces contre certaines formes

de l'asthme. M. Hyde Salter les recommande comme un des moyens palliatifs les plus efficaces que l'on puisse employer. Ce procédé est connu depuis vingt années, et l'auteur s'est seulement proposé pour but, en faisant cette publication, de rendre plus probante et d'appuyer par de nouvelles observations, plus nombreuses et faites avec plus de soin, l'efficacité de cette méthode de traitement.

L'auteur donne aussi quelques avis pratiques importants sur la préparation du papier-salpêtre; il fait remarquer que le mode de sa fabrication n'est nullement indifférent au succès qu'on retire de son emploi. On doit se proposer pour but de brûler le plus qu'on pourra de salpêtre avec aussi peu de papier qu'il sera possible. Par suite, le papier ne doit pas être trop mince, car, dans ces conditions, il ne saurait absorber une quantité suffisante de salpêtre. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas qu'il soit trop épais, car dans ce cas, les vapeurs de salpêtre seraient mélangées d'une quantité trop grande de gaz oxyde de carbone. Il faut donc qu'il ait de préférence une épaisseur moyenne, qu'il soit très poreux et d'une texture lâche, de façon qu'une quantité suffisante de solution puisse l'imbiber. Les vapeurs que le papier développe ne doivent pas être sombres et brunâtres, mais claires et blanches. Le papier-boit rougeâtre, qui est bien connu de tout le monde et présente une épaisseur moyenne, me paraît être le plus conforme au but qu'on se propose.

Certains papiers-brouillards et à filtre, renferment beaucoup de coton, présentent une texture lâche et sont épais et grossiers. Ils laissent surtout dégager en brûlant des vapeurs excitantes et nuisibles. Ce genre de papier doit être tout particulièrement rejeté. Il faut préserver le papier-salpêtre de l'humidité, et pour cela le tenir toujours enfermé en des lieux bien clos. On fait dissoudre 125 grammes de salpêtre dans une pinte d'eau bouillante, on verse ensuite ce liquide dans un vase très plat, puis on y fait passer le papier, et ce dernier est séché au four. Alors on divise ce papier en petits carrés d'environ 2 décimètres de côté, et à chaque fois qu'on en fait usage, on fait brûler d'un à deux de ces morceaux dans la chambre à coucher. Si l'on en croit certains auteurs, l'efficacité de ce moyen se trouve accrue de beaucoup quand on se sert, pour faire la solution, au lieu d'eau, d'une forte infusion de feuilles de *datura stramonium*. (*Lancet.*)

Sur l'action des hypochlorites, des hyposulfites et de l'acide benzoïque (Kletzinsky).

Hypochlorite de soude. — Essais faits sur un homme bien portant. L'urine avait d'abord été analysée pendant quinze jours pour avoir les chiffres normaux, puis, pendant les quinze jours suivants, on a donné journellement une solution de ce sel, en conservant autant que possible les mêmes conditions de nourriture, etc. Voici

les résultats obtenus pendant l'administration du sel : augmentation de la quantité des chlorures, en moyenne de 2 grammes, 62 par jour; augmentation de l'urée de 2,66; diminution de l'acide urique de 0,49. Jamais une trace d'hypochlorite. Ce sel est par conséquent transformé en chlorure en perdant l'oxygène de l'acide et ce gaz est alors employé à de nouveaux usages. Ce résultat est conforme aux théories sur la provenance de l'urée, de l'oxydation de l'acide urique. Nous posséderions ainsi un moyen d'amener de l'oxygène dans l'économie animale et d'y activer l'oxydation.

Hyposulfite de soude. — Expérimenté de la même façon. Résultats obtenus : augmentation de l'acide urique de 0,51; augmentation de sulfates de 4,31; diminution de l'urée de 3,24; en moyenne dans les vingt-quatre heures; de plus, présence de sucre (reconnue après l'élimination de l'acide urique) jusqu'à 5 pour 1000, et présence d'acide oxalique. L'action de l'hyposulfite de soude est donc désoxydante; l'acide hyposulfureux se transforme en acide sulfurique; de là l'augmentation de l'acide urique et la diminution de l'urée. L'acide oxalique tire également son origine de la même cause; il est un produit normal de la décomposition de l'acide urique et ne se retrouve pas dans l'urine, parce que l'oxydation continue à laquelle il est soumis le transforme en acide carbonique. Sa présence dans ce liquide, après l'administration de l'hyposulfite, semble donc indiquer un ralentissement de l'oxy-

dation. Le sucre a une même signification : quand il y a assez d'oxygène, il est brûlé, et, dans le cas qui nous occupe, son existence dans l'urine peut être rattachée à un manque de combustion.

Acide benzoïque. — Cet acide se trouve dans l'urine, copulé avec une matière azotée, sous forme d'acide hippurique. Les expériences faites seulement pendant trois jours ont montré une diminution de l'urée de 2,69 ; mais en ajoutant la quantité d'azote de l'urée à celle de l'acide hippurique, on trouve que l'excrétion de ce gaz était de 0,34 moindre pendant l'administration de l'acide benzoïque qu'auparavant. C'est donc un simple changement du mode d'excrétion de l'azote, et non un changement de la quantité éliminée. (*OEsterr. zeitschr. prakt. Heilk.*, 1858, n° 41, *Union médicale.*)

Les modifications exercées par l'hypochlorite de soude et par l'hyposulfite sont très remarquables ; elles pourront servir de point de départ à d'utiles applications.

De l'emploi des bains d'hypochlorite de soude dans le panaris (Praag).

Praag recommande comme très efficace, contre les panaris à tous les degrés, concurremment avec l'incision et l'application de cataplasmes émollients, l'emploi des bains de chlorure de soude, formulés comme suit :

Hypochlorite de soude liquide. 30 grammes.
Eau distillée. . . . . 220 —
Mêlez et conservez dans un flacon coloré.

Cette solution est mise dans un verre, et l'on y plonge le doigt malade une fois par jour, pendant une demi-heure. L'auteur apporte trois faits à l'appui de l'efficacité de ces bains, en faisant remarquer, toutefois, que le degré de la solution de chlorure doit être proportionné à la sensibilité du malade. Dans ces trois faits, les bains ont paru abréger notablement la durée de la maladie. (*Ann. de Roulers.*)

Sel marin, emploi externe (Ancelon).

Le sel marin appliqué extérieurement, soit en poudre, soit incorporé dans un mélange d'axonge et d'huile de lin, est un fondant précieux à l'adresse des ganglions lymphatiques indurés. Des frictions faites avec cette dernière pommade provoquent une éruption semblable à la variole, et dont l'auteur tire un bon parti dans la phthisie pulmonaire et les affections chroniques du tube digestif.

(*Echo méd.*, 1859, juillet.)

Bain chaud permanent dans le traitement des brûlures (Passavant).

Les faits sur lesquels ce travail est basé ont été observés à l'occasion d'une explosion qui coûta la vie à quatorze personnes, dans une

fabrique de pièces de feu d'artifice, à Francfort. Treize sujets furent amenés à l'hôpital avec des brûlures à tous les degrés ; tous furent traités par les bains tièdes permanents, ou bien, quand ce moyen était inapplicable, par des fomentations d'eau tiède. L'eau, que l'on renouvelait deux fois par jour, ou plus souvent lorsque la suppuration était très abondante, était maintenue à la température de 27° Réaumur. On employait des appareils analogues à ceux dont M. Langenbeck se sert pour le traitement des amputations, et quand, au bout de quelques semaines, ils fatiguaient les malades, on leur substituait des fomentations tièdes.

Le premier effet produit par le bain était un soulagement considérable, et bientôt la douleur, d'abord excessive, cessait complétement. Les tissus desséchés et durcis se pénétraient d'eau se ramollissaient, et les eschares se détachaient plus facilement. Ce mode de traitement mettait d'ailleurs les surfaces malades à l'abri de toutes les causes d'irritation et diminuait les chances de résorption purulente. La cicatrisation se fait enfin plus rapidement, grâce au maintien d'une température uniforme et à la légère compression exercée par l'eau sur les tissus malades. (*Deustche Klinik*, et *Archives générales de médecine*, février 1859).

Sur l'incubation de Guyot (E. Baudot).

L'incubation est impuissante contre certaines lésions, telles que les brûlures, contre les dia-

thèses cancéreuse, tuberculeuse, les vices dartreux, syphilitique et autres affections spécifiques.

L'incubation a le privilége, comme médication adjuvante ou principale, de joindre à une puissance réelle un caractère d'innocuité absolue.

Elle mérite donc, et c'est l'avis de tous les bons auteurs, qu'on l'emploie sérieusement et avec confiance.

Cantharidine dans les différentes parties de la cantharide (Ferrer).

Les différentes parties du corps de la cantharide, traitées séparément par le chloroforme, m'ont chacune donné de la cantharidine : les parties molles, il est vrai, en ont fourni une proportion un peu plus grande. Or, ce qui est vrai pour la cantharide, devant être évidemment vrai pour tous les insectes de la même famille jouissant de propriétés épispastiques, je crois pouvoir, des résultats obtenus dans mes expériences, tirer la conclusion suivante :

Chez les insectes vésicants, le principe actif se trouve indistinctement dans tous les organes.

Phosphore amorphe (Mackenzie).

Le phosphore amorphe, donné en solution aqueuse de 6 à 18 décigrammes, agit, d'après l'auteur, d'une manière tonique et excitante sur

le système utérin, propriété qu'il a utilisée dans certains cas d'aménorrhée, d'hystérie, de ménorrhagie passive, d'infécondité, de disposition aux avortements par inertie utérine ou irritabilité excessive de la matrice. (*Geneeskundige Courant*, 1858, n° 17.)

Toutes ces assertions me semblent bien vagues. Que contient l'eau saturée de phosphore amorphe?

Phosphore à l'extérieur et à l'intérieur contre les paralysies musculaires de l'œil (Tavignot).

A l'extérieur, on fait tous les soirs des frictions avec le liniment suivant, au moyen d'un morceau de flanelle, plié en forme de tampon, morceau de flanelle qui est ensuite dédoublé et fixé pendant toute la nuit sur le front :

Huile de noix.	100 grammes.
Naphte.	25 —
Phosphore.	20 centigram.

A l'intérieur, des pilules contenant chacune 2 milligrammes de phosphore, fondu dans de l'axonge, sont administrées. La dose est d'abord d'une pillule, puis on va jusqu'à trois.

Dans ces derniers temps, M. Tavignot a substitué aux pilules phosphorées l'émulsion suivante :

Huile d'amandes douces. .	10 grammes.
Phosphore	10 centigram.
Sirop de gomme.	90 grammes.
Gomme.	2 —

On recommande d'agiter chaque fois le flacon, et on fait prendre au malade une cuillerée à café par jour, puis deux et puis trois.

(*Moniteur des hôpitaux.*)

DIAPHORÉTIQUES.

Potion ammoniacale anisée (Marotte).

Ammoniaque liquide. . . .	30 gouttes.
Laudanum de Sydenham. .	25 —
Potion gommeuse.	120 gram.

F. s. a. Par cuillerée toutes les dix minutes dans les cas de phthisie laryngée avec suffocation imminente.

(*Bulletin thérapeutique.*)

Potion contre des céphalalgies nerveuses (Barraillier).

Eau distillée ou infusion de mélisse et de menthe. . .	60 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque	3 —
Sirop d'écorces d'oranges. .	25 —

A prendre en trois doses, à une demi-heure d'intervalle.

Donné pendant un accès de céphalalgie nerveuse, ce sel révèle son action avec une grande promptitude; le plus ordinairement, à la première prise, la douleur se calme, le pouls se re-

lève ; à la sécheresse de la peau succède une douce moiteur ; cette influence sur la circulation est assez marquée pour que le pouls, qui, pendant le paroxysme douloureux, était au-dessous de cinquante pulsations, monte, après une première dose, au delà de soixante-dix. A mesure que le remède est donné, la céphalalgie, amendée par la première dose, diminue, puis disparaît tout à fait.

Quant aux indications de l'emploi de ce moyen et aux résultats que M. Barraillier en a obtenus dans deux cent cinquante-neuf cas de céphalalgies diverses, l'auteur les résume dans les propositions suivantes :

La potion au chlorhydrate d'ammoniaque a presque constamment dissipé les accès de migraine idiopathique, et de migraine consécutive à une menstruation plus abondante que de coutume.

Elle a été impuissante à soulager les accès d'hémicrânie dépendant d'une irrégularité ou d'une suppression de la menstruation.

Elle a donné d'assez bons résultats contre les douleurs crâniennes placées sous la dépendance d'une altération fonctionnelle de l'estomac, et contre la céphalalgie nerveuse accidentelle.

Elle a heureusement amendé les céphalalgies consécutives à des accès réitérés de fièvre intermittente, celles qui s'observent au déclin des fièvres graves, et dans le cours de la période d'irritation du typhus.

Son action ne se manifeste d'une manière bien

marquée que quand le médicament est administré au moment de l'intensité la plus grande de la douleur. (*Bulletin thérapeutique.*)

Chlorhydrate d'ammoniaque en inhalations (Gieseler).

L'appareil employé consiste en un creuset de Hesse, soutenu au-dessus d'une lampe à alcool à cheminée. De 6 à 12 grammes de sel ammoniac, purifié et sec, sont mis dans le creuset et vaporisés en une séance. Le malade est assis devant l'appareil et respire les vapeurs de plus ou moins près. Celles qui se dégagent directement sont plus irritantes et plus actives que les vapeurs blanches qui ne tardent pas à remplir la pièce. Le malade prolonge ces inspirations en restant encore une ou deux heures dans la chambre. On les renouvelle tous les jours, et deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Ordinairement ce n'est que dans les premières séances que ces inhalations déterminent de la toux; plus tard le malade n'éprouve qu'un sentiment de chaleur dans les voies respiratoires. Quand les poumons sont très irritables, il faut se contenter, au commencement, du séjour de l'atmosphère chargée de vapeurs, sans respirer celles-ci directement. Ce mode est seul applicable chez les petits enfants. Par ces fumigations, les poumons et la peau deviennent plus souples; le malade doit donc éviter l'impression du froid, non-seulement dans les séances, mais pendant

tout le traitement. M. Gieseler recommande les inhalations du chlorhydrate d'ammoniaque non-seulement pendant les catarrhes pulmonaires, la phthisie tuberculeuse, la coqueluche, mais encore dans l'ophthalmie scrofuleuse et rhumatismale, dans la blennorrhagie du sac lacrymal et le pannus mincé, dans le catarrhe de la trompe d'Eustache, dans le catarrhe aigu et chronique de la vessie. (*Gazette hebdomadaire.*)

Du chlorhydrate d'ammoniaque contre les ulcérations (Hutchinson).

Les formes d'ulcères contre lesquelles cet auteur a employé le chlorhydrate d'ammoniaque sont principalement celles d'origine cachectique. C'est généralement sur des ulcérations de forme fongueuse, situées aux membres inférieurs, ainsi que sur des bubons ouverts et ulcérés, mais surtout sur des mamelons excoriés et fendillés, que l'on a expérimenté ce moyen. Pour obtenir le résultat qu'on se propose, on étend avec le doigt, sur la surface de l'ulcération, le sel réduit en une poudre fine. La douleur produite par son application n'a qu'une courte durée. D'après les observations de l'auteur, les ulcérations de mauvaise nature soumises à ce traitement prennent bientôt une apparence meilleure, et la cicatrisation marche rapidement. Dans beaucoup de cas, il est utile de prescrire en même temps l'usage du chlorhydrate d'ammoniaque à l'intérieur. (*Lancet.*)

DIURÉTIQUES. — CONTRO-STIMULANTS.

Digitaline.

De jour en jour la digitaline découverte par Homolle et Quevenne prend un rang plus important dans la thérapeutique, la nouvelle application qu'a faite de ce principe immédiat M. Serres, d'Alais, est un des travaux qui méritent le plus de fixer l'attention. Tout contribue à nous prouver que pour un médicament dont il importe tant de mesurer et de pondérer l'action énergique il faut mieux recourir à l'emploi de la digitaline d'Homolle et Quevenne qui est toujours semblable à elle-même, qu'aux préparations pharmaceutiques dont les feuilles de digitale sont la base, parce que ces feuilles sont de composition très variable ; personne n'a mieux mis ce fait en lumière que M. Timbal-Lagrave. Voici comment cet éminent observateur s'exprime sur ce sujet dans une récente publication :

J'ai lieu, dit-il, de penser que la culture enlève en entier ou en grande partie les propriétés de la digitale : c'est là un écueil pour nos officines. — On lui substitue aussi les feuilles radicales du *Conyza squarrosa*, *L.* Le pharmacien doit être en garde contre ces deux sophistications, et faire en sorte de prendre les feuilles radicales et celles de la tige, parce que la plante est plus active au moment de fleurir, tandis que si on récolte les

feuilles quand la plante n'a encore que des feuilles radicales, elles contiennent bien moins de digitaline qui est le véritable principe actif de la digitale.

Digitale contre la fièvre puerpérale (Serres, d'Alais).

L'hémorrhagie est souvent l'un des préparateurs des fièvres puerpérales graves. Elle dispose aux désordres de l'innervation, de la circulation et de la respiration.

La fétidité des lochies, le pus des parties enflammées, la plaie salie par le placenta, sont les conditions matérielles qui préparent l'empoisonnement puerpéral.

Le pouls s'élève de 100 à 150 pulsations; la respiration de 30 à 50. La chaleur est considérablement augmentée.

Si le mal n'est pas arrêté et que les malades succombent, l'autopsie révèle des désordres organiques locaux qui ne sont pas toujours en rapport avec la gravité de la maladie. Lorsque la mort est prompte, ces lésions sont parfois fort légères.

Les frictions mercurielles, le traitement antiphlogistique, le sulfate de quinine, conviennent surtout au début, et lorsque la lésion locale domine les phénomènes généraux, lorsqu'il s'agit d'une péritonite ou d'une métro-péritonite d'emblée.

La digitaline a réussi huit fois dans les neuf cas où elle a été employée à la dose d'un gra-

nule administré chaque quatre, cinq ou six heures, jour et nuit.

Après la suspension du remède, la fièvre est revenue dans trois cas, et toujours elle a été maîtrisée par la reprise des granules : 20 à 35 granules en tout ont suffi pour l'arrêter définitivement.

A l'hôpital Lariboisière, dans le service de M. Duplay, trois cas de guérison sur trois (126 à 132 pulsations); à Lyon, dans le service de M. Bouchacourt, deux guérisons sur trois malades; à Marseille ou à Alais, trois guérisons sur trois malades (130 pulsations à 140). Le pouls est descendu à 80, 55 et même 48 sous l'influence du remède.

Le traitement a été commencé aux 2e, 3e, 4e, 5e et 8e jours de l'invasion. Ici, un seul frisson initial; là, trois frissons chaque jour pendant trois jours de suite.

Si ce traitement se généralise dans un plus grand nombre de cas, on sera en droit de conclure :

1° Que dans la pyrexie puerpérale, le désordre dans l'innervation, la circulation et la respiration joue un rôle très important;

2° Que sous l'influence d'une augmentation considérable de la chaleur, les organes souffrants remplissent mal leur fonction éliminatrice;

3° Qu'en outre, leurs produits propres, altérés, s'ajoutent à ceux adressés par l'utérus au torrent circulatoire;

4° Que la matrice contusionnée, imbibée en-

dosmotiquement ou par elle-même de produits infects, s'altère et se décompose ;

5° Qu'en ramenant l'ordre dans l'innervation, et partant, dans la respiration et la circulation, la chaleur tombe ; les organes travaillent alors tranquillement et peuvent ainsi accomplir utilement une œuvre d'élimination, impossible quand le désordre est à son comble, quand le cœur, paralysé en quelque sorte, leur envoie un sang vicié, adultéré, dont le renouvellement au contact de l'air ne peut plus se faire (que le cœur d'un homme bien portant, sous l'influence d'une vive préoccupation morale, batte pendant quelques heures au rhythme de 100 pulsations, toutes les sensations sont chimiquement changées).

Le ralentissement du pouls et de la respiration par le sulfate de quinine peut être utile dans les cas où le sang a conservé ses propriétés plastiques ; il peut être mortel dans la fièvre puerpérale caractérisée par la diminution de la fibrine, due à l'influence délétère des matières putrides.

Le jet de sang, affaibli par l'empoisonnement quinique, se relève sous l'influence de la digitaline.

La digitaline n'agit pas sur le cœur lorsque la paire vague est coupée, ou lorsqu'une phlegmasie est trop intense. On suspend ses effets régularisateurs en coupant ce même nerf.

Les doses élevées augmentent constamment la fréquence des battements.

A la dose d'un granule de quatre en quatre, de cinq en cinq ou de six en six heures, le ralen-

tissement est plus assuré qu'à des doses plus élevées.

Ceci a des conséquences sérieuses, lorsqu'on veut obtenir l'effet thérapeutique, c'est-à-dire la réduction du nombre des pulsations et des respirations, celle de la chaleur animale, avec augmentation de la force impulsive du cœur, conditions indispensables au rétablissement paisible du jeu des organes.

Malgré la fièvre, il faut alimenter les malades, soit par des bouillons, soit par des potages administrés de quatre en quatre heures ; sans cette précaution, l'effet de la digitaline peut être retardé ou annulé.

La digitaline, par ses réactions positives, servira désormais à dégager l'élément général qui comprime les lésions locales, les entretient ou les aggrave, elle conjurera, on en a l'espérance, les dangers de la fièvre puerpérale, devenue l'épouvantail des familles.

Quant à l'emploi de la digitaline (1) dans les grandes épidémies qui ravagent nos hôpitaux, l'expérience en fera connaître ultérieurement les résultats; mais on peut, par anticipation, croire à l'utilité de son application, dans ces graves circonstances, si l'on parvient surtout à diminuer la terreur qui saisit les malheureuses femmes, en

---

(1) C'est la digitaline Homolle et Quevenne qui a été employée dans ces essais et que conseille M. Serres.

voyant tomber près d'elles tant de victimes de la maladie dont elles sont frappées elles-mêmes. On conçoit que ce traitement puisse être appliqué avec avantage dans toutes les affections septiques.

De la digitaline dans la fièvre puerpérale (Témoin).

La digitaline a été employée à la Maternité de Paris, contre la fièvre puerpérale, dans le service de M. Delpech. Voici en quels termes M. Témoin rend compte de ces résultats :

« Il est un autre moyen que nous avons employé avec quelques succès, moyen préconisé, au commencement de cette année, par M. Serres (d'Uzès) : c'est la digitaline. L'année dernière, mon ami, M. Wieland, avait expérimenté, sous la direction de M. Delpech, la digitale, et en avait observé de bons effets, mais surtout au point de vue des tranchées utérines et dans l'inertie (Thèses de Paris, 1858). Nous avons administré la digitaline sous forme de granule (d'Homolle et Quevenne), et nous en avons donné deux le premier jour, puis trois et quatre. Nous n'avons pas dépassé cette dose ; nous croyons qu'on pourrait aller au delà dans quelques cas. Nous n'avons observé que deux fois, à la suite, de l'irrégularité dans les battements du cœur. L'effet de ce médicament ne s'est pas fait sentir promptement, ce n'est que le lendemain ou le surlendemain de son administration que nous avons vu le pouls baisser d'une manière notable; dans d'autres cas,

l a présenté quelques alternatives de haut et bas, avant de rester à une fréquence modérée.

Sur 8 malades de l'infirmerie qui ont été traitées par cette méthode, 3 ont guéri, 1/2,6; mais l'effet a été surtout marqué chez 6 malades atteintes d'accidents généraux intenses et restées en dehors de l'infirmerie. Chez ces malades, le pouls était à 120-150; on leur donna de la digitaline : toutes 6 furent guéries, et elles sortirent l'une au bout de 11 jours, l'autre 12, une autre 13, la quatrième 10, et enfin les deux autres au bout de 9 jours.

Sans doute il ne faut pas compter sur un succès semblable dans beaucoup de cas; c'est une série comme il s'en rencontre si souvent quand on essaye un médicament. Cependant nous croyons que ce résultat est digne de remarque et qu'il mérite d'appeler l'attention. Il est des cas où la digitaline devra être particulièrement employée : c'est quand il y a prédominance des symptômes généraux, et peu ou pas encore de symptômes locaux. Dans tous les cas, nous pensons que la digitaline peut être un adjuvant utile dans les affections puerpérales.

Digitaline dans la métrorrhagie à l'époque des règles, entretenues par des fongosités utérines, abrasion et cautérisation pratiquées sans succès. Guérison par la digitaline.

On connaît les bons effets de la digitale associée à l'ergot de seigle dans le traitement,

des hémorrhagies utérines essentielles; mais lorsque la métrorrhagie est due à l'existence de fongosités dans la cavité de l'utérus, on compte généralement peu sur l'action dynamique de ces médicaments, et c'est pour ces cas que l'on a imaginé de porter le caustique ou la curette jusque dans l'intérieur de la cavité utérine. Cependant, d'une part, la cautérisation et l'abrasion ne réussissent pas toujours, et, d'autre part, peut-être renonce-t-on trop facilement et trop vite à la médication interne. Voici un fait à l'appui de ce que nous avançons :

Madame R... éprouvait, depuis plusieurs années, tous les mois, à chaque époque menstruelle, une perte abondante, suivie chaque fois d'un affaiblissement qui l'obligeait à garder un repos absolu pendant plusieurs jours, et qui était suivie de leucorrhée. Les choses en étaient venues au point d'amener un état chloro-anémique prononcé : teint pâle, cercle noir autour des yeux, palpitations, mauvaises digestions, spasmes nerveux, irritabilité croissante du caractère, etc. Madame R... consulta un chirurgien qui, après avoir reconnu des fongosités de la muqueuse utérine, pratiqua l'abrasion de la muqueuse, suivie de cautérisations au nitrate d'argent, par le procédé de Récamier. On retira trois cuillerées environ de fongosités. Les espérances du chirurgien furent déçues, et les métrorrhagies, à l'époque des règles, continuèrent comme par le passé. Huit mois après cette opération, M. le docteur Decaisne fut consulté. Après avoir examiné la

malade, il resta convaincu que l'existence des fongosités n'excitait pas à elle seule la persistance des accidents. Encouragé d'ailleurs par quelques essais antérieurs et par les travaux du docteur W. Howship Dickinson, il prescrivit, pour les huit jours qui devaient précéder l'apparition des règles, les granules de digitaline de Homolle et Quevenne, qui, comme chacun sait, sont dosées à un milligramme. Il ne dépassa pas six granules par jour, après avoir commencé par deux. Le pouls, qui accusait le premier jour 90, tomba, au bout de trois jours, à 86, et se maintint, pendant les huit jours que dura l'administration de la digitaline, entre 86 et 80. Les battements du cœur ne présentèrent qu'une légère modification ; mais, à partir du deuxième jour, des *contractions utérines* se firent sentir, et elles durèrent jusqu'au huitième jour, avec une assez grande intensité pour diminuer pendant l'écoulement des règles. La quantité du sang perdu par l'écoulement menstruel diminua de moitié ; la leucorrhée qui suivit fut peu considérable, et, le quatrième jour, madame R... était sur pied et pouvait se promener plusieurs heures par jour : les investigations devinrent meilleures, le teint plus animé, et madame R... ressentit un bien-être auquel elle n'était plus habituée depuis longtemps. Huit jours avant l'époque suivante, le traitement fut repris et les mêmes symptômes se reproduisirent. Les *contractions utérines* furent encore mieux dessinées. L'amélioration cette fois fut plus marquée ; les règles étaient revenues à l'état normal ;

seulement la leucorrhée reparut encore pendant deux jours, mais sans présenter cette fois la teinte rosée dont il a été question. Le traitement fut suspendu, et tout se passa parfaitement le mois suivant. L'écoulement leucorrhéique, lui-même, fut insignifiant. (*Gaz. des hôp.*, avril 1859.)

Digitale contre l'inertie de l'utérus (Delpech).

Les recherches de M. Delpech, d'après l'auteur lui-même, n'influent en rien sur les précieux avantages du seigle ergoté contre les hémorrhagies utérines. Mais d'autres circonstances, telles que le mauvais goût de la substance, le défaut de tolérance de l'estomac, la difficulté d'une bonne et fraîche préparation, ont motivé l'essai de nouveaux médicaments, parmi lesquels la digitale, préconisée en 1857, par M. Howship Dickinson. La digitale a une action sur le système circulatoire, mais aussi une action directe sur l'utérus, et des expériences tentées par M. Delpech, dans un des services de la Maternité de Paris, il résulte que l'administration de cette substance, en infusion ou en potion, donne les meilleurs résultats dans les cas où des douleurs abdominales et lombaires assez vives, avec augmentation notable du volume de l'utérus, peuvent faire croire que des caillots ou des débris de membrane sont retenus dans l'utérus. A la dose de 40 centigrammes de poudre, infusée dans 250 grammes d'eau ou de quinze à vingt gouttes

de teinture alcoolique dans une potion, la digitale provoque les contractions les plus vives et l'expulsion de caillots nombreux. Dans une observation recueillie dans le même service, cette propriété de la digitale a été étudiée pendant le travail entravé par l'inertie de l'organe, et, après chaque prise du médicament, les douleurs ont revêtu un caractère d'intensité et de force qui a permis à l'accouchement de se terminer heureusement. — De nouvelles et plus concluantes observations sont sans doute nécessaires; mais la voie est ouverte à l'expérimentation, et il sera facile à chacun d'essayer d'un médicament dont l'efficacité serait tout aussi grande que celle du seigle ergoté, et qui n'aurait sans doute pas, à part les inconvénients qui lui sont inhérents, ceux que l'on se croit en droit d'imputer à ce dernier agent. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Traitement de la pneumonie par la digitale associée au kermès (Millet).

1° Je ne fais *jamais* chez les adolescents de saignée générale; *presque jamais* je ne saigne les adultes, et *jamais* je n'ouvre la veine chez les vieillards.

2° Je n'ai *presque jamais* recours aux émissions sanguines locales.

3° Je ne pose pas comme règle de donner un purgatif au début, afin que la médication spé-

ciale agisse mieux; si quelquefois j'administre un purgatif, c'est l'exception.

4° J'ai eu peu souvent recours aux révulsifs cutanés (vésicatoire) appliqués soit sur le thorax, soit aux extrémités inférieures.

5° Le jour où je suis appelé auprès d'un pneumonique, je donne une potion composée de la sorte :

Looch blanc ou eau gommeuse.	125 gr.
Kermès.	2 décigr.
Ext. hydro-alcoolique de digitale.	2 —
Sirop diacode.	10 à 15 gr.
Sirop simple.	15 à 20 gr.
Eau de fleurs d'oranger.	10 gr.

Une cuillerée à dessert toutes les heures, ou une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Si le malade se dégoûte de la potion, ou si je crains l'apparition rapide de l'éruption pustuleuse pharyngienne, je remplace la potion par des pilules ainsi formulées :

Pr. Kermès.	2 déc.
Extrait hydro-alcoolique de digitale.	2 déc.

Pour vingt pilules ; une toutes les heures.

Le deuxième jour, je fais mettre dans la potion ou dans les pilules 3 décigrammes de kermès et 3 décigrammes d'extrait hydro-alcoolique de digitale; le troisième jour, kermès et extrait hydro-alcoolique de digitale, de chaque 4 décigrammes, et je fais augmenter chaque jour de 1 décigramme, de façon que j'arrive le neuvième jour à la dose de 1 gramme.

Il est rare que vers le sixième ou le huitième jour il n'y ait pas une amélioration notable qui se reconnaît à ce que la circulation est manifestement influencée par la digitale. Alors on examine attentivement le malade, et lorsque l'auscultation vous révèle un changement appréciable en bien, on diminue au bout de quelques jours la dose de kermès et celle de digitale, et on arrive ainsi graduellement à suspendre toute médication. Je n'ai jamais dépassé la dose de 1 gramme de kermès et une même dose de digitale.

Il ne faut jamais cesser brusquement la médication, car alors vous auriez de cruels mécomptes. Un colon de seize ans, presque guéri d'une pneumonie double, le sieur Daurial, a failli mourir victime de son mauvais vouloir et de son entêtement. Dégoûté et fatigué de sa potion, il la jetait dans son crachoir au lieu de la boire, et il faisait ensuite nettoyer par un de ses camarades le vase dans lequel il l'avait versée ; et il s'était ainsi sevré de lui-même de kermès et de digitale. Des accidents redoutables éclatèrent, je soupçonnai qu'il avait mangé, mais il avoua son imprudence et j'eus beaucoup de peine à conjurer les phénomènes de recrudescence de pneumonie qui apparurent. Il survint du délire, et pendant quelques jours, cet enfant fut entre la vie et la mort. Malgré sa chétive constitution, il put se rétablir, mais la convalescence fut très longue.

6° Je donne pour boisson ordinaire une infusion de fleurs de violettes, ou une tisane d'eau d'orge.

7° Diète complète pendant les premiers jours.

8° Dès que le mieux se prononce, j'accorde quelques tasses de bouillon coupé; puis peu à peu j'augmente l'alimentation jusqu'à ce qu'elle soit devenue suffisamment réparatrice.

9° Dans le cas où il se manifeste du délire, et où les symptômes ataxiques sont très prononcés, j'ordonne le musc et le camphre sous la forme suivante :

Eau de tilleul.	100 grammes.
Musc.	1 à 2 décigr.
Camphre	5 décigr.
Jaune d'œuf.	N° 1.
Sirop simple.	30 grammes.

Une cuillerée toutes les heures.

Il est extrêmement rare qu'au bout de deux ou trois jours de l'usage de cette potion les phénomènes ataxiques n'aient pas complétement cessé ou ne soient pas notablement amendés. En deux années, j'ai eu besoin de mettre cette médication antispasmodique en usage, concurremment avec le kermès et l'extrait hydro-alcoolique de digitale sur cinquante-huit enfants : un seul, le colon Cassado, a succombé.

10° Quelquefois, lorsque la pneumonie affecte un sujet débile, étiolé, je ne me fais pas faute d'administrer, vers la fin de la maladie, l'extrait mou de quinquina, à la dose de 2 à 4 grammes, et j'en retire d'excellents résultats. Il m'arrive assez souvent de constater chez des enfants dont la pneumonie est en voie complète de guérison,

et même chez des sujets entièrement guéris, une fièvre intense que rien n'explique. Dans ces cas, si les voies respiratoires sont en bon état, je ne crains pas de prescrire le quinquina, et la fièvre ne tarde pas à disparaître. Je donne en même temps de bon bouillon et quelques légers potages.

(*Bulletin de thérapeutique*).

Empoisonnement par le suc de digitale (Caussé).

Les *Annales d'hygiène* ont publié, et j'ai reproduit dans le *Répertoire de pharmacie*, une observation d'empoisonnement par le suc de digitale pris à haute dose; la mort arriva après sept jours. Ce fait montre une fois de plus que l'action de la digitale peut se prolonger longtemps après son administratoin.

Sirop de scille comp. (Ph. Ang).

Scille en morceaux	} ää 120 gr.
Polygala sénéca en morceaux.	}
Tartre stibié.	2 gr. 50
Eau	1250 gr.
Sucre	1750 —

Versez l'eau sur la scille et le polygala; faites bouillir et réduisez à moitié par l'ébullition; exprimez, ajoutez le sucre, faites évaporer jusqu'à réduction à 1750 grammes, et, pendant que le sirop est encore chaud, ajoutez le tartre stibié, C'est le famenx *Hive syrup* des Américains. Dosez

pour les adultes, de 4 à 8 grammes; pour les enfants, de 5 à 15 gouttes.

Action du colchique (Günsburg).

Comme jusqu'à présent les avis sont très partagés sous le point de vue de l'action du colchique, nous avons pensé que la notice suivante publiée par le docteur Günsburg (de Breslau) pourrait offrir quelque intérêt à nos lecteurs.

Le docteur Günsburg a, depuis cinq ans, employé le colchique un grand nombre de fois. Il l'a essayé chez des malades âgés, qui souffraient depuis longtemps de la goutte, pendant les paroxysmes douloureux accompagnés du gonflement des articulations, à la dose de 1/60 de grain, répété trois fois par jour. Le médicament eut une action constante; il produisit toujours une irritation vive sur l'intestin, suivie d'une sécrétion abondante, même chez les goutteux qui souffraient déjà de constipation. Après l'avoir pris trois ou quatre semaines, des malades chez qui l'accès se reproduisait déjà tous les deux ou trois mois, restèrent pendant un an, et même davantage, sans rien ressentir. A l'aide de ce médicament, le docteur Günsburg a soulagé de nombreux goutteux qui, auparavant, passaient leur saison d'hiver couchés dans leur lit ou étendus sur une chaise longue, et ressentaient alors des douleurs extrêmement vives. Il n'a point essayé de ce moyen chez les goutteux

dont le gonflement articulaire s'accompagne d'inflammation de la peau.

Contre toute attente, l'emploi du colchique dans le rhumatisme articulaire aigu a produit peu d'effet, et après des expériences souvent répétées, faites sur plusieurs malades qui présentaient des formes diverses de l'affection, le docteur Günsburg a complétement renoncé à l'employer dans cette maladie. Enfin il a employé le colchique combiné avec la digitaline, sans toutefois obtenir des résultats qui méritent d'être mentionnés. (*Zeitschrift für Bltinische Medizin*, Bd. 9, Hft. 3.)

D'après les résultats indiqués, je pense qu'il y a une erreur dans les doses. On ne comprend pas que 1/60e de grain produise une vive irritation sur l'intestin, Et 1/60e de grain, de quoi est-ce : de poudre, ou d'extrait de bulbes ou de semences de colchique? Quoi qu'il en soit, voilà un témoignage de plus de l'efficacité du colchique contre la goutte, et de son inefficacité contre le rhumatisme. Un autre fait paraîtrait aussi établi : c'est la nécessité de continuer longtemps l'administration de ce médicament.

Vin de colchique opiacé contre le rhumatisme (Eisnemann).

Si le colchique est inefficace contre le rhumatisme, son association avec l'opium augmenterait-elle sa puissance contre cette affection? Le travail qui suit paraît le démontrer,

« En 1836, j'étais soumis, dit l'auteur, à une détention préventive, avec M. le docteur Schultz de Deux-Ponts, et un Polonais : nous partagions la même chambre. Le Polonais avait un rhumatisme du col de la vessie, maladie bien cruelle, parce que, malgré les envies fréquentes d'uriner, le ténesme rend la miction très difficile, de manière que l'urine n'est expulsée que peu à peu, et avec de violentes douleurs. Je lui conseillai le vin de colchique avec parties égales de liqueur de carbonate de potasse, formule que M. Schœnlein employait souvent à l'hôpital de Würzbourg, dans le traitement de plusieurs formes de rhumatismes. Le résultat ne se fit pas attendre longtemps, les douleurs cessèrent bientôt et la miction se fit assez librement. Le troisième jour, il survint une diarrhée qui nous força de suspendre le médicament, et aussitôt l'affection du col de la vessie reparut avec la même intensité qu'auparavant. Quoique je ne l'eusse pas encore bien étudiée, je connaissais depuis longtemps l'action corrective de l'opium sur beaucoup de médicaments toxiques; je résolus donc d'associer la teinture d'opium au vin de colchique, et le hasard voulut que je le fisse dans une proportion qui, plus tard, m'a donné les meilleurs résultats, ainsi qu'à mes amis : c'était un mélange de 12 grammes de vin de colchique et de 2 grammes de teinture d'opium, dont je fis prendre trois fois par jour 20 gouttes (1).

(1) Comme je viens de le dire, mes amis et moi

L'effet fut éclatant : les douleurs et le ténesme de la vessie disparurent bien plus rapidement que lors de l'emploi du vin de colchique associé au carbonate de potasse ; il n'y eut plus de diarrhée, et au bout de quelques jours le malade était guéri d'une manière complète et durable.

Je déduisis de cette observation deux faits, à savoir : 1° que l'opium associé au colchique augmente la vertu curative, car les symptômes s'amendèrent bien plus rapidement à la suite de l'emploi du vin de colchique opiacé que lors de l'usage des mêmes doses de vin de colchique sans opium ; 2° que l'opium associé au colchique en neutralise les effets toxiques, car l'administration du vin de colchique opiacé ne détermina pas de diarrhée. La thérapeutique des rhumatismes devait évidemment faire un grand progrès, si ces deux propriétés de l'opium se confirmaient, et l'expérience les a constatées de la manière la plus décisive. J'ai non-seulement observé les mêmes effets dans des cas innombrables de rhumatisme, dans ses formes les plus diverses, mais

---

nous avons constaté l'efficacité de cette formule dans des centaines de cas. Une seule fois j'ai traité une dame tellement sensible à l'action énergique du colchique, que je me vis obligé d'associer au vin de colchique 3 grammes de teinture d'opium, et dans cette proportion le médicament répondit pleinement à mon attente.

E.

j'ai encore acquis la conviction la plus intime que ni le colchique, ni l'opium, employés seuls, ne produisent des effets pareils à ceux de l'association de ces deux substances.

(*Bulletin de thérapeutique.*)

Vin antirhumatismal (Bourgeois de Faverdas).

Vin blanc généreux	500 grain.	
Teinture de semence de colchique.	50	—
— de jalap		
— d'arnica (par le dernier procédé de M. Mouchon)	ââ 30	—
— de scille		
— de digitale.	ââ 15	—
— d'aconit avec la pl. fraîche		

M. s. a. D'autre part faites infuser vingt-quatre heures séné mondé et feuilles de frêne, de chaque 30 grammes, dans eau bouillante 250 grammes, passez avec expression et ajoutez-y 100 grammes de nitrate de potasse, et 150 grammes d'iodure de potassium. Après les sels dissous mêlez le tout et filtrez.

Deux à six cuillerées à café par jour, dans une infusion de fleurs de camomille ou dans une tisane de bois de genièvre, dans la goutte, le rhumatisme, l'hydropisie, etc.

Potion diurétique contre la pleurésie avec épanchement (Fouquier Blache).

Acétate de potasse.	4	grammes.
Azotate de potasse.	4	—
Eau distillée.	150	—
Sirop des cinq racines. . . .	50	—

F. s. a. Une cuillerée à bouche toutes les heures.

Chlorate de potasse en injections dans les leucorrhées et ulcérations du col.

M. Brown ayant remarqué les bons effets d'une solution de chlorate de potasse dans les ulcérations externes, a songé à l'employer dans les ulcérations du col de l'utérus. Il l'administre en injections à la dose de 4 grammes sur 150 gram. d'eau. Dans quatre cas, la guérison de l'ulcération de la leucorrhée s'est effectuée en quinze jours. Comme condition de succès de cette médication, il importe que la maladie soit bornée au vagin et au col. (*Gaz. méd.*, mars 1859.)

Mélange contre les gerçures de la langue (Brinton).

Borax	2gr,60	
Glycérine	30	grammes.
Eau.	120	—

La glycérine fait promptement cesser les dé-

mangeaisons qu'occasionnent les engelures, et elle agit consécutivement sur les crevasses de la peau lorsqu'il en existe. A cause de la susceptibilité des parties, nous recommandons une glycérine très pure, car une glycérine impure affecte plus douloureusement une solution de continuité de petite étendue qu'une plaie de grande dimension. (*Gazette médicale.*)

ÉVACUANTS.

Potion rasorienne contre les affections fébriles de l'appareil respiratoire (Fonsagrives).

Tarbe stibié	10	centigram.
Sirop diacode	8	grammes.
Eau distillée laurier-cerise . .	1	—
Eau	120	—

1° L'émétique, une fois que la tolérance est établie, peut être donné pendant des mois entiers à des doses de 20 à 10 centigrammes, et concurremment avec une alimentation très réparatrice, sans provoquer le moindre trouble digestif, ni amener le moindre malaise général. La constipation survient presque invariablement sous son influence.

2° Il y a tout avantage à remplacer les antimoniaux insolubles donnés d'habitude à la fin

des pneumonies aiguës par des doses décroissantes, mais prolongées, d'émétique.

3° Dès que la bronchite aiguë simple dépasse certaines limites, il convient de lui opposer la potion stibiée. Cette médication est encore mieux indiquée, lorsque les poumons sont suspects ou lorsque la bronchite confine à la pneumonie, sans qu'un diagnostic précis puisse être formulé, comme cela arrive si souvent chez les enfants.

4° L'émétique à hautes doses arrête le plus souvent les accidents aigus du ramollissement tuberculeux, et maintient ou ramène la phthisie sous cette forme apyrétique à laquelle les eaux thermales sulfureuses et les huiles de poisson sont opposées avec avantage. L'existence de signes de ramollissement de l'estomac constitue la seule contre-indication à l'emploi de ce moyen.

5° Ce traitement est applicable avec grandes chances de succès à la période aiguë de la bronchite capillaire, à la pneumonie intercurrente des fièvres typhoïdes et à la bronchite généralisé très aiguë à laquelle sont sujets les em physémateux.

6° Il serait possible qne l'émétique continué à petites doses, pendant une série de plusieurs mois, rendît définitivement stationnaires les tubercules déposés dans le tissu du poumon, mais c'est un point à réserver pour l'expérimentation ultérieure. (*Bulletin de thérap.*)

Indications et contre-indications du kermès (Jacobi).

Voici des règles posées par M. Jacobi, sur l'administration du kermès, qui ont de l'importance et qui tendent à nous ramener aux premières applications de cet agent si souvent infidèle dans ses effets.

« Toutes les fois qu'on s'attaque aux accidents fébriles du début de la pneumonie avec l'oxysulfure, on est sûr d'échouer complétement.

Toutes les fois qu'on s'adresse de la même manière à une bronchite aiguë, l'insuccès n'est pas moins certain.

C'est que l'oxysulfure paraît avoir pour action de liquéfier les sécrétions des membranes muqueuses des organes respiratoires, et, sous ce rapport, il peut être comparé aux préparations mercurielles qui liquéfient les exsudations plastiques et altèrent les qualités plastiques du sang. Comment cela se produit-il? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Probablement c'est par quelque effet sur les nerfs respiratoires et par une altération de leurs fonctions. Mais jusqu'à quel point les membranes muqueuses des autres appareils sont-elles accessibles à l'action de ce médicament? C'est ce que nous ne pouvons dire.

Nous avons employé ce médicament dans les inflammations du larynx, de la trachée, des bronches et des poumons ; après que la fièvre inflammatoire est tombée, et lorsque la maladie a dé-

passé son plus haut degré de développement, on doit l'administrer seul ou associé à d'autres agents, à haute dose; mais il ne faut pas en attendre de bons résultats, à moins que l'on ne soit arrivé à cette période de la maladie. Nous avons été généralement assez heureux pour obtenir une guérison rapide à la suite de son emploi. A peine s'il est besoin de dire que c'est dans le catarrhe bronchique ordinaire, alors qu'il est besoin d'une expectoration abondante et facile, que ce médicament donne les meilleurs résultats. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Inhalations d'hydrogène antimonié dans les phlegmasies pulmonaires (J. Hannon).

L'hydrogène antimonié est inodore, incolore, et n'irrite pas les bronches. Il brûle avec une flamme jaune et dégage des vapeurs blanches d'oxyde d'antimoine; quand on plonge un corps froid dans cette flamme, il se dépose sur ce corps un enduit d'antimoine métallique noir et opaque.

S'agit-il de préparer le gaz pour l'usage thérapeutique, on prendra 9 grammes d'alliage (6 de zinc et 3 d'antimoine) et 3 grammes de tartre stibié ou de chlorure d'antimoine.

Le zinc et l'antimoine doivent être chimiquement purs.

On placera le mélange dans un flacon à large tubulure et l'on ajoutera, d'heure en heure, quand le malade doit inspirer le gaz, 2 à 3 grammes

d'acide chlorhydrique, jusqu'à ce que 30 gram. d'acide soient employés.

Des vapeurs chlorhydriques se dégageant en même temps, il est convenable, pour soustraire le malade à leur effet, de boucher le goulot au moyen d'une éponge mouillée d'une solution alcaline, destinée à absorber les vapeurs acides. A cette éponge doit être attaché un bout de ficelle, afin de pouvoir la retirer après l'inhalation, dont la durée est de cinq minutes par heure. Il va sans dire que l'éponge doit permettre à l'hydrogène antimonié de la traverser. On peut laisser après cela le flacon débouché. Le gaz se dégage dans la chambre du malade, et celui-ci, outre le gaz absorbé pendant l'inhalation, respire le gaz mêlé à l'air de la chambre.

On peut encore se servir d'un flacon à deux tubulures : par l'une, à laquelle on adapte l'éponge, le malade aspire; par l'autre, on verse l'acide sur le mélange médicamenteux; cette tubulure se ferme à l'aide d'un bouchon.

On prescrit l'hydrogène antimonié à dose variable, suivant l'âge du malade ; dès que la fièvre est calmée, on en diminue la quantité et on la réduit graduellement à mesure que le malade avance dans la convalescence.

La dose diminue d'un quart, puis d'un demi, puis de trois quarts, à mesure qu'on se relâchera de la sévérité de la diète imposée au malade. Il ne faut point cependant cesser trop brusquement. On entretiendra toujours le dégagement gazeux

dans la chambre du malade, afin d'empêcher le retour de la phlegmasie.

Peu d'agents antiphlogistiques sont aussi puissants que l'hydrogène antimonié dans la pneumonie, la bronchite capillaire avec fièvre et certains accès d'asthme. Lorsqu'on l'administre dans les circonstances convenables, il rend de grands services dans la phthisie. Il est sans odeur, les bronches ne sont pas irritées par son contact, et son innocuité est constante, même chez les phthisiques.

La respiration n'est nullement gênée, bien que le nombre des mouvements respiratoires diminue promptement.

Le pouls s'affaiblit, se ralentit et devient parfois irrégulier.

Les nausées, les vomiturítions, la diaphorèse sont nulles et la sécrétion urinaire augmente.

L'antimoine est instantanément toléré par le moyen des inhalations, et cette tolérance n'abandonne pas le malade, comme on le voit si souvent par les autres préparations stibiées.

L'action de l'hydrogène antimonié est d'autant plus puissante que l'économie est soumise à un régime plus sévère. On voit même survenir alors quelques symptômes généraux assez marqués, bien que, dans la plupart des cas, l'action de l'antimoine semble localisée par les inhalations du gaz.

L'appareil circulatoire des poumons prend seul part à l'action du médicament : les points de côté, s'il en existe, cessent; l'expectoration de-

vient plus facile; les crachats visqueux et rouillés se liquéfient et pâlissent; les accidents fébriles cèdent dans l'espace de deux ou trois jours, et la guérison survient beaucoup plus rapidement par l'hydrogène stibié que par tous les autres moyens indiqués jusqu'à ce jour.

Nous recommandons vivement ce moyen, persuadé que nous sommes qu'il réussira, comme il nous a réussi, dans tous les cas où il sera expérimenté. (*Presse médicale belge.*)

Semences de chardon Marie, chardon béni et chardon aux ânes (Loback).

Le cynisin, ce beau principe immédiat découvert par M. Nativelle, n'a pas pris dans la thérapeutique la place qu'il devrait avoir, parce qu'on a voulu l'employer comme succédané du quinquina et qu'on pourrait mieux faire avec lui; les recherches de M. Loback indiquent une voie à suivre.

Selon cet auteur, le chardon béni régularise la circulation abdominale, probablement celle de la veine porte, et agit surtout d'une manière extrêmement favorable dans les hémorrhagies utérines et dans les désordres de la menstruation; il s'est montré efficace dans le *melæna*. On l'administre en décoction ou en teinture.

L'auteur prescrit 15 grammes de semence pour une décoction de 250 grammes, et fait prendre toutes les demi-heures ou toutes les heures une cuillerée à bouche.

La teinture se donne à la dose de 8 à 19 ou 20 gouttes plusieurs fois par jour.

L'auteur avertit qu'il est bon de commencer la teinture par de faibles doses (4 gouttes par exemple), et de n'augmenter que lorsqu'on voit que le médicament est bien supporté, car il arrive assez souvent qu'il produit de la surexcitation.

Plusieurs des observations annoncent une action favorable sur le foie. Dans ces cas, on avait constaté d'une manière positive une hypertrophie du foie en palpant et en percutant la région hypochondriaque; les malades se plaignaient d'absence d'appétit, de douleurs, d'irrégularités dans les sels, etc.; tous ces symptômes disparaissaient en même temps que la menstruation reprenait son cours régulier.

On sait combien ces désordres de la menstruation sont communs chez les femmes; si les effets du chardon Marie sont tels que l'affirment les médecins qui l'ont administré, on sera heureux de trouver dans ce médicament un moyen de traiter des malades que les médecins abandonnent souvent à leur mauvaise santé.

Quant aux deux autres espèces de chardons, leurs effets sont à peu près les mêmes que ceux du chardon Marie; ils peuvent donc servir dans les mêmes circonstances et s'administrent de la même manière. (*Gazette médicale.*)

Empoisonnement par l'huile de croton (Gallias).

M. Gallias rapporte un cas d'empoisonnement par l'huile de croton tiglium dans lequel un empirique avait administré au malade 4 gouttes de cette substance qui a produit tous les symptômes du choléra le plus intense. Le malade a guéri.

M. Tian ne croit pas en général que 4 gouttes d'huile de croton puissent empoisonner un homme robuste; que cette dose détermine plutôt une irritation gastro-intestinale intense.

(*Gazette médicale d'Orient.*)

Préparation de la colocynthine (Walz).

Voici le procédé donné par M. Walz pour extraire la coloquinte :

La coloquinte concassée est épuisée par de l'alcool à 0,84 ; le produit, évaporé à siccité au bain-marie, est traité par l'eau qui lui cède une matière que l'on précipite par l'acétate neutre et dont on achève la précipitation par l'acétate basique de plomb. Le liquide filtré est coloré en jaune; on en chasse l'excès de plomb au moyen d'un courant d'hydrogène sulfuré, puis on ajoute une dissolution de tannin ; il se forme un précipité, lequel, bouilli dans son eau-mère, prend une consistance résineuse. On lave à grande eau, on fait dissoudre dans l'alcool, on ajoute de l'acétate de plomb pour précipiter le tannin,

et on fait digérer sur du charbon animal. Le liquide jaune d'or, soumis à l'évaporation au bain-marie, donne une poudre jaune que l'on purifie par l'éther anhydre. Le résidu est la colocynthine pure.

L'extrait alcoolique dont il a été question au commencement ne s'est pas entièrement dissous dans l'eau; le résidu contient la colocynthine; soluble dans l'éther, on l'extrait avec ce véhicule, on décolore par le charbon animal, on évapore à siccité et on fait dissoudre dans l'alcool anhydre, qui abandonne peu à peu des prismes rhomboïdaux blancs de colocynthine.

La graine contient moins de cette dernière que la partie charnue des fruits; à sa place se trouve une huile fort amère qui cède son amertume à l'eau.

A l'état pur, la colocynthine constitue une poudre d'un blanc éclatant, composée de prismes microscopiques; elle est presque insoluble dans l'alcool froid, se dissout facilement dans l'alcool bouillant et s'en sépare partiellement en cristaux. Le reste retient l'alcool avec assez de force et conserve un état gélatineux dont la tendance à cristalliser ne se déclare qu'au bout de quelque temps.

La dissolution aqueuse de la colocynthine se décompose presque instantanément en présence de l'acide sulfuriqne étendu; il se forme un précipité blanc qui se prend en résine à l'ébullition. La décomposition n'est complète qu'après une ébullition prolongée; le produit, ap-

pelé *colocynthéine* par l'auteur, a pour formule $C^{44}H^{32}O^{13}$; l'autre produit de ce traitement est du sucre de canne.

Biscuits purgatifs et vermifuges (Fabre, d'Arles).

Soufre précipité.	de chaque, 10 à 30 c.
Résine de jalap blanche et pure.	
— de scammonée blanc. et pure.	

pour un biscuit. La dose varie selon l'âge et la force.

Mixture purgative (Cruveilhier).

Miel de Narbonne.	30 gram.
Sirop de nerprun.	30 —
Poudre de follicules de séné.	4 —
— de racine de jalap. .	4 —
— de scammonée. . . .	1 —
— de scille.	40 centigr.
— de calomel.	41 —
— de digitale.	40 —

Partagez cette mixture en quatre parties et prenez les quatre doses en huit jours, une tous les deux jours. Employée par M. Becquerel dans l'albuminurie.

Pilules de Holloway.

Aloès.	4 grammes.
Rhubarbe.	1,70
Poivre.	45 centigram.
Safran.	20 —
Sulfate de soude. . . .	20 —

Pour faire 144 pilules.

Pilules hydragogues (Champouillon).

Ces pilules sont employées dans la plupart des hydropisies par infiltration et par épanchement, à l'intérieur des cavités séreuses de la poitrine ou de l'abdomen.

Pilules.	Résine de scammonée. . .	10 centig.
	Gomme-gutte.	15 —
	Scillitine.	1 —
	Huile de croton-tiglium. .	1/2 goutte
	Acide tartrique.	1 décigr.
	Suc d'ail comme excipient.	q. s.

Pour quatre pilules à prendre en une seule fois.

M. Champouillon a eu à se louer de l'emploi de ces pilules toutes les fois que l'état malade lui a permis d'exercer sans danger une puissante révulsion sur les organes digestifs. Il a trouvé également un adjuvant utile à leur action dans l'emploi de l'eau minérale de la Mléta,

source saline récemment découverte dans la province d'Oran (Algérie), et dont les effets diurétiques ont été constatés déjà chez un assez grand nombre de malades.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Limonades au citrate de magnésie (Lefort).

Le mode opératoire que nous allons décrire maintenant et le mieux possible, afin de guider sûrement les pharmaciens qui voudront l'adopter, est le même que celui que M. Laloet a fait connaître, une pratique de près d'une année nous ayant convaincu des bons résultats qu'il produit.

Voici d'abord les formules des limonades à différents degrés, le poids des matières premières étant exprimé en nombres ronds pour former du citrate de magnésie à 12 équivalents d'eau.

1° Limonade à 30 grammes :

Acide citrique en cristaux.	11 grammes.
Magnésie blanche	12 —

2° Limonade à 40 grammes :

Acide citrique	17 grammes.
Magnésie blanche	16 —

3° Limonade à 45 grammes :

Acide citrique	20 grammes.
Magnésie blanche	18 —

4° Limonade à 50 grammes :

Acide citrique	24 grammes.
Magnésie blanche	21 —

5° Limonade à 60 grammes :

Acide citrique	28 grammes.
Magnésie blanche	24 —

On délaye le carbonate de magnésie dans un mortier avec 250 ou 500 grammes d'eau, suivant que l'on veut obtenir une demi-bouteille ou une bouteille de limonade. Le mélange est introduit dans une bouteille dite à eau de Seltz, en verre très résistant; on y met l'acide citrique en cristaux, on bouche le vase avec soin et on maintient le bouchon à l'aide d'une ficelle ou mieux avec un serre-bouchon qui peut ainsi servir très longtemps.

Après six, huit, dix heures, selon la force de la limonade et la qualité du carbonate de magnésie employé, tout le carbonate de magnésie a disparu ou à peu près et les bouteilles sont conservées à la cave. Une précaution très importante consiste à boucher avec soin les bouteilles, afin d'emprisonner tout le gaz carbonique; sans cela il reste un peu de carbonate de magnésie insoluble.

Tout pharmacien peut ainsi préparer à l'avance un certain nombre de bouteilles de ces solutions qui se conservent presque indéfiniment, en prenant le soin d'indiquer sur chacune d'elles si elles sont pour les limonades à 30, 40, 45, 50 ou 60 gram. Ces solutions sont aux limonades ce que les sucs conservés sont aux sirops de fruits.

Maintenant pour obtenir une limonade, on débouche une bouteille, on jette la solution très

gazeuse sur un filtre et on reçoit le liquide dans une autre bouteille contenant, quelle que soit la proportion du citrate de magnésie, 8 grammes d'acide citrique en cristaux et 60 grammes d'un sirop quelconque, mais non clarifié avec du blanc d'œuf. Comme le sirop garantit les cristaux d'acide du contact du liquide, on peut filtrer toute la solution de citrate et de bicarbonate de magnésie sans qu'il se dégage de l'acide carbonique provenant du dernier de ces sels. On achève de remplir le vase avec de l'eau ordinaire, on le bouche avec soin et on fixe le bouchon à l'aide d'une ficelle disposée en croix. En retournant le vase, le sirop se délaye dans la solution saline, l'acide citrique décompose tout le bicarbonate de magnésie en reformant du citrate de magnésie et l'acide carbonique mis en liberté se dissout dans le liquide par la forte pression à laquelle il est soumis.

Il nous reste encore à parler du choix du carbonate de magnésie.

Parfois on remarque qu'après quelques jours de préparation, les limonades obtenues, soit à l'aide d'un appareil à eau gazeuse, soit par le procédé que nous avons décrit tout à l'heure, déposent une substance blanche, très légère, ayant toutes les apparences de l'alumine récemment précipitée. Ce qui n'était dans l'origine qu'une prévision s'est réalisé sur tous les points. Nous avons analysé plusieurs échantillons de magnésie blanche du commerce et nous y avons constaté souvent la présence d'une proportion,

minime il est vrai, mais réelle, d'alumine et de plus de silice. Ce fait trouve une explication suffisante dans la dolomie qui renferme toujours des traces d'alumine et de silice. Il est donc important, comme on voit, que les pharmaciens s'assurent de la qualité du carbonate de magnésie qu'ils emploient, s'ils n'aiment mieux le préparer spécialement en traitant des solutions bouillantes de carbonate de soude et de sulfate de magnésie.

(*Journ. de pharmacie.*)

ANALEPTIQUES.

Je comprends dans la classe des analeptiques tous les médicaments qui agissent comme aliments ou qui favorisent la digestion. Le fer, sous beaucoup de rapports, devrait y être compris, mais sous d'autres il se rapproche des astringents et des autres substances métalliques, voilà ce qui me fait encore le séparer provisoirement des analeptiques.

Huile de foie de morue dans la phthisie (Smith).

L'huile de foie de morue ni les graisses d'aucune sorte ne guérissent la phthisie.

Les cas où l'huile de foie de morue arrête la maladie sont très rares.

Habituellement la phthisie suit son cours, et elle est aujourd'hui aussi fatale qu'avant l'intro-

duction de l'huile de foie de morue ; cependant la marche de l'affection est retardée dans la moitié des cas environ.

L'huile fortifie et restaure le malade, mais la phthisie n'en chemine pas moins quoique lentement.

Quand l'huile n'est pas supportée, c'est principalement à cause de son influence sur les organes digestifs.

Quand elle réussit, c'est surtout en améliorant la nutrition ; cependant dans beaucoup de cas les malades lui attribuent une action sur les organes respiratoires.

Cette influence locale s'exerce surtout sur le pharynx et les muqueuses pulmonaires.

L'huile agit presque entièrement comme corps gras; elle restitue à l'organisme un élément qui lui fait défaut.

Elle ne présente aucun avantage sur les graisses alimentaires ; elle peut, comme celles-ci, être prise et rejetée.

Il y a beaucoup d'individus pour qui l'huile est nuisible ; on ne doit pas la prescrire sans discernement.

L'huile de foie de morue est un aliment et non un médicament. Il ne faut pas permettre la confusion entre ces deux sortes d'agents.

Enfin l'huile ne touche pas à l'essence de la maladie ; mais l'amélioration très notable qu'elle y apporte prouve l'importance de la graisse dans l'économie animale. (*Gazette médicale.*)

Les conclusions du travail de M. Smith sont

généralement vraies, mais l'utilité de l'huile de foie de morue dans la phthisie se rattache à des questions complexes que l'auteur n'a pas abordées et que je traite dans un travail sur l'étiologie et la prophylaxie de la tuberculisation, qui j'espère paraîtra bientôt.

Huile de squale (Devergie).

M. Devergie a fait à l'Académe de médecine un rapport sur l'huile de squale préparée par M. Delattre. Voici les conclusions de ce travail important.

Certes, l'ensemble des expérimentations est insuffisant pour porter un jugement définitif sur la valeur réelle de l'huile de squale et sur les indications plus spéciales qu'elle est appelée à remplir, mais il suffit pour faire reconnaître que l'huile de squale peut être considérée comme un succédané de l'huile de foie de morue. Or, la pêche de la morue manque quelquefois, tandis que celle des squales est toujours très abondante, puisque ce poisson se vend à vil prix. C'est donc une ressource nouvelle pour la thérapeutique.

En résumé, M. Delattre, en se livrant à des analyses longues et minutieuses sur les huiles de foies de morue, de raie et de squale (voir l'*Annuaire* de 1859), a fait un travail utile qui peut devenir la source de plus d'un enseignement précieux. En administrant comparativement ces diverses huiles en médecine, il a ouvert une voie

nouvelle à la thérapeutique, en ce qui concerne particulièrement l'huile de squale. Il faut dire, pour être juste, qu'il n'est pas le premier à proposer son emploi : M. Ure (*Revue médico-chirurgicale*, t. V, p. 114) avait émis, ainsi que M. Homolle (*Journal de pharmacie*, t. XXV, p. 36), cette proposition : que les foies de squales peuvent remplacer les foies de morues dans la préparation de l'huile ; mais ce n'était qu'une assertion. M. Delattre en a donné la preuve.

M. Lebœuf, pharmacien à Bayonne, avait préparé en 1854 de l'huile de foie de squale, qui a été employée comme succédanée de l'huile de foie de morue ; il en avait adressé à cette époque un échantillon considérable à M. Bouchardat. Cette huile n'est pas entrée dans le domaine médical. Mais M. Delattre, en créant un appareil pour la préparation des huiles de poissons à l'abri du contact de l'air, en établissant une pêcherie spéciale pour les squales, en introduisant cette huile dans la pratique médicale, a véritablement ouvert la porte à l'usage commercial de cet agent.

Huile de cannabis.

Depuis quelque temps j'emploie l'huile de cannabis dans les mêmes conditions que l'huile de foie de morue, à la dose d'une cuillerée à bouche au repas du matin, mais cette huile doit être pour cet usage interne, exprimée à froid ; le chènevis, après avoir été écrasé par la meule, doit être mondé, autant que possible, par le vannage de sa

pellicule qui paraît contenir un principe vénéneux.

Existence d'un principe vénéneux dans les semences du chanvre.

M. Michaud a entretenu la Société de Chambéry d'un accident observé sur un enfant de quatre ans, et dû à l'ingestion d'une certaine quantité de semences de chanvre.

Les phénomènes d'excitation et l'hilarité que présentait cet enfant avaient beaucoup d'analogie avec ceux produits par le haschisch (*Canabis indica*), dont les propriétés enivrantes sont connues des populations de l'Inde de temps immémorial. Ils ont été suivis d'un état narcotique des plus prononcés, qui n'a cédé qu'avec lenteur, et dont les dernières traces n'ont disparu qu'après huit jours de traitement.

L'existence d'un principe toxique dans les plantes du groupe des canabinées n'est pas un fait douteux; on a signalé le danger qu'il y aurait à reposer sur les cônes frais du houblon, ainsi que sur les plantes vertes du chanvre ordinaire, dont les émanations incommodent assez fréquemment les cultivateurs, mais les semences n'ont jamais, que nous sachions, passé pour vénéneuses. Leur amande huileuse étant toute comestible, ce n'est que dans l'enveloppe que peut se trouver le principe vénéneux. Toutefois, l'état de maturité des graines nous semble devoir être pris en considération pour expliquer leur

action. Parmi les graines que l'enfant tenait en réserve, toutes n'étaient pas arrivées à une maturité complète. Peut-être faudrait-il tenir compte de cette condition qui permet de supposer une dose, plus grande que dans la graine bien mûre, du principe actif résineux du chanvre.

Emploi pharmaceutique de l'huile d'arachide.

D'après M. Perrens, rédacteur du *Journal de harmacie de Bordeaux*, l'huile d'arachide se d rête à tous les usages, et peut remplacer l'huile h olive pour préparer l'emplâtre simple et les l uiles médicinales; elle a, sur l'huile d'olive, avantage de ne coûter que 1 fr. 20 cent. à 1 fr. 50 cent. le kilogramme, et, en outre, celui de mieux résister à la rancidité.

Cérat cosmétique ou cold cream.

Huile d'amandes douces	64 gram.
Blanc de baleine.	8 —
Cire blanche	4 —
Eau de roses	24 —
Eau de fl. d'oranger.	8 —
Glycérine.	
Borate de soude.	1 —

On fait fondre ensemble à une douce chaleur l'huile, le blanc de baleine et la cire; quand le mélange est à moitié refroidi, on y incorpore, en agitant continuellement jusqu'à refroidissement complet, les eaux de roses et de fleurs d'oranger

dans lesquelles on a préalablement dissous le borax et laglycérine. (*Americ. Journ. of pharm.*)

Gelée et lotion de glycérine contre les écorchures, les excoriations, les fissures du mamelon, des lèvres et des mains (Stratin).

Gelée de glycérine.

Gomme adragante. . . .	8 à 15 grammes.
Eau de chaux.	120 —
Glycérine purifiée. . . .	30 —
Eau distillée de roses . .	100 —

Faites une gelée molle qu'on peut employer en onctions ou en embrocations.

Lotion de glycérine.

Biborate de soude.	2 à 4 grammes.
Glycérine	30 —
Eau	120 —

Prophylaxie des accidents qui peuvent survenir à la suite de la rougeole et de la scarlatine (Scoutetten, de Metz).

Pour éviter les accidents qui surviennent à la suite de la rougeole et de la scarlatine, M. Scoutetten propose la méthode suivante :

De l'huile d'amandes douces ou de l'huile d'olives étant légèrement chauffée au bain-marie, on y trempe un morceau de flanelle ; on en frotte aussitôt toutes les parties du corps sans en excep-

ter la face et les pieds ; la friction terminée, le malade est remis au lit, où il reste environ deux heures ; le lendemain matin, il prend un bain tiède à la température de 28° ou 29° Réaumur ; il en sort après une heure, il se recouche, et, lorsque la peau est bien sèche, on fait une nouvelle friction avec de l'huile.

Ces deux frictions et un seul bain suffisent souvent pour éloigner tout danger. Cependant, lorsque la rougeole et surtout la scarlatine ont été fortes, lorsque l'épiderme, frappé de mort, n'est pas complétement détaché ; lorsque la peau reste sèche ou farineuse, il faut renouveler les moyens indiqués, jusqu'à ce que la souplesse du derme ait reparu.

M. Scoutetten a eu rarement besoin d'aller au delà de quatre frictions et de deux bains.

Ces précautions prises, il n'hésite pas à laisser sortir les convalescents à l'air libre, l'expérience lui a prouvé qu'il n'en résulte aucun danger.

Cette méthode de traitement est justifiée par la science physiologique et par les succès d'une longue pratique.

(*Gazette hebdomadaire de médecine.*)

Salep indigène (Gehin).

Depuis quinze ans on a, dans plusieurs officines de Metz, substitué au salep exotique un salep indigène avec des avantages réels tant au point de vue de la qualité du produit que sous celui

du prix de revient. Les Orchidées dont on se sert sont celles dites *O. maculata*, *bifolia*, *mascula*, *militaris* et *latifolia*, qui sont les espèces les plus communes.

ASTRINGENTS. — ACIDULES.

Tannin à haute dose dans l'anasarque albumineuse (Garnier).

Depuis déjà bien des années, je réunis des documents sur l'albuminurie; j'espère en extraire bientôt quelques faits se rapportant à cette question si peu avancée de son traitement. J'ai souvent recours aux astringents qui m'ont paru être d'excellents adjuvants des autres moyens hygiéniques et thérapeutiques que je mets en usage. M. Garnier préconise le tannin à haute dose dans le traitement de l'anasarque albumineuse. Voici les conclusions de son mémoire.

I. Le tannin, à la dose de 2 à 4 grammes par jour, guérit l'anasarque ou l'œdème développés passivement et coïncidant avec des urines albumineuses.

II. Son action curative se manifeste par des urines abondantes, reprenant peu à peu leurs caractères physiologiques, de la transpiration, des évacuations alvines faciles, de l'appétit, etc.

III. Ces signes apparaissent dès le second jour de l'administration du tannin.

IV. Donné en solution de 20 à 50 centigrammes à la fois, le tannin ne donne lieu à aucun accident sur les voies digestives.

V. L'action du tannin paraît s'exercer primitivement sur les liquides de l'économie, dont il coagule et plastifie les principes albumineux; son action sur les solides paraît être consécutive, tonique et astringente.

Crayons cylindriques au tannin contre les maladies de l'utérus (Becquerel).

Tannin.	4 parties.
Gomme adrag.	1 partie.
Mie de pain	q. s. pour donner la souplesse au mélange.

Ces crayons ont 5 millimètres de diamètre et 3 centimètres de longueur Pour s'en servir, on met le col utérin à découvert au moyen du spéculum. Un crayon de tannin porté sur des pinces est introduit dans le museau de tanche, poussé dans la cavité utérine et maintenu à l'aide d'un tampon de charpie imbibée d'une solution concentrée de tannin. Une fois en place, il se ramollit, il se dissout et forme, en vertu de la propriété attribuée plus haut au tannin, une métrite pseudo- membraneuse. Au bout de douze heures, on tire le tampon de charpie, et comme le crayon s'est liquéfié, on ne s'en occupe plus. Trois ou quatre jours après, on procède à l'introduction d'un nouveau crayon; puis on en met

aux mêmes intervalles un troisième, un quatrième, un cinquième. La membrane muqueuse, ainsi modifiée par le travail pathologique provoqué dont elle est le siége, cesse de produire des fongosités, et les hémorrhagies s'arrêtent. M. Becquerel a fait cette opération plus de cinquante fois et constamment, après trois, quatre ou cinq introductions du crayon de tannin, il a guéri ses malades, sans avoir reconnu à ce mode de traitement des inconvénients notables.

Traitement de la vaginite et de l'inflammation superficielle du col ***utérin par la pommade au*** *tannin.*

Il résulte des observations de M. Foucher, que le tannin uni à l'axonge constitue un excellent topique pour les inflammations vaginales, que les pommades sont préférables aux injections parce qu'elles restent mieux en contact avec la muqueuse enflammée, et qu'on isole au moyen du tampon les surfaces malades.

Dans le cas de vaginite simple, il introduit chaque matin, au moyen du spéculum, dans le fond du vagin, en contact avec le col utérin, un gros tampon de ouate enduit d'une couche épaisse, de pommade au tannin. A ce tampon est attaché un fil qui permet à la malade de le tirer elle-même, le soir ou le lendemain matin. Chaque fois que le tampon est enlevé, la malade fait une injection avec l'eau chargée d'un peu d'alun ou même l'eau simple, cette injection n'ayant d'autre

but que de laver la muqueuse vaginale. Beaucoup de femmes, en s'y exerçant, peuvent introduire elles-mêmes le tampon, ce qui simplifie le traitement. Si la muqueuse du col est ulcérée, si le catarrhe utérin existe, il faut cautériser de temps à autre avec le crayon de nitrate d'argent sur les surfaces ulcérées, pour activer la cicatrisation.

M. Foucher a souvent employé le même traitement pour combattre les flueurs blanches, si abondantes chez certaines femmes, et assure qu'il s'en est toujours bien trouvé; mais comme la leucorrhée est le plus souvent sous la dépendance d'un état général, il faut chercher en même temps à modifier la constitution. Le traitement général devra être ordinairement tonique. En pareil cas, il a employé avec succès les pilules suivantes :

Extrait de rhubarbe	2	grammes.
Quinium ou extrait de quinquina.	2	—
Fer réduit par l'hydrogène. . . .	2	—

F. s. a. 40 pilules.

Pour combattre la constipation inhérente au tempérament et à la médication tonique, il a l'habitude de prescrire chaque soir une pilule composée avec 2 centigrammes de poudre de belladone. Il pense que la belladone favorise les garderobes, en excitant la contractilité de l'intestin, action qui a été mise hors de doute par les recherches intéressantes d'un interne distingué des hôpitaux, M. Bercioux, dans son mémoire sur l'incontinence des matières fécales.

(*Bull. de thérap.*)

Mixture odontalgique au tannin (Villemsens).

Il faut agir de la manière suivante dans les maladies de la membrane alvéolaire; d'abord on doit débarrasser la racine des dents malades d'une petite couche de matière granuleuse assez dure que la suppuration y a déposée; une mince curette suffit pour cette opération. On prescrit ensuite pendant quelques jours des collutoires émollients pour combattre l'irritation, et lorsque celle-ci a disparu, on ordonne la mixture au tannin.

Tannin pur.	8	grammes.
Alcool à 86 degrés . . .	120	—
Teinture de benjoin . .	2	—
Essence de menthe. . .	8	—

Dissolvez et filtrez. On mélange quelques gouttes de ce liquide avec de l'eau dont on se sert pour laver la bouche deux ou trois fois par jour.

L'usage de ce médicament devra être continué, même quelque temps après la guérison, pour la consolider. Sous l'influence de cet astringent énergique les dents se raffermiront, peu à peu la suppuration disparaîtra et les gencives reprendront leur état normal. (*Art dentaire.*)

Pommade contre l'acné (Rodet).

Axonge lavée		50 grammes.
Soufre sublimé	} ââ	4 —
Tannin		
Eau de laurier-cerise . . .		5 —

Employée avec avantage contre toutes les formes de l'acné, y compris la couperose; elle sert aussi dans le cas de sycosis, après qu'on a combattu l'inflammation et fait tomber les croûtes. On augmente graduellement la dose du soufre et du tannin jusqu'à 6 ou 8 grammes.

Ficaire contre les hémorrhoïdes (Van Holbeek).

℞ La ficaire ou petite chélidoine (*Scrophularia minor*, aut. anc.; *Ficaria ranunculoides*, Haller; *Ranunculus ficaria*, L.) est une plante vivace qui croit dans les terrains humides, dans les bois et les buissons. Elle émaille les prairies que serpente la *Senne*. Nos villageois des environs la connaissent et la désignent sous le nom heureux de *speen kruyd* (plante hémorrhoïdale). Elle fleurit pendant les mois d'avril et de mai. La racine seule est en usage. On l'arrache à la terre aussitôt que les fleurs sont épanouies. Elle est séchée au soleil ou à l'étuve. Voici les principales préparations de la racine de la petite chélidoine et les doses auxquelles il convient de les administrer :

Décoction, *infusion et fumigation* : 50 à 60 grammes par kilogramme d'eau.

Sirop (1 sur 2 d'eau et 5 de sucre) : 50 à 60 grammes, en potion.

Teinture (1 sur 4 d'alcool) : 1 à 4 grammes, en potion.

Extrait (1 sur 6 d'eau) : 1 à 4 grammes, en bols, en pilules ou dans un liquide approprié.

Poudre : 2 à 4 grammes, en bols, en pilules ou avec du sucre.

Quand on feuillette les auteurs anciens, on découvre qu'ils connaissaient la petite chélidoine ; mais ils en parlent vaguement et la désignent en général sous le nom de *petite scrophulaire*. Ils employaient l'infusion de cette plante chez les personnes atteintes *d'un flux de sang*.

J'ai vu des habitants des villages voisins employer la décoction de la racine de la petite chélidoine contre les hémorrhoïdes. Étonné des succès qu'ils en obtenaient, je me suis livré à quelques expérimentations, en faisant usage des préparations que j'ai indiquées plus haut. J'ai pu me convaincre que l'administration de l'une ou de l'autre de ces préparations bien simples, continuée pendant quelque temps, suffisait pour guérir les hémorrhoïdes dans la majorité des cas. L'emploi simultané de l'*extrait* et des fumigations assure surtout une prompte guérison.

Dans les cas plus compliqués, lorsqu'il existait en même temps une constipation opiniâtre et que les tumeurs hémorrhoïdales étaient sorties et très développées, j'ai associé à la racine de petite

chélidoine d'autres moyens. Je n'ai eu qu'à me louer du traitement suivant : je faisais prendre au malade, matin et soir, deux pilules composées d'extrait de racine de petite chélidoine, gr. ij ; extrait de noix vomique, gr. 1/8, il faisait deux fumigations par jour, et il introduisait dans l'anus une mèche dont la grosseur répondait à l'indication qu'il s'agissait de remplir, enduite de l'onguent suivant : onguent de peuplier, 15 grammes ; huile de lin, 6 grammes ; extrait de racine de petite chélidoine, 4 grammes ; poudre d'opium, 30 centigrammes.

J'ai toujours vu que, par l'emploi des préparations de la petite chélidoine, les selles devenaient plus régulières, qu'elles avaient lieu sans douleur, que les écoulements sanguins et autres se tarissaient, et que les tumeurs hémorrhoïdales s'affaissaient bientôt et finissaient par disparaître.

(*Presse médicale belge.*)

Acide nitrique contre la coqueluche (J. Ascherley).

M. Ascherley donne à des enfants de six mois l'acide nitrique dilué avec de la teinture de cannelle, du sirop et de l'eau à doses croissantes de 5 à 15 gouttes toutes les trois heures. Il affirme avoir observé, comme résultat de ce traitement, une diminution de violence des quintes dès le deuxième jour, et la guérison au bout de trois semaines. L'administration du remède doit être continuée pendant dix jours après la guérison. En même temps qu'il administrait l'acide nitrique,

M. Ascherley a constamment fait faire sur la poitrine et le dos des frictions avec un liniment composé de 30 grammes de liniment volatil camphré et de 8 grammes d'essence de térébenthine. M. Ascherley croit sa méthode préférable à toutes celles employées jusqu'ici.

(*Clinique européenne.*)

Acide sulfurique dilué contre les diarrhées colliquatives des phthisiques (Cormak).

L'acide sulfurique dilué est un moyen réellement efficace contre les diarrhées colliquatives des phthisiques. Une cuillerée à bouche administrée après chaque selle de la solution suivante : (acid. sulphur. dil. drach. 2, syr. croc. unc. 1, aq. destill. unc. 5) apaise beaucoup la diarrhée, calme les malades et prévient la fièvre, la perte des forces, les étourdissements et la perte d'appétit, qui sont souvent la conséquence de l'emploi du laudanum et de la mixture de carbonate de chaux. Il sera quelquefois utile d'ajouter à la solution précédemment indiquée un demi-drachme de la solution alcoolique de morphine ordinaire employée et un peu de teinture de racine de gingembre. Les aliments doivent être donnés à des heures réglées, ainsi, par exemple, 4 fois dans la journée, et à des intervalles régulièrement espacés. Si l'on n'a pas la précaution d'agir ainsi, l'estomac se dérange et l'appétit se perd.

Acide sulfurique dans la pourriture d'hôpital (Pinilla).

Des morceaux de gros linge usé sont placés dans une soucoupe et imbibés d'acide sulfurique concentré ; après les avoir un instant remués dans l'acide et en avoir exprimé l'excédant du liquide, on en recouvre la plaie, en ayant soin de la déborder de trois ou quatre lignes, et les anfractuosités sont remplies par des pelotes de charpie également imbibées du caustique. On laisse à l'air pendant trois ou quatre minutes, puis on recouvre de charpie sèche, de compresses et d'un bandage approprié à la région. La douleur est excessivement vive pendant deux heures, puis diminue graduellement pour permettre plus tard un calme complet sans aucune réaction générale. Eschare dure, épaisse, adhérente, se crevassant au bout de huit à dix jours pour laisser voir le fond de l'ulcère vermeil et suppurant, dans toutes les conditions d'une plaie de bonne nature. Pour entretenir cet état, on recouvre la plaie, à cette époque, de charpie imbibée d'alcool (de 30 à 33 degrés) camphré (15 grammes de camphre pour 500 grammes d'alcool). Lorsque la suppuration devient abondante, on cherche à favoriser l'élimination de l'eschare, en usant de plumasseaux chargés d'un onguent digestif (baume d'Arcéus), recouverts d'un cataplasme tonique, et l'on continue ce pansement jusqu'à complète guérison.

Ce n'est évidemment plus comme acide seulement, mais comme caustique, qu'agit, en ce cas, l'acide sulfurique concentré.

(*Union méd. de la Gironde.*)

Pastilles alumineuses (Argenti).

Sulfate d'alumine et de potasse (alun).	De chaque, Q. S.
Gomme arabique.	
Sucre.	
Eau cohobée de laurier-cerise.	

pour faire des pastilles qui pèsent 40 centigrammes, et qui contiennent chacune 3 centigrammes d'alun.

La masse bien manipulée, étendue sur une feuille de papier, distribuée en pastilles et desséchée à une douce chaleur, fournit un produit dans lequel la saveur astringente de l'alun est mitigée par des substances édulcorantes et qui peut se conserver pendant plusieurs mois.

On introduit ces pastilles dans la bouche et on les laisse fondre : la salive qui les a dissoutes porte le principe médicamenteux sur tous les points malades.

Injection contre la blennorrhée (Gamberini).

Trois injections par jour avec le mélange suivant :

Eau	120 grammes.
Teinture alcoolique d'aloès	16 —

Au bout de quinze jours, toute trace d'écoulement avait complétement disparu. L'emploi de ce topique ne causait qu'une cuisson momentanée. — L'auteur a obtenu d'autres succès encourageants: mais comme ses prédécesseurs, il a vu l'aloès échouer un certain nombre de fois. (*Il filiatre Sebezio* et *Gaz. méd. de Lyon*, septembre 1859.)

Potion avec l'acide phosphorique contre la métrorrhagie (Osiecki).

Décoction de salep (20 centigr.).	200 grammes.
Acide phosphorique	5 —
Sirop de framboise.	20 —

F. s. a. A prendre par cuillerée à bouche de demi-heure en demi-heure; on ajoutera au traitement de la limonade froide et l'aération.

Potion contre la dysenterie (Paillou).

Acide chlorhydrique pur. . } Perchlorure de fer. . . . . }	ââ 1 gram.
Eau de fleurs d'oranger . . } Sirop simple . . . . . }	ââ 60 —
Sirop thébaïque.	30 —

F. s. a. A prendre par cuillerée à bouche de deux heures en deux heures, et dans la convalescence par cuillerée avant chaque repas.

Mixture d'acide acétique dilué (1) *dans la scarlatine* (Brown).

Acide acétique dilué. . .	30	grammes.
Sirop simple	15	—
Eau distillée	120	—

F. s. a. Pour un enfant de neuf ans, deux cuillerées à bouche toutes les quatre heures.

Cette mixture sera continuée pendant toute la durée de la maladie, quelle qu'en soit la forme, et une ou deux semaines après, jusqu'à ce que la desquamation ait complétement cessé. Elle agit, dit M. Brown, comme astringent sur le système lymphatique et les membranes séreuses, et prévient ainsi l'hydropisie.

Acide citrique contre le rhumatisme aigu (Hartieng).

Au lieu d'employer dans le rhumatisme aigu le jus de citron, remède dispendieux, préconisé par MM. Owen, Rees, Dalrymple, Perkins et autres, M. Hartieng a administré la solution d'acide citrique. Il fit prendre dans un temps qui varia de quinze à trente-six heures, 20 grammes d'acide étendus de 250 grammes d'eau et de 75 à 100

(1) L'auteur entend par *acide acétique dilué* une partie d'acide acétique dans sept parties d'eau distillée.

grammes de sirop; pendant ce temps le malade pouvait boire de l'eau fraîche à discrétion; la partie malade était enveloppée de ouate. M. Hartieng a appliqué jusqu'ici ce traitement à quarante-cinq cas de rhumatisme, dont plusieurs très violents. Dans deux cas seulement on n'en a obtenu qu'un avantage peu prononcé; dans tous les autres, les résultats ont été très favorables. M. Hartieng a souvent observé une diminution considérable des douleurs et de la fièvre au bout de vingt heures, mais presque toujours après un intervalle d'un à trois jours. La guérison complète survenait au bout de dix à quinze jours, sans toutefois qu'on fût dispensé d'opposer un traitement symptomatique ultérieur à plusieurs états morbides qui persistaient, tels que constipation, insomnie, gonflement, raideur, etc. D'ailleurs les malades prennent volontiers ce remède, qui ne gêne pas l'estomac, ne produit pas de diarrhée, et qui, loin de supprimer la transpiration, a plutôt pour effet de l'aider modérément. (*Clinique européenne.*)

Sirop de dentition.

D'après une lettre publiée dans le *Journal de pharmacie d'Anvers*, le sirop de dentition Delabarre est composé du suc de la gousse de tamarin frais, miellé et safrané. Un arrêt de la cour de Dys a décidé que ce sirop était une préparation hygiénique. On le recommande pour fric-

tionner les gencives des enfants en travail de dentition.

Frictions quiniques chez les enfants (Semanas).

Je vais donner un extrait étendu du travail très-important que M. Semanas a publié cette année, sous le titre de *traité des frictions quiniques chez les enfants*. Un vol. in-8. de 223 pages.

C'était pour nous ici à Paris une question vidée que celle de la nullité d'action des frictions quiniques, l'important travail de M. Semanas conduit à d'autres conclusions. Agit-il avec plus de soin qu'on ne l'a fait ici? Nous sommes-nous contenté de vues théoriques (1), sans invoquer convenablement l'expérience? L'épiderme des jeunes enfants est-il plus perméable aux dissolutions grasses que celui des adultes? Tout cela est possible. Quoi qu'il en soit, inclinons-nous devant de bonnes expériences, et répétons-les en les variant. Quelle ressource dans la médecine des enfants, si l'on peut faire sûrement absorber les médicaments solubles dans les corps gras! Il y a dans cette direction un ensemble de recherches aussi neuves qu'utiles à exécuter.

Laissons la parole à M. Semanas.

« La méthode des frictions quiniques n'est pas

(1) Constatation de la non-élimination de la quinine par les urines à l'aide de l'iodure de potassium ioduré.

nouvelle, en ce qui nous concerne. Il y a plus de douze ans qu'elle fait partie de notre arsenal thérapeutique. Depuis notre séjour à Alger, où nous avons commencé de l'employer (voir, à l'appui, notre brochure : *De la fièvre pernicieuse chez les enfants à la mamelle, etc.* Alger, 1848) jusqu'à l'époque actuelle, nous n'avons cessé de la mettre en usage. Les cas dans lesquels nous avons eu recours à ses services et avec un succès soutenu se comptent aujourd'hui par centaines.

» Plusieurs personnes n'hésitent pas à trancher dans le vif, en déclarant que la médication quinique par la méthode des frictions est tout simplement sans effet. Nous ne parlons que pour mémoire de l'opinion de ces personnes, parce qu'il est certain pour nous, et leur assertion elle-même nous en est un sûr garant, qu'elles parlent d'une méthode qu'elles n'ont jamais employée, ou bien qu'elles ont très mal employée.

» En tout état de cause, est-ce à dire que les frictions soient un moyen d'administration quinique qu'il importe peu de connaître, à cause de la facilité qu'on a de le remplacer par d'autres moyens plus efficaces et plus faciles? Non, certes.

» Quant à des moyens plus efficaces, nous démontrerons que chez les enfants — et nous ne parlons que de cette sorte de sujets — la méthode iatraleptique ne le cède en efficacité à aucune autre.

» Pour ce qui est des moyens d'administration plus faciles à employer que les frictions quini-

ques, nous répondrons que nous n'en connaissons aucune dans l'espèce. Et quant aux deux moyens généralement usités, à savoir : l'introduction quinique par la bouche et en lavement, il est clair qu'ils ne sauraient — chez les enfants toujours — entrer en parallèle, au point de vue de la facilité d'éxécution, avec les frictions quiniques.

» Nous ne craignons pas de déclarer en outre qu'en matière d'intoxie à traiter chez les enfants, quiconque n'a à son service que les voies buccale et anale est bien près de se trouver complétement désarmé. Il n'est pas besoin d'une pratique bien étendue dans les maladies des enfants, pour acquérir la preuve de ce que nous disons là. La difficulté qu'on éprouve en général pour faire accepter par les enfants une boisson quelconque, est ici augmentée par l'amertume du médicament; sans compter que ce dernier, lorsqu'on l'administre chez ces malades spéciaux, rencontre fort souvent chez eux, ainsi que nous et d'autres l'avons observé, une intolérance de l'estomac absolument insurmontable et complétement indépendante de la répugnance individuelle. Sous ce dernier rapport, la même chose s'observe encore à l'égard de l'introduction quinine par l'anus; car, pour notre compte, nous avons presque toujours vu chez les enfants, que si l'on réussit à leur faire garder un premier lavement quinique pendant deux heures, je suppose, un second lavement quinique n'est plus gardé que le quart environ de ce temps, et un

troisième lavement ne l'est plus du tout. A la vérité, si le premier lavement a été dosé en conséquence, il aura bien pu suffire dans quelques cas, sinon à guérir absolument, du moins à conjurer le péril. Mais, indépendemment de ce qu'il n'en est pas toujours ainsi, il est des cas fort nombreux où, pour un motif ou pour un autre, l'introduction quinique, pas plus buccale qu'anale, est du premier coup irréalisable. Et il faut s'être trouvé en présence de ces cas-là pour comprendre le prix inestimable qui revient à la méthode par les frictions; méthode qui, sans présenter aucune des difficultés des moyens précédents, en réunit tous les avantages.

» Fort de cette dernière considération, nous n'hésitons pas à poser en précepte, à savoir : qu'en matière d'intoxie chez l'enfant, il convient de débuter toujours par la méthode iatraleptique, et de réserver l'introduction quinique buccale et anale pour les cas seulement où, pour des motifs tirés soit de la malignité morbide, soit du sujet lui-même, on pourrait craindre que la première ne suffit pas.

» Donnons maintenant les détails d'exécution rélatifs aux frictions quiniques, ils se rapportent à la formule et à la pratique des frictions. J'ai pour règle absolue, qu'on ne peut juger une méthode thérapeutique qu'en se conformant *rigoureusement* aux préceptes d'exécutions donnés par l'auteur de cette méthode. Les imitateurs ont la funeste habitude de négliger des détails que

dans leur ignorance ils jugent superflus. Rien n'est plus désespérant pour un inventeur. »

A. *Pommade quinique ordinaire* (Semanas).

Sulfate de quinine. . . . 2 grammes.
délayez avec quelques gouttes d'alcool;
Ajoutez :
Acide sulfurique . . . . . 1 goutte
Axonge. . . . . 20 grammes.
Mêlez intimement.

Nous intitulons cette pommade, pommade *ordinaire*, parce que c'est celle que nous employons couramment.

Dans quelques cas rares, où il est de nécessité de frapper tout à la fois vite et fort, nous portons la quantité de sel quinique à 4 grammes, sans rien changer au reste de la formule, qui prend alors le nom de pommade *forte*.

Nous le répétons, les cas sont rares où il y a nécessité d'employer cette dernière proportion de sel quinique; à preuve que, dans une pratique moyenne de plus de dix années, c'est à peine si nous nous sommes vu dans cette nécessité plus de cinq à six fois. Pour tous les autres cas, la pommade ordinaire ci-dessus nous a toujours suffi tout en réalisant une épargne quinique de plus de moitié sur la formule de M. Boudin.

Pratique des frictions quiniques. Une fois d'accord sur la meilleure formule à adopter en fait de pommade quinique, quel est maintenant le

meilleur emploi de cette dernière ou en d'autres termes, quelle est la manière de lui faire produire tout ce qu'elle peut donner ? C'est à quoi nous allons répondre ci-après. Nous prévenons le lecteur que les détails qui vont suivre, quelque minutieux qu'il les trouve, sont d'une exécution absolument obligatoire sous peine d'aboutir à peu près à zéro, malgré la pommade la plus convenablement préparée.

Les quatre règles suivantes contiennent tout ce qu'il est important de savoir à ce sujet.

1° Le bout palmaire de l'index droit ou gauche, suivant le côté ou l'on se place, ayant été chargé d'un volume de pommade égal chaque fois à une forte noisette, sera porté successivement sous chaque aisselle, puis aux aines, en frictionnant durant une minute environ dans chaque endroit;

2° Afin d'assurer un contact suffisamment prolongé de la pommade avec la peau, on aura recours à l'emploi de coussinets *ad hoc*, en ce qui concerne le creux de l'aisselle ; pour ce qui est du pli de l'aine, il suffira de faire fléchir et de maintenir fléchie pendant une demi-heure environ la cuisse sur le bassin.

3° Les frictions quiniques, pratiquées comme il vient d'être spécifié, seront repétées à la distance d'une heure jusqu'à quatre à six fois pour les cas de gravité moyenne, et jusqu'à huit à dix fois pour les cas graves;

4° Enfin, toutes les vingt-quatre heures au moins, on nettoiera exactement les cavités axil-

laires et de l'aine avec un mélange tiède d'alcool et d'eau par moitié.

Nous allons reprendre successivement chacune de ces règles, afin de les faire suivre des détails explicatifs qui leur sont nécessaires :

1° *Le bout palmaire de l'index droit ou gauche, suivant le côté où l'on se place, ayant été chargé d'un volume de pommade égal chaque fois à une forte noisette, sera porté successivement sous chaque aisselle, puis aux aines, en frictionnant durant une minute environ dans chaque endroit.*

Nous disons : « le bout palmaire de l'index, » ce qui implique qu'on ne doit se servir que d'un *seul* doigt pour porter la pommade aux lieux d'élection et non de deux ou trois doigts à la fois, ainsi que nous l'avons vu faire. Cette dernière pratique est vicieuse en ce qu'elle fait consommer sans nul profit de plus le double au moins de la pommade nécessaire, laquelle, en outre est fort mal appliquée de cette façon, puisqu'il est évident qu'on frictionne beaucoup moins exactement une petite surface avec plusieurs doigts qu'avec un seul.

Nous disons : « de l'index droit ou gauche, suivant le côté où l'on se place, etc. » Il est plus commode, en effet, de se placer autant que possible du côté opposé à celui qu'on frictionne ; cela étant, on se servira donc de l'index gauche pour frictionner le côté droit et *vice versâ*.

La durée de la friction locale, une minute environ, est assez difficile à remplir chez certains enfants impatients à l'excès, et ils le sont tous

plus ou moins dès qu'ils sont malades. Hâtons-nous d'ajouter que, pourvu que la règle suivante soit exécutée dans tous les détails qu'elle comporte, la durée entière du frictionnement importe assez peu.

2° *Afin d'assurer un contact suffisamment prolongé de la pommade avec la peau, on aura recours à l'emploi de coussinets* ad hoc, *en ce qui concerne le creux de l'aisselle ; pour ce qui est du pli de l'aine, il suffira de faire et de maintenir fléchie pendant une demi-heure environ la cuisse sur le bassin.*

L'importance de cette règle ressort à la simple lecture; c'est elle pourtant dont l'on s'inquiète le moins dans la pratique en général; là est la source principale des insuccès dans l'espèce. Il est cependant aisé de comprendre que l'absorption de la pommade par la peau n'étant pas instantanée, les linges de l'enfant viennent enlever cette pommade à mesure qu'on la dépose, et rendent illusoires les effets qu'on en attend.

Pour s'opposer sûrement à cet inconvénient, en ce qui concerne le creux de l'aisselle, nous employons des coussinets *ad hoc*. Quelque simple que soit ce moyen, il est à son sujet certains détails qu'on nous saura gré de faire connaître.

Les coussinets que nous employons et que nous avons dû imaginer, car on ne trouve nulle part de description à cet égard, sont constitués par un morceau de ouate taillé en forme ovalaire; leur superficie égale assez exactement la paume de la main. Ils présentent deux faces :

l'une, que nous appelons cutanée, parce que c'est celle qui doit se trouver en contact avec la peau; l'autre externe. La face cutanée est tapissée par du taffetas ciré, mince et très souple; la face externe est formée par le côté lisse de la ouate. Il va sans dire que le taffetas ciré et la ouate sont piqués l'un sur l'autre et ne font qu'un. Enfin, la circonférence du coussinet est bordée par une chevilière d'un demi-travers de doigt de large, cousue à cheval et destinée, en fortifiant les bords du coussinet, à fournir en même temps un point d'attache solide aux cordons suivants. Ceux-ci sont au nombre de quatre, savoir : deux cordons doubles et deux cordons simples; les cordons doubles sont fixés à chaque extrémité du grand diamètre du coussinet, les deux cordons simples portent sur chaque extrémité du diamètre transverse.

Si l'on suppose maintenant qu'il s'agisse de mettre le coussinet en place, ce dernier ayant été tourné de manière que sa face cutanée réponde au creux de l'aisselle et que son grand diamètre soit vertical, les deux cordons simples du diamètre transverse seront d'abord attachés sur l'épaule du côté opposé, en passant l'un devant, l'autre derrière la poitrine; cela fait, le cordon double inférieur sera fixé autour de la base de la poitrine; et enfin le cordon double supérieur autour de l'avant-bras, au niveau de la masse deltoïdienne. Il est sous-entendu que ces cordons seront attachés assez lâches pour ne gêner ni la respiration, ni les mouvements du cou

et du bras, et qu'ils seront néanmoins assez serrés pour assurer le contact immédiat et permanent du coussinet avec la peau. On comprend d'ailleurs aisément le rôle de ces cordons : ceux du diamètre transverse, en s'attachant sur l'épaule du côté opposé, font que la partie moyenne du coussinet répond au milieu de l'aisselle, laquelle se trouve par là même divisée en deux moitiés, l'une supérieure, l'autre inférieure, toutes deux tapissées par les moitiés correspondantes du coussinet. Quant aux cordons supérieurs et inférieurs, ils sont là pour s'opposer à ce que les extrémités correspondantes du coussinet ne se replient soit en dedans, soit en dehors du creux de l'aisselle.

Il suit donc de ces dispositions que le double but qu'on se proposait, à savoir : d'isoler absolument le creux de l'aisselle de tout frottement extérieur et d'y assurer en permanence le contact de la pommade avec la peau se trouve rigoureusement rempli; le tout sans occasionner au petit malade ni contrainte, ni gêne, dernières particularités qui ne sont pas le moindre mérite de l'appareil. En effet, parmi les très nombreux enfants qui ont été munis de nos coussinets, nous n'en avons pas rencontré un seul qui ait manifesté à cet égard la plus légère plainte ; tous, sans exception, une fois les coussinets bien placés, ne paraissent pas s'en apercevoir du tout.

S'agit-il de déposer la pommade ? la manœuvre est des plus simples. Il suffit de détacher les cordons fixés sur l'épaule sans toucher aux au-

tres ; de porter dans le creux de l'aisselle la pommade chargée sur le bout de l'index, comme nous l'avons dit, de frictionner un peu, puis de rattacher. Tout ceci emploie quelques minutes tout au plus. Si l'on veut rendre la manœuvre plus facile, il convient, ainsi que nous l'avons conseillé plus haut, de se placer du côté opposé à l'aisselle qu'on veut frictionner, et de faire tenir pendant ce temps l'enfant la main sur la tête.

Voilà pour le creux de l'aisselle. Quant à ce qui concerne le pli de l'aine, l'utilité de coussinets ou autres corps protecteurs analogues ne se fait nullement sentir. La pommade une fois déposée et convenablement étendue dans le pli de l'aine, il n'est besoin pour l'y maintenir que de faire maintenir fléchie la cuisse sur le bassin pendant une demi-heure environ. Cette dernière position est ici d'autant plus facile à réaliser, que la plupart des enfants malades l'adoptent assez naturellement.

3° *Les frictions quiniques, pratiquées comme il vient d'être spécifié, seront répétées, à la distance d'une heure, jusqu'à quatre à six fois pour les cas de gravité moyenne, et jusqu'à huit à dix fois pour les cas graves.*

Le nombre des frictions indiqué ici résulte d'observations très nombreuses ; on peut donc y accorder pleine confiance.

Dans le commencement de notre pratique, nous prescrivions de faire les frictions à la distance de deux heures. Nous n'avons pas tardé à reconnaître qu'en agissant ainsi, nous perdions

gratuitement un temps précieux, attendu que la durée de deux heures est beaucoup plus que suffisante à l'absorption quinique, laquelle est généralement complète au bout d'une demi-heure environ. D'un autre côté, comme il est de règle générale de ne déranger son malade, sauf urgence, que le moins souvent possible, c'est fondé sur ces motifs que depuis longtemps nous avons adopté l'intervalle d'une heure, intervalle qui concilie tout à la fois, dans l'espèce, l'utilité et l'opportunité.

4° *Enfin, toutes les vingt-quatre heures au moins, on nettoiera exactement les cavités axillaires et de l'aine avec un mélange tiède d'alcool et d'eau par moitié.*

Cette dernière règle est d'une haute utilité au point de vue du succès des frictions quiniques ; pour en saisir la nécessité, il suffit d'avoir pratiqué quelquefois ce genre de moyen. C'est ainsi que chez les enfants soumis pendant plus de deux jours aux frictions quiniques, on ne tarde pas de trouver le creux de l'aisselle et de l'aine comme embourbés par une sorte de mastic dont le principal inconvénient, en recouvrant la surface cutanée, est d'enrayer tout ou partie de l'absorption. La formation de ce mastic est facile à comprendre, si l'on réfléchit d'une part aux sécrétions sébacées et autres du creux de l'aisselle et de l'aine, et d'autre part à l'atmosphère éminemment poussiéreuse dans laquelle vit et s'agite tout enfant malade et alité. Pour enlever ce mastic, nous n'avons rien trouvé de mieux que l'al-

ool étendu d'eau tiède par moitié. Et il est re-
narquable de voir avec quelle rapidité, après un
avage semblable, la pommade quinique disparaît
e la surface de la peau, tandis qu'auparavant
lle y séjournait plus ou moins longtemps sans
iminution sensible.

A titre d'éclaircissement complémentaire des
ègles qui précèdent, ajoutons ce qui résulte de
otre expérience, à savoir : que les frictions qui-
iques, à supposer qu'on se trouvât dans la néces-
ité de les pratiquer pendant longtemps chez le
ême sujet, maintiennent toute leur efficacité
urant un nombre de jours qui varie, suivant
es individus, entre six et huit jours de suite.
u delà du second terme, elles ne donnent plus
n général que des résultats insuffisants ou même
uls. On comprend la raison de cette cessation
n réfléchissant que l'absorption cutanée, de même
ue toute fonction de l'économie, se fatigue, puis
e supprime à la suite d'un exercice rendu tout à
a fois exclusif et très prolongé. Dès que ce dé-
aut d'absorption survient, on le reconnaît très
acilement par cela seul que d'une heure à l'autre
a pommade quinique déposée se retrouve en
resque totalité.

En pareil cas, lorsque l'indication de la médi-
ation quinique persiste, le seul parti à prendre
onsiste à changer les voies d'absorption en s'a-
ressant momentanément, soit à l'estomac, soit
l'intestin. Essayer de changer simplement les
eux d'élection de la pommade serait un parti
eu sûr, attendu que les régions de l'aisselle et

de l'aine sont en définitive les seuls points de la surface de la peau où la pommade quinique puisse être tout à la fois déposée et conservée pendant un temps suffisant à l'absorption. Partout ailleurs la pommade ne saurait être que déposée, et nous avons dit plus haut combien est incertaine l'efficacité des frictions quiniques pratiquées dans cette unique condition.

Hâtons-nous de faire remarquer, pour être juste envers la méthode qui nous occupe, que les cas que nous venons de supposer, à savoir : ceux dans lesquels l'indication de la médication quinique persiste dans toute sa force en dépit de frictions quiniques pratiquées exactement pendant six à huit jours de suite sont infiniment rares. Le plus ordinairement, une fois les cinq à six premiers jours de frictions passés, et fort souvent bien avant ce terme, l'indication cesse d'être urgente pendant quelque temps, comme trois ou quatre jours ; ce temps écoulé, s'il y avait nécessité de revenir au sulfate de quinine, on pourrait en toute confiance s'adresser de nouveau aux frictions quiniques pratiquées aux lieux d'élection; car trois ou quatre jours de repos sont suffisants en général (nous parlons encore par expérience) pour permettre à l'absorption de recouvrer toute son activité.

Telles sont les instructions que nous avions à présenter concernant la préparation de la pommade au sulfate de quinine et son emploi. Il nous reste à résumer les principaux avantages de cette manière d'administrer le sulfate de quinine

avantages que chez les enfants en particulier nul autre mode d'administration ne saurait se flatter de réunir.

Ces avantages sont : d'une part, de réserver indemnes de toute action médicamenteuse locale les voies stomacale et anale si promptes à s'offenser, chez les enfants surtout, de toute médication un peu active; c'est, d'autre part, de n'avoir pas à s'inquiéter de l'état favorable ou non des premières voies, et de pouvoir, par conséquent, passer outre lorsque, ainsi que cela se rencontre si souvent, l'irritation flegmasique, l'état saburral, ou tout autre état plus ou moins fâcheux de l'estomac et des l'intestins viennent se mettre de la partie. Dans ces derniers cas, on comprend de plus combien sont précieuses les frictions quiniques qui, tout en tenant en respect l'élément intoxique, laissent le champ libre à toute autre médication ayant pour objet les concomitances ou les complications morbides du côté du cerveau, des bronches, du poumon, de l'intestin, etc. Est-il besoin enfin de faire remarquer que, chez les enfants en particulier, toute médication qui, sans rien perdre de son efficacité, dispense de toute ingestion stomacale ou anale, est en toute circonstance infiniment précieuse ?

Il n'est cependant si bonne chose qui ne justifie de quelque inconvénient. Les frictions quiniques n échappent pas à cette règle commune, nous ne faisons nulle difficulté de l'avouer. Or, le principal inconvénient de ce mode d'adminis-

tration, nous l'avons déjà mentionné, c'est la dépense toujours plus ou moins considérable qu'il nécessite. C'est ainsi qu'en prenant pour base la quantité de pommade telle que nous l'avons formulée plus haut, à savoir : 2 grammes de sulfate de quinine pour vingt d'axonge, cette quantité de pommade ne saurait suffire au delà de deux fois vingt-quatre heures, en supposant seulement quatre frictions par jour convenablement exécutées. Mais si, au lieu de quatre frictions, ce sont huit ou dix qui sont nécessaires, la quantité de sel quinique à consommer par jour n'ira pas à moins de 3 ou 4 grammes. — Nous y comprenons la pommade consommée en pure perte malgré tous les soins possibles. — On voit tout de suite la forte dépense qui en résulte lorsque, ce qui est assez fréquent, l'état morbide exige de multiplier ces derniers chiffres par six à huit jours et plus de frictions. On peut consulter, par exemple, parmi les observations rapportées par M. Semanas, celle inscrite au n° 12, à l'occasion de laquelle la consommation totale de sulfate de quinine à raison de 4 à 5 grammes chaque jour ne s'est pas élevée à moins de 45 grammes, rien que pour la pommade. Si l'on calcule à raison de deux francs le gramme, qui est le prix minimum du sulfate de quinine dans les pharmacies, c'est donc une somme d'environ 100 francs que dans cette observation la médication quinique par les frictions a exigée à elle seule, c'est-à-dire sans compter le sulfate de quinine des lavements. Cet inconvénient qui,

après tout, est de peu d'importance lorsqu'il s'agit de personnes aisées, devient dans le cas contraire un obstacle insurmontable à l'emploi de la méthode.

Nous profitons ici de l'occasion qui nous est offerte pour formuler des vœux formés mentalement par nous déjà bien des fois, à savoir : que l'administration communale ou gouvernementale prenne telle mesure que de droit pour qu'un médicament de première nécessité comme le sulfate de quinine puisse être rendu accessible à tout le monde, aux pauvres comme aux riches.

Je m'associe de tout mon cœur à ce vœu de M. Semanas, et cela avec d'autant plus d'énergie, que ce sont les plus pauvres des travailleurs qui subissent le plus rudement les atteintes des effluves maremmatiques.

B. *Pommade de quinine* (Heyder).

Quinine. . . . . 50 centigrammes.
Axonge benzinée. 30 grammes.

Faites dissoudre à l'aide de la chaleur, vantée par Heyder, comme étant une composition propre à favoriser la pousse des cheveux.

Ne pourrait-on pas employer cette pommade sous forme de frictions quiniques en adoptant toutes les précautions que nous avons développées dans l'article précédent d'après M. Sémanas ?

Action du quinquina et des sels de quinine sur l'activité de l'utérus (Cochran).

Cochran a démontré, par un grand nombre d'observations, que le quinquina et les sels de quinine exercent une influence spécifique sur l'activité de l'utérus. Administrés quelque temps avant l'époque des règles, ils accélèrent leur apparition et les rendent plus abondantes. Lorsqu'elles ont été arrêtées par un refroidissement ou par une autre cause, ils les font revenir; si bien que, dans beaucoup de cas d'aménorrhée et de suppression des menstrues, où l'emploi d'un traitement par les toniques est indiqué, et où l'on ordonne le sulfate de quinine et le fer, ces substances paraissent agir non-seulement sur l'organisme en général, mais même directement sur l'utérus. Cochran trouve la raison de cette action directe dans ce fait que le sulfate de quinine, employé à haute dose, rend le sang moins riche en fibrine, et par suite moins facilement coagulable. Il pense que ce médicament, même lorsqu'on ne veut obtenir qu'un effet apyrétique, est, au contraire, contre-indiqué dans la grossesse, surtout chez les personnes délicates et chez qui l'avortement a tendance à se produire.

(*Prag. V. Schr.*, III. Bd. Anal.)

Ferro-cyanate de quinine (Martin-Barbet).

Ce sel est vert foncé dans le commerce, tandis qu'il devrait être d'un jaune légèrement verdâtre. M. Martin-Barbet, tenant à connaître les causes de ces variations, voulut préparer lui-même ce corps, et voici comment il s'y prit : dans une dissolution légèrement acide de sulfate de quinine il versa du prussiate de potasse en solution dans l'eau. Le mélange de ces deux liqueurs produisit une teinte rougeâtre prononcée, et le précipité n'apparut qu'après avoir chauffé. Il était vert. Le composé obtenu ressemblait à celui que fournit le commerce et n'était qu'un mélange de ferro-cyanate de quinine et de bleu de Prusse. Voici pourquoi.

Lorsqu'une solution acide est mise en présence du ferro-cyanure de potassium, il se forme un sel de potasse en même temps que de l'acide ferro-cyanhydrique, soluble dans l'eau; cet acide est peu stable, et cette solution laissée à l'air se décompose; il se précipite du cyanure ferreux. La décomposition est presque instantanée ; c'était précisément ce qui était arrivé.

En présence de ce mécompte, la conduite de M. Martin-Barbet est toute tracée, il lui restait à essayer si, en substituant au sulfate acide de quinine du sulfate neutre, il n'obtiendrait pas un meilleur résultat. A cet effet il délaya 2 p. sulfate de quinine dans Q. S. eau distillée et chauffa à 60 degrés dans un bain-marie; d'autre part, il fit

dissoudre 1 gramme prussiate de potasse dans Q. S. eau distillée, et il mélangea. Le précipité ne tarda pas à se former sous l'aspect d'un corps adhérent aux parois du verre. Après décantation, il fit sécher à une température peu élevée et obtint ainsi un sel ayant les caractères énoncés tout à l'heure. (*Journal de pharmacie de Bordeaux.*)

Éther quinique.

On a vanté, en Italie, les inhalations d'éther quinique pour combattre les fièvres intermittentes. Selon le docteur Grol, pour le préparer, on place 240 grammes de quinate de chaux bien pulvérisée dans une rétorte assez volumineuse et tubulée; arrosez-le bien également avec un mélange d'esprit de vin rectifié (440 grammes), parfaitement pur, et 240 grammes d'acide sulfurique.

On distille bien lentement au bain de sable jusqu'à concurrence de 200 grammes; on rectifie très lentement ce qui a passé avec le chlorure calcique.

On n'emploie, pour faire faire l'inhalation, que 2 grammes, ou un peu plus, au commencement du paroxysme fébrile, de la même manière que nous employons le chloroforme.

Rarement il est nécessaire de répéter l'inhalation de l'éther quinique une troisième fois.

On sait que les inhalations de chloroforme ont été employées avec succès pour combattre

les fièvres intermittentes. D'autres éthers à base d'acides organiques seraient-ils aussi efficaces que l'éther quinique?

Pilules contre la fièvre urétrhale (Pétrequin).

Extrait aqueux d'opium. . . .		5 centigr.
— de quina. . .	ââ	20 —
— de valériane.		
Sulfate de quinine.	ââ	25 —
Camphre.		

F. s. a. six pilules. Prendre une de ces pilules aussitôt après l'opération pratiquée sur l'urèthre, dont on craint l'influence sur la production de la fièvre, et continuer à administrer les autres de quart d'heure en quart d'heure.

Ces pilules ont bien réussi chez les personnes les plus irritables, pour prévenir la fièvre urétrhale; ou du moins lorsqu'il se développe un mouvement fébrile, il reste alors borné à des proportions très bénignes.

Vin antilymphatique (Boutigny, d'Évreux).

Suc de grande capucine.		
Alcool fin à 36 degrés.	ââ	25 grammes.
Quinquina gris concassé		

Le phosphate de chaux provenant de la décomposition de 1 gramme de chlorure de calcium

dissous dans l'eau et versé goutte à goutte dans une dissolution de 1 gramme 50 centigrammes de phosphate neutre de soude.

Écorces d'oranges amères . .	2 grammes.
Vin blanc de Bordeaux. . . .	1 litre.

Faites macérer pendant huit jours, agitant fréquemment, puis filtrez.

Propriétés médicales de l'esculine (Vicaire).

J'ai obtenu des résultats heureux de l'emploi de l'esculine contre des hystéralgies, des gastralgies, des entéralgies qui se montraient rebelles aux traitements les plus rationnels. La dose était de 50 centigrammes à 2 grammes.

Outre la puissante action de l'esculine contre les névroses, le génie intermittent paraît également très attaquable par elle. Ainsi, ai-je dirigé sa puissance antipériodique contre certains états insidieux intermittents, et des pyrexies périodiques avec quelque succès.

Écorce de carapa touloucouna (E. Caventou).

M. Caventou a publié cette année (*Répertoire de pharmacie*, n° de mars), une belle analyse de l'écorce de carapa, il en a extrait le principe actif *touloucounin*. C'est une substance amère résineuse, incristallisable, ayant une légère réaction acide. Il conseille d'employer l'*extrait hydro-*

alcoolique de l'écorce fait avec de l'alcool à 26 degrés; car la substance amère pure existe en trop petite quantité dans cette écorce pour en faire l'objet d'une exploitation en grand, en vue de son emploi dans la thérapeutique.

FERRUGINEUX.

L'emploi des ferrugineux tend chaque jour à prendre plus d'extension. Quoique la quantité de fer nécessaire à l'économie soit très faible, cependant nos aliments raffinés par le luxe n'en contiennent pas toujours assez surtout pour les personnes qui en perdent davantage par un système pileux très développé ou par des selles trop abondantes.

Trois choses paraissent généralement admises aujourd'hui : 1° la préférence à donner aux petites doses (2 à 5 centigrammes de fer); 2° la nécessité d'administration au repas; 3° la supériorité du fer Quevenne sur les autres préparations. A propos de ce produit rappelons qu'on a signalé cette année plusieurs falsifications dont il a été l'objet. M. Liénart (*Journal de chimie médicale*) a eu entre les mains du fer réduit falsifié avec 20 pour 100 de graphite. Depuis quelque temps, dit M. Magnus (*Journal de pharmacie et de chimie*), on trouve dans le commerce allemand une poudre de fer extrêmement subtile et

que des droguistes peu scrupuleux vendent à leur clientèle sous le nom de fer réduit par l'hydrogène. Cette poudre de fer vient du Tyrol où elle est fabriquée en grand par voie mécanique, et, à ce qu'il paraît, avec des limes très fines.

On peut douter que ses propriétés thérapeutiques soient identiques avec celles du fer réduit; Toutes ces incertitudes légitiment la préférence qu'a obtenue le fer Quevenne qui est toujours sous le même état moléculaire le plus favorable à la dissolution et d'une pureté irréprochable.

Capsules hématiques (Foy).

N° 1. Extrait de sang artériel de veau. 500 gram.
Phosphate de soude. . . . . 50 —

Mêlez exactement et faites des capsules de 25 à 50 centigrammes.

Chaque capsule contient une faible quantité de fer; mais c'est ce *minimum* même du corps métallique qui assure son entière et complète absorption, et qui rapproche les capsules hématiques des eaux minérales ferrugineuses naturelles, agents médicamenteux dont les propriétés et la réputation bien méritée sont vieilles comme le monde, vieilles comme les maladies contre lesquelles on les emploie.

N° 2. Extrait de sang artériel de bœuf.

N° 3. Extrait de sang artériel de mouton.

Opérez comme pour le n° 1.

Les capsules hématiques doivent être préparées

extemporairement, mais mieux tous les 8 à 10 jours. Leur dose varie entre 10, 15 et 20 par jour, en commençant par celles qui sont faites avec le sang de veau. On les donne le matin à jeun, dans un peu d'eau sucrée, ou mieux dans les premières cuillerées de potage, de café ou de chocolat.

Après 8 jours de l'usage des capsules au sang de veau, on prescrit, pendant le même temps, les capsules au sang de bœuf, et on termine par les capsules au sang de mouton ; huit à dix jours de repos sont accordés. Puis, si besoin est, on recommence et on agit comme il vient d'être dit (chlorose, anémie, leucorrhée).

(*Répert. pharmac.*)

Perchlorure de fer dans le purpura (Devergie).

M. A. Devergie, de l'hôpital Saint-Louis, a constaté l'efficacité du perchlorure de fer dans le traitement du *purpura simple* qui avait été préconisé par le docteur Pize de Montélimart contre le *purpura hemorrhagica*.

Suivant M. Devergie, cet agent ne compte de succès que dans le purpura *diffus* et lui a paru sans résultats pour combattre le purpura lenticulaire qui se montre sous forme de petites taches analogues à des piqûres de puces, et à évolutions successives.

Au contraire, toutes les fois que le purpura se montre sur les membres sous forme de plaques de grandeur variable qui vont en s'élargissant

d'une manière progressive, le perchlorure de fer enraye aussitôt la marche de cette maladie, et il est rare qu'au bout de trois jours de son emploi, la plaque de purpura n'ait pas subi des modifications tout à fait notables dans sa couleur. Il suffit ordinairement de l'administration du perchlorure de fer pendant 4 à 5 jours pour obtenir une guérison, sauf à prolonger l'emploi de ce sel à doses plus faibles pendant les jours suivants.

M. Devergie donne 1 gramme 5 décigrammes de solution de perchlorure à 30 degrés dans un julep simple, qu'il fait prendre au malade en trois ou quatre fois dans le cours de la journée.

On sait que depuis longtemps, le traitement du purpura et du scorbut, suivi à Bicêtre, chez les vieillards, consistait dans l'administration du suc de citron associé aux toniques et à quelques ferrugineux.

On fait sucer aux malades un citron ou un demi-citron dans les vingt-quatre heures. Ce traitement compte de nombreux succès. M. A. Devergie qui a été d'abord médecin de l'hospice de Bicêtre et qui est depuis vingt-neuf ans attaché à l'hôpital Saint-Louis, a constamment suivi ces errements dans ces deux hôpitaux où se trouve le plus grand nombre d'individus affectés de purpura et de scorbut. Il a pu par conséquent comparer mieux que personne la durée du traitement par ces deux moyens différents.

Il n'hésite pas à donner la préférence au perchlorure de fer dans une des formes données du purpura.

Sur le perchlorure de fer dans le traitement des maladies de la peau (Devergie).

M. Devergie se livre depuis quelques mois à des expériences propres à déterminer les avantages que l'on pourrait retirer de l'emploi du perchlorure de fer dans le traitement des maladies de la peau.

Il reconnaît en thèse générale, que ce sel est un des résolutifs et un des modificateurs les plus puissants, qu'il peut être employé avec avantage contre toutes les maladies sécrétantes dans leur période chronique, et qu'il guérit les affections squameuses, le psoriasis en particulier, plus rapidement peut-être que les pommades qui ont pour base l'huile de cade ou le goudron.

Qu'il modifie très avantageusement ces affections lichénoïdes circonscrites et persistantes qui résistent souvent à d'autres agents.

M. Devergie formule à cet effet, des pommades préparées avec une solution de perchlorure à 30°, depuis un gramme jusqu'à 6 et 8 grammes pour 30 grammes d'axonge.

Et une solution propre à toucher la partie malade tous les deux jours, qui contient 1 à 2 parties de solution de perchlorure à 30° pour 5 d'eau.

Mixture contre l'angine.

Poudre d'yeux d'écrevisse.	2	grammes.
Poudre de corail rouge.	4	—
Crème de tartre en poudre. . . .	16	—
Iris de Florence en poudre. . . .	4	—
Laque rouge de Florence en poudre.	6	centigr.
Ocre jaune en poudre	50	—
Ocre rouge en poudre.	12	—
Vinaigre de vin	96	grammes.
Eau de pluie.	64	—
Miel blanc.	96	—

Pour s'en gargariser plusieurs fois par jour en chaque fois, *deux fois de suite.*

Mixture bizarre employée, dit-on, avec succès, par un empirique contre l'esquinancie, les abcès de la gorge, l'angine maligne.

ALTÉRANTS.

J'extrais ce qui suit d'un travail que M. Higgins a publié sous le nom de : *Emploi des altérants dans les maladies aiguës ou chroniques.*

Les deux médicaments altérants capables de hâter la résolution des maladies aiguës sont le mercure et l'antimoine : le premier surtout.

Quand nous arrivons à la période dernière de la fièvre typhoïde, le calomel doit être administré à des doses qui varient de 2 à 3 milligrammes jusqu'à 2 ou 3 centigrammes, selon l'âge et la constitution de l'individu, et qui doivent être répétées toutes les deux, trois ou quatre heures. Le calomel tend-il à relâcher les intestins; on préviendra cet effet en ajoutant une quantité minime d'opium, l'extrait aqueux par exemple. La moindre action du mercure sur les glandes salivaires indiquerait sa suppression immédiate. Si la peau était sèche, on ajouterait au calomel des doses à peu près égales de la poudre d'antimoine, ou mieux la préparation connue depuis un demi-siècle sous le nom de *poudre de James;* avec ces mélanges nous produirons une douce moiteur. Mais il faudrait supprimer l'antimoine si la diaphorèse était excessive; ou si l'action contro-stimulante de cet agent produisait des effets débilitants. Il arrive fréquemment, cependant, que le calomel, donné à doses altérantes, manifeste son action salutaire spontanément par une amélioration de l'état général du malade.

L'antimoine, qui est un médicament plus débilitant dans ses effets que le mercure, ne doit pas être continué longtemps comme altérant. Je répète « comme altérant, » parce que, quand il est donné comme agent contro-stimulant, dans la pneumonie par exemple, il faut que la durée de son administration soit subordonnée à la résistance de l'inflammation. Dans les affections chroniques, on peut donner aussi certaines pré-

parations de l'antimoine, pendant une période assez considérable, comme altérants. Tel est, par exemple, le mélange connu sous le nom de *pilules de calomel composées*, ou *pilules de Plummer* (1). Pour le moment, je parle seulement de l'emploi de ce médicament dans les fièvres ou les inflammations aiguës, après que les symptômes les plus alarmants ont cédé à l'action des déplétifs, des purgatifs et des émollients, en un mot comme altérant.

La digitale est également donnée par quelques praticiens, comme altérant, dans des maladies aiguës, tantôt seule, tantôt combinée avec le calomel ou l'antimoine. Mais son action bien connue sur la circulation me porte à attribuer son influence salutaire seulement à ses effets sédatifs.

Je ne connais pas d'agents altérants auxquels on puisse accorder autant de confiance, dans le traitement des maladies aiguës, qu'au mercure et à l'antimoine. Je fais une exception à l'égard de la quinine; mais l'opportunité de l'emploi de ce dernier altérant est bien plus limitée. Il n'est pas applicable sitôt. C'est généralement quand tout danger est passé que le pouvoir tonique de la quinine produit des résultats excellents, réprime une tendance à la rémission ou à l'intermission, et rétablit les forces.

---

(1) La masse de ces pilules est composée avec: calomel et soufre doré d'antimoine, partie de chaque 1; gaïac en poudre fine, 2 parties; thériaque, 2 parties.

Règle générale : l'administration du mercure et de l'antimoine est indispensable au traitement, du moins à la guérison de la plupart des maladies aiguës. L'opportunité de son emploi vient ordinairement après, mais quelquefois conjointement avec celui des déplétifs, etc.

Le préjugé opiniâtre qui existe encore contre le mercure, excepté comme agent antisyphilitique, est inconcevable; toutefois, quelques-uns des médecins les plus éclairés commencent à céder à l'enseignement, puisqu'ils donnent maintenant dix fois plus de mercure qu'ils n'en prescrivaient il y a vingt ans. L'introduction de ce puissant altérant dans la médecine courante doit être surtout l'œuvre du temps, car Fontenelle l'a dit : « Les vérités sont des coins qu'il faut faire entrer par le gros bout. »

Poudre pour insufflation contre l'angine couenneuse (Bontemps).

Noir animal.	5 grammes.
Calomel	50 centigram.

M. Bontemps a vu chaque fois les fausses membranes disparaître le lendemain et la place devenir nette; mais lorsque la maladie avait envahi le larynx, il échouait comme les autres. En résumé, il croit le moyen efficace contre l'angine couenneuse et non contre la laryngite pseudo-membraneuse.

Fumigations de calomel contre la syphilis (Lee).

M. Lee a employé les fumigations de calomel à Lock hospital, de Londres, sur l'indication de Hocking, et il en a obtenu un résultat avantageux dans trente-quatre cas. Le mode d'administration consiste à faire volatiliser de 50 centigrammes à 1 gramme de calomel, de façon que celui-ci soit mis en contact avec la peau dans un état de division extrême ; il faut avoir soin qu'il ne puisse pas être enlevé de la surface cutanée, et, pour cela, il convient de laisser le malade enveloppé pendant quelque temps dans la couverture dont il était couvert pendant la fumigation ; au bout de cinq à dix minutes il est, en général, suffisamment sec. La fumigation dure d'ordinaire quinze minutes, et le plus souvent, l'efficacité se manifeste dès la première semaine du traitement par le gonflement des gencives. Ce dernier effet n'est pourtant pas indispensable au succès, car les symptômes disparaissent parfois avec une rapidité égale, sans qu'il y ait aucune action apparente exercée sur la muqueuse buccale.

Voici comment l'auteur résume les avantages de cette médication : 1° La substance médicamenteuse est portée immédiatement sur les régions qui sont le siége ordinaire des lésions, c'est-à-dire la peau aux abords des membranes muqueuses. 2° Les fumigations de calomel n'affectent aucunement les organes digestifs, par conséquent n'amènent aucun trouble de la nutri-

tion pendant le traitement, ne laissent aucun affaiblissement après lui. C'est ce qui ressort pleinement de ce fait que la période de traitement est marquée, en général, par une augmentation dans le poids des malades. 3° C'est à peine si l'absorption du calomel par la peau détermine un peu de diarrhée ou une légère salivation.

Cette médication est indiquée surtout dans les cas de syphilis tertiaire, et surtout contre le rupia et les ulcérations du tégument externe et des muqueuses, accidents contre lesquels on a renoncé à employer les autres préparations mercurielles. (*British med. Journ.* et *Revue de thérap. médic.-chirurg.*)

Formule contre les affections syphilitiques.

Ces formules sont employées dans les hôpitaux anglais, notamment dans les maladies syphilitiques de la peau. Les médecins de ces établissements se servent aussi volontiers d'un mélange de calomel et d'opium qu'ils donnent en pilules. Mais ils ordonnent cependant de préférence le sublimé sous diverses formes; ainsi :

Bichlorure de mercure. . .	8	grammes.
Acide muriatique concentré.	4	—
Alcool camphré	8	—
Sacchar.	2	—
Aquæ.	3 1/2	litres.

On ordonne de cette préparation des doses de 4 à 8 grammes.

Le bi-iodure de mercure est aussi ordonné souvent de la façon suivante :

Bichlorure de mercure . . .	8 grammes.
Iodure de potassium	180 —
Tinct. cardam	60 —
Aquæ.	3 2/3 litres.

M. D.

La dose, d'environ 4 grammes, contient un demi-centigramme de bichlorure de mercure, et 10 centigrammes de préparation iodée.

A côté de ces formules on prescrit aussi la pommade rouge suivante, pour être appliquée sur les éruptions et sur les ulcérations syphilitiques :

Bisulfure de mercure. . . .	15 grammes.
Nitrate de mercure.	15 —
Créosote.	20 gouttes.
Axonge fraîche.	480 grammes.

(*Edinb. med. Journal.*)

Solution huileuse d'oléate de bioxide de mercure (Jeannel).

Bioxyde de mercure pulvérisé.	10 grammes.
Acide oléique brut.	100 —
Huile d'amandes.	200 —
Eau distillée.	300 —

« Introduisez le tout dans un flacon ; chauffez à + 40 degrés environ pendant quarante-huit heures en agitant de temps à autre. L'oxyde de

mercure étant dissous, versez sur un filtre ; l'eau passe rapidement ; lorsqu'elle a fini de couler, le filtre en se desséchant, ne tarde pas à s'imbiber d'huile, et alors la filtration du corps gras s'opère complétement dans l'espace de trois jours. Il reste sur le filtre une très petite quantité de matières étrangères.

La solution huileuse limpide qu'on obtient ainsi est un peu visqueuse et de couleur ambrée. L'odeur est analogue à celle de l'acide oléique ; la saveur d'abord douce laisse un arrière-goût âcre très désagréable.

Ce composé se conserve très bien à la lumière diffuse (depuis un mois), mais la lumière solaire directe en précipite du mercure métallique en poudre grise.

Cette dissolution huileuse de mercure s'émulsionne parfaitement bien dans l'eau distillée albumineuse ou non, par le savon ou par le carbonate de soude. C'est elle que je recommande pour les expériences toxicologiques, car elle permet de constater sur les animaux l'action dynamique du mercure, indépendamment de toute action chimique perturbatrice.

Je suis convaincu que la solution d'oléate de mercure de M. Jeannel rendra de grands services comme composé mercuriel facile à doser avec sûreté. On pourra employer cette solution à l'extérieur, pure ou étendue d'eau, pour combattre les syphilides.

Moyen expéditif pour faire cesser la sécrétion laiteuse.

Ce moyen bien simple, dit M. H. van Holsbeek, dont je fais usage depuis plus de trois années, qui m'y a toujours complétement réussi, et que je n'ai trouvé décrit nulle part, consiste en ceci : je fais introduire dans un bout de plume d'oie, préparé comme pour les cigarettes au camphre, une quantité de mercure métallique capable d'en remplir exactement la capacité, et je fais boucher les deux ouvertures avec de la cire à cacheter. L'accouchée suspend ce petit instrument au-devant du sternum. En moins de vingt-quatre heures la sécrétion laiteuse a complétement cessé, et deux jours après les seins ont repris leur état normal. (*Union médicale.*)

Poudre révulsive contre les affections chroniques des yeux (Tavignot).

Poudre d'iris.	25	grammes.
Calomel	4	—
Camphre	2	—

Mêlez. Cette poudre est prise par le malade, à l'instar du tabac, cinq à six fois par jour, après s'être mouché au préalable, en aspirant le plus possible pour obtenir une pénétration plus grande de la substance médicamenteuse. Elle rétablit la

sécrétion pituitaire souvent très affaiblie dans les affections nerveuses des yeux, et exagère celle qui existait déjà. S'il survenait une irritation des narines les premiers jours, on suspendrait son usage pendant quarante-huit heures; on la reprendrait ensuite, car la tolérance s'établit bien vite.

Traitement du goître (Monot).

On fait préparer une pommade contenant 1 gramme de bi-iodure de mercure pour 30 gr. d'axonge. Cette pommade doit être conservée à l'abri de la lumière. Le malade fait une première friction avec cette pommade, une heure après le lever du soleil; la friction doit durer dix minutes; puis le malade s'assied en plein soleil, aussi longtemps qu'il peut le supporter. Il survient souvent des douleurs assez vives, mais il ne se développe pas de pustules. Vers deux heures de l'après-midi, seconde friction faite avec beaucoup de douceur. Trois jours de ce traitement suffisent, en général, pour guérir les goîtres qui ne sont pas trop volumineux; sinon, on recommence le traitement l'année suivante.

L'auteur de ce traitement ne parle pas moins de soixante mille goîtres guéris par ces frictions. Nous sommes porté à croire que le soleil du Bengale jouit d'une puissance merveilleuse que ne possède pas le soleil d'Europe, où nous doutons qu'un pareil résultat suive l'emploi du même moyen. Toutefois, l'innocuité d'une semblable

tentative nous engage à provoquer quelques essais de cette formule. (*Revue méd. franc. et étrang.*, 15 mars 1859.)

Ce traitement peut être essayé dans les localités où l'on redoute les accidents de l'iodisme.

Préparation du sel de Boutigny.

M. Boudet, au nom d'une commission dont il fait partie avec MM. Gobbley, Blondeau fils, lit un rapport sur la composition et la préparation du *chloro-iodure mercureux*. Les conclusions sont que le chloro-iodure mercureux, ou sel de Boutigny, n'est pas une combinaison définie, mais bien un mélange de composition variable selon le procédé qu'on a suivi pour le préparer, et selon le temps qu'on a mis à l'obtenir. La commission propose de substituer aux diverses formules données pour la préparation de ce corps, la formule suivante : Bichlorure de mercure, $37^{gr},4$; bi-iodure de mercure, $62^{gr},6$.

Mélangez par trituration.

Cette formule donne immédiatement, et dans les meilleures conditions d'invariabilité, le produit final de tous les procédés plus ou moins compliqués qui ont été successivement proposés, et dont le moindre inconvénient a été de faire croire à l'existence d'un composé défini qui n'existait pas.

M. Boutigny, présent à la séance, combat les conclusions du rapport qu'il regarde comme trop absolues. A son avis, il n'y a aucune parité d'ac-

tion à établir entre le simple mélange proposé par la commission et le composé, défini ou non, qui résulte de l'action de l'iode sur le calomel. L'action chimique qui s'exerce en pareil cas est plus compliquée qu'on ne le croit généralement, et la commission ne peut se flatter d'en avoir saisi tous les résultats.

M. Boudet répond qu'en thérapeutique il faut des produits de composition constante, surtout lorsqu'il s'agit de médicaments aussi actifs que e bichlorure et le bi-iodure de mercure; les produits obtenus par les procédés proposés sont de nature et de composition variables : il y a donc à une cause de confusion que la commission a voulu faire disparaître en proposant une formule précise.

Sur l'emploi thérapeutique de l'iodure de chlorure mercureux (Devergie).

J'extrais ce qui suit d'un travail remarquable par la netteté des appréciations lu par M. Devergie à l'Académie de médecine.

L'iodure de chlorure mercureux a d'abord été proposé pour combattre la couperose, maladie inon toujours incurable, du moins difficile et quelquefois impossible à guérir.

De là, on l'a étendu à toutes les formes d'acné; lus tard, au traitement de la mentagre; dans es derniers temps, au lupus lui-même.

Enfin, on a proposé cette pommade pour com-

battre l'eczéma, et probablement aussi d'autres maladies de la peau.

On voit donc qu'il existe une certaine tendance à faire de ce sel un remède à tous maux. C'est le meilleur moyen d'en discréditer l'emploi.

Il est certain que la pommade d'iodure de chlorure mercureux est un agent très utile dans le traitement de la couperose et de certaines formes d'acné, et, afin de mieux préciser ses applications, nous rappellerons que la couperose et l'acné sont deux maladies de siége et de forme tout à fait différents.

La couperose a son siége dans le système capillaire veineux de la peau d'abord, et plus tard dans toute l'épaisseur de ce tissu. L'acné a son siége dans les follicules sébacés de la peau.

La couperose a ses formes distinctes, depuis la vascularisation à forme érythémateuse à teinte plus ou moins vineuse, jusqu'à la tuberculisation avec hypertrophie plus ou moins considérable, de manière à augmenter singulièrement le volume du nez, par exemple, et à le couvrir de bourgeons charnus, dont quelques-uns finissent par se détacher à la suite des années.

Quant à l'acné, tantôt il se rencontre sous forme de boutons (*acne rosacea*, *acne miliaris*, *acne indurata*), tantôt sous forme d'exsudation graisseuse (*acne sebacea*), ou sous les apparences de points noirs plus ou moins abondants (*acne punctata*).

Or, c'est surtout dans la couperose que la pommade d'iodure de chlorure mercureux pro-

duit les effets les plus remarquables. Elle la guérit souvent lorsqu'elle n'est pas arrivée à l'état de tuberculisation, sans qu'il soit besoin d'employer six ou huit mois de traitement.

Je n'hésite pas à conseiller l'emploi de cet agent dans les cas de couperose, sans prétendre, toutefois, que l'on arrivera constamment à un résultat parfaitement satisfaisant.

Il n'en est pas de même, à l'égard des variétés d'acné, qui sont très communément répandues d'ailleurs.

L'*acne sebacea* et l'*acne punctata* sont les deux formes dans lesquelles la pommade d'iodure de chlorure mercureux réussit le moins.

Des trois autres formes d'acné, c'est l'*acne indurata* qui cède le plus facilement, puis l'acné miliaire. Quant à l'*acne rosacea*, il n'exige pas, le plus souvent, l'emploi de cette pommade.

On pourrait même joindre à cette énumération quelques cas d'eczéma et de lichen chronique, mais alors cette pommade réussit ainsi que beaucoup d'autres agents analogues.

La couperose est une maladie souvent locale; les formes diverses d'acné se relient plus ou moins à des conditions particulières de tempérament et de constitution, d'où la conséquence qu'en dehors du traitement externe, ces formes morbides réclament souvent l'emploi d'un traitement interne, mais non pas d'un traitement mercuriel.

Les partisans exclusifs de l'emploi de l'iodure de chlorure mercureux attaquent toujours de la même manière toutes ces formes morbides, c'est-

à-dire par l'emploi d'une pommade, et c'est ainsi que les traitements durent cinq, six mois et plus.

Or, toutes les fois qu'il s'agit des formes d'acné avec éruption boutonneuse, que l'on nous passe cette expression, c'est-à-dire de l'acné *indurata*, de l'acné miliaire, nous débutons dans le traitement externe par l'emploi des moyens suivants : nous faisons placer le malade dans un demi-bain sulfureux très chaud, et nous faisons administrer en même temps sur la figure une douche sulfureuse fraîche, en arrosoir très fin, que nous rendons peu à peu de plus en plus forte comme intensité de projection, sans changer le diamètre des jets de l'arrosoir. Souvent ce moyen, aidé de quelques lotions à l'alun d'abord, au sublimé ensuite, et de poudre de riz, nous suffit pour amener la guérison, avec le concours d'un traitement interne sulfureux ou purgatif.

Quand une quinzaine de douches prises tous les deux jours ont très notablement modifié l'état de la maladie, nous avons recours, s'il y a lieu, à l'emploi de la pommade d'iodure de chlorure mercureux, et alors trois, quatre ou cinq séries d'applications suffisent pour amener la guérison. Le traitement est donc réduit dans cette hypothèse à deux mois et demi ou trois mois, dans les cas assez rebelles.

C'est dire qu'il est moins long dans d'autres.

C'est une erreur que de déclarer que la pommade Boutigny guérit toutes les formes de couperose et d'acné.

Cette pommade est d'un excellent emploi dans

bon nombre de cas, comme médicament externe, et cette médication a d'autant plus de succès qu'elle s'adresse à une maladie cutanée qui dérive plutôt de l'organisation spéciale de la peau du sujet, que de causes générales, et qu'elle a une date plus ancienne.

Mais on ne se borne pas à employer l'iodure de chlorure mercureux à l'extérieur, on le prescrit aussi à *l'intérieur*.

Pour quelles raisons, sur quelles indications thérapeutiques cette médication repose-t-elle ? Peut-elle avoir des inconvénients ? Est-il indifférent de prescrire un traitement mercuriel à qui n'a pas d'affection syphilitique ? C'est là une série de questions que je tiens à aborder, afin de combattre, de repousser une médication interne, qui me paraît avoir des inconvénients, et qu'il y a, au moins, lieu de rejeter comme étant parfaitement inutile, à quelques rares exceptions près.

Une seule idée, médicalement parlant, peut avoir dirigé dans l'administration intérieure de l'iodure de chlorure mercureux, c'est la pensée que ce médicament avait une action spécifique sur toutes les formes de couperose et d'acné.

Mais, pour que cette idée ne reposât pas sur une illusion de l'esprit, sur une pure hypothèse, il aurait fallu guérir la couperose et l'acné par la seule administration à *l'intérieur* de l'iodure de chlorure mercureux. C'est ce que l'on n'a jamais fait, et je porte le défi qu'on le fasse, à moins qu'il ne s'agisse d'une syphilide de la figure.

Dans les médications énergiques que nous em-

ployons contre les maladies de la peau (les préparations arsenicales, les préparations mercurielles ou sulfureuses), nous guérissons et nous avons guéri, si ce n'est toujours, au moins dans un très grand nombre de cas, par la seule administration intérieure du médicament, et, dès lors, nous sommes fondé à l'employer, concurremment avec des agents extérieurs de même nature. Mais aucune preuve de ce genre n'est acquise à l'appui de l'emploi interne de l'iodure de chlorure mercureux.

On peut dire: Beaucoup de maladies de peau ont une origine syphilitique, donnons donc le sel à l'intérieur; si telle en est la cause nous guérirons; dans le cas contraire, la dose est si faible, que nous ne ferons pas de mal.

Mais est-ce bien là la conduite d'un médecin, et surtout d'un médecin consciencieux et honnête? Quoi! vous emploierez pendant huit mois du mercure à l'intérieur, sans savoir ce que vous faites, sans motif sérieux pour le donner? Vous prétendez que la dose en est très faible, pour chaque jour 1 centigramme; mais, d'abord, on guérit toutes les affections syphilitiques avec 12 milligrammes de mercure par jour, et le traitement n'a pas besoin d'être prolongé pendant huit mois, et je dois ajouter que j'ai guéri très rapidement des syphilides avec les pilules préparées par M. Boutigny fils, à la dose de 4 par jour; j'ai même été obligé de restreindre les pitules à 3 et à 2 chez quelques malades.

Et puis, n'est-il pas déplorable de donner du

mercure pendant huit mois à des jeunes filles de dix-huit ans, à des jeunes femmes tout à fait pures de causes syphilitiques?

Comment agit l'iodure de chlorure mercureux?

Il y a bien longtemps déjà que les guérisons par la méthode *substitutive* sont connues. Les anciens nous ont appris que dans certaines phlegmasies chroniques de la peau, et lorsque la maladie est très limitée, on peut guérir par l'application d'un vésicatoire; les charlatans, plus hardis que nous, guérissent des phlegmasies chroniques des intestins par les superpurgations; il est vrai qu'ils tuent quelquefois les malades.

Bon nombre de pommades exploitées dans le public n'agissent pas autrement.

Je suis convaincu qu'il en est de même de la pommade d'iodure de chlorure mercureux.

Je repousse la dose d'iodure que l'on introduit dans la pommade, c'est-à-dire $1^{gr},5$, dans le but d'en faire une pommade uniforme et propre à tous les cas.

Cette pommade doit être formulée en raison de l'espèce de couperose ou d'acné que l'on a à traiter, et surtout de la nature et de la sensibilité de la peau malade, suivant les sujets.

Quant aux pilules et aux sirops que l'on administre à l'intérieur, non-seulement je les repousse, mais je les proscris, comme une administration tout à fait antimédicale.

Effets physiologiques et thérapeutiques de l'arsenic (Begbie).

L'arsenic, dit l'auteur, donné d'une manière soutenue à la dose modérée de cinq gouttes de liqueur arsenicale de Fowler, diluée largement dans de l'eau, deux ou trois fois par jour, produit tôt ou tard, généralement en huit ou dix jours, l'élévation de la chaleur et la sécheresse de la peau, l'accélération du pouls, un sentiment d'ardeur et de prurit des paupières qui deviennent douloureuses et gonflées; la conjonctive s'enflamme, il y a photophobie, l'orbite est cerné d'un cercle noir. En même temps la langue se revêt d'un léger enduit d'un blanc argenté, comme si l'on avait touché sa surface avec une solution légère de nitrate d'argent. L'auteur est le premier qui ait décrit ce phénomène. La gorge devient sèche et douloureuse, les gencives sensibles et tuméfiées; si l'on continue l'arsenic, la salivation se montre. On peut ajouter à ces traits les nausées, les vomissements, la diarrhée, la dépression nerveuse, la faiblesse, le tremblement; mais le praticien judicieux suspendra l'usage du médicament longtemps avant l'apparition de ces derniers symptômes. Aux premières manifestations de l'action physiologique, il diminuera la dose, en éloignera les prises, mais sans les suspendre tout à fait. Les premiers signes de l'action de l'arsenic sont souvent accompagnés d'une augmentation notable dans la quantité de l'urine,

avec un abondant dépôt de sels. Joignons-y encore une éruption papuleuse, qui, çà et là, se couvre de fines écailles, de couleur brune, comme si la peau avait été mal lavée.

Amélioration marquée de la santé générale : l'appétit augmente, la physionomie exprime la vigueur; l'énergie musculaire et l'activité sont accrues.

Dans tous les cas où le médicament s'est montré efficace, il sera bien d'en continuer l'usage en diminuant les doses ou en les espaçant davantage, de manière à maintenir pour quelque temps, dans leur expression la plus bénigne, les premiers signes de son action physiologique. Dans les cas obstinés qui ont fini pourtant par céder à son pouvoir, cette règle sera plus impérative, et il est nécessaire de prolonger plus longtemps l'administration de l'arsenic.

Ce médicament échoue quelquefois dans des cas semblables en apparence à ceux contre lesquels il réussit le mieux. Si l'on recherche attentivement la cause de cette différence, on trouve souvent qu'un autre élément morbide est en jeu; qu'une trace de syphilis, de mercure, de goutte ou de quelque autre poison se cache dans la constitution et déjoue les effets de l'arsenic employé seul. Sans renoncer à ce remède, combinons-le avec un autre agent, la quinine ou l'iode, ou l'iode et le mercure à la fois, adjoignons-lui le colchique, la bebeerine ou d'autres puissants auxillaires, et leur influence combinée achèvera le succès.

L'auteur cite des exemples très bien choisis de ces cas complexes; il montre ensuite, par des observations nombreuses, et qui sont des exemples de la manière dont il faut gouverner la médication arsenicale, les résultats qu'elle produit dans le rhumatisme chronique, les névralgies qui y confinent, le tic douloureux, la chorée, les affections cutanées, pustuleuses, papuleuses, vésiculeuses et squameuses dans leur forme chronique et non contagieuse. Il remarque à ce sujet que les premiers signes de l'action physiologique de l'arsenic sont assez souvent accompagnés d'une aggravation momentanée de l'éruption.

Cette circonstance ne doit pas détourner de ce moyen, mais encourager au contraire à y persister.

Les maladies les plus obstinées de l'utérus sont fréquemment liées aux affections chroniques de la peau. Eh bien! l'arsenic exerce aussi sur elles, conjointement ou séparément, une influence puissante : témoin les observations du docteur Hunt et du docteur Simpson, etc.

M. Begbie, rappelant encore l'efficacité de l'arsenic dans quelques autres affections, se demande si ces formes multiples de maladies n'ont pas une origine commune et une relation mutuelle qui les soumette à l'action du même agent thérapeutique.

Mettant à part, pour le moment, le mode d'action de l'arsenic dans les fièvres d'accès, on trouvera que son efficacité réside dans son action

altérante sur le sang. Il n'échappera pas que les maladies sur lesquelles il a le plus d'empire sont toutes des manifestations d'une affection dominante du sang qui se montre dans la diathèse rhumatismale et se développe pleinement dans le paroxysme de la fièvre rhumatismale.

Cette lésion du sang dans son début, ses progrès, son déclin dans ses formes plus ou moins aiguës ou chroniques, montre des traits plus ou moins semblables à ceux des autres maladies du sang; elle a surtout cela de commun avec ces dernières, qu'elle manifeste une tendance à choisir certains organes et certains tissus pour y fixer l'élément morbide qui lui est essentiel, et qu'elle y poursuit ses effets pernicieux, destructeurs, jusqu'à ce que cet élément soit éliminé du système. Les affections secondaires ainsi engendrées ont des caractères communs avec ceux des autres maladies du sang, mais elles en diffèrent en ce qu'elles sont soumises à des agents thérapeutiques spéciaux.

C'est ainsi que les affections cutanées qui surviennent par suite d'une diathèse goutteuse, se laissent maîtriser par un traitement auquel résistent les affections cutanées qui proviennent d'une habitude rhumatismale de l'organisme. La névralgie rhumatismale cédera à des moyens impuissants à combattre la névralgie goutteuse ; les dermatoses et les douleurs névralgiques des diabétiques et des personnes atteintes de la maladie de Bright défieront les remèdes qu'on pourrait appeler spécifiques pour ces dermatoses et ces

névroses, lorsqu'elles tiennent à une constitution rhumatismale ou goutteuse.

L'auteur regarde l'arsenic comme un altérant spécial dans la diathèse rhumatismale, et il s'efforce de rattacher à cette diathèse la plupart des affections dans lesquelles l'arsenic se montre efficace.

Le docteur Begbie ne limite pas son pouvoir curatif à cette seule altération du liquide sanguin. Il rappelle qu'il a des vertus spécifiques dans une autre classe de lésions du sang, celle que produit la malaria. Il pense que l'arsenic agit contre elles par son action altérante sur le sang et non sur le phénomène de périodicité qui n'est que secondaire. (*Gazette médicale.*)

L'emploi de l'acide arsénieux est beaucoup plus étendu depuis quelques années qu'il ne l'était il y a vingt ans, c'est pourquoi l'on doit attacher une grande importance à être bien renseigné sur les effets qu'il détermine dans l'organisme ; sous ce point de vue le travail de M. Begbie a une grande importance.

Symptôme de l'intoxication arsenicale lente (Butler).

Le premier symptôme qui dénote l'infection arsenicale, c'est une légère bouffissure des paupières. (*Atlanta med. and surg. Journal*, septembre 1848.) — Chez un malade atteint de dermatose squameuse (*psoriasis guttata*) invétérée, et

chez qui l'emploi des préparations arsenicales donne toujours lieu à des guérisons malheureusement momentanées, le premier symptôme qui dénote la saturation de l'organisme est toujours la bouffissure des paupières signalée par M. Butler, mais accompagnée d'une injection conjonctivale périphérique, analogue à celle que l'on observe au début des conjonctivites dites catarrhales. (*Ann. de Roulers.*)

Acide arsénieux dans les congestions apoplectiques (Lamare-Picquot).

Voici des propositions sur l'action des arsenicaux, dont quelques-unes ont le mérite de la nouveauté. Mais résultent-elles toutes d'une observation attentive ?

1° L'apoplexie est méconnue dans son essence.

2° L'épanchement sanguin, dont on la fait dépendre, n'est qu'un phénomène secondaire.

3° Il est facile de se rendre maître des prodromes de l'apoplexie.

4° A quelque point de vue que l'on se place, l'apoplexie est due à un accroissement, outre mesure, des globules du sang.

5° L'acide arsénieux est une précieuse ressource thérapeutique dans toutes les congestions de forme apoplectique cérébrale.

6° Le premier effet de l'acide arsénieux paraît être de rendre le sang moins riche en globules et moins plastique.

7° Il est indispensable, avant de commencer une médication arsénieuse, de constater l'état de richesse ou d'altération du sang, car, dans la supposition où ce fluide serait pauvre en globules, l'usage de l'acide arsénieux accroîtrait cette condition anormale.

8° L'action de l'acide arsénieux se liant d'une manière intime avec le résultat de la digestion, on est conduit à en faire usage au moment des repas, afin d'en faciliter l'assimilation.

9° Il est nécessaire de prolonger l'usage de l'agent au delà du terme de la guérison, afin d'avoir plus de chances de durée.

10° La médication arsénieuse a pour résultat de diminuer les conséquences des congestions cérébrales, quand on est prédisposé à l'apoplexie par une constitution à prédominance sanguine.

11° Quelle que soit l'utilité grande de l'acide arsénieux pour préserver de l'apoplexie, on ne peut la considérer comme absolue : le médecin ne peut se dispenser de faire une étude pour chaque malade, afin de tenir compte du genre de vie, des idiosyncrasies et des conditions pathologiques.

12° La dose de l'acide arsénieux, de 4 milligrammes à 1 centigramme par jour, a été généralement suffisante. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Arsenic dans la chorée (Aran).

La médication arsenicale est d'une efficacité incontestable dans un certain nombre de cas de chorée ; elle paraît surtout être applicable aux cas rebelles et opiniâtres, aux formes anomales de cette malade ; rien ne prouve qu'elle ne puisse être appliquée avec avantage au traitement des chorées simples et récentes ; employée avec prudence et précaution, elle n'expose à aucun accident sérieux ; la guérison, lorsqu'elle a lieu, est obtenue en général dans un temps très court.

Que l'on surveille, dit M. Aran, avec le plus grand soin la médication arsenicale, qu'on fractionne la dose du médicament, qu'on l'administre même au moment du repas, afin de rendre l'assimilation plus facile, qu'on suspende cette médication au premier indice de l'intolérance, rien de mieux ; mais quand nous l'employons, arrivons rapidement jusqu'à la dose thérapeutique, sauf à interrompre le médicament au premier accident et à le reprendre de nouveau à doses faibles et croissantes dès que les accidents sont passés. C'est précisément pour me donner à moi-même plus de facilité et de latitude dans l'administration de l'acide arsénieux, que j'ai été conduit à faire usage d'une solution très diluée dont voici la formule :

Acide arsénieux. . .	5 centigrammes.
Eau distillée.	500 grammes.

100 grammes de cette solution contiennent, par conséquent, 1 centigramme d'acide, et une cuillerée de 25 grammes en contient à peu près 2 milligrammes 1/2. En augmentant d'une cuillerée par jour, on arrive en cinq jours à 1 centigramme 1/2, dose bien suffisante chez les enfants et que je ne crois utile de dépasser que de fort peu.

(*Bulletin de thérapeutique.*)

Liqueur à l'arsénite de bromure de potassium (Th. Clemens).

Acide arsénieux.	4	grammes.
Carbonate de potasse pur.	4	—
Faites dissoudre dans		
Eau distillée.	372	—
Ajoutez :		
Brome pur.	8	—

Cette solution doit être secouée plusieurs fois pendant la première semaine ; au bout d'un mois elle est incolore, en état d'être employée; elle doit être tenue à l'abri de l'action de la lumière.

L'arsénite de bromure de potassium présente, dit M. Clemens, l'avantage d'agir rapidement, de ne pas jeter de perturbation dans l'organisme sur lequel son action dynamique est peu marquée. L'auteur a été conduit à prescrire ce sel par cette considération que les eaux minérales qui renferment de l'arsenic et du brome agissent d'une manière très remarquable. Il l'emploie une

ou deux fois par jour à la dose de 3 ou 4 gouttes dans un verre d'eau, et son usage longtemps continué, un an même, ne présente aucun inconvénient appréciable.

L'arsénite de bromure de potassium convient dans le traitement des fièvres d'accès, de diverses dermatoses chroniques d'un diagnostic obscur, ou dépendant de syphilis secondaire ou tertiaire, du testicule vénérien. L'auteur relate un grand nombre d'observations qui démontrent l'exactitude de ce qui précède.

(*Ann. méd. de la Flandre occ.*)

Safran de Mars contre l'empoisonnement par les préparations arsenicales (Trapani).

Le protoxyde de fer hydraté est considéré, avec juste raison, comme l'antidote des préparations arsenicales. Mais la difficulté de se le procurer assez tôt dans certaines circonstances oblige le praticien à recourir à un autre sel ferrugineux. Celui qu'il faut alors préférer est le sous-carbonate de fer dont MM. Bouchardat et Sandras ont vérifié l'efficacité dans les empoisonnements de cette nature. L'observation suivante est une nouvelle preuve de l'efficacité de ce sel.

Le 15 novembre, M. Trapani fut appelé près d'une famille composée du mari, de la femme, d'une jeune fille de quatre ans et d'une servante, qui tous vomissaient les aliments qu'ils avaient pris peu d'instants auparavant, et présentaient tous

les symptômes d'un empoisonnement : vomissements d'aliments et de mucosités, saveur sucrée et désagréable de la salive, qui était sécrétée en abondance, constriction à la gorge; douleur à l'épigastre avec sensation de chaleur qui du ventre montait à la gorge; soif ardente et respiration anxieuse. Sans perdre de temps, on provoqua le vomissement par l'introduction des doigts dans la gorge, par l'ipécacuanha donné aux uns, le tartre stibié aux autres. Cependant les symptômes généraux consistaient en pulsations fortes et inégales, céphalalgie avec congestion, altération des traits, excavation des yeux, vue incertaine, crampes ou difficulté du mouvement des jambes, etc.

Il ne suffisait pas d'avoir procuré l'évacuation de la plus grande partie du poison, il fallait encore neutraliser celle qui n'avait pu être expulsée. On soupçonnait bien que l'empoisonnement était dû à l'arsenic, mais on n'avait pas la certitude qu'il provînt de cet agent plutôt que d'une préparation antimoniale ou mercurielle. Quand on a un tel doute, il faut préférer le sulfure de fer à toute autre préparation ferrugineuse. L'impossibilité de se procurer du sulfure de fer, non moins que le peroxyde de fer hydraté, obligea à donner le sous-carbonate de fer. En même temps qu'on administrait ce sel, on faisait prendre aux malades une solution concentrée de magnésie calcinée. Linges chauds et sinapismes à ceux qui se plaignaient de sensation de froid.

Le 16, même traitement. L'analyse chimique fit découvrir la présence de l'acide arsénieux dans les matières expulsées par le vomissement. L'arsénite de fer avait été de même expulsé.

Le 17, quelques phénomènes de réaction apparaissant, on eut recours aux sangsues à l'anus et aux ventouses scarifiées à la nuque.

Le 18 et jours suivants, purgatifs émollients et boissons diurétiques. Guérison des quatre malades. (*Il Filiatre sebezio* et *Gazette médicale de Paris*, 23 juillet 1859.)

Iodure de potassium contre les ulcères des jambes (Trastour).

1° L'iodure de potassium, administré à la dose de 2 à 6 grammes par jour, guérit en un ou deux mois, rarement plus, les ulcères des jambes les plus rebelles, lors même qu'ils ne sont pas de nature syphilitique; les ulcères et les engorgements variqueux eux-mêmes cèdent rapidement à cette médication, secondée par une compression régulière et un pansement simple. 2° Les malades peuvent continuer leurs travaux pendant le traitement; ils n'ont besoin ni du repos ni du séjour de l'hôpital. 3° La guérison par cette méthode semble plus facile, plus complète et plus solide que par les autres méthodes connues jusqu'ici.

Ce n'est pas, toutefois, qu'il ne reste toujours un certain nombre d'ulcères réclamant un traite-

ment spécial : tels sont les ulcères scorbutiques, scrofuleux et autres. Quant à ceux qui ne présentent aucun de ces caractères particuliers, M. Trastour en rapporte plusieurs observations qui plaident assez éloquemment en faveur de sa médication.

Traitement de l'angine scarlatineuse par l'iode (Reeves).

C'est à la fois un traitement préventif et un traitement curatif que M. Reeves fonde sur l'administration des préparations d'iode, car il l'applique à tous les scarlatineux pour les préserver de l'invasion de l'angine, but qu'il a parfaitement, dit-il, atteint dans une épidémie. Et, en outre, il combat par les mêmes moyens l'inflammation gutturale, quand il ne peut la traiter que déjà développée.

M. Reeves applique la médication par trois voies simultanément : il barbouille le gosier de teinture d'iode, frictionne à l'extérieur les parties latérales du cou avec une pommade iodée, et donne à l'intérieur une mixture iodée.

Seulement il remarque que les préparations d'iode pour l'usage externe sont ordinairement trop actives, et il ne met pour la teinture que 1 gramme à 1 gramme et demi d'iode sur 32 gr. de véhicule, pour la pommade que 5 à 7 centigrammes d'iode sur 32 grammes d'axonge.

Quant à la mixture, elle est ainsi composée :

Iodure de potassium. . . .	1 gramme.
Iode	0gr,10.
Chlorate de potasse.	4 grammes.
Nitrate de potasse	6 —
Solution aqueuse de potasse	4 —
Eau.	240 —

A prendre par cuillerées à café, ou par cuillerées à bouche (selon l'âge), toutes les quatre heures.

L'angine critique et périodique qui, chez tant de personnes, reparaît régulièrement deux ou trois fois par an, est efficacement influencée par l'usage de cette mixture unie aux inhalations iodées.

Grâce à ce traitement, l'auteur a souvent vu, non-seulement l'amygdalite se terminer plus vite que sous l'influence des médications ordinaires, mais encore les attaques périodiques d'angine cesser d'une manière définitive.

(*Gazette médicale de Lyon.*)

Sirop de curaçao iodé (Chaix).

Extrait alcoolique de curaçao	30 grammes.
Iode pur	1gr,60
Alcool à 86 dégrés	q. s.
Sirop de sucre concentré . .	970 grammes.

Sirop de feuilles de noyer iodé (Chaix).

Extrait de feuilles de noyer .	60 grammes.
Iode pur	1gr,60
Alcool.	q. s.
Sirop de sucre.	940 grammes.

Sirop de broù de noix iodé (Chaix).

Extrait de brou de noix . .	60 grammes.
Iode pur	1gr,60
Alcool	q. s.
Sirop de sucre concentré . .	940 grammes.

Pastilles de chocolat iodées (Chaix).

Extrait de curaçao iodé . . .	15 grammes.
Chocolat à la vanille	485 —

Mêlez et faites des pastilles d'environ 1 gr.

(15 grammes d'extrait contiennent 2 grammes 50 cent. d'iode.)

Chaque pastille, par conséquent, contient un demi-centigrammes d'iode.

Les sirops de houblon iodé, de gentiane iodé, de quinquina iodé, de salsepareille iodé, peuvent être préparés de la même manière.

(*Gazette médicale de Lyon.*)

Sirop antiscrofuleux (Boinet).

Sirop de gentiane	
— de quinquina	âà 500 grammes.
— d'écorces d'oranges .	
Iodure de potassium . . .	15 —
Tartrate de fer ammoniacal	18 —

F. s. a. Trois cuillerées par jour dans une infusion de houblon, pensée sauvage, feuilles de noyer, de gentiane, etc. M. Boinet a obtenu d'excellents résultats de l'usage prolongé de ce sirop.

Huile à l'iodure d'ammonium (Gamburini).

Iodure d'ammonium . . .	15 centigrammes.
Huile d'olive	30 grammes.

En embrocations contre les douleurs syphilitiques nocturnes.

Pilules d'iodure d'ammonium (Richardson).

Iodure d'ammonium . . .	1 gramme.
Mucilage	9 —

F. s. a. 20 pilules. Une à trois dans la syphilis, le rhumatisme, la scrofule.

Liquide iodé pour désinfecter les plaies et les ulcères de mauvaise nature (Marchal de Calvi).

Iode	1	gramme.
Iodure de potassium	2	—
Eau distillée	1000	—

On applique sur les plaies des compresses imbibées de ce liquide et l'on renouvelle plusieurs fois par jour cette application. Mais pour cela, il n'est pas nécessaire de changer chaque fois les compresses, sans déranger celles-ci, il suffit de les mouiller plus ou moins souvent, selon les cas, avec la solution iodée. On évite ainsi d'irriter les plaies par des attouchements et des manipulations répétées, inconvénient grave que portent avec elles la poudre et la pommade de coaltar. M. Marchal (de Calvi) a guéri par ce moyen plusieurs plaies ou ulcères de fort mauvaise nature et qui, sans cela, eussent été incurables.

Collyre pour favoriser la résolution de l'hypopyon (Rivaud-Landrau).

Eau douce.	125	grammes.
Teinture d'iode	15	gouttes.
Hydriodate de potasse . . .	5	centigram.

L'auteur emploie avec avantage ce collyre pour amener la résorption de certains petits épanchements purulents de la chambre antérieure

hypopion), survenus pendant une inflammation des membranes internes de l'œil. Ce remède ne doit être mis en usage que dans la période de déclin de la phlegmasie.

Sirop contre les syphilides (Bazin).

Bi-iodure de mercure. . .	20 centigr.
Iodure de potassium . . .	10 gramm.
Sirop de saponaire. . . .	500 —

On commence par deux cuillerées de ce sirop par jour, et on arrive à quatre. Indépendamment de ce traitement général auquel on peut joindre pour les syphilides anciennes et rebelles les eaux sulfureuses d'Enghien, de Baréges, etc., il peut être avantageux d'agir localement contre les syphilides ulcéreuses en prescrivant les bains sulfureux ou alcalins, les lotions astringentes, les cautérisations, les applications toniques et antiseptiques, soit pour activer la marche de l'ulcère, soit pour combattre les complications de gangrène, etc., qui pourraient paralyser l'influence de la médication.

Pilules d'iodure ferreux (Denique).

Prenez : fer porphyrisé, 1gr,5; eau distillée, 4 grammes; iode en poudre 4gr,1; mettez le fer et l'eau dans une petite capsule tarée; ajoutez l'iode par petites parties à la fois, et tenez la capsule un instant dans l'eau chaude jusqu'à ce

que la réaction commence ; agitez alors le liquide, continuez d'ajouter l'iode par fractions, et quand la liqueur ne contient plus d'iode libre (quand du brun elle a passé au vert clair), ajoutez-y : sucre de lait en poudre, 2 grammes. Évaporez à une douce chaleur et en agitant sans cesse jusqu'à ce que la masse réponde à 8 grammes ; ôtez-la aussitôt de la capsule et mêlez-la dans un mortier en fer avec sucre de lait en poudre 3 grammes, et poudre de racine de guimauve 8 grammes (ou q. s. pour obtenir une masse pilulaire très ferme). Divisez la masse en quatre parties égales, que vous roulez dans un mélange de volumes égaux de fer porphyrisé, de sucre et d'amidon, pour les diviser ensuite chacune en vingt-cinq pilules, que vous faites sécher, dans la poudre à la chaleur de l'étuve, la température n'excédant pas 50° C. Enfermez-les enfin dans un flacon bouchant hermétiquement et inaccessible à la lumière. Chaque pilule contient, outre les substances servant d'excipient, 5 centigrammes d'iodure ferreux et environ 5 milligrammes de fer métallique, indépendamment de celui qui entre dans la poudre employée pour l'enrobage. Elles renferment donc la même quantité d'iodure ferreux que celles de Blancard, sur lesquelles elles présentent les avantages d'une préparation plus faciles, d'une parfaite solubilité dans les sucs de l'estomac, et partant d'une plus grande fidélité dans l'action thérapeutique. (*Journ. de pharm. d'Anvers.*)

Sur l'iodure ferreux.

Quand on veut administrer les iodiqnes à dose élevée, lorsqu'il s'agit, par exemple, de combattre soit les accidents tertiaires de la syphilis, soit les intoxications mercurielles ou plombiques, on n'a plus recours aujourd'hui à l'iodure ferreux, mais bien à l'iodure de potassium ; les belles recherches de Quevenne sur la décomposition qu'éprouve l'iodure ferreux dans l'organisme, rendent facilement compte de cette préférence. On ne prescrit l'iodure ferreux avec de grands avantages que comme altérant, mais alors le fractionnement en pilules de 5 centigrammes est trop élevé ; il est préférable dans bien des cas de scrofules, d'anémie, de chlorose, de débilités générales, de glycosurie, de tuberculisation de goîtres, de diminuer la dose et de continuer plus longtemps l'administration de l'agent iodique. C'est ainsi que je prescris chaque jour, de un à cinq, des *granules de proto-iodure de fer de Mentel, contenant chacun* 1 *centigramme de proto-iodure* (voy. *Form. magist.*, 9e édit., p. 419). J'obtiens ainsi l'effet utile sans altérer les fonctions de l'appareil digestif.

Amblyopie et surdité guéries par l'iodure ferreux (Cornaz).

M. le docteur Cornaz a rapporté dans l'*Écho médical suisse* un cas intéressant d'amblyopie et

de surdité chez une femme de quarante-cinq ans présentant de l'anémie avec une céphalalgie intense guérie par l'iodure ferreux; le traitement dura six semaines.

Stéarate benziné d'iodoforme sucré (Orioli).

M. Orioli soumet à la *Société impériale de médecine de Constantinople* le résultat de ses recherches faites pour trouver une substance qui pourrait remplacer l'huile de foie de morue, le *beurre iodé* de Trousseau et l'*huile iodée* de Personne. M. Orioli croit que toutes ces substances peuvent être remplacées par une préparation qu'il nomme *stéarate benziné d'iodoforme sucré*, voici sa formule : Stéarate benziné, 750 parties; iodoforme, 5 parties; oléo-sucre de citron, 245 parties.

Propriétés fondantes et résolutives du fucus vesicularis, sur l'emploi de cette plante dans le traitement de l'obésité (Duchesne-Duparc).

D'après quelques indications qui lui avaient été fournies relativement à l'emploi de ce médicament contre le psoriasis invétéré, M. Duchesne-Duparc crut devoir en faire l'essai et reconnut que les propriétés qu'on lui attribuait étaient au moins fort exagérées. L'administration du remède, continuée pendant un temps qui semblait

plus que suffisant, n'amena point le résultat attendu, mais produisit un effet sur lequel on ne comptait pas. Cet effet consistait dans un amaigrissement marqué, quelquefois très rapide, mais toujours exempt de malaise et sans aucun trouble des fonctions digestives. M. Duchesne pensa dès lors avoir trouvé un remède à opposer à l'obésité quand elle constitue un état maladif, et les essais qu'il en a faits ont, assure-t-il, justifié cette prévision. Il emploie toute la plante (tige et feuilles) soit en décoction, soit en poudre sous forme pilulaire.

Sur l'eau bromée, ses propriétés contre les affections pseudo-membraneuses (Ozanam).

On prépare l'eau bromée en versant avec une pipette 10 centigrammes ou 2 gouttes de brome pur dans 100 grammes d'eau distillée, et agitant jusqu'à solution complète. On obtient alors un liquide d'une belle couleur ambrée, parfaitement transparent, et d'une odeur caractérisque.

Conservée à l'ombre et dans un flacon bien bouché à l'émeri, cette eau garde longtemps sa couleur ambrée, et son inaltérabilité surtout si le flacon est plein. Il faut éviter les bouchons de liége et les vases de métal, qui sont rapidement attaqués par le brome.

Le verre et l'aluminium seuls m'ont paru inaltérables.

Quand le brome est dilué dans une grande

quantité d'eau, comme dans les potions, cet inconvénient disparaît.

Si la préparation doit être conservée longtemps ou transportée, il vaut mieux ajouter au brome une quantité égale de bromure de potassium, qui le rend beaucoup plus stable et l'empêche de s'acidifier.

On emploie alors la formule suivante :

Bromure de potassium bromé.

Eau distillée.	100	grammes.
Bromure de potassium. .	10	centigr.
Brome pur.	10	—

Mêlez pour solution. Cette préparation est encore peu expérimentée.

L'eau bromée, surtout quand elle n'est pas additionnée de bromure de potassium, s'évente facilement à l'air libre. Le brome, en effet, par sa volatilité, tend constamment à s'échapper sous forme d'une faible vapeur, le liquide se décolore peu à peu, en commençant par les couches supérieures, et si le flacon reste débouché, le brome disparaît complétement au bout de quelques jours.

L'eau bromée doit être administrée avec précaution dans les cas de croup et d'angine couenneuse. On commence toujours par de très faibles doses. 1 à 5 gouttes par jour dans un verre d'eau ou un julep gommeux, à boire par cuillerées.

Si l'estomac tolère le médicament sans peine,

on peut ensuite en graduer la dose suivant l'âge du malade et la violence du mal. J'ai pu, dit M. Ozanam, dans certains cas, la porter jusqu'à 25 et même 30 gouttes par jour. On ne peut guère dépasser cette dose sans provoquer des douleurs d'estomac et des vomissements.

Vertu préservatrice du brome. — Si le brome agit comme remède curatif, il possède également, selon l'auteur, une vertu prophylactique.

J'ai pu, dit-il, préserver des familles entières d'une contagion imminente en faisant prendre à chacune des personnes qui approchaient le malade l'eau bromée comme préservatif; j'en donnais 3 à 6 gouttes par jour dans de l'eau sucrée. Soit qu'il n'y eût encore qu'influence morbide avec malaise et mal de gorge, soit qu'il y eût imminence morbide avec rougeur de la gorge et plaques blanchâtres déjà apparentes, toujours le danger a été éloigné.

Du sous-nitrate de bismuth dans les fièvres intermittentes (E. Lafont).

Il y a environ trois ans, je fus conduit par le hasard à reconnaître l'efficacité du sous-nitrate de bismuth contre les fièvres intermittentes. Depuis cette époque, je l'ai employé une quinzaine de fois, et toujours avec succès, sur des malades dont la fièvre présentait le plus souvent le caractère quotidien, et reconnaissant pour cause les émanations de la Bièvre, dans le quartier Saint-Marcel. Je n'ai pas la prétention de

considérer ce médicament comme succédané du quinquina ; je le signale seulement à l'attention des médecins qui observent des fièvres franchement paludées. Leur expérience, si elle est suivie de succès, aura beaucoup plus de valeur. Je n'ai jamais donné ce sel à la dose de plus de 2 grammes chez les adultes, et 50 centigrammes chez les enfants, prise sept heures avant le frisson.

Poudre antidyspeptique (Bonnet).

Sous-nitrate de bismuth . . 20 grammes.
Chlorhydrate de morphine. . 5 centigram.

Mêlez et divisez en vingt paquets. A prendre un immédiatement avant chacun des deux repas, dans deux grandes cuillerées d'eau sucrée, particulièrement contre les dyspepsies avec tendance à la diarrhée.

Au lieu de la poudre précédente, je trouve beaucoup plus facile et plus convenable d'administrer immédiatement avant chaque repas 1 ou 2 grammes de bismuth Mentel, pharmacien à Paris, qui contient partie égale de sucre et de sous-nitrate, et de faire suivre cette administration d'une cuillerée à café de sirop de morphine ou d'une cuillerée à bouche de sirop de lactucarium d'Aubergier. On peut ainsi suspendre l'agent hypnotique quand il n'est plus nécessaire pour n'administrer que les granules de sous-nitrate de bismuth.

Médication saturnine dans le traitement de la phthisie.

M. Beau a été conduit à employer la céruse contre la tuberculisation pulmonaire, après avoir remarqué qu'il existait une sorte d'antagonisme entre la cachexie saturnine et la phthisie, à tel point qu'il était exceptionnel de rencontrer des phthisiques parmi les ouvriers que leur profession oblige à manier le plomb.

Cette exception me paraît facile à comprendre : les intoxiqués par une préparation de plomb qui sont sous l'imminence de la tuberculisation sont frappés plus vivement par l'absorption des molécules plombiques, ils meurent par suite de cet empoisonnement avant que les tubercules aient eu le temps de se développer.

M. Beau fait préparer des pilules de carbonate de plomb de 10 centigrammes; M. J. Lecocq (*Bullet thérapeutique*) a administré une ou deux de ces pilules les premiers jours ; et j'ai, dit-il, progressivement augmenté la dose, jusqu'à la manifestation de quelques-uns des symptômes qui indiquent un commencement d'imprégnation saturnine, résultat qu'il faut tâcher d'atteindre, si l'on veut procurer aux malades les avantages de cet antagonisme qui existerait entre l'intoxication plombique et la tuberculisation des poumons. Tout autre traitement un peu actif a été suspendu, mais cependant nous n'avons pas cru devoir renoncer à l'usage des préparations d'o-

pium et de quinquina auxquelles nos phthisiques étaient soumis déjà depuis longtemps, et qui ne pouvaient en rien nuire au succès de la nouvelle médication. Neuf de nos malades ont été traités par la céruse ; le dixième a été soumis par comparaison à l'action de l'acétate de plomb cristallisé.

Les résultats que j'ai obtenus, dit M. Lecocq, sont loin d'être encourageants, et je crains, dit-il, que la médication saturnine ne tienne pas toujours ce qu'elle semblait promettre.

Moyen de combattre la transpiration anormale des pieds (M. Auguste Gaffard).

Faire pénétrer entre les orteils quelques gouttes du liquide dont suit la formule : cette application, faite tous les huit jours, est suffisante dans la plupart des cas, pour guérir l'affection et en prévenir le retour; mais faudrait-il, dans l'été, la renouveler tous les jours, que cette pratique ne présenterait pas le moindre inconvénient.

Oxyde rouge de plomb. . . . . 1 gramme.
Sous-acétate de plomb liquide. . .
du Codex . . . . . 29 —

Broyez le sesquioxyde de plomb dans un mortier de porcelaine, pour le bien diviser; ajoutez peu à peu le sous-acétate, et réunissez dans un flacon, que l'on aura soin d'agiter à chaque prise du tonique.

Ce liquide, sans arrêter complétement la

transpiration qui se produit aux orteils et sur les surfaces qui sont en contact, en modère subitement la production, la régularise et fait cesser les désordres qui en sont le résultat. Dès son application, la transpiration devient inodore, la peau reprend son épaisseur primitive sans cesser d'être souple, et le malade est tout étonné de rentrer ainsi, avec une médication si simple, dans les conditions normales de santé et de propreté.

Traitement du muguet (Natalis Guillot).

Le traitement employé par M. le professeur N. Guillot depuis des années pour guérir le muguet est fort simple et d'une efficacité constante; c'est-à-dire que, par lui, on détruit à coup sûr le cryptogame jaune parasitaire.

Après s'être enveloppé un doigt d'un morceau de toile un peu dure, on s'en sert pour frotter avec une certaine rudesse toute la bouche de l'enfant, de façon à en bien nettoyer tous les recoins et à enlever tout ce qui existe du produit étranger qui, du reste, se laisse facilement détacher.

Lorsqu'on s'est assuré que tout est bien enlevé, on promène légèrement le crayon de nitrate d'argent sur la langue et sur les parois de la bouche.

Les enfants supportent très bien cette petite opération, pendant laquelle on a besoin de faire tenir les mâchoires écartées par un aide. Après

avoir crié quelques instants, les petits opérés se calment et ils prennent le sein volontiers, sans paraître se ressentir de ce qui leur a été fait.

Le plus souvent la guérison est complète après une seule application de ce traitement ; plus rarement il se reproduit un peu de muguet les jours suivants, mais on le fait disparaître par le même procédé. Il est tout à fait exceptionnel que l'on soit obligé d'y recourir une troisième fois.

Il faut donner à l'enfant une bonne nourrice, à laquelle on administre une boisson avec bicarbonate de soude ou de potasse, si son lait n'est pas franchement alcalin.

Traitement des abcès par la cautérisation par le nitrate d'argent (Pineau).

Depuis longues années, M. Nonat a remplacé dans le traitement des abcès, la mèche par la cautérisation répétée des bords de la plaie, et par ce procédé, il maintient continuellement l'ouverture béante, de sorte que le pus s'écoule facilement et à mesure qu'il se forme. Voici en quoi il consiste : ouverture suffisamment large, et à la partie la plus déclive de la collection purulente, pression méthodique pour faire sortir le pus ; immédiatement après l'opération, introduction de quelques brins de charpie entre les lèvres de la plaie, pour empêcher l'agglutination ; le lendemain, cautérisation avec le nitrate d'argent des bords de l'ouverture ou des parois du canal qui conduit au foyer ; si celui-ci est profond, ré-

pétition de la cautérisation tous les deux jours, cataplasmes émollients d'abord, pansements simples ensuite. Comme on le voit, cette méthode est d'une exécution facile et remplit parfaitement les indications: en effet, elle maintient continuellement l'ouverture béante, puisqu'à mesure que les bords tendent à se cicatriser elle les détruit, sans laisser dans la plaie de corps étrangers; dès lors le pus trouvant une issue facile s'écoule librement, et à mesure qu'il se forme et ne séjournant plus dans la cavité de l'abcès, les parois de celle-ci peuvent aisément se rapprocher. Il est vraiment surprenant de voir avec quelle rapidité se guérissent par ce moyen des abcès qui, par leur étendue, semblaient devoir être très graves.

Le procédé de M. Nonat est applicable à tous les abcès aigus superficiels ou profonds; mais, pour ces derniers, il faut avoir bien soin, non-seulement de cautériser l'ouverture extérieure, mais aussi toute la longueur du canal jusqu'au foyer: on en conçoit facilement la raison.

J'ai vu, dit M. Pineau, ce procédé employé maintes et maintes fois par son auteur, j'ai eu moi-même occasion de le mettre en usage dans plusieurs circonstances; je l'ai toujours vu réussir lorsque les conditions dont j'ai parlé plus haut avaient été remplies, et jamais je n'ai vu survenir le plus léger accident. La douleur causée par la cautérisation est insignifiante et beaucoup moindre que celle que cause l'introduction de la mèche, d'autant plus que cette

cautérisation doit être légère; autrement l'eschare résultant d'une cautérisation énergique formerait bouchon et empêcherait le pus de sortir.

Les affections dans lesquelles j'ai pu observer l'excellence de ce moyen sont les suivantes : panaris, phlegmons de la paume de la main; abcès du sein, des fesses, des membres, ceux de l'aisselle et du voisinage de l'anus.

Collyre contre l'ophthalmie des nouveau-nés (Foucher).

Glycérine.	30 grammes.
Nitrate d'argent . .	10 à 20 centigrammes.

Commencez par nettoyer l'œil par l'injection d'eau froide contenant un quinzième de chlorure de soude du Codex; puis appliquez une goutte du collyre au nitrate d'argent au moyen d'un petit pinceau à aquarelle, à la surface interne des paupières.

Traitement abortif de la blennorrhagie (Diday).

1. Avertir tous les clients de la possibilité d'une cure expéditive, s'ils viennent consulter à temps; leur indiquer les premiers signes de l'écoulement. La période de début est indolente, *parce qu'elle est période de début*. Tous s'y trompent et voient dans ce fait un gage d'insignifiance du mal.

Ce préjugé est général; combattez-le partout et toujours.

2. Le malade étant en présence, opérez sur l'heure, sans retard, et *opérez vous-même*.

3. Une injection suffit; j'entends par là une séance d'injection; car il en faut une première pour nettoyer le canal d'urine et de muco-pus, puis une seconde, celle qui agit curationnellement.

4. Dose suffisante, mais nécessaire :

Eau distillée . . . . . 18 grammes.
Nitrate d'argent cristallisé . 3 décigram.

5. Il n'y a besoin de mettre dans la seringue que de 6 à 8 grammes de ce liquide. En effet, si vous êtes consulté à temps, le mal n'a pas encore gagné en profondeur, et cautériser les 6 centimètres antérieurs du canal, cela suffit.

Si vous jugiez à propos de brûler plus avant, ce serait, n'est-il pas vrai, de crainte que l'inflammation n'y fût déjà parvenue? Mais alors, développée en étendue, elle le serait aussi nécessairement en intensité, et il n'y aurait plus assez de chances de réussite pour être autorisé à opérer.

6. Après l'injection du balayage, la seconde, celle qui agit, doit être gardée trois minutes. Quelques praticiens croient bien faire en refoulant le liquide d'avant en arrière. C'est pour ce cas un vrai contre-sens. L'*avant-canal*, à cette époque, est seul malade : lui seul doit donc être touché; mais il faut le toucher tout entier, dans la cavité de ses follicules comme au fond de ses plis. Pour remplir ce but essentiel, c'est, au contraire, d'arrière en avant qu'il convient de ramener le liquide. Tenez une minute le flot fortement chassé dans ce sens par une pression méthodique,

tout en serrant le méat de l'autre main. Ainsi, vous sentez sous vos doigts le canal se gonfler de liquide; ainsi vous aurez puissamment concouru à la guérison, en forçant l'agent curatif à s'insinuer partout où sa présence est nécessaire.

7. Tout n'est pas fini, cependant ; c'est au milieu du méat que la cause contagieuse a agi d'abord. Il est donc le plus fortement, puisqu'il est le plus anciennement malade.

Après les manœuvres précédentes, il convient donc de cesser de serrer le méat. Au lieu de le tenir fermé par pression entre deux doigts, je place la pulpe du pouce en dehors, par-dessus l'ouverture, absolument comme on l'applique sur le goulot d'une fiole qu'on veut rincer. Le liquide injecté peut alors descendre librement jusqu'à l'orifice et venir baigner cette partie extrême de l'urèthre. Je l'y maintiens une minute environ, puis je laisse sortir, et tout est fini.

(*Gazette médicale de Lyon.*)

Traitement abortif de la blennorrhagie (Thiry).

Voici les propositions formulées par M. Thiry après une discussion remarquable publiée par la *Presse médicale belge.*

Nous sommes, dit-il en droit de conclure :

1° Que dans les uréthrites simples aiguës, le traitement le plus efficace est le traitement abortif agissant par substitution.

2° Que ce traitement aboutit à des effets d'au-

tant plus certains qu'on l'applique à une période plus rapprochée du début de la maladie.

3° Que vu la sensibilité toute particulière de la muqueuse uréthrale chez l'homme, il est convenable de limiter la dose de l'injection caustique, à 20, 25 et 30 centigrammes de nitrate d'argent sur 30 grammes d'eau, cette dose n'atteignant pas les parties profondes de la muqueuse, se limitant à la couche épithéliale, ce qui est suffisant pour enrayer une inflammation simple, quelle que soit son acuité.

4° Que les injections substitutives ne peuvent avoir de résultat complet que pour autant que leur action a été égale sur toute la muqueuse, et a suffisamment dominé l'énergie du mal ; ce qui aboutit à dire qu'il faut renouveler ces injections jusqu'à ce que l'on soit à même de croire cet effet obtenu. D'après nos expériences, nous pensons que l'on ne saurait trop se presser d'obtenir le résultat que nous venons d'indiquer. En général, les injections à longs intervalles sont plus funestes qu'utiles, en ce sens qu'une seule injection n'étant pas ordinairement capable d'entraîner la guérison d'une uréthrite, cette dernière a tout le temps de se reproduire jusqu'au moment où on se décide à faire une seconde injection. Pour éviter cet inconvénient, d'après l'intensité blennorrhagique, nous faisons le premier jour, 4, 5, 6 injections, et les jours suivants nous diminuons progressivement d'une injection à la fois, jusqu'à ce que nous n'en fassions plus. Cette méthode est pour ainsi dire certaine et nous a fourni les plus beaux

résultats. Il est à noter que ce sont les premières injections qui sont les plus pénibles, les autres passent pour ainsi dire inaperçues. Du reste, pour ce qui concerne le nombre des injections, nous ne pouvons que poser des indications générales, c'est au tact du praticien à prescrire les médications particulières.

5° Dans les uréthrites anciennes, le nitrate d'argent ne possède plus la même efficacité, la maladie est trop invétérée pour céder à quelques injections de nitrate d'argent ; puis elle siége ordinairement à la région membraneuse, et l'injection caustique poussée jusque-là peut avoir certains inconvénients pour le col vésical et pour les testicules, inconvénients qu'il importe d'éviter, quoiqu'on puisse facilement les combattre et les conjurer.

6° Enfin, on peut utilement combiner à la méthode substitutive l'emploi des médicaments internes que l'on croira susceptibles de produire une influence favorable sur la guérison de la blennorrhagie ou capables de conjurer les effets trop prononcés du nitrate d'argent. La médication interne se prescrit surtout avantageusement vers la fin de l'application de la méthode substitutive, lorsqu'il n'existe plus qu'un léger écoulement séro-muqueux, dernier signe d'une blennorrhagie en voie de guérison. (Voyez Copahu.)

Nitrate acide d'argent (Croq).

Préparation.—Argent . . . . . 1 gr.
Acide nitrique à 35 degrés. 10 —

Introduisez l'argent dans un matras, ajoutez-y l'acide nitrique, et exposez à une douce chaleur jusqu'à ce que la dissolution soit complète. Versez alors dans un flacon bouché à l'émeri.

Le liquide ainsi obtenu est incolore, il présente au fond du flacon un léger précipité pulvérulent ou cristallin de nitrate d'argent. Ce précipité indique que la solution est saturée.

Action. — Le nitrate acide d'argent, appliqué sur la peau recouverte de son épiderme, l'altère immédiatement : il y produit des taches blanchâtres que l'action de la lumière rend bientôt brunes, puis noires. Cette action se manifeste plus vite qu'avec la solution aqueuse de nitrate d'argent, et beaucoup plus vite qu'avec le crayon.

Mode d'application. — Pour appliquer le nitrate acide d'argent, il faut faire usage d'un pinceau, ou d'un fragment d'éponge fixé sur une petite baleine ou d'un peu de charpie ou d'ouate roulée et serrée autour de l'extrémité d'un petit bâton ou d'un stylet. Si l'on ne fait que passer la solution sur la surface à cautériser, on obtient une eschare superficielle, en tout semblable à celle produite par la pierre infernale. Si l'on maintient plus longtemps le contact entre le corps imprégné de caustique et la surface sur laquelle

on veut agir, l'eschare est plus profonde, et elle l'est d'autant plus que le contact a été plus longtemps prolongé.

Les cautérisations ainsi opérées rentrent toutes dans la catégorie des cautérisations superficielles.

Le nitrate acide d'argent sera encore employé avec avantage contre les chancres, contre les ulcères simples et gangréneux, contre les plaies, contre la pourriture d'hôpital, contre les affections dartreuses rebelles, le *lupus vorax;* contre les tumeurs épithéliales, les ulcères cancroïdes; contre les ulcérations du col utérin et de la conjonctive. (*Journ. de méd. de Bruxelles.*)

Oxyde de zinc contre la coqueluche (Hochsteker).

Dans les médicaments qui ont été tour à tour préconisés contre la coqueluche, se trouvent, comme on sait, les fleurs de zinc. Aujourd'hui, ce remède est presque oublié. Voici un médecin allemand, le docteur Hochsteker, qui vient de nouveau le préconiser et qui dit en avoir retiré tant d'avantage, qu'il se croit autorisé à le regarder comme spécifique. Hochsteker l'administre à doses assez élevées : aux enfants de deux à quatre mois, il donne de 1 à 2 grains d'oxyde zincique par jour, et, chez les sujets plus avancés en âge, jusqu'à 3 à 10 grains. Ce traitement varie de dix à trente jours. (*Med.-chir. Monatshefte.*)

Collyre résolutif (Fabre).

Hydrolat pétales de bluet. . . .	450	grammes.
— mélilot officinal. . . .	450	—
— laurier-cerise	100	—
Chlorure de zinc liquide	5	—
— barium cristallisé. . .	5	—
Extr. alco. de *Chelidonium majus*.	5	—
Alcool d'aloès succotrin.	10	—

Emploi. — Usage exclusivement externe : 1° dans le traitement des maladies des yeux, commencer par en faire tomber 5 à 6 gouttes dans l'œil deux fois le matin et deux fois le soir, à une heure d'intervalle ; si l'affection se montre rebelle après quelques jours, appliquer alors et sans interruption des compresses de toile imbibées du mélange fait avec parties égales.

2° Pour combattre les brûlures superficielles ou au premier degré, les contusions, entorses, foulures, plaies ulcéreuses, maux de jambes, etc.; on l'emploie en lotions et compresses, d'abord mélangée avec son volume d'eau de rivière, etc.; ensuite pure.

Médicament destiné à remplacer dans leurs usages l'eau d'Alibour, l'eau divine, etc., etc.

Solution pour injections contre l'uréthrite (Gaudriot).

Chlorure de zinc. liquide. .	24 à 36	gouttes.
Eau distillée.	90	gram.

Agitez et filtrez au papier.

Deux ou trois injections par jour. Chaque

injection pratiquée avec une seringue à extrémité renflée et avec très peu de liquide, l'affection à son début ayant pour siége la fosse naviculaire.

Suppositoire vaginal contre la vaginite (Gaudriot).

Chlorure de zinc liquide . . .	2 gouttes.
Chlorhydrate de morphine. . .	5 milligr.

Épistez convenablement avec 8 grammes du pastillage suivant :

Mucilage épais de gomme arabique.	6 parties.
Sucre en poudre.	5 —
Amidon en poudre	3 —

Mêlez exactement et moulez de façon que ce suppositoire soit creux et n'ait que 2 millimètres d'épaisseur. On introduit un suppositoire toutes les vingt-quatre heures, puis tous les deux jours.

Cautérisation par le chlorure de zinc
(Salmon et Maunoury).

Voici des règles pratiques très utiles qui suivent un long travail des auteurs.

1° Le chlorure de zinc est un moyen de cautérisation très lent relativement à la potasse caustique.

2° Il ne dissout pas les tissus.

3° Au contraire, il les rend plus durs, plus coriaces, et au microscope, on reconnaît toujours

très nettement, quand on n'attend pas la dessiccation, les éléments anatomiques dont ils sont normalement composés.

4° La couche cautérisée empêche la pénétration facile du caustique nouveau, quand on veut agir à une grande profondeur; alors il faut, ou dissoudre avec la potasse l'eschare qu'il a déjà produite, ou inciser cette eschare avec le bistouri, ou attendre sa chute, ce qui a lieu après six à huit jours.

5° Le chlorure de zinc est un caustique qui ne fuse pas dans les cas suivants seulement: 1° quand il est appliqué sur des tissus mous et fongueux, sur une plaie, etc.; 2° quand les couches successives des tissus qu'il doit atteindre sont toutes dans les mêmes conditions de pénétration rapide.

6° Mais si, au-dessous du tissu facile à détruire par la cautérisation, le chlorure de zinc rencontre une lame aponévrotique, du tissu musculaire, etc., il pénètre à peine ces derniers et fuse dans le tissu sur lequel il a été appliqué au point de doubler, de tripler même l'étendue de l'eschare qu'il aurait produite sans cette condition; on ne peut écrire en conséquence, comme on l'a fait tant de fois, que le chlorure de zinc se recommande spécialement parce qu'il détruit les tissus comme avec un emporte-pièce.

7° Le chlorure de zinc détruit plus aisément le tissu cellulaire que la peau, la peau que les tissus fibreux ou musculaires, etc.

8° Contrairement à l'assertion de M. Girouard, on doit dire que le chlorure de zinc attaque les

tissus morbides, tels que le tissu cancéreux, avec la même facilité qu'il pénètre les tissus fongueux.

9° Si la masse morbide est enveloppée d'une trame fibreuse, le caustique de zinc peut isoler cette masse, mais ceci n'implique pas la rapidité de la pénétration dans le tissu morbide dépouillé de son enveloppe.

10° Le chlorure de zinc coagule le sang dans les vaisseaux même volumineux ; il n'empêche pas pour cela les hémorrhagies de se produire à la suite de son emploi quand les artères sont d'un moyen calibre.

11° Les eschares faites au chlorure de zinc se dissolvent avec la potasse, et souvent on peut utiliser cette propriété pour activer la terminaison des opérations par les caustiques.

(*Gazette médicale.*)

Emploi topique du bichromate de potasse contre les verrues (Blashko.)

Suivant M. Blaschko, un onguent préparé avec 10 centigrammes de bichromate et 15 grammes d'axonge, appliqué matin et soir, fait disparaître en trois ou quatre semaines les verrues les plus anciennes, même celles qui auraient résisté au bistouri ou au nitrate d'argent. (*Allg. med.*)

On a vanté jadis, pour atteindre le même but, un onguent à l'acétate de cuivre.

Emplâtre résolutif contre les affections chroniques des yeux (Tavignot).

Poix résine	100 grammes.
Cire jaune	100 —
Térébenthine	50 —
Euphorbe en poudre	25 —
Cantharides en poudre . . .	15 —
Huile de croton	5 —

F. s. a. Lorsque cet emplâtre est bien fait, il peut rester en place douze ou quinze jours : on l'applique derrière le col, quand l'affection oculaire est double, et derrière l'oreille, lorsqu'un seul œil est malade.

Ce révulsif est moins douloureux que l'emplâtre stibié et agit plus longtemps; à ce titre surtout on devra le préférer dans la pratique.

Collodion ricinié contre les brûlures (Swain).

M. Swain rapporte trois observations de brûlures au deuxième et au troisième degré, traitées par les applications de collodion ricinié (une partie d'huile sur deux de collodion). On renouvelle la couche de collodion deux ou trois fois par jour jusqu'à ce que la suppuration soit franchement établie; puis, on applique des cataplasmes jusqu'à ce que les surfaces suppurantes soient complétement détergées, et l'on panse au liniment oléo-calcaire jusqu'à cicatrisation complète.

Ce traitement a été expérimenté sur une large échelle au King's College Hospital, et a donné des résultats très avantageux. Le collodion préserve les parties brûlées du contact de l'air sans les dérober à la vue, et son odeur mitige les émanations désagréables des brûlures. Il calme ordinairement les douleurs en quelques instants ; dans tous les cas où il a été mis en usage, les eschares ont paru être beaucoup moins profondes que d'habitude. (*British Medical Journal*, 1857.)

(*Gazette hebdomadaire.*)

Mélanges cosmétiques (Ruspini).

Borate de soude pulvérisé .	30 parties.
Glycérine pure.	12 —
Essence de lavande	q. s.

Mêlez. En application chaque soir sur les engelures.

Collodion	10 parties.
Térébenthine de Venise . .	10 —
Huile de ricin	6 —

Mêlez intimement, à l'aide d'une douce chaleur.

La première de ces préparations est utile également, mélangée avec de l'eau chaude contre les taches de rousseur. (*Bullet. de thérapeut.*)

Collyre contre les ophthalmies chroniques (Rivaud-Landrau).

Eau distillée.	125 grammes.
Teinture d'aloès	10 gouttes.
Ammoniaque.	4 —
Sulfate de cuivre. . . .	5 centigr.

Baigner les yeux deux fois par jour, pendant deux minutes, dans cette préparation. Ce remède est indiqué principalement dans les ophthalmies scrofuleuses chroniques, accompagnées d'ulcérations rebelles de la cornée. Il ne doit être mis en usage qu'après la cessation des symptômes aigus de l'inflammation.

Écorce de tarton-raire ; ses propriétés épispastiques.

Il résulte d'un article consigné dans le *Bulletin de thérapeutique* (30 mai 1859), par M. le professeur Hétel, de Toulon, que la *passerina tarton-raira* est une plante nouvelle à ajouter à la liste des espèces végétales qui possèdent des propriétés épispastiques. La pommade à la passerine de tarton-raire, préparée comme celle de daphné-garou, est d'une activité supérieure à celle-ci; elle est employée, depuis quelque temps, à l'exclusion de tout autre épispastique, à l'hôpital militaire de Toulon.

La passerine de tarton-raire appartient à la

famille des *daphnoïdées;* elle est désignée vulgairement par les noms de *gros retombet, trintanelle Malherbe.*

De la poudre de vieux bois (Devergie).

Depuis longues années le hasard m'a conduit à apprécier les bons résultats que l'emploi de la poudre de vieux bois procure : 1° comme poudre de toilette, pour toutes ces petites hypersécrétions, ces excoriations légères qui s'observent chez l'homme et chez la femme après l'acte du coït; pour tous les intertrigos des parties génitales, du pli des aines, du pli des seins, des aisselles, dont les suintements incessants amènent des démangeaisons si pénibles dans un grand nombre d'affections eczémateuses ou impétigineuses, etc. (*Bull. de thérapeutique.*)

PARASITICIDES. — DENTIFRICES.

Sur les oxyures (Hervieux).

Voici les conclusions d'un mémoire intéressant inséré dans l'*Union médicale.* 1° La présence des oxyures dans l'intestin peut, sous l'influence de certaines causes déterminées, donner lieu à une affection du rectum caractérisée par une hypersécrétion catarrhale très abondante, des

envies fréquentes et irrésistibles d'aller à la garde-robe, des épreintes, du ténesme et une contracture douloureuse du sphincter.

2° L'abus du café et des alcooliques paraît être la cause la plus active du développement de ce genre d'accidents chez les sujets affectés d'oxyures.

3° L'huile de ricin et les lavements simples quotidiens sont, dans l'état actuel de la science, les moyens les plus sûrs à l'aide desquels on puisse expulser les oxyures et faire cesser les accidents qu'ils déterminent.

Lavement contre les oxyures (Lecœur).

Sel marin.	40 grammes.
Eau	250 —

Faites dissoudre.

Dolychos pruriens comme vermifuge.

Dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, M. Chierici dit avoir expérimenté le *dolychos*, et il l'a trouvé un excellent vermifuge. Il l'administre sous forme d'électuaire à la dose de 4 à 8 grains pour les enfants, et de 12 à 20 grains pour les adultes et le fait suivre d'un purgatif. D'après M. Chierici, cette plante agirait mécaniquement à cause de son *lainage* piquant.

(*Gaz. méd. d'Orient.*)

Chloroforme contre la gale (Bock).

M. le professeur Bock a trouvé les aspersions de chloroforme si utiles dans quelques cas de gale, qu'il s'est cru obligé de poursuivre des essais avec cet agent. Non-seulement le chloroforme tue l'insecte, mais il paraît aussi que l'anesthésie qu'il produit dans la peau a pour effet de diminuer son irritabilité, dans laquelle il faut voir probablement la cause principale de l'apparition d'autres éruptions, eczéma, pustules ecthymateuses, qui compliquent la gale. M. Bock n'a jamais reconnu d'inconvénients à l'usage du chloroforme, alors même qu'on l'étend au pinceau sur de grandes étendues de la peau. La sensation de brûlure que produit momentanément le chloroforme n'est rien, d'après le dire des malades, auprès des démangeaisons insupportables que cause la maladie.

(*Clinique européenne.*)

Infusoires intestinaux chez l'homme.

Un marinier, âgé de trente-huit ans, était atteint d'une affection lientérique qui résista à l'emploi de diverses médications. L'exploration du rectum y fit découvrir, près de l'anus, un ulcère à fond solide, à bords boursouflés, recouvert d'une sanie puriforme. Le microscope fit reconnaître dans ce liquide un grand nombre d'animalcules se rapprochant des paramécies,

L'ulcère se cicatrisa, grâce à une médication active (cautérisation au nitrate d'argent et injection d'huile de foie de morue); mais l'état des fonctions digestives ne changea guère. Les selles furent alors examinées immédiatement après leur évacuation, et on y reconnut un nombre incroyable des mêmes infusoires. M. Malmstein prescrivit des lavements à l'acide clorhydrique, qui amenèrent une amélioration notable et réduisirent presque à rien le nombre des animalcules.

Dans une seconde observation, une femme, âgée de trente-cinq ans, présenta les mêmes symptômes; la malade mourut dans le marasme. A l'autopsie, on trouva des ulcérations gangréneuses dans le gros intestin. Le pus sanieux qui les recouvrait contenait des infusoires, mais ils étaient beaucoup plus abondants dans le mucus qui recouvrait les points non atteints de la muqueuse, et surtout dans le cæcum et l'appendice vermiforme, qui n'étaient pas malades. On n'en retrouva pas un seul au-dessus de la valvule iléo-cæcale. (*Arch. fur pathologische Anatomie.*)

Santonate de mercure (Pavesi).

On dissout séparément une partie de nitrate de protoxyde de mercure et une partie de santonate de soude dans quantité suffisante d'eau distillée; on mélange les deux dissolutions, on laisse le précipité reposer vingt-quatre heures et on le lave après l'avoir recueilli sur un filtre.

On obtient ainsi un sel blanchâtre d'apparence pulvérulente, mais formant des cristaux extrêmement petits, sans odeur, à saveur légèrement métallique, devenant un peu amer lorsqu'il est broyé par les dents. Il est insoluble dans l'eau ainsi que dans l'alcool. Dose, 5 centigrammes.

Poudre dentifrice (Denique).

Phosphate de chaux des os.	150
Pierre ponce.	150
Talc de Venise.	250
Crème de tartre.	100
Racine d'iris de Florence.	80
Laque en boules.	200
Cannelle de Ceylan.	30
Alun calciné.	30
Essence de bergamote.	8
— de girofle.	2
	1,000

On triture avec soin la laque avec la pierre ponce moulue jusqu'à ce qu'elle paraisse suffisamment divisée; on y ajoute ensuite les poudres de crème de tartre, d'iris, etc., finalement le talc; on passe à travers un tamis de soie très fin; le résidu laissé par le tamisage, composé en grande partie de laque, est trituré de nouveau avec un peu de poudre et tamisé. Les essences sont ajoutées en dernier lieu.

Le mélange de pierre ponce et de talc constitue, selon M. Denique, une composition qui possède

toutes les qualités du corail rouge, des os de sèche, de la corne de cerf calcinée etc., qui entrent communément dans les poudres dentifrices. Nous n'employons point le bol d'Arménie ni le sang-dragon, parce que leur couleur rouge-brique altère celle de la laque; et nous préférons cette dernière à la cochenille, parce qu'elle est moins chère, qu'elle donne une poudre tout aussi belle, et que la cochenille ne cède bien sa matière colorante que lorsqu'on humecte la masse pulvérulente, ce qui exige une nouvelle dessiccation et entraîne ainsi une perte de temps considérable. (*Journ. de pharm. d'Anvers.*)

Nouvel alliage de dentiste (Gersheim).

Cet alliage s'attache fortement aux autres substances ou composés métalliques ainsi qu'au verre et à la porcelaine, il peut servir à réunir les morceaux détachés de ces diverses substances comme le ferait le meilleur mastic. D'abord mou, il acquiert bientôt une dureté telle qu'il devient susceptible d'un beau poli, comme l'argent et le laiton. Pour le préparer, on se procure d'abord du cuivre pur en réduisant de l'oxyde de cuivre au moyen de l'hydrogène, ou en précipitant, avec des rognures de zinc, le métal du sulfate de cuivre. On prend 20, 30 ou 36 parties de ce cuivre, selon le degré de dureté que l'on veut donner à la composition. On les humecte parfaitement, dans un mortier de fonte ou de porcelaine, avec de l'acide sulfurique

concentré (à 1,85 de densité); puis à cette espèce de pâte métallique on ajoute, en agitant continuellement, 70 parties en poids de mercure. Quand le cuivre est complétement amalgamé, on lave le composé avec de l'eau bouillante pour enlever l'acide sulfurique; on le laisse alors refroidir. Après dix ou douze heures, il devient assez dur pour recevoir un poli brillant et pour rayer facilement l'étain et l'or. Il n'est attaqué ni par les acides faibles, ni par l'alcool, l'éther ou l'eau bouillante; qu'il soit encore dans son premier état de mollesse ou qu'il ait pris toute sa dureté, il possède la même densité. Lorsqu'on veut l'employer comme mastic, on le ramène à l'état mou et plastique en le chauffant à environ 375 degrés centigrades et en le triturant dans un mortier élevé à 125 degrés centigrammes, jusqu'à ce qu'il ait pris la malléabilité et la consistance de la cire. Si, dans cet état, on le place entre deux surfaces métalliques bien exemptes d'oxyde, il les unit si parfaitement, que les pièces, dix ou douze heures après, peuvent être soumises à un travail quelconque.

Ce composé, à l'état mou, peut aussi être foulé dans des creux auxquels il adhère très fortement après son durcissement, parce que ce changement n'est accompagné d'aucune diminution de volume. Les propriétés de cet alliage permettent de l'appliquer à un grand nombre d'usages; il est surtout utile pour réunir des pièces métalliques dont la soudure au feu présenterait des inconvénients. Au reste, en 1848, M. le profes-

seur Pettenkofer (de Munich) avait déjà trouvé un moyen sûr de préparer l'amalgame de cuivre que les dentistes appliquent maintenant au plombage des dents.

(*Moniteur scientifique de Quesneville.*)

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

De l'infection déterminée dans le corps de l'homme par la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels. — Des désinfectants qui peuvent être employés pour prévenir cette infection, par M. Bouchardat.

Je vais aborder l'étude d'un des problèmes les plus importants de la pathologie, de l'hygiène et de la thérapeutique. Je suis convaincu et j'espère faire pénétrer ma conviction dans l'esprit de mes lecteurs, que dans plus de la moitié des décès la cause immédiate de la mort est l'infection déterminée par la fermentation putride de produits morbides ou excrémentitiels. Sans aucun doute cette altération de produits morbides n'est pas la cause première de la maladie, mais ce sont les troubles qu'elle entraîne à sa suite qui bien souvent déterminent l'issue fatale. Éloignez cet accident et vous donnerez ainsi à la nature et à l'art du temps pour triompher du mal initial.

Je vais indiquer les conditions principales dans

lesquelles se développe la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels dans le corps de l'homme. J'en étudierai les causes, puis j'aborderai l'étude philosophique des principaux désinfectants, qu'on peut employer pour prévenir cette infection, et je choisirai quelques conditions ou nouvelles ou remarquables de leur emploi.

Conditions principales dans lesquelles se développe la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels dans le corps de l'homme.

Toutes les fois que du sang, du pus, ou d'autres liquides animaux restent pendant un temps suffisant exposés à l'action de l'air à la température du corps de l'homme, la fermentation putride s'établit; elle est d'autant plus rapide et d'autant plus intense que des produits déjà putréfiés sont en contact avec les liquides normaux. Ces conditions se présentent tous les jours dans les cas de plaies, de fractures compliquées, d'amputations, etc.

Tant que les produits résultant de la fermentation putride sont évacués au dehors, on ne voit point apparaître de phénomènes généraux; mais on comprend sans peine qu'il est presque impossible d'éviter une absorption partielle qui peu à peu devient plus considérable. C'est alors que surviennent ces redoutables accidents qui compliquent si fatalement les amputations, les

grandes plaies, et les fractures comminutives avec lésion des tissus.

Les tubercules, les cancers, offrent sans doute soit par eux-mêmes, soit par les conditions dans lesquelles ils se développent, de sérieux dangers; mais ces dangers s'accroissent notablement quand, par suite de l'évolution de ces tubercules ou cancers ulcérés, du pus apparaît dans les tissus circonvoisins, et quand ce pus se putréfie et est partiellement résorbé.

Une des causes de mort les plus fréquentes dans les cas de fièvre puerpérale est l'infection générale de l'économie par suite de la résorption d'un pus ou de liquides altérés.

Dans la variole confluente, outre le danger inhérent à la maladie principale, on doit faire entrer en ligne de compte celui qui apparaît lors de l'absorption de liquides viciés par la fermentation putride.

Par suite d'une abstinence prolongée telle qu'on a des occasions fréquentes de l'observer chez les aliénés qui refusent les aliments, l'haleine prend une odeur insupportable qu'elle doit aux produits excrétés par les muqueuses qui éprouvent un commencement de fermentation putride.

Chez les exténués de famine, les excrétions de la peau, en se putréfiant, prennent une odeur repoussante; si ces produits fétides sont absorbés, la fièvre éclate et avance la fin de ces victimes de la faim. Parmi les causes si obscures de la genèse du *typhus fever*, je place en pre-

mière ligne l'action de ces produits viciés. La maladie, étant développée sur un individu, se propage ensuite par miasmes chez les prédisposés.

Dans les cas de fièvres typhoïdes graves, l'altération putride des matières contenues dans l'intestin est un fait que tous les observateurs attentifs ont constaté. L'absorption de ces matières est une des complications indispensables et des plus redoutables de cette grave affection.

Dans le catarrhe de la vessie dans une foule d'affections des diverses parties de l'appareil génito-urinaire, du pus séjourne dans la vessie, il peut y éprouver la fermentation putride, y décomposer l'urine, et plusieurs produits viciés peuvent ainsi être absorbés, transportés dans l'économie au grand préjudice du malade.

La dépression de la vitalité, dans un grand nombre de maladies, est accusée soit par un commencement de putréfaction, soit par une disposition plus grande que présentent les produits excrémentitiels à subir plus rapidement la fermentation putride.

Un auteur anglais, M. Inman, a développé cette thèse avec beaucoup de sagacité. Je vais emprunter l'analyse de son ouvrage à la *Gazette médicale* du 25 juin 1859. C'est une des excellentes revues que l'on doit à la plume de M. Giraud-Teulon.

« Le sujet, dit-il, est important, et l'extrait qui va suivre, et dont nous empruntons les idées au *British Medical Journal*, montrera la valeur que

peut prendre, au point de vue séméiotique, une considération attentive des produits des excrétions dans l'état de maladie.

» Nous sommes tous plus ou moins familiers, dit le docteur Inman (de Liverpool), avec ce fait d'observation générale que les excrétions ne se décomposent pas, en général, pendant leur séjour dans leurs canaux naturels. Les matières fécales particulièrement peuvent être retenues des jours, des semaines, des mois sans éprouver d'altération putride, et cela même en présence des gaz nombreux qui peuvent distendre les circonvolutions intestinales et qui, ajoute M. Inman, ne diffèrent pas de façon sensible de la composition de l'air atmosphérique (1). Ne sait-on pas encore que, si l'urine retenue dans la vessie peut y devenir plus épaisse, y éprouver quelque modification de composition, elle est

---

(1) Il y a ici une erreur de fait, mais qui ne modifie en rien les observations ultérieures. Les gaz contenus dans l'intestin ne sont pas du tout semblables à l'air atmosphérique. Dans le gros intestin, ils consistent, comme l'a montré M. Chevreul, dans l'état de santé, en gaz azote, uni à l'acide carbonique et au gaz hydrogène carboné et sulfuré, et dans l'état de maladie (Chevillot, *Gaz. méd.*, 1833), en une proportion plus grande encore d'azote et d'acide carbonique. En tous cas il existe, vers la fin du tube digestif, très peu d'oxygène.

loin d'y subir des altérations de la nature de celles qu'y détermine un séjour tant soit peu prolongé, même en vase clos, mais en dehors du corps? M. Inman voit dans ces faits la preuve que les produits d'excrétion possèdent en eux, et tant qu'ils sont dans le corps, un certain pouvoir vital qui ne les abandonne même qu'après un certain temps de séjour en dehors de l'économie.

» Nous ne nous arrêterons pas sur la justesse de l'expression *pouvoir vital*, employé par le médecin anglais, expression en désaccord avec les idées physiologiques françaises : nous dirons seulement que, sous une dénomination qui peut prêter matière à débat, se cache cependant une observation exacte et dont les conséquences ne pourraient pas être infirmées par la discussion. Ce qui est au-dessus de la discussion, c'est le fait : et ce fait consiste en ce que les matières excrétées sont, dans leurs canaux naturels, plongées dans un milieu soumis à l'influence vitale, doué de résistance aux forces chimiques *ordinaires*, et que ces propriétés, dans l'état normal, les suivent encore et persistent un certain nombre d'heures après l'expulsion du corps des matières excrétées. C'est ce pouvoir de résistance qui ici, à tort ou à raison, est désigné par M. Inman sous le nom du pouvoir vital. Il n'y a pas lieu à prolonger ici une dispute de mots.

» Laissons donc de côté ce point de philosophie organique, et voyons les motifs qui ont porté M. Inman à attribuer aux excrétions des

propriétés de résistance à la décomposition chimique, variables avec les sujets et notamment avec la santé ou la vitalité de ces sujets. Voici d'abord la circonstance qui attira l'attention de notre confrère sur cet ordre de questions.

» Il y a une douzaine d'années environ, M. Ledoyen vint à Liverpool pour y propager un liquide désinfectant de son invention (solution de nitrate de plomb). Entre autres expériences, la suivante ne pouvait passer inaperçue. On avait conservé et mis à côté les unes des autres les déjections alvines d'un certain nombre de sujets affectés de fièvres et de maladies diverses, au nombre d'une trentaine environ, dans une petite chambre attenant à une salle d'hôpital. Ces produits étaient recueillis depuis douze heures à peu près lorsque M. Ledoyen commença ses opérations. Après quelques explications préalables sur les propriétés de son liquide, l'expérimentateur en laissa tomber quelques gouttes dans chaque vase. Or, quoique la quantité du liquide employé fût la même pour tous, les résultats variaient singulièrement de l'un à l'autre, et suivant les effets produits, nous entendions l'opérateur exprimer son opinion sur l'état des malades qui avaient fourni les garde-robes : Celui-ci, disait-il, n'est pas bien malade; en voilà un gravement atteint; celui-ci est bien bas; cet autre est quasi mort; et ainsi des autres.... Comme ces remarques étaient tout à fait exactes, on demanda à M. Ledoyen sur quoi il les fondait, et sa réponse fut que, dans le cours de ses expé-

riences, il avait observé que les matières fécales se décomposaient plus ou moins rapidement, suivant le degré de faiblesse des individus d'où elles provenaient.

» Ces remarques demeurèrent un certain temps plus ou moins improductives; mais de nouveaux faits les ont rappelées à l'esprit des observateurs.

Il n'est personne qui, ayant porté son attention sur les couches des petits enfants, n'ait observé que tant que les selles sont d'une belle couleur jaune, elles ont en même temps une certaine odeur *sui generis* qu'elles conservent une douzaine d'heures au moins; mais que, pour quelque cause, comme affaiblissement de la nourrice, mauvaise qualité de l'alimentation, l'enfant vienne à perdre un peu de sa santé, les selles à l'instant changent non-seulement de couleur et de consistance, mais aussi d'odeur, et se décomposent en un très court espace de temps. Quand il y a diarrhée, dépression excessive des pouvoirs vitaux, cette décomposition a même lieu en quelques minutes. Observation qui peut s'étendre aux autres sécrétions de l'enfant, aux urines particulièrement.

» Or ce qui s'observe chez les enfants se rencontre également chez l'adulte; si, par exemple, on est appelé pour un cas de diarrhée, circonstance dans laquelle il y a *toujours* (nous sommes loin d'être aussi affirmatifs en France) plus ou moins de débilité présente, on se fait représenter les selles. Or si les visites ont lieu à douze heures d'intervalle *seulement* (la clientèle anglaise est obser-

vée de près), le médecin est généralement mis en présence d'une demi-douzaine de garde-robes. Or tout médecin attentif ne peut manquer d'être frappé de la différence d'odeur et de couleur des cinq à six spécimens qui lui sont présentés ; et prenant note des renseignements fournis par la garde-malade, il reconnaît que les résidus plus marqués en couleur et en puanteur sont les plus anciens, tandis que leur apparence naturelle et récente caractérise les garde-robes les plus nouvellement rendues.

» Or, pour simples que paraissent ces observations, encore faut-il reconnaître qu'elles sont loin d'être universellement prises en considération et utilisées pour la direction du malade. Il n'est pas rare que ces garde-robes, simplement décomposées, soient prises pour des excrétions de mauvaise nature et qu'on y puise l'indication de corriger l'action intestinale par l'emploi des mercuriaux. Or on voit l'effet produit : on débilite quand il y aurait, au contraire, indication de relever les forces du sujet.

» Ce qui peut être de gravité secondaire dans les cas de simples dérangements, devient tout à fait sérieux dans les fièvres et généralement dans toutes les maladies caractérisées par une grande faiblesse. Le praticien doit donc tenir son attention éveillée sur ces apparentes viciations des humeurs et y reconnaître, quand elle existe, une indication de l'emploi des stimulants, des névrosthéniques, en un mot, savoir faire succéder judi-

cieusement les toniques aux mercuriaux et aux autres altérants et évacuants, dès que leur rôle doit être considéré comme épuisé. Changement d'indications qui est trop souvent méconnu.

» Il n'est pas à douter que ces remarques ne fussent également applicables aux autres produits des organes excréteurs, et qu'il ne fût intéressant d'observer les modifications qu'ils peuvent comporter et offrir, suivant l'état de santé ou de maladie. On en tirerait certainement des indices précieux sur la vitalité du sujet. Mais nous ne sommes pas dans l'habitude d'inviter les malades à conserver leur salive, leurs larmes, leurs excrétions leucorrhéiques ou cataméniales, etc.... Cette source d'inductions nous manquera donc longtemps encore.

Mais il est deux catégories d'excrétions dont l'étude nous est plus familière. Nous voulons parler de l'haleine expirée et des urines.

» Nous ne saurions trop insister sur la convenance qu'il y a à s'attacher à l'observation de l'haleine des malades : rien n'en altère autant la pureté que la faiblesse, la dépression vitales. C'est une remarque presque banale chez les femmes et chez les enfants, dont le système nerveux se déprime si aisément. Après avoir rempli la première indication, qui peut avoir été justement suivie, d'évacuer les sujets qui présentent ce caractère d'une haleine viciée, il est important de se rappeler que rien, après la viciation des humeurs des premières voies, n'influe autant sur cette altération de l'odeur que la faiblesse,

quelle qu'en soit l'origine, comme les évacuations excessives, en particulier.

» Il n'y a pas autant de difficultés dans l'appréciation à faire de l'altération des urines. Dans les circonstances ordinaires (n'oublions pas qu'il s'agit ici de l'Angleterre et des latitudes isothermes avec ce pays), l'urine demeure de vingt à vingt-quatre heures sans éprouver de décomposition appréciable. Il en est tout différemment si le sujet est débilité. Suivant le degré de dépression, la décomposition de l'urine est, de l'avis commun, accélérée. Le fait est banal dans la paraplégie, où la faiblesse organique locale est excessive ; l'urine est rendue souvent déjà décomposée. Est-il utile d'en rappeler les traits : l'odeur, les fermentations et végétations à la surface, l'apparition des infusoires, l'état turbide et ammoniacal, etc.?

» Il est entendu, d'ailleurs, et l'auteur a le soin de le remarquer, que ces considérations n'ont de valeur que toute part étant faite aux conditions atmosphériques dont l'influence doit toujours être attentivement pesée. Les remarques précédentes ne s'appliquent donc qu'aux circonstances ordinaires, c'est-à-dire d'une basse température, et c'est, ajouterons-nous, de l'absence d'orages. Mais dans ces conditions, une urine très rapidement décomposée, c'est-à-dire avant une demi-journée, doit inspirer de grands doutes sur la vitalité actuelle ou des organes uro-poétiques, ou même de l'économie dans son ensemble.

» Les conséquences pratiques à tirer de ces observations sont évidentes. Si le médecin remarque que les excrétions de son malade, toutes réserves faites des circonstances extérieures d'air, de température et de lumière, se décomposent avec une rapidité non ordinaire, il peut se tenir pour assuré que la constitution du sujet est déprimée; que si, sous l'empire du traitement institué, cette rapidité de décomposition s'accroît, il y a lieu pour lui à scruter attentivement si cette débilité provient de la maladie ou bien de la médication adoptée, et si, en conséquence, il n'est pas sérieusement indiqué d'en changer bout pour bout.

» Mais arrivées là les choses ne sont plus du tout simples; ce n'est pas chose aisée que de rendre de la vigueur à un malade épuisé. Aussi doit-on être très réservé dès qu'il s'agit d'employer une thérapeutique déprimante, même quand elle semble justement adressée à quelque organe en souffrance. Rendre des forces à un malade, mais c'est un des problèmes les plus difficiles de la médecine. Pour l'affaiblir nous avons une armée de drogues; pour le relever, c'est toute autre chose

Facilis descensus...
Sed revocare gradum...
Hic labor, hic opus est..... »

» Ainsi termine notre confrère de Liverpool, et s'il trouve utile de rappeler ces préceptes et cette proposition virgilienne à ses compatriotes,

nous ne serons pas téméraires en osant croire qu'ils ne sont pas moins justifiés à l'adresse de notre pays et des idées qui y dominent encore. »

Je reviendrai plus loin sur les observations du médecin anglais. Je veux dès à présent donner une explication du phénomène de l'altérabilité plus grande des matières excrémentitielles, sous l'influence de la dépression de la vitalité, et indiquer une voie dans laquelle on peut entrer pour rétablir l'harmonie dans les fonctions.

Quand les forces sont déprimées, les produits d'excrétions séjournent plus longtemps dans les organes ; les fèces, les urines ne sont pas complétement évacuées ; l'altération commence dans la vessie et dans les intestins, d'où une aptitude plus grande à subir rapidement la fermentation putride, quand ces matières excrémentitielles sont évacuées. Le défaut d'énergie des organes peut produire encore un autre effet. Les résidus de l'économie ne sont pas complétement éliminés à chaque évacuation. Ceux qui restent étaient en voie de décomposition, ils agissent comme ferments putrides sur ceux qui sont continuellement excrétés. Le fait de l'altérabilité plus grande des matières excrétées peut tenir encore à d'autres causes.

Si des matières putrides sont absorbées, celles qui ne sont pas détruites dans l'économie doivent être éliminées par les appareils excréteurs. On comprend sans peine que, dans ces conditions, les produits excrétés doivent s'altérer plus promptement.

Pour rétablir l'harmonie dans les fonctions afin que l'absorption des produits putrides ne devienne pas cause principale de maladie, il faut : 1° Vider les réservoirs naturels qui contiennent ces matières excrémentitielles altérées ou plus altérables ; 2° les désinfecter, si cela est possible.

Avant de développer ces préceptes, je vais rappeler les conditions principales de la production de la fermentation putride et les moyens de l'entraver.

Des causes de la fermentation putride des produits morbides ou excrémentitiels.

Les matières azotées, outre leurs quatre éléments fondamentaux, oxygène, carbone, hydrogène, azote, renferment du soufre, du phosphore et des sels. Les produits principaux de leur fermentation putride sous l'influence de l'oxygène de l'air, sont : l'eau, l'acide carbonique, l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, l'hydrogène phosphoré, de l'acide azotique en présence des bases, des résidus terreux, plus un grand nombre de produits intermédiaires dont la nature chimique est mal connue, mais dont quelques-uns doivent exercer une action pernicieuse sur l'économie vivante. La formation de ces produits organiques est accompagnée toujours du développement d'infusoires microscopiques qui

paraissent, comme nous le verrons bientôt, être sous la dépendance des phénomènes de la fermentation putride.

Les conditions principales de la fermentation putride sont, outre les matériaux sur lesquels elle s'exercent : 1° la présence de l'oxygène; 2° une température convenable ; 3° de l'eau ; 4° le développement d'infusoires.

La fermentation putride est entravée dès qu'une des conditions indispensables de son développement est écartée. C'est ainsi que dans les viandes qui sont conservées par le procédé d'Appert, l'atmosphère limitée des vases ne renferme plus de traces de gaz oxygène, sous l'influence de la température de 100 degrés il s'est combiné avec une partie de la matière organique ; la conservation indéfinie est alors assurée. Quand on renferme dans des vases clos des parties d'animaux avec des substances avides d'oxygène, l'absorption de gaz peut être obtenue, mais la putréfaction n'est que retardée. On peut donner une explication de cette anomalie en disant que dans le procédé d'Appert la température de 100 degrés détruit les ferments existants, que l'oxygène n'intervient efficacement dans la fermentation que pour développer ces ferments. Que les corps qui absorbent l'oxygène à la température ordinaire entravent la fermentation, mais que les ferments n'étant pas détruits, ces corps avides d'oxygène ne peuvent s'opposer à son développement.

La chaleur est indispensable au développement de la fermentation putride ; des éléphants

sont conservés avec leurs chairs dans les glaces du pôle. On peut conserver indéfiniment des fruits, des œufs, des animaux entiers en les plaçant convenablement dans une glacière.

Il est bien évident que la présence d'une quantité suffisante d'eau est une condition indispensable au développement de la fermentation putride. Les matières les plus putrescibles se conservent parfaitement lorsqu'elles sont convenablement desséchées. Le rôle du sel marin dans l'opération de la salaison des viandes, celui du sucre dans la préparation des conserves s'explique surtout par une soustraction partielle d'eau.

La présence d'infusoires vivants n'est peut-être pas une condition absolue de toute fermentation putride. Cependant examinez à l'aide d'un microscope toutes les matières en putréfaction, et vous y découvrirez un monde dans un état d'agitation extrême. Le rôle antiseptique d'un grand nombre de poisons s'explique de la façon la plus naturelle par cette action toxique qu'ils exercent sur les infusoires, compagnons obligés de la fermentation putride.

Tous les sels mercuriaux qui viennent au premier rang des antiputrides sont aussi, de tous les composés, ceux qui tuent le plus énergiquement les êtres inférieurs ; il en est de même des sels de cuivre, de zinc, de plomb, d'argent, etc., de l'acide arsénieux.

Les éthers, le chloroforme, les essences, les produits pyrogénés analogues aux essences pos-

sédant des propriétés antiseptiques bien constatées et détruisent aussi avec une grande énergie la vitalité des êtres inférieurs.

Outre leur action toxique sur les infusoires, les sels métalliques tels que ceux de zinc, de fer, de plomb, désinfectent les matières putrides d'une manière toute spéciale.

Dans toute putréfaction de matières animales le produit odorant principal est l'acide sulfhydrique, libre ou combiné avec un ammoniaque.

L'hydrogène sulfuré agissant sur un sel métallique, le soufre se combine avec l'oxyde métallique pour former un sulfure, et l'odeur disparaît souvent presque complétement, quoique l'odeur initiale parût différente de celle de l'hydrosulfate d'ammoniaque. Deux choses peuvent arriver : ou bien l'hydrogène sulfuré développait par son dégagement ces odeurs complexes, ou bien elles étaient partiellement dues à des gaz hydrogénés qui, comme lui, se combinent avec les oxydes métalliques (1).

Étude philosophique sur les principaux désinfectants. De quelques conditions nouvelles ou remarquables de leur emploi.

Dès les temps les plus reculés on a employé en chirurgie et même en médecine des substances

(1) Voyez les études de M. Paulet sur les désinfectants, dans son ouvrage sur l'engrais humain.

désinfectantes, mais sans bien se rendre compte de leur action. Plusieurs composés métalliques et particulièrement les préparations qui interviennent dans un grand nombre d'onguents, d'emplâtres, de sparadraps, outre l'action générale qu'elles exercent, sont encore utiles en désinfectant par suite de l'absorption de l'hydrogène sulfuré.

L'extrait de Saturne, le cérat de Saturne, ont certes une action spécifique et siccative, mais à côté de cette action on doit prendre en très sérieuse considération leur action désinfectante.

Le sparadrap à base de diachylon agit non-seulement comme adhésif, mais aussi comme préparation de plomb désinfectante. Le papier à cautère préparé avec la cire et les résines, est simplement adhésif; obtenu avec l'emplâtre à base d'oxyde de plomb, il est à la fois adhésif et désinfectant.

Le charbon et les corps poreux désinfectent en absorbant les gaz fétides.

Le chlore, les hypochlorites désinfectent par suite d'une action chimique oxydante, ou quelquefois plus complexe. Ces agents peuvent aussi, de même que toutes les préparations métalliques, être efficaces en détruisant la vitalité des êtres inférieurs, infusoires ou cellules anomales qui pullulent dans les produits qui se putréfient.

Cette action sur ces êtres doués d'une vitalité ambiguë explique d'une manière très satisfaisante l'utilité d'un grand nombre de préparations destinées à l'usage externe dont le vieil arsenal de la

chirurgie était si bien pourvu. Ces onguents si divers, dans la préparation desquels on voit invariablement figurer des térébenthines, des baumes, agissent surtout par les essences qu'ils contiennent. On sait par les expériences que j'ai relatées dans un grand mémoire inséré dans un volume intitulé : *Recherches sur la végétation appliquée à l'agriculture*, que toutes les essences détruisent avec une merveilleuse promptitude la vie des animaux qui vivent dans un milieu liquide. Il en est de même du chloroforme, des éthers, du sulfure de carbone, etc.

Le camphre, comme on le sait, a une action analogue à celle des essences. Plusieurs produits pyrogénés agissent également sur les êtres inférieurs comme les essences, et même avec une puissance plus grande, ce qui rend bien compte de leur action désinfectante. Depuis longtemps on connaît l'action antiseptique de la créosote ; tous les produits pyrogénés volatils, tels que la benzine, les goudrons, partagent avec la créosote cette propriété désinfectante, et ils agissent de même sur les infusoires.

Les propriétés antiseptiques des essences, des produits pyrogénés s'expliquent par leur action toxique sur les animaux qui vivent dans l'eau, et par une modification que plusieurs de ces substances font éprouver à l'oxygène de l'air.

On sait qu'un grand nombre de ces matières absorbent, dans de certaines conditions, l'oxygène avec une grande activité. En même temps que l'oxygène est absorbé, il se transforme en cet

état allotropique du même corps désigné sous le nom d'ozône. Cet ozône agit sur les produits odorants de la fermentation putride ; en formant de l'eau et des produits oxydés nouveaux, l'odeur peut disparaître complétement.

La modification que l'oxygène éprouve en présence de plusieurs essences, produits pyrogénés, produits analogues, de même qu'en présence du phosphore, n'est qu'un cas particulier d'un phénomène beaucoup plus général. Les corps avant d'entrer en combinaison paraissent subir des modifications variées et importantes dans leur constitution moléculaire. Cet état transitoire dans lequel ils paraissent doués d'une activité spéciale nous échappe bien souvent par l'instantanéité de la combinaison. Mais plus on pénétrera avant dans cette étude, plus on se convaincra que la formation de l'ozône n'est pas un phénomène aussi isolé qu'il le semble. Quoi qu'il en soit de cette digression, on voit que l'action des désinfectants n'est pas un phénomène aussi simple qu'on serait tenté de le croire par un examen superficiel des faits, et que la même substance peut révéler sa puissance de bien des manières différentes.

Du coaltar ou goudron de houille.

Les considérations auxquelles je viens de me livrer sur le rôle désinfectant des essences et des produits pyrogénés, doivent me conduire naturellement à parler d'une substance désinfectante; le goudron de houille, dont il a été

beaucoup question dans le cours de cette année.

Les auteurs de cette application ont eu, selon moi, deux mérites qu'on ne saurait leur contester : le premier, d'avoir rappelé l'attention des chirurgiens vers l'étude si importante des désinfectants, le second, d'avoir employé un agent d'une valeur vénale très basse. Quel que soit l'avenir réservé au désinfectant qu'ils ont préconisé, je suis convaincu qu'ils auront rendu un service réel en appelant l'attention des praticiens de ce côté. Voici maintenant le résumé des principales publications sur le coaltar.

Pour cela, je ne puis mieux faire que d'emprunter aux *Archives générales de médecine*, la partie du mémoire de M. O. Henry, sur les désinfectants utilisés en médecine, qui traite de ce sujet. Voici la formule proposée par MM. Corne et Demeaux :

Plâtre fin	100 parties.
Coaltar (goudron de houille).	1, 2, 3 parties.

Ce mélange a la propriété incontestable de désinfecter les plaies et les suppurations fétides, elle possède en outre des propriétés absorbantes et détersives comme M. Velpeau l'établit dans son beau rapport.

Cette poudre a été expérimentée dans la plupart des hôpitaux de Paris et dans les hôpitaux militaires établis à la suite de la campagne d'Italie. La propriété qu'elle a de saler le linge, de peser sur les plaies, en a restreint l'usage :

Depuis l'apparition de cette poudre, de nombreuses modifications lui furent apportées : M. Renault proposa le goudron de bois, comme préférable à celui de houille ; tandis que M. Burdel, de Vierzon, substitue avec avantage, dit-il, la marne au plâtre pulvérisé, et M. Demeaux, la farine de froment.

Quelles sont, dans le goudron de houille ou *coaltar*, les parties auxquelles on doit accorder le mérite des effets obtenus ?

Les parties composantes de ce goudron sont nombreuses ; il y en a d'acides. Ce sont, d'après Runge, qui a fait de ce produit une analyse détaillée :

L'acide *phénique* ou *carbolique*, et les acides *rosolique* et *brunolique*, qui ont beaucoup moins d'importance ;

Puis des alcalines, et en première ligne l'*ammoniaque*, l'*aniline*, et après la *picoline*, la *quinoléine*, ou *leukol*, et le *pyrrol* ;

Enfin des neutres, qui sont toutes des hydrocarbures solides et liquides, *toluène*, *cumène*, *benzine*, *naphtaline*, *paranaphtaline*, et quelques autres qui sont moins bien connues.

D'après un récent travail publié par M. Calvert, c'est à l'acide phénique que doit être reportée l'action désinfectante que présente le goudron de houille.

Des expériences comparatives ont en effet démontré à M. Calvert que des matières putréfiées mises en contact avec cet acide seront beaucoup

mieux désinfectées que par leur contact avec les autres principes du goudron.

Les goudrons de houille, obtenus à Paris, contiennent beaucoup moins d'acide carbolique ou phénique que les goudrons de houille préparés à Saint-Etienne. Si bien qu'aujourd'hui les fabricants d'acide picrique, par l'action de l'acide azotique sur l'acide phénique tirent ce dernier acide des fabriques de Lyon. Ces différences tiennent peut-être aux variations qui existent dans la température à laquelle est soumise la houille pour obtenir le coke et le gaz de l'éclairage suivant que l'opération est dirigée pour préparer l'un ou l'autre de ces produits.

Quoi qu'il en soit, j'ai vérifié la puissante action désinfectante de l'acide phénique qui m'a été fourni par M. Peyroulx, pharmacien et habile fabricant de produits chimiques, au village Levallois près Paris.

Cet acide exerce une action toxique très puissante sur tous les êtres qui vivent dans l'eau. Je suis convaincu qu'on l'emploiera au lieu du goudron de houille dont la composition et les effets sont très variables. J'estime qu'il n'en faudrait pas ajouter une partie sur 1000 de plâtre ou de farine pour obtenir une poudre désinfectante. Je reviendrai plus loin sur une autre application de l'acide phénique, associé au sulfate d'alumine.

Charpie carbonifère de MM. Malapert et Pichot.

Le charbon végétal possède des propriétés

désinfectantes incontestables qui ont été bien expliquées par les expériences remarquables de Saussure, sur l'absorption inégale des gaz par les corps poreux et le charbon en particulier. Si le charbon en poudre n'est pas employé davantage dans le pansement des plaies, cela tient à quelques difficultés de son emploi que MM. Malapert et Pichot ont très heureusement levées par la fabrication de leur charpie carbonifère qui réunit le triple avantage de désinfecter les plaies, d'absorber les liquides, et de ne point salir le linge et pièces de pansement.

De la désinfection de l'urine contenue dans la vessie.

Chez beaucoup de vieillards, soit par suite de maladies de la prostate, de rétrécissement du canal de l'urèthre, d'inertie de la vessie, cet organe se vide incomplétement. Si du catarrhe survient, les urines deviennent immédiatement muqueuses et bientôt purulentes. Sous l'influence du pus, l'urée subit la fermentation ammoniacale, l'urine devient alcaline, elle laisse déposer du phosphate de chaux, du phosphate ammoniaco-magnésien, qui, s'ils ne sont pas expulsés, peuvent s'agglomérer sous forme de graviers ou de pierres. La décomposition putride de l'urine, voilà la cause de toutes les pierres phosphatiques; mais ce n'est pas tout, l'urine n'étant pas complétement évacuée à chaque émission, le mucus et le pus s'accumulent de plus

en plus dans le bas-fond de la vessie et y deviennent des ferments de plus en plus énergiques; les accidents généraux dus à l'action locale et à la résorption s'aggravent chaque jour, si l'on ne s'efforce pas de détruire au plus vite le foyer d'infection.

Les préceptes pour atteindre ce but sont aussi simples que satisfaisants :

1° Il faut que la vessie soit *régulièrement* et *complétement* vidée toutes les six heures à l'aide de la sonde, et pour cela, il est indispensable d'apprendre aux malades à se sonder eux-mêmes, c'est là leur ancre de salut.

2° Il faut laver la vessie pour enlever tout ferment, et pour cela pratiquer des irrigations avec de l'eau pure, tant que les urines ne seront pas limpides au moment de leur émission.

Si l'eau pure est insuffisante, on pourra la rendre plus active en l'additionnant de solution alumineuse de Mentel. On commencera par une cuillerée à café de cette solution pour un litre d'eau, et on pourra augmenter la proportion de cette solution jusqu'à deux et trois cuillerées à bouche et plus également pour un litre d'eau, suivant la susceptibilité de la vessie et les résultats obtenus.

Des caustiques considérés comme désinfectants.

Tous les agents caustiques sont des désinfectants, mais à des degrés divers, et par des modes différents.

Tous, quand ils sont suffisamment concentrés, détruisent la vitalité des êtres inférieurs, et par là agissent comme désinfectants ; on comprend que cette action soit limitée. Les caustiques métalliques décomposent le sulfhydrate d'ammoniaque qui se produit dans toutes les fermentations putrides, et par là l'odeur fétide disparaît en grande partie.

Pour utiliser les caustiques comme désinfectants, il faut en répéter souvent l'application ; sous ce point de vue les plus inoffensifs sont ceux que l'on doit préférer. Le plus recommandable est la solution de sulfate d'alumine neutralisée autant que possible par l'hydrate d'alumine en gelée, et d'une concentration de 30 degrés au pèse-sel de Baumé. C'est M. le docteur Homolle qui le premier a employé cette solution. Je l'ai mise à profit à plusieurs reprises pour désinfecter les ulcères déterminés et entretenus par des tumeurs cancéreuses. La solution alumineuse de M. Homolle ne possède pas une action caustique suffisante dans plusieurs conditions. Voici comment je crois qu'il est alors convenable d'agir.

Pour attaquer et détruire la tumeur cancéreuse

qui détermine et entretient la suppuration fétide, j'emploie alternativement une solution de chlorure de zinc, 100 pour 100 d'eau, ou quelquefois 200 d'eau pour 100 de chlorure, et la solution alumineuse benzinée de Mentel, pharmacien à Paris, qui n'est que la solution alumineuse d'Homolle, bouillie avec du benjoin-vanille ; j'en ai donné la formule détaillée dans le supplément à mon annuaire de 1856, et dans la neuvième édition de mon *Formulaire*.

Comme M. Homolle, j'emploie ces deux solutions à l'aide d'un gros pinceau de poil de blaireau, en barbouillant complétement l'intérieur de l'ulcère.

La solution de chlorure de zinc n'est employée qu'une fois par jour, et quelquefois même tous les deux, quatre ou cinq jours, suivant l'effet obtenu et la sensibilité des parties. On enlève, à l'aide d'une lame flexible, les parties qui sont attaquées par la liqueur caustique. La solution de zinc présente l'avantage d'agir plus promptement, plus profondément que la solution alumineuse benzinée de Mentel, mais celle-ci a de précieux avantages ; elle est inoffensive, son action hémostatique est aussi heureuse qu'évidente, elle désinfecte complétement les ulcères ayant l'odeur la plus repoussante. Inappréciables avantages pour ces pauvres malades, qui ne sont plus ainsi à charge à eux-mêmes, et qui évitent les dangers qui accompagnent toujours la résorption de ces matières putrides. Il faut badigeonner trois fois par jour l'intérieur de l'ulcère avec la solution

alumineuse benzinée, et achever le pansement comme on le fait pour une plaie simple. Sans doute le traitement est long, mais il est applicable à ces tumeurs ulcérées pour lesquelles on a tant de raisons de reculer devant une opération sanglante.

Il est inutile d'ajouter qu'il faut faire vivre la peau le plus énergiquement possible, par l'exercice, les frictions générales avec la brosse de caoutchouc de Galante, le massage répété deux fois chaque jour, en un mot se conformer aux principes hygiéniques que j'ai exposés dans mon *Mémoire sur l'étiologie et la prophylaxie des cancers* inséré dans l'*Annuaire* de 1855.

J'ai l'espérance que lorsque les chirurgiens auront l'habitude de ces cautérisations lentes a l'aide de l'emploi alternatif des solutions alumineuses benzinées et de chlorure de zinc, ils préféreront dans bien des cas ces opérations inoffensives à l'emploi du bistouri.

Au lieu de solution alumineuse benzinée, qui serait d'un prix trop élevé pour la médecine vétérinaire, j'ai eu la pensée de faire préparer une solution concentrée de sulfate d'alumine, tel qu'il est employé dans les arts ou dans les embaumements, additionné de 1 gramme pour 1000 grammes d'acide phénique ; cette solution a des propriétés désinfectantes et coagulantes qui la rendront très précieuse dans le pansement des plaies et pour arrêter les hémorrhagies.

De la désinfection des poumons dans les cas de phthisie au troisième degré.

Ce n'est pas une chose facile que de faire arriver les agents désinfectants en contact avec les cavernes, les tubercules ulcérés dans les cas de phthisie pulmonaire au troisième degré ; les vapeurs d'iode qui ont paru rendre des services dans certaines conditions lorsqu'elles sont employées avec discrétion et mesure, agissent surtout comme désinfectants.

Les vapeurs aqueuses chargées de particules balsamiques, quand on pratique chez les phthisiques des fumigations avec de l'eau additionnée d'éther de tolu, agissent encore comme désinfectants, comme nous l'avons dit précédemment. C'est encore une dernière ressource à laquelle on peut avoir recours dans ces cas si graves. Je reviendrai sur ce sujet lorsque je publierai mon *Mémoire sur l'étiologie et la prophylaxie de la tuberculisation.*

Des désinfectants administrés à l'intérieur.

Quand on passe en revue les conditions si diverses dans lesquelles les matières contenues dans le tube digestif subissent la fermentation putride, on est étonné que l'attention des médecins ne se soit pas portée avec plus de suite vers ces questions importantes. Ces matières d'une horrible

puanteur qui sont évacuées par les selles dans un grand nombre de maladies, celles dont la présence dans le tube digestif est accusée par la fétidité de l'haleine, ne peuvent y séjourner impunément pour la santé générale. On m'objectera que ces matières sont évacuées avec d'autant plus de rapidité qu'elles sont plus nuisibles, que leur absorption est lente et incomplète. Si lente et si incomplète qu'elle soit, on n'en conviendra pas moins qu'elle n'a rien de normal, que l'absorption limitée de ces matières fétides accuse sa présence par des phénomènes généraux qui ne trompent pas un observateur attentif. Plus je réfléchis sur ce sujet, plus je suis convaincu que c'est une indication pressante que celle qui consiste à entraver la marche de ces fermentations putrides anormales qui se développent dans le tube digestif. Déjà dans bien des conditions où ces fermentations se produisent on emploie avec grand succès, mais d'une façon empirique, des médicaments qui agissent surtout comme désinfectants. Le sous-nitrate de bismuth, qui occupe une si large place dans le traitement d'une foule d'affections chroniques de l'appareil digestif, depuis que M. Monneret nous a appris à le donner à dose suffisante, agit dans le plus grand nombre de cas comme désinfectant. Quelque opinion qu'on se fasse sur son action dynamique, qui pour moi n'est pas encore bien étudiée, toujours est-il que le sous-nitrate de bismuth bien purifié est peut-être la préparation métallique la plus inoffensive ; qu'introduite dans l'appareil digestif elle désinfecte

les matières putrides qui peuvent y être contenues, en absorbant le sulfhydrate d'ammoniaque qu'elles renferment, et en formant du sulfure de bismuth insoluble et inoffensif. C'est dans ces conditions que j'ai administré le sous-nitrate de bismuth Mentel avec autant de facilité que d'avantages, à la dose de 1 ou 2 grammes en commençant chaque repas.

Le charbon employé à l'intérieur comme désinfectant, occupe déjà une place utile en thérapeutique, mais j'ai la ferme persuasion que son importance grandira quand on appréciera mieux les conditions de son utilité. On prescrit habituellement aujourd'hui le charbon végétal en poudre, et particulièrement celui du peuplier. Il réussit surtout contre ces formes de gastralgies, s'accompagnant de saburres ou d'éructations nidoreuses qui témoignent d'une mauvaise digestion causée par un commencement de décomposition putride des aliments, des sécrétions ou excrétions de l'estomac.

Au lieu de charbon végétal, qui est un désinfectant moins puissant que le charbon animal, comme cela est depuis longtemps parfaitement établi par les belles recherches de M. Bussy et de M. Payen, j'ai eu la pensée d'avoir recours au noir d'os calciné avec soin en vases clos, lavé à l'eau, l'alcool et l'éther, puis pulvérisé et granulé par le procédé de M. Mentel, pharmacien à Paris, avec parties égales de sucre.

On peut prescrire ces granules dans toutes les conditions de dérangements de l'appareil digestif,

caractérisés surtout par la fétidité de l'haleine ou des matières excrémentitielles.

La dose la plus convenable est d'une cuillerée à café qu'on peut renouveler plusieurs fois par jour tant que le résultat cherché ne sera pas obtenu.

Je m'arrête, limité par l'espace; je n'ai pu, pour ainsi dire, qu'aborder quelques-unes des grandes questions qui se rapportent aux dangers qui accompagnent la résorption des matières putrides qui se développent dans tant de conditions dans l'économie vivante, et aux moyens d'arrêter cette décomposition putride. Ce que j'en ai dit suffira, j'espère, pour fixer l'attention des observateurs dans cette direction. Je dois ajouter que j'ai laissé complétement de côté tous les problèmes que je traite dans mon cours d'hygiène, qui se rapportent aux altérations de l'air par les miasmes, et aux moyens de le désinfecter.

De la prophylaxie de l'hydarthrose des genoux et des varices dans ses rapports avec l'emploi des bas.

Quand j'ai commencé mon cours d'hygiène, je n'attachais qu'une importance très secondaire aux questions diverses et minutieuses qui, dans les traités, sont rangées sous les titres d'*applicata ;* je fus très étonné quand j'appris de plusieurs élèves de mon illustre prédécesseur Hallé, qu'il étudiait avec une sorte de prédilection tout ce qui se rapportait aux vêtements. Depuis que mon attention s'est fixée sur ce sujet, j'ai vu en effet qu'on y rencontrait un grand nombre de questions pratiques qui sont loin d'être dépourvues d'intérêt. Aujourd'hui je vais dire quelques mots des bas considérés comme moyen de prophylaxie de l'hydarthrose des genoux et des varices.

On croit que les bas, ainsi que les autres inventions de la bonneterie, étaient connus des Romains, parce que les étoffes à maille étaient en usage chez eux. Cependant il paraît que les Égyptiens, les Grecs et les Romains, en paix et en guerre, avaient coutume de marcher les jambes nues. Les Germains, les Gaulois et les Francs, selon Winkelman, portaient des bas qui, dans l'origine, étaient d'une seule pièce avec les culottes.

Le bas est un vêtement excellent, mais il nécessite un fâcheux auxiliaire, c'est celui des moyens d'attaches. Les jarretières, par la com-

pression forcée et inégale qu'elles exercent, opposent dans bien des cas un obstacle à la circulation.

On peut, comme cela se pratique bien souvent, supprimer les jarretières et remplacer les bas par des chaussettes; mais deux inconvénients peuvent apparaître : les genoux sont protégés d'une façon insuffisante contre les refroidissements qui, chez quelques individus prédisposés, peuvent devenir cause d'hydarthrose; les veines des jambes ne sont pas maintenues, et dans beaucoup de cas elles peuvent se dilater.

Quand on adopte les bas ordinaires et les jarretières, il faut que ces dernières soient très larges, doucement élastiques et placées au-dessus du genou; les bas doivent être confectionnés de telle façon qu'ils maintiennent toutes les parties qu'ils contiennent sans les comprimer. Toutes ces conditions sont difficiles à remplir exactement. On peut obvier aux principaux inconvénients et conserver tous les avantages des bas, comme je vais le dire. C'est surtout pour les ouvriers prédisposés aux varices, pour ceux que leur profession oblige à une station verticale prolongée, pour ceux chez lesquels les veines ont déjà commencé à devenir variqueuses, ou chez lesquels la sérosité s'est accumulée dans les genoux, que j'ai écrit ce petit article.

Le pied sera recouvert par une chaussette, puis par une bottine, ou un brodequin, ou des souliers et des guêtres. Les pieds et cou-de-pieds sont ainsi parfaitement maintenus et protégés. A la

naissance de la jambe prendra un bas coupé en tricot de coton assez serré, s'adaptant exactement à toutes les parties de la jambe, du genou et de la cuisse ; il sera maintenu par un cordon se fixant au bouton de la bretelle.

Ce bas coupé diffère des genouillères en ce qu'il rejoint complétement la chaussette, qu'il maintient toutes les parties de la jambe, ce qui est indispensable pour les prédisposés aux varices.

Les avantages qu'il présente sur le bas ordinaire paraissent bien minimes, mais l'usage apprend que le bas coupé fixé à l'aide d'un cordon se maintient sans gêne aucune, dans toutes les attitudes, ce qui n'a pas lieu pour le bas entier. La fabrication du bas coupé s'adaptant parfaitement à la jambe, au genou, à la cuisse, pour maintenir toutes les parties est plus facile à obtenir à l'aide du tricot que celle d'un bas entier.

Sans doute il est certains individus, chez lesquels les veines des jambes ou des cuisses sont très développées ; pour eux il faut des moyens de contention plus énergiques. Les bas élastiques et peu compressibles en fil de caoutchouc, tels que ceux de M. Delpiaz, leur sont indispensables, mais j'adopte complétement un précepte hygiénique sur lequel M. Lambessy a insisté : chez les prédisposés aux varices, pour obtenir un succès complet, il faut maintenir les veines des jambes et de la cuisse, et non les comprimer.

Le bas coupé tel que je l'ai décrit, quand il est bien fait, est contentif et non compressif ; il dis-

pense de la jarretière, protége parfaitement le genou ; il sera, j'en ai la conviction, d'une grande utilité pour les ouvriers prédisposés aux varices ou hydarthroses du genou, qui exercent une profession commandant la station verticale.